

P. NGOMA-BINDA

CONSTRUIRE NOTRE RÉPUBLIQUE

INTRODUCTION À LA PENSÉE POLITIQUE CONGOLAISE

J. KASA-VUBU P. LUMUMBA J. MOBUTU L.-D. KABILA

CONSTRUIRE
NOTRE RÉPUBLIQUE

D/2019/4910/51

ISBN : 978-2-8061-0485-4

© **Academia – L'Harmattan s.a.**

Grand'Place, 29

B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tous les droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, sont réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.editions-academia.be

P. NGOMA-BINDA

CONSTRUIRE NOTRE RÉPUBLIQUE

INTRODUCTION À LA PENSÉE POLITIQUE CONGOLAISE

J. KASA-VUBU P. LUMUMBA J. MOBUTU L.-D. KABILA



Quelques ouvrages du même auteur

- 2019 - *La participation politique* (3^e édition), Kinshasa, Pifep.
- 2017 - *L'essence de l'Authenticité*, Paris, L'Harmattan.
- 2017 - *The Mesomal State. A Community Liberal Democracy*, Paris, L'Harmattan.
- 2015 - *Les élections en République démocratique du Congo*, Kinshasa, Ifep (dir.).
- 2015 - *Rôle de la femme et de la famille dans le développement* (2^e éd.), Kinshasa, Médiaspaul.
- 2014 - *Éthique des affaires économiques*, Kinshasa, Médiaspaul.
- 2014 - *Pouvoir et moralité dans les affaires publiques*, Matadi, ministère de la Nouvelle Citoyenneté.
- 2013 - *La pensée politique africaine contemporaine*, Paris, L'Harmattan.
- 2012 - *Démocratie, femme et société civile en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- 2011 - *Leçons de marketing politique*, Kinshasa, Ifep.
- 2011 - *Théorie de la pratique philosophique*, Paris, L'Harmattan.
- 2010 - *Démocratie et participation à la vie politique*, Johannesburg, Osisa (dir.).
- 2009 - *Principes de gouvernance politique éthique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- 2008 - *Justice transitionnelle en R. D. Congo*, Paris, L'Harmattan.
- 2007 - *La pensée politique africaine*, Bruxelles, IUAR.
- 2004 - *Philosophie et pouvoir politique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- 2001 - *Une démocratie libérale communautaire pour la RD Congo et l'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- 1994 - *La philosophie africaine contemporaine*, Kinshasa, FCK.

*À mes étudiants, anciens et actuels,
pour qu'en eux germent le souci et la conscience de devoir toujours
s'inspirer des aînés intellectuels passionnés, pour la construction d'un ave-
nir agréable,
pour eux-mêmes,
pour notre patrie,
pour l'Afrique,
pour l'humanité,
pour la terre entière
notre commune Patrie.*

Sigles

ABAKO	: Alliance des Bakongo.
AFDL	: Alliance des Forces Démocratiques de Libération du Congo.
CNL	: Comité National de Libération.
CPP	: Comités du Pouvoir Populaire.
CTA	: Congo terre d'avenir est-il menacé ? Lumumba.
DEPP	: De l'édification du pouvoir populaire. Kabila.
DMK	: Discours, allocutions et messages. Kasa-Vubu.
DMM	: Discours, allocutions et messages. Mobutu.
FAP	: Forces d'Autodéfense Populaire.
LENA	: Ligue des États Négro-Africains.
MNC/L	: Mouvement National Congolais/Lumumba.
MPR	: Mouvement Populaire de la Révolution.
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine.
PPP	: La pensée politique de Patrice Lumumba.
PRP	: Parti de la Révolution du Peuple.
YMCA	: Young Missionary Christian Association.

Avant-propos

Le présent ouvrage vise à relever, à analyser et à mieux faire connaître les idées majeures émises – avec en principe une intention sincère de bien penser et de bien faire – par les grands acteurs politiques du Congo pré-postcolonial et postcolonial, au-delà ou en dépit de leur action politique éventuellement défailante. En effet, l'action ne suit pas nécessairement la pensée. Une idée peut être bonne, mais son application mauvaise ; et, même excellente, elle n'est parfois pas du tout appliquée. L'idée, même pertinente et admirable, ne se traduit pas toujours en actes conséquents. Cependant, il est toujours bon de saisir ce qui aura été dit, pensé, surtout s'il l'a été de façon officielle. Et, ici, est prise en compte la *pensée* qui a été dite, en principe de façon élaborée, par un certain nombre de leaders politiques congolais sur la manière correcte de sortir de la colonisation et de construire notre république.

On sait aussi que dans l'évaluation des actes des autres on est souvent tenté de ne voir que le côté vicié ou ignoble d'une personne qui aura mal agi, à un moment ou à un autre ou pour des faits ou motifs donnés, oubliant qu'il peut aussi y avoir en elle quelque dimension positive, humaine, favorable et utile, en l'occurrence sur le plan de la pensée. On sait par ailleurs qu'un regard inverse, non critique, est tout aussi de mise, voire courant, et pas uniquement dans le cadre des passions fanatiques partisans.

Me situant dans une démarche qui s'efforce de surmonter ce double travers, j'entends faire voir les idées, pertinentes et même éventuellement infirmes, des dirigeants politiques « au sommet » à qui le destin aura donné de devoir assumer la charge de conduire notre peuple vers une destinée attendue heureuse. Ainsi, la rédaction de la présente étude se veut un acte intellectuel à intention scientifique et patriotique. Elle n'est ni partisane ni idéologique. Elle prend le parti de la lucidité intellectuelle qui, idéalement, impose un juste discernement dans l'appréciation du faire et du dire d'une personne, d'un homme politique en particulier, y compris son adversaire. L'intention patriotique est nécessaire dans toute pratique scientifique appe-

lée à être « citoyenne », comme Émile Bongeli Yeikelo (2017) nous le fait savoir et nous y invite avec une belle insistance.

En effet, il est tout à fait navrant de constater qu'après de nombreuses années d'indépendance, la meilleure connaissance scientifique que les Africains ont de l'Afrique, ancienne et contemporaine, demeure en majeure partie l'œuvre de savants chercheurs d'Europe et d'Amérique.

Si l'on prend le seul secteur de l'histoire politique moderne de notre pays, la République Démocratique du Congo, on ne peut s'empêcher d'avoir une espèce de gêne à faire remarquer que Joseph Kasa-Vubu, premier Président de la République, a été longtemps ignoré, et continue de l'être par nos historiens et chercheurs politologues. À ma connaissance, excepté les ouvrages de Justine Mpoyo Kasa-Vubu, fille de l'ancien président, le nôtre (Longo et *alii* 1991), celui publié par l'Université Kongo (2009) ainsi que le mien (2014), celui de Jean-Claude Ntuala Kimpuni (2019), ou encore celui de Jean Robert Baku et Floribert Body (2019), les quelques livres biographiques de qualité qui existent présentement sur ce grand personnage ont été écrits par des étrangers.

Je ne connais pas un seul ouvrage, outre les pamphlets politiques et les justifications posthumes, qui ait été écrit, la tête froide, par des scientifiques de notre pays sur Mobutu, deuxième président du Congo/Zaïre.

Et, en dépit de l'auréole nationaliste dont il est entouré, Patrice Lumumba, premier Premier ministre de notre pays, n'a jamais eu la chance de lire, dans sa tombe, outre des travaux scientifiques mineurs de nature académique, une dizaine de livres écrits sur lui par ses propres compatriotes témoignant de sa personnalité, de sa pensée et de son œuvre. Jean Van Lierde, Benoît Verhaegen, Jean-Claude Willame, Jean Kestergat, Jacques Brassine, Pierre Halen, etc., qui ont publié des ouvrages remarquables sur Lumumba, n'ont jamais figuré parmi les « nationalistes » congolais. Pourtant, l'appel de Lumumba devrait constamment résonner dans nos oreilles, et au sens non métaphorique de l'invitation : l'Afrique écrira un jour son histoire !

Il faut saluer l'esquisse de Kabuya Lumuna sur la vie des quatre premiers présidents du Congo, ainsi que les essais de Mova Sakanyi, de Mukendi Tshimuanga, de Bakandeja wa Mpungu, de Kaumba Lufunda, d'Évariste Boshab et autres sur la pensée politique de Mzee Laurent-Désiré Kabila publiés dans un livre édité, en 2008, par Eddie Tambwe et Dikanga Kazadi.

Après la brochure scientifique de Kalubi Nkola, vraisemblablement inspirée par un bel article de François Bontinck, l'essayiste Didier Mumen-gi a écrit un ouvrage de grande facture intellectuelle sur Paul Panda Farnana, premier nationaliste et premier universitaire congolais. Les travaux de Mutamba Makombo sur Lumumba et sur l'histoire politique du Congo sont exemplaires en tant qu'ils sont marqués d'un sceau de minutie, d'objectivité et d'engagement scientifique remarquable. Omasombo, dont il faut noter le degré d'ardeur scientifique, est associé aux travaux de recherches monographiques de l'Institut Africain – Centre d'études et de documentation africaines (CEDAF) de Bruxelles. Et bien d'autres chercheurs distingués s'y appliquent, cela est vrai, sans parfois avoir, pour nombre d'entre eux, la chance de se faire prendre matériellement en charge et de se faire publier.

Il est juste de reconnaître tous ces efforts. Mais faute de travaux sérieux et pertinents, le vide demeure grand et profond en ce qui concerne la connaissance de la *pensée politique* du Congo. Il est nécessaire et urgent que l'Afrique, cessant de dormir et délaissant les déclarations d'intention souverainistes verbeuses, et parfaitement stériles, se prenne réellement en charge et, avant tout, sur le plan scientifique, en commençant par la maîtrise de sa propre connaissance. Il est temps que, sans fausse honte ni naïveté, sans exaltation ni pudeur hypocondriaque, nous apprenions à écrire sur nous-mêmes, sur notre histoire, nos ancêtres, nos aînés, nos concitoyens remarquables, nos grands hommes. Sortant de la tradition facile et fragile de l'oralité, il nous faut apprendre à fixer par écrit nos propres traces. Et il nous faut apprendre à accepter et à permettre, par un encouragement moral, matériel et financier substantiel, que nos propres fils et filles les fixent pour nous, au lieu de laisser aux autres, aux frères et confrères lointains, le monopole de parler de nous, pour nous, sans nous.

Parmi ces personnalités éminentes et marquantes, en tout cas incontournables, figurent les Présidents de la République, les Premiers ministres honorables, les Présidents des Assemblées nationales honnêtes et courageux, les initiateurs et responsables de communautés religieuses, les enseignants-chercheurs, les artistes de grande valeur, etc. Mais dans la présente « œuvre d'introduction », j'ai choisi de fixer le regard sur la pensée de quatre personnalités politiques de notre histoire relativement récente : Joseph Kasa-Vubu, Patrice Lumumba, Joseph Mobutu, Laurent-Désiré Kabila.

Je pars du postulat que, comme scientifiques travaillant sur la pensée, sur les idées, nous ne nous croyons ni obligés ni contraints de l'extérieur, plus d'un demi-siècle après la décolonisation, de ne réfléchir et de n'écrire que sur les seuls penseurs occidentaux dont les noms ne résonnent dans nos esprits que par l'effet de cet enseignement européocentrique.

Il nous faut réussir cette « remise en question », cette conversion mentale sans laquelle le Congo, comme l'Afrique entière, risque de demeurer, pour longtemps sinon pour l'éternité, une terre vide et vacante, dépourvue de penseurs et de pensée universitaire, et à propos de laquelle l'étranger se verrait autorisé à tenir n'importe quel discours, toujours jugé pertinent et toujours applaudi, ici et ailleurs. Pour cela, nous avons le devoir de nous armer, de façon exemplaire, du courage de ne point ignorer une quelconque zone, qui serait interdite à l'analyse scientifique et à la réflexion philosophique vivante, et de nous armer du courage de créer, décidément, une tradition de pensée autonome ou, pour ainsi dire « intra-vertie », autocentrée.

Formé à la philosophie occidentale et instamment convié à ne travailler que sur elle, j'assume néanmoins, ici et pour ma part, la charge d'oser écrire et penser sur des personnalités en principe non philosophes, mais absolument grandes et impressionnantes en pensée bien que la critique (comme mode intellectuelle affectionnée) ainsi que le vent des changements politiques permanents et inévitables les secouent nécessairement, les jettent dans l'oubli, les mettant en question avec, souvent, une violence juvénile pleine de rage verbale sans bornes ni précautions courtoises.

Dans un tel contexte, on risque en effet de faire attention beaucoup plus à toute autre chose qu'à la volonté scientifique de focaliser les regards et les discussions sur des personnes et des réalités qui, non seulement sont très proches de nous mais, bien plus encore, nous touchent de façon particulière et déterminent le cours de notre destinée, individuelle et collective.

Je me suis proposé d'entreprendre ce travail parce que je suis persuadé, avec la « sainte Bible », qu'au commencement était le verbe, la pensée, et que le tout premier devoir de l'intellectuel est d'aider la société à produire des idées, de la pensée, du verbe correct, fait de haute valeur intellectuelle et morale. Car, et la sagesse des nations me paraît infaillible, ce sont les idées qui mènent le monde. Les idées sont la pensée, le monde est l'ensemble des actions travaillant la nature, la société, les consciences. Entre la pensée et l'action se tiennent la qualité et la volonté. La qualité de la pensée conditionne la substance de l'action en termes de valeur. Une bonne

pensée, faite d'idées pertinentes, cohérentes, solides et valides, donne naissance à des décisions et actions justes et bonnes.

Mais la bonne qualité de la pensée ne suffit pas, à elle seule, pour entraîner ou générer de bonnes décisions, actions et réalisations. La présence de la volonté, la volonté bonne et puissante, est essentielle et indispensable. La volonté d'agir et de bien agir complète la pensée agissant sur le monde. Nourrie la mamelle de la volonté, la pensée « se fait chair », action, monde. La valeur olfactive, nutritive et esthétique de la chair, de l'action, du monde, est fonction de la qualité intellectuelle du verbe, des idées, de la pensée.

Pour la présente étude, l'implication logique devrait être claire. Quand on connaît la pensée, les idées d'une personne, on peut aisément savoir et anticiper le type de décisions qu'elle arrêterait, tout comme le genre d'actions qu'elle entreprendrait. Il est donc important de suivre très attentivement la pensée de quiconque a du pouvoir sur la société et sur le monde. Mais on peut remonter le cours des choses, aller du présent au passé, comprendre la situation présente par la pensée antérieure, la nature et la qualité des idées énoncées au passé, ainsi que par la nature et l'importance de la volonté investie dans la réalisation, l'action, la tâche.

En définitive, que l'on parte de la pensée du passé ou de la situation présente née d'une pensée et d'une volonté politique antérieures, la leçon demeure la même : l'œuvre a valeur de prévention, de lumière, de conseil politique. Elle conseille le politique de surveiller sa pensée, en convoquant constamment à son concours la vertu de la prudence, la sagesse politique, en même temps que la volonté et l'intelligence.

Je me suis proposé de présenter la pensée politique de nos dirigeants au sommet, responsables premiers de nos sourires et/ou de nos larmes, en simple « introduction » – comme le fit naguère le politologue américain Crawford Young (1968) pour notre histoire politique congolaise –, avec le ferme espoir que nous pouvons y puiser une leçon pour nous éclairer, y détecter une erreur à éviter pour ralentir et arrêter notre descente aux enfers, y déceler une pierre angulaire pour construire correctement notre pays, pour donner aux générations futures de meilleures chances de vie plus heureuse que la nôtre et celle de nos enfants déjà nés.

Je souhaite me convaincre que je n'ai point perdu mon temps, en des nuits, des jours et des heures de travail incommensurables, que j'aurais pu consacrer à faire autre chose, peut-être à dormir, bien paresseusement, comme le font bien d'autres, des mollusques intellectuels pour ainsi dire, et que nous devons réveiller, absolument, pour tous aider à éviter au pays de

s'effondrer totalement, et à notre peuple, riches et pauvres, de mourir trop précocement, sans peine ni résistance. Si elle n'est pas jugée signifiante, au moins ma peine devrait-elle faire comprendre que quiconque dort met la mort en éveil et se l'approche, la mort de la nation, de ses proches et, fatalement, de la sienne propre.

En ce tournant de notre histoire nationale qui marque le pas décisif, quoique bien pénible, du retour à une démocratie désirée authentique, je dédie cette étude à tous nos dirigeants politiques, présents et à venir, pour qu'ils prennent correctement la mesure de la responsabilité qui est la leur relativement au destin, à la misère ou au bonheur, à la détresse ou à la grandeur de notre peuple, d'aujourd'hui et des générations futures. Et j'aimerais souhaiter que chacun d'eux marque de manière positive l'histoire du Congo, par des décisions et actions rigoureusement pensées selon une philosophie d'action frappée du sceau de la rationalité, de la moralité, du sens de responsabilité et de l'amour patriotique.

Il y a des compatriotes qui, peut-être, ne voudront ni me lire ni m'écouter, par dédain ou par aveuglement, par arrogance ou par ignorance, refusant de prendre appui sur les leçons du passé, des prédécesseurs. Dans ce cas, ils auraient terriblement tort. Un tort sans doute excusable quand on sait que beaucoup de personnes, de « vieux », d'âinés acteurs politiques et même scientifiques, sont, comme aime à le dire un ami, des « ménopausées intellectuelles », parfois avant l'âge de la vieillesse physique.

Mais ce dont je suis sûr, et qui me satisfait, c'est qu'au moins les jeunes, intellectuels philosophes, historiens et politologues en particulier, me prêteront bien l'oreille, de façon attentive, ne fût-ce par une accidentelle curiosité. Ils trouveront, ici, des « matières à penser premières », en fait « secondes », en sachant qu'elles sont des pensées déjà pensées à la fois par leurs auteurs et, partiellement, par quelques réflexions venues de l'auteur de la présente étude. Il leur appartient, à leur tour, de les digérer, de les penser, de les transformer, pour en faire sortir des produits finis, des leçons concrètes et lucides à proposer aux politiques, donnant ainsi à mes efforts une valeur ajoutée plus visible et, peut-être, plus audible et plus écoutée.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidé, d'une manière ou d'une autre, à documenter le manuscrit de cet ouvrage. Je pense, spécialement, au collègue J. M. Mutamba Makombo, de l'Université de Kinshasa. J'ai aussi bénéficié de la générosité de quelques jeunes collègues dans la lecture et la correction du texte final : Jean Masiala Muanda, Julien Mbuangi, Célestin

Ngabala Bubengo, Vital Muanda Mbailu et Félicien Nyembo. Je les remercie tous de tout cœur. Et j'exprime ma profonde gratitude à tous ceux qui, habituellement, apprécient ma modeste contribution à l'élévation de la culture intellectuelle, morale, politique, et patriotique de nos compatriotes, Congolais et Africains.

Kinshasa, 2 septembre 2019.

P. Ngoma-Binda

Introduction

Bien des gens ont arboré des sourires sceptiques quand nous leur faisons part de notre intention de rédiger un ouvrage sur la pensée politique des dirigeants congolais arrivés au sommet du pouvoir politique. Se faisant certainement une très haute idée de la « pensée », assimilée au prestige présumé de la *philosophie*, ils ont argué qu'il n'existait point de pensée chez les leaders et acteurs politiques du Congo. D'autres ont pu objecter, avec une pointe d'ironie, peut-être mal venue, que si elle existe, cette pensée politique n'est en fait pas celle des personnalités supposées en être les auteurs, mais plutôt la pensée de ceux qui auront effectivement écrit les travaux exposés, spécialement, les discours et allocutions prononcés.

On devra simplement retenir, contre cette dernière idée, que, en matière politique, celui qui assume la responsabilité de prononcer un discours et d'en épouser les idées en est bel et bien l'auteur même si ledit discours a été écrit, préparé ou mis en forme, comme c'est souvent le cas, par ses conseillers, en l'occurrence les conseillers en communication politique. Cela est logique. Le couturier n'est pas le propriétaire du costume commandé.

La première objection paraît plus sérieuse. On a raison de désirer une pensée solide, articulée d'une façon réfléchie, cohérente, systématique, ordonnant les décisions et les actions d'une manière constante dans tous les domaines de la vie publique ; et elle est tout à fait justifiée, cette volonté de devoir lire, dans les discours politiques, des convictions profondes, sincères et morales, plutôt que de simples paroles protocolaires ou des slogans cyniquement démagogiques.

Cependant, on aurait absolument tort à dénier la moindre présence de pensée réfléchie chez un homme adulte travaillant dans un secteur de décisions donné. Toute personne attentive aux réalités de son environnement pose nécessairement un regard personnel objectivement ou subjectivement critique sur ces réalités, sur le cours des choses au sein de la société. De façon tacite ou explicite, elle juge, critique, détecte les failles, regrette les insuffisances, affirme ou exprime ses propres rêves et souhaits d'une organisation sociale plus adéquate. Ce jugement critique de la société ainsi

que l'invention idéale d'une organisation sociale, politique, économique, juridique et culturelle qui lui paraît la plus appropriée, constituent sa pensée politique.

Certes les hommes politiques ne sont pas toujours des philosophes de métier ou des scientifiques accomplis, et ils n'élaborent pas nécessairement, sous forme de traités clairement identifiables, des théories politiques à base desquelles ils gouvernent ou devraient gouverner les sociétés qu'ils ont à conduire à l'ordre, à l'union, à la paix, à la prospérité, à la puissance et au bonheur. Néanmoins, et encore une fois, tout homme politique possède une pensée, une vision des choses personnelle ou assumée, relativement aux problèmes qui se posent dans sa société, chez les voisins et dans le monde, et relativement au genre de solutions à y apporter.

Je crois utile de répéter, pour que cela soit bien noté, que même si les discours politiques qu'il prononce sont parfois ou généralement rédigés par des proches collaborateurs, il est évident que l'homme politique en assume la responsabilité, d'autant que plusieurs idées, sinon toutes les idées essentielles qui y sont contenues, proviennent de sa tête, de sa propre vision des choses. Il est injuste de minimiser une personne humaine adulte au point de lui dénier toute possibilité de pensée du fait simplement qu'il est un acteur politique. Il y a de la pensée dans tout homme politique même si, bien évidemment, le degré de pertinence, le niveau de lucidité et la capacité de cohérence des idées sont différents et variables d'une personne à une autre.

Cette pensée peut précisément être saisie, analysée, critiquée, appréciée, évaluée dans la mesure où elle a cette chance, ou ce malheur, d'avoir toujours à se rendre publique, à s'explicitier et, ainsi, à se livrer à la place publique de la confrontation des idées, des visions du monde et des programmes d'action politique. Mais en cela même, cette pensée s'inscrit dans l'histoire, parfois pour l'éternité.

Une étude exhaustive de la pensée politique congolaise devrait partir, au moins, de notre contemporain Mabika Kalanda qui, en 1967, dénonçait l'aliénation intellectuelle et culturelle du Congolais profondément colonisé. C'est en effet à cet essayiste, énonciateur de l'idée de « remise en

question » de nous-mêmes, qu'on a coutume de penser immédiatement lorsqu'on se porte à évoquer la pensée politique congolaise.

Mais, pour être juste et dans le vrai, il faudrait reculer plus en profondeur, pour peut-être partir de la réaction politico-religieuse des leaders et intellectuels « autochtones » face aux exactions esclavagistes, colonialistes et coloniales. En l'occurrence, elle devrait partir d'une admirable jeune fille de la fin du XII^e siècle, Dona Béatrice Kimpa Vita (née en 1684 et exécutée le 2 juillet 1706, brûlée vive un jour de dimanche après la messe sur un bûcher ardent par les missionnaires chrétiens portugais), qui connut le supplice et le martyre d'un feu atroce (comme Jeanne d'Arc en France) à cause de son engagement politique visant à restaurer le royaume Kongo politiquement affaibli, économiquement dévasté et culturellement défiguré par des prédateurs venus d'Europe sous diverses couvertures humanitaires, évangélisatrices et civilisatrices. Sa pensée théologico-politique, ainsi que Kä Mana (2017) nous la donne à revoir et à admirer, est d'une richesse subversive et d'une actualité tout à fait remarquables.

Elle devrait évoluer et passer au début du XX^e siècle avec la pensée politique nationaliste du très non violent catéchiste protestant Simon Kimbangu (1887-1951), lequel est cyniquement jugé le 3 octobre 1921 par un Conseil de Guerre colonial et, dans une injustice inouïe, condamné à mort puis emprisonné, trente ans durant jusqu'à sa mort le 12 octobre 1951 à Elisabethville (Lubumbashi), pour avoir simplement et légitimement prêché l'exigence morale de libération du peuple noir vis-à-vis de l'ignoble entreprise coloniale exercée par la race blanche. L'ouvrage collectif publié par M'Bokolo Elikia et Sabakinu Kivilu (2014) nous fait entre autres découvrir la substance de sa pensée.

Et l'histoire de la pensée politique congolaise devrait prendre en compte les idées, aux couleurs clairement laïques, de l'Ingénieur et homme de culture Paul Panda Farnana (1888-1930) engagé, aux côtés de William E.B. Du Bois et de Francis Kwame Nkrumah, dans la très courageuse et exaltante lutte panafricaniste pour l'unité, la liberté et le progrès du continent noir.

Mais la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, marque une étape capitale pour les peuples colonisés. Elle permet à l'humanité meurtrie, et profondément inquiète, de réfléchir sur l'avenir commun des peuples de la terre. La *Charte de San Francisco* crée l'Organisation des Nations Unies, laquelle, trois ans plus tard, proclame la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (Paris, le 10 décembre 1948), et insiste entre autres sur le

droit des peuples à l'autodétermination. Des personnalités de grande puissance intellectuelle, marquées et indignées par l'inadmissible occupation allemande des peuples de France et de plusieurs autres d'Europe, exaltent la philosophie existentialiste fondée sur la liberté et la volonté d'exister des individus.

À la suite de ces bouleversements et de la pensée des philosophes existentialistes français, les intellectuels africains admirent et exaltent, dans leurs rencontres panafricanistes, l'idéologie marxiste adoptée et instituée par l'Union soviétique qui s'érige en ennemie jurée de toute entreprise de colonisation, de domination et d'exploitation des autres peuples et êtres humains à travers le monde.

Et, pour les citoyens congolais, cette époque permet l'accélération des contacts avec les Européens de la métropole, et même avec les Africains des pays voisins, jusque-là isolés les uns des autres, en particulier avec les colonies de l'Afrique-Équatoriale Française (AEF), dont le style de colonisation, comme le régime de décolonisation annoncé, se révélait tout différent du régime incroyablement autoritaire, oppressif, raciste et ségrégationniste instauré au Congo belge.

Il devint donc possible, voire inévitable, pour les jeunes intellectuels congolais désormais immergés dans une telle atmosphère politique et intellectuelle contestataire, de formuler des prises de position franchement politiques, non point dans des organisations politiques (qui n'existaient pas parce qu'interdites d'existence au Congo) mais à travers des articles publiés, en majeure partie, dans deux organes d'expression ouverts aux Congolais : *La Voix du Congolais* et *La Croix du Congo*. En particulier, il devint nécessaire pour les associations culturelles des jeunes intellectuels (les seules organisations admises au sein de cet « empire du silence » rigoureusement réglementé par l'ordre colonial) de manifester de multiples signes d'insatisfaction et de révolte face à des conditions de vie et de déconsidération terriblement humiliantes. L'*Alliance des Bakongo* (ABAKO), fondée en 1950, fut la première association culturelle à manifester une volonté politique claire vis-à-vis de la politique coloniale, faite de graves exactions de tortures, de brimades, d'exploitation, d'injustices et d'humiliations continues.

Néanmoins, c'est avec la parution, en 1955, de l'article séminal écrit en flamand par A.A. Jef Van Bilsen, un Belge enseignant à l'Université de Louvain, que la conscience politique devient évidente, que les intellectuels congolais « se manifestent », sans crainte ni hypocrisie. Traduite et publiée

en français en 1956, l'étude est abondamment lue et commentée par les jeunes intellectuels congolais de Léopoldville. Elle proposait au Gouvernement colonial de mettre en place une politique d'émancipation progressive des colonisés, à l'issue de laquelle, après trente ans, l'autonomie politique pourrait enfin être accordée au Congo. « Idéalement, la Belgique ne devrait passer la main que le jour où le dernier de nos "pays" africains se trouverait bien campé dans ses propres institutions démocratiques » (Van Bilsen 1977 : 188).

L'auteur constate que l'émancipation politique est inévitable, du fait des changements, événements et soifs d'auto-nomie qui bouillonnent à travers le monde depuis la fin de la Guerre mondiale. Toutefois, c'est seulement aux alentours de 1985 que, selon Van Bilsen, le Congo devrait pouvoir accéder à l'émancipation, à l'indépendance. Car, pense-t-il, il faut un temps adéquat, suffisamment long pour préparer les Congolais, en jetant les fondements nécessaires à la garantie d'un avenir heureux au Congo.

À son avis, le premier fondement est la nécessité « de développer et d'améliorer considérablement l'enseignement », et de l'intensifier par la formation des enseignants d'élite (et qu'il faudra payer convenablement) ainsi que la formation des médecins, des ingénieurs, etc. Le deuxième fondement est la mise sur pied d'un ensemble de « réformes politiques », par la création d'institutions démocratiques, et par l'octroi des droits politiques aux « indigènes » congolais, en particulier les droits d'expression, de vote, de presse, d'association syndicale. Visionnaire et courageux, Van Bilsen est catégorique :

Je ne partage pas l'opinion de ceux, auxquels je faisais allusion plus haut, qui affirment que le stade des droits politiques et des institutions représentatives ne sera atteint que lorsque les indigènes qualifiés seront en état de remplir convenablement toutes les fonctions de responsabilité de l'administration. Je pense, au contraire, que *la maturité politique précède en de nombreux cas la capacité administrative*. Gouverner un pays exige une formation générale, une intelligence saine, le sens du réel et des responsabilités, la notion du bien commun, la loyauté vis-à-vis du fonctionnement des institutions démocratiques, le respect de la minorité. Administrer, par contre, requiert toutes sortes d'aptitudes techniques. Cela est vrai également en Europe (p. 194).

Cette condition de base comporte les avantages, entre autres, de l'émancipation politique réussie, de la transition pacifique et harmonieuse du Congo belge vers l'indépendance, de l'amélioration des relations entre

les deux « races », belge et congolaise, lesquelles demeurent marquées par des injustices, des inégalités et des discriminations gratuites et insupportables vis-à-vis des Congolais. Soucieux des droits de l'homme en faveur des Noirs, Van Bilsen, ce professeur de droit public, note :

La reconnaissance de droits politiques à une élite qui possède bien une maturité politique suffisante, mais pas encore une habileté administrative suffisante, peut être au surplus un moyen opportun de ménager des étapes de transition, dans un pays qui risque d'être secoué par le brusque passage de la colonisation à la liberté. Les fonctionnaires blancs compétents, grâce à leurs conseils et à leurs qualités de techniciens de la fonction publique, peuvent faire en sorte que le nouveau régime politique s'installe sans désordre (p. 195).

Convaincu de la pertinence de sa position intellectuelle et politique, Van Bilsen insiste sur la nécessité du transfert des pouvoirs aux Congolais pour la direction de leur pays, mais dans une saine logique de progressivité :

L'autorité de l'État, c'est-à-dire le pouvoir législatif et exécutif, ne pourra être transmise à l'Afrique que progressivement et dans les limites de solides lois de cadre, au fur et à mesure que les populations congolaises recevront des droits politiques et deviendront aptes à défendre l'intérêt général, au niveau du gouvernement fédéral du Congo (p. 195-196).

L'octroi des droits politiques ferait germer une « presse indigène libre et représentative », qui est la seule capable d'exprimer correctement les aspirations des Congolais, et de les faire épanouir, à travers l'apprentissage des règles de la représentation et de la démocratie. Une réforme importante qu'il est question d'opérer concerne l'administration territoriale. Car, selon Van Bilsen, une bonne gestion d'un espace géographique aussi vaste nécessite la création d'un *État fédéral*, plus exactement, d'une « Fédération congolaise », qui regrouperait quatre pays « autonomes » : l'Urundi, le Ruanda, le Katanga, et le reste du Congo (p. 184). À son tour, la fédération congolaise formerait, avec la Belgique, la *Confédération Belgo-Congolaise*. En effet, l'objectif final que l'administration coloniale devrait viser est le maintien de relations politiques étroites entre le Congo et la Belgique.

Cette proposition d'amorcer le processus d'émancipation du Congo suscita des réactions fortes, et diverses. Chez les Belges aussi bien de la Belgique que du Congo, de nombreuses voix s'élèvent pour fustiger une idée aussi saugrenue et inattendue que celle de devoir un jour accorder l'indépendance aux Noirs pourtant déjà colonisés, conquis et soumis ; tout

au moins pourrait-on créer, pensent certains, une « Communauté belgo-congolaise » qui assurerait l'avenir de la Belgique et continuerait le travail d'exploitation des richesses du Congo et de « civilisation » de la population congolaise encore sauvage et barbare.

Chez les Congolais aussi, les « Évolués », c'est-à-dire les tout jeunes intellectuels admis par le colonisateur comme « civilisés », parce qu'ils sont « ceux qui réfléchissent », et qui se conforment aux manières de vivre du colonisateur, se penchent sur la question. Mais les voix sont discordantes.

Et, désormais, on peut considérer que la pensée politique congolaise contemporaine prend sa forme décisive avec la réflexion qui naît, en 1956, de ces jeunes intellectuels congolais à partir des idées de Van Bilsen. Menée par deux groupes de jeunes intellectuels soucieux de l'avenir politique, économique et social des Congolais, cette réflexion prend deux orientations sensiblement opposées.

La première orientation de pensée est celle des intellectuels qui se regroupent autour du périodique *Conscience Africaine*. Ce groupe est composé, en majorité, de jeunes intellectuels catholiques, anciens élèves des Pères de Scheut réunis autour de l'Abbé Joseph Malula, dans un cercle culturel de réflexion dynamique, également dénommé *Conscience Africaine*. Ce sont : l'Abbé José Loya, Messieurs Joseph Ileó, Joseph Ngalula, Albert Nkuli, Antoine Ngwenza, Dominique Zangabie, etc. Venu de Stanleyville (Kisangani), et en quête active d'un cercle d'expression culturelle et sociale, sans doute susceptible de lui permettre la visibilité espérée, Patrice Lumumba rejoindra ces évolués.

Dans le *Manifeste* qu'il publie (le 1^{er} juillet 1956) dans son organe d'expression *Conscience Africaine*, ce groupe de réflexion se prononce hardiment sur les idées contenues dans le *Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge* proposé par Jef Van Bilsen. Armé d'une conscience patriotique sincère vis-à-vis de l'avenir du Congo et engageant « tous les Congolais qui réfléchissent », le groupe estime que la période de la colonisation (80 ans) est plus importante dans l'histoire du Congo que « les millénaires qui ont précédé ». Il invite les compatriotes à ne point forger le nationalisme à partir de ce passé colonial, mais à fixer plutôt le regard sur l'avenir du Congo qui est « appelé à devenir, au centre du continent africain, une grande nation ». Il nous faut pour cela réaliser, dit-il, une synthèse de notre tempérament africain avec « les richesses foncières de la civilisation occidentale » pour pouvoir « édifier, au cœur de l'Afrique, une société nouvelle, prospère et heureuse ».

Également, le manifeste de *Conscience Africaine* invite les Belges vivant au Congo à travailler pour l'intérêt de toute « la grande communauté congolaise », composée de Congolais et d'Européens, et non uniquement pour ceux de la communauté belge du Congo, sans discrimination raciale aucune et dans le respect de l'identité propre à chaque communauté. Il prévient que les discriminations sont source de conflits. Il dénonce le principe de l'apartheid instauré au Congo, en tous les points semblable à celui d'Afrique du Sud, lequel stipule qu'on est « égaux, mais séparés » ; et il invite à la compénétration des races, à des contacts humains fraternels de diverses formes et sources.

En plus, le *Manifeste* exalte l'apport de la colonisation en matière de civilisation matérielle et morale de la population congolaise. Mais il réclame plus de civilisation pour ceux parmi les Congolais qui ont encore insuffisamment assimilé les valeurs occidentales, que sont :

le respect de la personne humaine et de ses libertés fondamentales, sans distinction de races ; la recherche plus poussée de la justice sociale ; le droit des peuples, arrivés à maturité, de se gouverner eux-mêmes ; la véritable démocratie basée sur l'égalité de tous les hommes et la participation du peuple au gouvernement du pays (cité dans Mutamba Makombo, *L'histoire du Congo par les textes*, tome 3 : 1956-2003, Kinshasa, Éditions universitaires africaines, 2008, p. 11).

Pour le groupe de *Conscience Africaine*, un tel accès à une plus grande civilisation et à l'émancipation totale doit passer par la création de la « Communauté Belgo-Congolaise », telle qu'elle est définie par l'autorité coloniale. C'est le chemin d'« une fraternité humaine basée sur l'égalité foncière des hommes sans distinction de races ». Néanmoins, le groupe précise que cette Communauté doit un jour résulter d'une « libre collaboration entre deux nations indépendantes, liées par une amitié durable » et refuse que « le Congo soit intégré dans l'État belge unitaire » sans le consentement des Congolais.

Confiant en la pensée que la présence des Belges ne sera pas une domination éternelle sur le Congo, le groupe du *Manifeste* adhère à l'idée selon laquelle l'émancipation totale du Congo doit se réaliser progressivement, lentement et prudemment, dans un délai de 30 ans, ainsi que Van Bilsen le préconise. Et il pense, dans une espèce d'engagement ferme, que cette émancipation revendiquée se fera dans la paix, dans la légalité, sans haine ni violence, pour « le bien de la nation congolaise ». La Belgique doit en fixer les différentes étapes, en remplaçant progressivement le système de nomination ou de désignation des représentants du peuple par celui de

l'élection, par le peuple lui-même, et en donnant du pouvoir de décision et de contrôle aux Conseils locaux du peuple congolais.

En outre, le *Manifeste de Conscience Africaine* réclame un plan d'émancipation non seulement politique mais totale, c'est-à-dire, incluant l'émancipation économique, sociale, éducative et culturelle. En matière d'émancipation économique et sociale, le groupe formule une série de revendications. Il veut notamment que la direction d'une part de la vie économique du pays puisse progressivement passer aux mains des Congolais, que les salaires soient décents pour permettre d'épargner, et que l'économie agricole de la masse villageoise soit revalorisée.

En même temps, il clame sa soumission à l'autorité, tout en exigeant « une ambiance de respect et d'estime mutuels, ainsi que de franche amitié » dans les relations au sein de la communauté belgo-congolaise. La construction de cette communauté réclame l'union des Congolais mais ne demande pas de faire exister l'activité politique, surtout pas l'importation, au Congo, des partis politiques belges. Le groupe de *Conscience Africaine* est en effet convaincu que ces partis divisent au lieu d'unir. Bien plus encore, il affirme que les partis en général « sont un mal et (ils) sont inutiles ».

Sans doute pris de peur face à sa propre position qu'il pressent devoir susciter des réactions de colère véhémence de la part du pouvoir colonial, ou simplement par une conviction morale forte, ce groupe d'intellectuels généralise, refuse et rejette l'institution de partis politiques :

parce que ce qui caractérise les partis, c'est la lutte ; tandis que ce que nous voulons c'est l'union. Si nous nous laissons diviser, nous ne réaliserons jamais l'idéal d'une grande nation congolaise. Même si certains partis marquent l'émancipation politique à leur programme, l'existence même de ces partis est un obstacle radical à cette émancipation (cité dans Mutamba 2008 : 16).

À la place, il envisage de créer une organisation politique unique rassemblant l'ensemble de la population, sous la forme d'un *mouvement national populaire* au sein d'un État unitaire.

En somme, le groupe de *Conscience Africaine* est d'une timidité intellectuelle qui ne semble point cadrer avec l'évolution politique et culturelle du monde de l'après-guerre mondiale. Il formule une philosophie conservatrice, conformiste, de docilité et de non-radicalité verbale, parce que visiblement timoré par l'autoritarisme de l'administration coloniale au regard vigilant et à la chicotte alerte.

Patrice Lumumba, qui rejoindra ce groupe, sera fortement marqué par cette orientation de pensée docile à la politique coloniale. Le « mouve-

ment » envisagé sera effectivement créé, deux ans plus tard, mais il ne sera point « populaire » (le mot évoquant le militantisme marxiste) mais plutôt « congolais », pour souligner l'union de tous autour de la nation. Mais, comme Jean-Paul Sartre le fera remarquer, du fait justement de la volonté d'unité, Lumumba concevra le mouvement politique comme rassemblant l'ensemble du peuple, et devant donc être le seul à avoir droit à exister, sans laisser une quelconque possibilité de fissure contradictrice.

On notera aussi que Mobutu reprendra l'idée, mais sans réserve, et lui donnera une orientation franchement marxisante, non seulement en revenant à l'adjectif « populaire » et en faisant du mouvement un « fer de lance » de la « révolution » mais, plus encore, prolongeant l'idée lumumbiste, en le décrétant être un *parti unique*, comme dans le monde communiste.

On voit donc que le groupe de *Conscience Africaine* est, au Congo, la source à la fois de l'idée de la bienfaisance présumée du monopartisme et de l'idée de l'excellence tout aussi présumée de l'unitarisme comme forme d'organisation territoriale, héritée du Roi Léopold II. Ainsi qu'on le sait, cette double présomption a été fatale pour le Congo postcolonial dont l'avenir se trouve, aujourd'hui encore, gravement menacé.

La seconde orientation de pensée est celle du *Manifeste*, rédigé par l'Alliance des Bakongo (ABAKO), et rendu public le 23 août 1956 sous l'intitulé « Étude du Manifeste de *Conscience Africaine* par les Bakongo ». Elle va hardiment à l'encontre des grandes idées politiques et sociales du *Manifeste de Conscience Africaine*, et, en substance, elle réclame l'*indépendance immédiate* pour le peuple congolais injustement colonisé. Les analystes politiques la dénommeront : le *Contre-Manifeste* de l'ABAKO.

Avant de relever les grandes idées politiques que contient ce contre-manifeste, il est intéressant de faire remarquer l'admirable conscience patriotique qui anime les membres de l'assemblée générale de l'Abako, lesquels s'engagent, dès le 16 juillet 1956, à analyser le Manifeste du 1^{er} juillet (celui de *Conscience Africaine*), et à prendre position vis-à-vis de ce dernier. La Commission de l'Abako chargée de l'étude du Manifeste note :

Avant de commencer l'étude du Manifeste de « Conscience Africaine », recueillons-nous un moment pour une prise de conscience du sens et de la signification de l'acte que nous allons poser et dont dépendra l'avenir du peuple congolais. Les conclusions de cette étude constitueront les premières pierres pour l'édification du Congo pour les Congolais. C'est pour répondre à cette vocation

nationale que nous avons accepté de collaborer à cette cause commune, mise en évidence par « Conscience Africaine » (cité dans Mpoyo 1985 : 146).

Sur le plan politique, le groupe de l'Abako critique avec un brin de raillerie ceux-là qui, refusant les partis politiques, « veulent gouverner, mais dédaignent les moyens par lesquels on dirige le pays ». Il affirme, pour sa part, qu'on ne peut pas se passer de la politique si on veut arriver à assumer les responsabilités politiques, et que par conséquent « c'est par la voie de la politique, et rien que par cette voie, qu'on pourrait parvenir à unir les diverses peuplades congolaises ».

Il ne s'agit donc point de préconiser un mouvement unique, évoluant selon une opinion informelle, et qui sera inévitablement arbitraire et dictatorial, mais de créer plusieurs partis politiques, en nombre raisonnable. Car, « la lutte des partis quoique dangereuse est bien nécessaire dans une démocratie ».

C'est par la politique qu'on peut conquérir la vraie indépendance, casser la domination et l'exploitation de notre peuple, couper court avec le semblant d'indépendance donnée au Congo à travers la *Conférence de Berlin*, « qui dissimulait mal son intention exclusive d'exploitation pure et simple et de commerce libre des pays signataires » sur le bassin du Congo devenu propriété privée des nations occidentales exploiteuses et prédatrices.

Contrairement au Manifeste, le *Contre-Manifeste* argumente en faveur de la nécessité immédiate de refuser de continuer à être dirigé par « substitution arbitraire » depuis les palais de Bruxelles.

Non, cette politique est trop vétuste, il faut qu'elle s'endorme. Notre position est nette et nous réclamons : 1° *Les droits politiques* ; 2° *Toutes les libertés*, c'est-à-dire : liberté individuelle, de pensée, d'opinion et de presse ; liberté de réunion, d'association, de conscience et des cultes. Par liberté, nous entendons évidemment le droit de faire tout ce qui ne nuit pas au prochain ; donc qui n'est pas interdit par la loi. L'heure des indécisions, de la terreur et des vains soupçons est révolue. La politique de tergiversation et des promesses floues ne fait qu'atténuer la confiance que les Congolais ont mise en la Mère-Patrie (cité dans Mutamba 2008 : 20).

Très engagés, déterminés, et lucides, les intellectuels du *Contre-Manifeste* opposent leur refus catégorique de souscrire, comme le font ceux du *Manifeste*, à un plan d'émancipation progressive qui n'accorderait aux Congolais leur droit de se gouverner qu'après trente ans. Ils estiment que l'idée d'un tel plan doit être simplement rejetée, parce qu'elle est morale-

ment injuste et politiquement anachronique. Décidés et affermis par les écrits et les efforts internationaux pour l'abolition des régimes colonialistes, ils affirment :

Pour nous, nous n'aspirons pas à collaborer à l'élaboration de ce plan, mais à son annulation pure et simple parce que son application ne ferait que retarder le Congo davantage. Ce n'est au fond que l'éternelle chanson de la berceuse. Notre patience a déjà dépassé les bornes. Puisque l'heure est venue, il faut nous accorder aujourd'hui même l'émancipation (plutôt) que de la retarder encore de 30 ans (cité dans Mutamba 2008 : 20).

En lieu et place de la communauté belgo-congolaise et de l'option unitariste préconisées par les intellectuels de *Conscience Africaine*, ceux du *Contre-Manifeste*, se montrant plus critiques et plus lucides sans doute, indiquent leur préférence pour l'*indépendance immédiate*, pour la démocratie organisée autour de partis politiques, et pour une forme fédéraliste d'organisation territoriale, laquelle devrait être décentralisée et structurée suivant les affinités historiques, ethniques et linguistiques.

S'il y a de l'intérêt à constituer une Communauté belgo-congolaise, celle-ci ne devrait être « ni sollicitée, ni imposée, mais librement voulue et acceptée » par les peuples congolais. Il est absurde que le Congo, plusieurs fois plus grand que la Belgique, devienne une « dixième province » de ce minuscule pays. Une telle structure ne peut contenir rien d'autre qu'une « façon mitigée de la domination », une manière de perpétuer la colonisation et la domination politique du Congo.

Concernant les questions sociales et économiques, le *Contre-Manifeste* de l'Abako dénonce, comme idiote, l'aspiration frénétique à accéder au statut d'« évolué », ou encore d'« immatriculé », et qui cautionne la fracture, créée par la politique coloniale, entre les « évolués » et la « masse ». Il conseille de laisser tomber la politique coloniale de division de la population congolaise en couches sociales injustes et inappropriées entre, d'un côté, ceux qui ont avantages et privilèges, et, de l'autre côté, ceux qui sont méprisés et laissés pour compte.

Sur la question de l'injustice des salaires entre les Blancs et les Noirs, le *Contre-Manifeste* est d'accord avec le groupe de *Conscience Africaine*. L'injustice doit être abhorrée, et la discrimination doit être écartée. Mais il insiste, avance des arguments plus intellectuels, en notant que quiconque travaille mérite un salaire digne, juste, et lui permettant d'être plus performant :

Si l'on veut que le noir donne un bon rendement au travail, il n'y a qu'un seul remède : reconnaître ses peines et lui accorder un salaire vraiment en rapport avec le service rendu, *car un bon salaire conditionne un bon rendement* (*Ibid.* 2008 : 22).

Le groupe de l'Abako dénonce l'hypocrisie qui entoure l'érection de quelques « œuvres sociales » (hôpitaux, écoles, foyers sociaux, notamment par les entreprises d'exploitation économique), et qui masque en fait la misère des Congolais très mal rémunérés. Il s'agit là, dit le *Contre-Manifeste*, d'une politique paternaliste, mensongère, et qui infantilise les Congolais pris pour des gens absolument immatures.

Ce qu'elles appellent des œuvres sociales ne sont (*sic*) en réalité qu'un réinvestissement de bénéfices, une balance budgétaire, une épuration de comptes. On sait bâtir des hôpitaux, des écoles, des foyers là où ils ne sont même pas nécessaires, on sait construire des cités-jardins, mais on n'ose pas ajouter un sou au salaire du malheureux nègre de peur que le trésor ne soit ruiné. Évidemment, il faut être sot pour ne pas comprendre que ces œuvres sociales ont, en premier lieu, un but purement politique, elles constituent « un musée » pour distraire les touristes et tromper les visiteurs de marque (*Ibid.* 2008 : 22).

Abordant l'aspect de l'éducation, le *Contre-Manifeste* considère comme capital le « développement intellectuel » de toutes les populations indigènes, et propose, de ce fait, la création d'un *Fonds d'Études* qui accorderait des bourses d'études aux jeunes Congolais méritants. Sur le plan économique, l'Abako rejoint quelque peu l'option du camp adverse : il souhaite la nationalisation des grandes entreprises paraétatiques et « celle des grandes compagnies minières et agricoles pour permettre à l'État de faire face aux nouveaux besoins qui s'avèrent de plus en plus importants et compliqués ».

Par ailleurs, le *Contre-Manifeste* réclame l'africanisation, mieux, la « congolisation » des cadres dans l'administration publique. Pour cela, la formation des élites (médecins, vétérinaires, ingénieurs, fonctionnaires, officiers, etc.) constitue une nécessité impérieuse, à l'exemple de ce qui se passe dans les territoires colonisés par les Français et les Britanniques.

Se situant, en somme, aux antipodes de son adversaire, le groupe du *Contre-Manifeste* énonce une philosophie politique libérale, progressiste, exigeant pour tous la liberté et la justice sociale, la dignité, le bien-être, la démocratie et le droit à s'autogouverner. Il trouve moralement injuste de coloniser un peuple créé libre par Dieu, de continuer à faire des promesses, de jouer à la « finasserie » et à l'esquive pour retarder à souhait l'indé-

pendance, à laquelle chaque peuple sur la terre a droit de façon absolue. Ainsi que la *Déclaration universelle des droits de l'homme* le réclame, depuis 1948, les intellectuels de l'Abako trouvent le moment parfaitement venu d'accorder l'*indépendance immédiate* au peuple congolais, lequel a le droit absolu et légitime de s'organiser lui-même, librement, dans une nation forte sur des bases à la fois de l'unité et de la diversité, selon les normes fédéralistes d'administration, respectueuses de la cohésion territoriale et, en même temps, des spécificités culturelles des peuples qui composent l'entité nationale.

Quoi qu'en dise le camp unitariste, l'option d'organisation fédéraliste d'un Congo extrêmement vaste est d'une lucidité évidente et irrécusable. Si le camp fédéraliste avait été véritablement écouté, il n'y aurait jamais eu de « mouvement populaire », unitariste, politiquement massificateur sous le prétexte d'unité nationale, source majeure des difficultés et misères, encore actuelles, du peuple congolais.

À présent, il nous faut aller à l'essentiel du travail : à l'exposé de la pensée des acteurs politiques que sont Joseph Kasa-Vubu, Patrice Emery Lumumba, Joseph-Désiré Mobutu et Laurent-Désiré Kabila. Il va falloir présenter, d'abord et de manière brève, à tour de rôle, la vie de ces personnalités, en sachant que la vie ordonne et éclaire la pensée. Ensuite, à l'issue d'une lecture et d'une analyse minutieuses, il sera question de dégager la pensée repérable dans leurs écrits, discours et allocutions respectifs.

Ainsi que nous l'avons noté plus haut, cette étude devrait permettre de faire voir et de faire connaître, de façon claire et au public le plus vaste possible, les philosophies d'action à base desquelles les quatre premières autorités parvenues au sommet de l'État congolais ont entendu construire le bonheur économique et social de leur peuple. Avec cela, je me propose de combler une lacune : l'absence de tout document de synthèse de la pensée politique et socio-économique des dirigeants de la République Démocratique du Congo.

Je m'efforce donc de saisir, en la synthétisant et en l'interprétant très succinctement, la pensée préconisée pour l'émancipation, la construction et le développement du Congo. Mais comment ne point trahir cette pensée qui est somme toute à la fois claire, mouvante et complexe lorsqu'on sait que toute interprétation – comme toute traduction – finit habituellement par y aboutir ou, d'une manière ou d'une autre, peut donner lieu à des interprétations multiples, équivoques, subjectives, traîtresses ? Quelles pré-

cautions méthodologiques prendre pour éviter la défiguration de cette pensée, afin de tenir un discours qui soit à la fois fidèle et objectivement correct ?

Pour essayer de contourner cette difficulté, il me paraît indiqué de m'attacher à dégager et à commenter les lignes essentielles de la pensée politique telle qu'elle se révèle, principalement, à travers les *discours, allocutions et messages* que ces dirigeants ont eu à prononcer. Et afin de demeurer aussi fidèle que possible à cette pensée, j'estime de bonne méthode de citer de larges extraits. Cette manière de faire, outre la fidélité, permettrait au lecteur à la fois de saisir par lui-même cette pensée et aussi de se situer face à mes commentaires.

En vue de prévenir certaines interrogations, sans doute légitimes mais qui sont en dehors de mon propos, il est important de noter, en le soulignant, que mon objectif, dans le présent ouvrage, consiste à présenter une synthèse des idées qui ont été élaborées pour servir à l'exigence de la liberté et de l'unité des Congolais, à la gouvernance et au développement du pays. Il ne sera donc question ni d'apprécier en profondeur ces idées et principes par rapport aux théories occidentales et orientales de la « bonne gouvernance » et du développement économique, ni de proposer de nouvelles orientations théoriques, ni même d'évaluer ces idées relativement aux réalisations et aux réalités socio-économiques du Congo/Zaire, en sachant bien, et je l'ai noté plus haut, qu'il y a parfois un hiatus possible et même inévitable entre la théorie et l'action, entre les déclarations d'intention, soient-elles de bonne foi, et les réalisations concrètes.

Comme l'histoire, l'analyse des idées ne se préoccupe pas outre mesure de savoir comment ces idées ont été effectivement appliquées, et à quels résultats elles ont abouti. Ce serait là la tâche d'une autre étude possible, évaluative, et qui demanderait bien évidemment un palier différent de compétence. Je me limite à présenter le plus objectivement possible à quiconque s'y intéresserait la *pensée* des grands dirigeants politiques que le Congo a connus, de l'indépendance jusqu'à la fin du deuxième millénaire, soit de 1960 à l'an 2000.

Même en me limitant à ce seul aspect, proche de ma formation intellectuelle, je suis persuadé de faire œuvre utile : je crois pouvoir contribuer à mieux faire connaître et évaluer la pensée de ces personnalités politiques incontestablement marquantes et qui, en une lourde responsabilité, se sont efforcées d'élaborer et d'orienter la destinée politique, économique, sociale et culturelle de notre patrie.

Le choix porté sur ces quatre hommes d'État est dicté par trois raisons, tout à fait évidentes. La première est le fait qu'ils sont tous déjà morts, et donc leur pensée, fixée pour l'éternité, ne pourra plus jamais ni changer ni évoluer. La deuxième raison est que la pensée de ces quatre dirigeants politiques est accessible grâce à plusieurs de leurs écrits, discours et allocutions qui ont été rassemblés et publiés. La troisième est que tous les quatre ont incontestablement été grands ou, en tout cas, célèbres et doivent d'une manière ou d'une autre servir de modèle à nos manières d'être et de gouverner.

En effet, Joseph Kasa-Vubu fut le premier acteur essentiel de l'indépendance du Congo, en particulier à travers les actions de l'ABAKO, premier parti politique du pays, et dont il fut le charismatique dirigeant principal. Il fut le premier Président de la République. Et il fut remarqué, dans son action, par une sagesse politique jusqu'ici inégalée.

Comme lui, Patrice Lumumba fut un acteur de premier plan dans la lutte intransigeante et la conquête rapide de l'indépendance politique du Congo. Il fut le premier Premier ministre de ce grand pays au cœur de l'Afrique. Et, à la faveur de sa détermination, de sa volonté de liberté, il est d'une notoriété internationale jusqu'ici non dépassée.

Mobutu Sese Seko est l'un des plus grands hommes d'État de l'Afrique immédiatement post-indépendante bien qu'il ait été le tout premier, au Congo et peut-être en Afrique, à perpétrer un coup d'État militaire (depuis la « neutralisation », le 14 septembre 1960, des ministres du Gouvernement légalement formé, en leur substituant des *Commissaires généraux*). Il eut le plus long règne au sommet du pouvoir parfaitement sécurisé par les gouvernements américains et européens.

Et il restera, malheureusement, dans la mémoire de ses contemporains et des analystes impartiaux, celui qui aura fait perdre au Congo ses plus grandes chances de développement économique et social rapide. On sait en effet le contexte de paix ou d'accalmie sociale qui a prévalu durant son règne, et on a retenu l'abondance des possibilités économiques et financières que le pays a eu ou a dû recevoir de l'Occident, en sa qualité de bouclier contre l'idéologie communiste, mais que Mobutu a incroyablement gaspillées et/ou données en cadeaux à des étrangers, africains et occidentaux, au nom du prestige, de la « magnanimité », en fait, de la mégalomanie du « grand Zaïre ».

Laurent-Désiré Kabila a été le plus grand dirigeant au sommet qui aura antérieurement lutté, sans compromission ni participation aucune

aux Gouvernements de Mobutu, contre la dictature farouche de ce dernier. Il sera à jamais retenu comme celui qui aura « libéré » le Congo du totalitarisme stupide, cynique et destructeur de la nation. Et les esprits lucides ont retenu son inébranlable capacité de dévouement patriotique ainsi que l'originalité de ses stratégies visant à conduire le Congo à la dignité, à travers la grandeur politique et économique. Plus que Lumumba, il est celui qui aura fait germer et laissé, dans les cœurs de ses compatriotes, la plus grande et profonde affection vis-à-vis de sa très sympathique personnalité et de son extraordinaire détermination sincère à faire du Congo un pays véritablement grand et digne au cœur de l'Afrique et du monde.

J'analyse, tour à tour, la pensée de chacun de ces dirigeants, selon l'ordre chronologique de leur arrivée au sommet de l'État, et je tente, en conclusion, une synthèse des idées qui semblent leur être communes, en soulignant l'exigence du patriotisme, du civisme et de la moralité dans la politique comme voie d'avènement du développement économique, social et culturel.

Je tiens à rappeler qu'en dégageant cette pensée politique, pour mieux la faire connaître, l'objectif fondamental de l'étude est de servir de miroir à nos options actuelles et futures et, en amont, à notre vision politique de l'avenir du Congo. Les dirigeants politiques, actuels et futurs, sont conviés à y faire mirer leur philosophie d'action appelée à sous-tendre et à orienter leurs efforts de construction de notre commune destinée politique, économique, sociale et culturelle.

Je signale enfin que, corrigée et reprise ici, la réflexion relative à la pensée de Lumumba a déjà été publiée dans un ouvrage collectif édité par nous en 1996 ; et des brochures ont paru (en 2017) sur la pensée de Kasavubu et sur la pensée de Laurent-Désiré Kabila. Ces brochures avaient pour intention, non accomplie selon nos espérances, de rendre très accessible aux compatriotes la pensée de ces grands hommes politiques. La publication du présent ouvrage devra, sans doute, aider à mieux les faire découvrir.

Chapitre I

La pensée politique de J. Kasa-Vubu

1. Introduction : quelques éléments d'une vie à la source de l'indépendance

J'entreprends de saisir et d'explicitier la pensée politique de Joseph Khasa-Mvubu (dont la graphie déformée, devenue usuelle et officielle, est *Kasa-Vubu*), non seulement parce qu'il fut le premier Président de la République Démocratique du Congo mais, bien plus, parce que je suis persuadé, avec bien d'autres personnes de bonne foi, qu'il se situe et se situera longtemps encore au sommet de la liste objective des figures les plus éminentes de l'histoire politique de notre pays. En particulier, cette pensée est à la fois de grande pertinence et de belle actualité encore de nos jours.

Ce faisant, je pense contribuer à combler une grave lacune. En effet si, grâce à la verve littéraire et amplificatrice de ses admirateurs socialistes ou socialisants, la pensée de Patrice Lumumba, premier Premier ministre du Congo, trouve depuis longtemps déjà une place remarquable dans les travaux des africanistes politologues, par contre il n'existe pas, à ma connaissance, un seul ouvrage objectif et relativement approfondi qui ait eu à expliciter la pensée politique du père de l'indépendance et premier Président de la République Démocratique du Congo. Certes il y a quelques livres, dont il a été fait mention plus haut, mais qui sont en majeure partie biographiques, se focalisant sur la vie plutôt que sur la pensée de l'homme.

Les biographes de Kasa-Vubu font savoir qu'il est né en 1917 (Mpoyo 1985 : 19), à Kinkuma Dizi, dans le territoire de Tshela, dans le Mayombe (province du Kongo Central). Après des études primaires à la mission catholique de Kizu, il est envoyé au Petit Séminaire de Mbata-Kiela, pour des études secondaires des humanités gréco-latines (de 1928 à 1936) qui préparent à la prêtrise. On retiendra que jusque vers 1975, seuls les jeunes élèves les plus brillants (généralement le premier ou le deuxième de la classe) de toutes les écoles primaires catholiques du diocèse de

Boma étaient sélectionnés pour aller faire leurs études au Séminaire, institution d'élite.

Prenant au sérieux sa vocation religieuse, Kasa-Vubu achève brillamment ses études dans cette vie d'ascèse intellectuelle et morale particulièrement rigoureuse. Et, en 1936, il entre au Grand Séminaire de Kabwe, également dirigé par les Pères de Scheut, dans le Kasai occidental. Mais après les trois années d'études supérieures de philosophie, avant d'entrer en Théologie, les responsables de cette maison de formation voient en Kasa-Vubu une « tête critique dangereuse », repue d'« esprit d'indépendance », et potentiellement rebelle face à l'ordre religieux et colonial. Il est donc renvoyé du séminaire.

Il retourne dans le Mayombe, et trouve un emploi d'enseignant d'école secondaire à Kangu. Pour être jugé apte à enseigner, il est obligé de suivre des cours de pédagogie, et il obtient un diplôme d'instituteur en 1940. Il enseignera une année puis, à la suite de mauvais traitements dont il est victime et qu'il ne tolère point, il ira se faire embaucher à la société Agrifor, ensuite à Agriumbe, à Lemba. Il n'y fera pas longtemps non plus, parce qu'il se rendra à Léopoldville où il venait de réussir un concours de recrutement des commis. Il travaillera au service des finances du Gouverneur général. Entre-temps il venait de se marier, en 1941, à Hortense Ngoma Masunda (on notera qu'il n'aura jamais d'autre femme, ni épouse ni maîtresse, toute sa vie durant, contrairement à la plupart des autres acteurs et dirigeants politiques congolais).

Parallèlement à sa fonction dans l'administration coloniale, il participe aux activités de l'*Alliance des Bakongo pour l'amélioration, l'unification et le perfectionnement de la langue kikongo* (en abrégé Alliance des Bakongo, ABAKO), une association culturelle qui venait d'être fondée (1950) par Edmond Nzeza-Nlandu, et qui, avec Kasa-Vubu à sa tête, se muera vite en formation politique. Très remarqué par son engagement, sa vivacité et sa maturité intellectuelle, Kasa-Vubu est en effet unanimement élu Président de l'association culturelle à laquelle il imprime une orientation politique. En outre, particulièrement soucieux de l'instruction de la jeunesse comme voie du progrès, il crée, en 1954, l'association caritative et culturelle *Bourses d'Études du Mayombe*, qui se donne l'objectif de soutenir l'éducation de la jeunesse du Mayombe. Il en assume la présidence. Auparavant, il aura été élu (en 1946) Secrétaire général de l'Association des Anciens Élèves des Pères de Scheut (ADAPES).

C'est à partir de ce moment que se dessine sa carrière politique. Dans les courants et mouvements de liberté qui s'annoncent dans le monde et en Afrique à la fin de la Deuxième Guerre mondiale les « évolués », jeunes intellectuels du Congo mais privés de grande formation, expriment de plus en plus leurs frustrations et mécontentements face au traitement raciste, discriminatoire et inférieur que la politique coloniale leur fait subir. Les réformes administratives et sociales que le Gouvernement colonial annonce ne satisfont pas les évolués et les jeunes intellectuels. Et, Kasa-Vubu en tête, les revendications, les actes de désobéissance civile, les boycotts en même temps que les activités de réflexion et d'expression politiques ouvertes s'intensifient dans le pays, principalement à Léopoldville, la capitale du pays.

On l'a noté plus haut, au groupe de jeunes évolués réunis autour de la revue *Conscience Africaine*, et qui publie ses réflexions dans un *Manifeste* décisif sur l'avenir du Congo, l'ABAKO répond sous la conduite de Kasa-Vubu par un autre *Manifeste*, tout à fait retentissant, le *Contre-Manifeste*, lequel réclame, contrairement aux idées de leurs opposés, *l'indépendance immédiate du Congo*.

En 1957, lors des élections communales décidées par le Gouvernement colonial, Kasa-Vubu est élu et nommé Bourgmestre de la Commune de Dendale (aujourd'hui Kasa-Vubu). Même dans ce cadre administratif, tous les meetings qu'il tient sont teintés de ressentiment contre le colonialisme, et sont emplis de thèmes résolument politiques. Il écope d'un avertissement sévère de la part du pouvoir colonial.

Le 4 janvier 1959, l'ABAKO convoque un grand meeting dans la Commune de Kalamu (place YMCA, ou place des Jeunes), mais en dernière minute l'administration coloniale « annule » cette rencontre politique. Joseph Kasa-Vubu n'aura parlé que pendant une quinzaine de minutes, pour fixer une nouvelle date, laissant sur leur soif les militants abakistes venus par milliers écouter leurs dirigeants. Et pour la première fois dans cet « empire du silence » une révolte d'une ampleur sans pareille éclate. Kasa-Vubu est arrêté, déporté vers la Belgique. Libéré, grâce notamment à une vigoureuse et ample protestation politique de ses partisans réfugiés à Brazzaville, il préside le Congrès du *Cartel des fédéralistes* dans la cité de Kisantu, en décembre 1959, lequel revendique, comme l'Abako, « l'indépendance immédiate et totale pour un Congo uni et fédéral » (cité par Mutamba Makombo, in: Longo et alii, 1991 : 58).

Ces événements sanglants du 4 janvier, et la radicalisation qui en est résulté, contraindront la Belgique à accorder l'indépendance « immédiate » au Congo. Les élections sont organisées, et Kasa-Vubu est élu député national à Léopoldville. À Bruxelles, lors de la *Table Ronde* de préparation de la passation du pouvoir aux Congolais, Kasa-Vubu jouera un rôle important, notamment en exigeant la participation de Lumumba à ces assises alors que ce dernier se trouvait en prison à Jadotville (Likasi). Élu président de la République par les membres du parlement, sénateurs et députés réunis en congrès le 24 juin 1960, Kasa-Vubu sera la première personnalité congolaise à prendre en mains la destinée politique de ses compatriotes. Il prête serment, le jour de l'indépendance, le jeudi 30 juin 1960.

Mais dès les premières heures de l'indépendance du pays, l'immaturité intellectuelle, politique et professionnelle des jeunes nouveaux dirigeants conduira à des désordres politiques indicibles : mutinerie de l'armée, neutralisation du pouvoir politique par Mobutu, sécessions des provinces du Katanga et du Kasai, assassinat de Lumumba, rébellions dans le Kwilu et à l'Est du pays.

Au moment où, en 1965, une petite accalmie commence à s'installer dans le pays, après l'adoption de la nouvelle Constitution (dite de Lulua-bourg) acceptée par référendum populaire (et promulguée en août 1964), et que le Président Kasa-Vubu s'apprête à entamer enfin la réorganisation démocratique et la construction de la nation, le Lieutenant-Colonel Joseph-Désiré Mobutu apparaît de nouveau, dans la nuit funeste du 24 au 25 novembre 1965, pour perpétrer son second coup d'État militaire. Kasa-Vubu est définitivement écarté du pouvoir, et relégué dans sa province natale.

Sage, ce dernier ne prêtera jamais attention à quelques fidèles, ou peut-être des instigateurs mouchards, qui lui chuchoteront à l'oreille de résister au coup de ce sergent qu'il aura fait monter au grade de colonel et aux commandes de l'armée nationale congolaise.

Confiné à une sévère situation de résidence surveillée, à Boma, l'ancien président de la République très souffrant se verra refuser, sur conseil donné à Mobutu par le ministre de l'Intérieur ayant les services de sécurité dans ses attributions, de se rendre à l'étranger, même pas à Léopoldville, pour des soins appropriés. Kasa-Vubu mourra le 24 mars 1969 (à 52 ans à peine), priant Mgr Raymond Ndudi Nianga, Évêque du diocèse de Boma, qui lui administre le dernier sacrement, de demander à ses compatriotes de veiller à protéger, très jalousement, cette indépendance acquise au prix de mille efforts et sacrifices, et qui doit contribuer à rendre

toute sa dignité humaine au peuple noir du Congo, d'Afrique et du monde.

La mémoire éclairée et objective retient du Président Joseph Kasavubu l'image d'une personnalité admirablement calme, pondérée, faisant preuve d'une sagesse et d'une honnêteté sans reproche dans la gestion des affaires publiques. Jamais il n'aura détourné le moindre sou de la caisse de l'État pour se nourrir, se construire des villas dans les quartiers huppés de Kinshasa ou déposer des avoirs dans les coffres des pays étrangers, nos colonisateurs et oppresseurs. Il est cité comme l'exemple parfait de l'acteur politique qu'il nous faut au Congo, assumant les fonctions d'homme d'État avec responsabilité et œuvrant, dans chacune de ses actions et décisions, sous la conduite des normes rigoureuses de l'éthique politique la plus rationnelle et la plus humaniste.

Quoiqu'opposé au Président de la République mais travaillant étroitement avec lui pour maintenir l'unité du Congo embrasé par des troubles et des volontés de sécession, le Premier ministre Patrice Lumumba fut même l'un des premiers à reconnaître en Kasavubu un « homme intègre, un homme honnête, qui voit les intérêts du pays » (cité dans Gilis 1964 : 272).

Scientifique, professeur d'université et observateur doté d'un sens d'objectivité remarquable, Loka ne Kongo a correctement apprécié ce grand personnage qu'est Kasavubu. Il dit de ce dernier :

Il a montré la voie. Par sa vie, il a prouvé que la modestie, la simplicité, la tolérance et surtout l'honnêteté dans la conduite d'un État, sont les compagnes de la grandeur nationale et des hommes d'État. À ce titre, il reste, il restera pour les générations présentes et à venir le modèle (Loka, in: Longo Mbenza et alii 1991 : 88).

En noble contribution à l'information correcte sur le modèle d'homme pour qui il convient de voter aux élections présidentielles de 2006, la *Ligue Nationale pour les Élections Libres et Transparentes* (Linelit) dirigée par Jérôme Bonso, a publié un calendrier où elle rend un hommage insigne à cet homme d'État admirable. Il est dit excellemment ceci :

La bonne gouvernance a une référence : Joseph Kasavubu. L'homme de la transparence. L'homme hostile aux détournements des deniers publics. L'homme qui octroyait un salaire décent aux fonctionnaires et agents de l'État. L'homme qui restituait les frais des missions au Trésor public. Défenseur des Droits de l'homme et de la politique de Non-exclusion. Apôtre du Dialogue et de l'unité nationale. Patriote luttant contre le bradage de la nationalité congolaise.

se. Peuple congolais, votons tous pour un Kasa-Vubu « New-look » (*Calendrier Linelit* 2006).

Tout Congolais véritablement patriote a le devoir d'être fier de Joseph Kasa-Vubu, ce compatriote philosophe et homme politique sage, qui fut véritablement un patriote achevé, tout entier dévoué, dans une rare ardeur, à vouloir et à défendre l'indépendance du Congo, avec un « radicalisme têtu », comme Kabuya-Lumuna (2002 : 30) le fait si bien remarquer. Et on sait, depuis son premier biographe, que :

Les compagnons qui terminèrent avec Joseph Kasa le petit séminaire se souviennent de lui comme d'un garçon d'une grande réserve, calme, tranquille, mais l'esprit jamais en repos, interrogeant toujours, demandant le pourquoi et la raison des choses. D'une prudence extrême, il ne répondait aux questions de ses maîtres que sûr de sa réponse (Gilis 1964 : 27).

Joseph Kasa-Vubu demeurera calme, prudent, rationnel et sage durant toute sa vie politique. Le peuple congolais tout entier, y compris ses adversaires lucides et honnêtes, lui reconnaît ces qualités républicaines, civiques, et morales qui constituent la base de toute possibilité de construction d'une république authentique, forte, prospère et capable de faire le bonheur de chacun de ses enfants.

2. Une pensée politique nationaliste

Kasa-Vubu est parti, mais sa pensée demeure. Nous dégageons et présentons au public quelques lignes maîtresses de cette pensée politique, telle qu'elle se dégage de ses écrits et, principalement, des *discours, allocutions et messages* qu'il a eu à prononcer, de juin 1960 à juin 1965, en tant que Président de la République. Nous en tenant à notre approche énoncée dans l'introduction, nous choisissons de rester le plus fidèle possible à la pensée étudiée, en citant de larges extraits des textes analysés. Cela devrait permettre au lecteur d'entrer directement en contact personnel avec cette pensée.

Mais avant d'arriver à cette pensée politique pour ainsi dire officielle, il convient de garder à l'esprit deux préoccupations premières, et fondamentales, de la pensée de Joseph Kasa-Vubu : 1° le droit, face aux colonisateurs, de *conserver nos terres* en tant que ressource d'existence foncière ; 2° la nécessité de *sauvegarder nos coutumes* tout en les faisant progresser.

Joseph Kasa-Vubu affirme haut et fort : *le droit du premier occupant des terres du Congo doit être reconnu aux Congolais*. Il n'est point question de lais-

ser le peuple se faire spolier de toutes ses terres par l'entreprise d'exploitation coloniale belge au Congo. En effet, le Roi Léopold II avait institué un régime foncier d'expropriation quasi complète des terres du Congo, jugées vacantes, et qui devaient de plein droit appartenir, pour l'éternité, à l'État colonial (Mpoyo Kasa-Vubu 1985 : 92).

Dans une conférence retentissante, intitulée *Le droit du premier occupant*, qu'il prononce, en 1946, bien avant la lutte ouverte pour l'indépendance, et dans le cadre de l'association Unisco (Union nationale des intérêts sociaux congolais) dont il venait d'être élu Secrétaire général, Joseph Kasa-Vubu affirme l'appartenance exclusive aux Congolais du sol du Congo en tant qu'ils en sont les premiers occupants, les premiers habitants que le Créateur a placés sur les terres du Congo. Il dénonce la fausse théorie coloniale de « terres vacantes », terres qui n'appartiendraient à aucun des clans et peuples indigènes, et que par conséquent les colons belges accaparent rageusement, confinant des familles congolaises autochtones à vivre dans d'étroites portions de terres, insuffisantes pour pouvoir assurer leur subsistance et leur existence. Joseph Kasa-Vubu fait savoir que « chaque clan possède des terres, ces terres sont des biens sacrés et indivisibles des Ancêtres que les héritiers ont l'obligation de conserver intacts pour la postérité » (cité dans Gilis 1964 : 65).

Cette conférence, d'une audace extraordinaire, avait à la fois terriblement mis en colère les Belges, et étonné les Congolais, principalement les gens à la « nuque courbée » par la peur des cruautés de l'autorité coloniale. Apeurés et n'en croyant pas leurs oreilles eu égard à l'audace du leader politique kongo, ces Congolais avaient dû contorsionner la pensée de Kasa-Vubu pour ne vouloir y lire que des paroles lancées contre les « gens d'en haut » (les non-Kongo vivant à Léopoldville).

Contrairement à l'attitude de la plupart de ses contemporains « évolués », Kasa-Vubu clame, de manière franche : *Nous avons le droit et l'obligation de conserver nos cultures africaines et de les faire progresser*. Témoignant ainsi d'un profond attachement aux valeurs de notre civilisation, Kasa-Vubu publiera de nombreux articles démontrant la nécessité de conserver les coutumes africaines tout en les faisant progresser plutôt que de les laisser détruire par les traditions coloniales.

Je ne suis pas partisan d'une suppression pure et simple de la coutume parce qu'il faut conserver le caractère des Congolais. C'est le caractère qui distingue un Belge d'un Français, un Anglais d'un Danois. Il faudrait au Congo une civili-

sation adaptée, comme dans tous les autres pays du monde, et non une civilisation transplantée (cité dans Gilis 1964 : 65).

Le souci de conservation des valeurs de la culture traditionnelle africaine amène Kasa-Vubu à déplorer l'exode rural, lequel dépeuple les villages, faisant apparaître des jeunes gens culturellement désarticulés. Il réclame l'institution des mesures administratives et la création des infrastructures incitant les jeunes à demeurer au village. Car c'est une obligation civique et patriotique de « reconstituer les villages », de travailler à leur conservation et à leur progrès.

Par ailleurs il ne s'agit pas, pour Kasa-Vubu, de supprimer le matriarcat, comme le pensent certains évolués, mais de le protéger et de le laisser progresser, au moyen de transformations spontanées. Il devrait en être ainsi de toutes les coutumes bantu, congolaises, lesquelles ne devraient pas disparaître mais devraient plutôt évoluer en empruntant à d'autres cultures les seules valeurs jugées dignes.

Joseph Kasa-Vubu a des réflexions pertinentes à propos de la rencontre conflictuelle des coutumes africaines et des coutumes de la culture venue de l'Occident colonial :

La civilisation, qui est elle-même une coutume, n'a pas le pouvoir de faire disparaître celles qu'elle rencontre sur la voie du progrès, ni de s'y substituer, mais de les compléter tout en se complétant elle-même en s'assimilant les nouvelles qualités qu'elle découvre chez les autres peuples. Car la coutume émane, à son origine, des qualités particulières d'un peuple qui donnent à ses actes répétés une tournure distincte des autres peuples. Ces qualités peuvent être bonnes ou mauvaises. C'est ce qui explique le fait que dans une coutume il y a des bonnes et des mauvaises habitudes suivant qu'elles émanent de bonnes ou mauvaises qualités. Ce sont ces dernières qu'il importe de corriger pour progresser. Les bonnes nous devons les perfectionner et les conserver soigneusement pour notre postérité. Voilà ce qu'il y a à faire. C'est, en somme, le travail d'une éducation et non d'une mesure législative (cité dans Mpoyo 1985 : 134).

Bref, « les institutions ancestrales doivent être, non seulement tolérées, mais même respectées et protégées d'une manière efficace » (*Ibid.* 1985 : 132). Nous y revenons plus loin.

De ses discours d'intellectuel leader politique et homme d'État, il semble se dégager trois préoccupations ou options politiques fondamentales autour desquelles s'ordonne et se réalise toute l'action politique de Joseph Kasa-Vubu.

La première, c'est la farouche détermination à défendre l'indépendance du pays, nouvellement acquise, contre les influences et convoitises étrangères qui ont pour visées sournoises de perpétuer le colonialisme. La deuxième option fondamentale est, naturellement, face à la guerre civile qui déchire la nation, l'engagement à travailler pour l'instauration et le maintien de la paix et de l'unité, en forgeant dans les cœurs et les esprits des citoyens le sens de la conscience nationale. La troisième, enfin, c'est la ferme volonté de construire une société véritablement démocratique, garantissant à la fois l'unité et la diversité du grand peuple congolais, grâce à la technique fédéraliste.

3. Défendre à tout prix l'indépendance politique et culturelle du peuple

L'accession à l'indépendance des pays africains a constitué un moment historique particulièrement émouvant, et euphorique, pendant lequel bien des hommes politiques, tout comme la masse du peuple, en sont arrivés, d'une manière ou d'une autre, à perdre le calme, la sérénité d'esprit et le réalisme. Moment, longtemps attendu, d'émancipation et de rupture avec un passé douloureux, honteux, réificateur et destructeur du colonisé, dans sa personnalité comme dans ses cultures, l'avènement de l'indépendance a parfois donné naissance à de fougueux sentiments d'opposition violente voire de haine et de désir implacable de revanche contre l'ancien colonisateur.

Mais pour Kasa-Vubu, faisant preuve d'une sagesse admirable, l'indépendance prenait la signification insigne de souveraineté nationale, de recouvrement de la dignité culturelle et, aussi, de possibilité de coopération amicale et respectueuse avec l'autre, en particulier avec l'ancien colonisateur.

3.1. *L'Indépendance : voie de dignité et d'amitié véritable*

Se situant en dehors de cette effervescence naïve à laquelle l'accession à l'indépendance a donné lieu, le Président Joseph Kasa-Vubu garde une lucidité de pensée remarquable. En effet, il mesure correctement la transformation radicale que l'indépendance politique est tenue d'introduire dans les rapports psychologiques et contractuels du colonisé et du colonisateur. En particulier, il demeure bien conscient que l'indépen-

dance ne signifie pas « absence de relations ni isolement, mais bien collaboration et amitié » (DMK, p. 5) tant avec l'ancienne puissance colonisatrice qu'avec tous les autres peuples susceptibles de nous venir en aide en toute sincérité et sans condescendance.

Cette ouverture aux autres se donne comme un impératif de solidarité. Pour Kasa-Vubu, chaque individu et chaque pays ont pour vocation d'unir leurs efforts à ceux des autres, pour l'avancement harmonieux de chacun et de tous les peuples du monde. Mais cette coopération doit se réaliser sur fond de respect mutuel, de tolérance vis-à-vis des différences, et dans la volonté commune de vouloir vivre ensemble, en frères solidaires, déterminés à lutter contre la pauvreté et la misère :

À condition que les prérogatives, toutes les prérogatives de notre souveraineté soient sauvegardées et respectées, nous ouvrirons largement les portes du pays au commerce et aux échanges avec tous les pays du monde désireux de collaborer avec nous. Nous enverrons nos jeunes élites se perfectionner et se mûrir au contact des techniques et des civilisations les plus diverses, nous prendrons part à toutes les tentatives pour abolir les barrières et les incompréhensions entre les hommes ; mais nous participerons aussi, dans toute la mesure de nos moyens, aux efforts mondiaux de lutte contre la maladie, la faim et la misère : nous ne pouvons en effet nous replier dans un égoïsme stérile, car les générations à venir nous le reprocheraient comme un manquement coupable à la solidarité entre les peuples (DMK, p. 6).

La profondeur de la pensée et la sincérité d'une telle prise de position en faveur de la solidarité de tous les hommes ne sont explicables qu'à partir d'une vie personnelle fortement pénétrée des enseignements reçus du catéchisme chrétien de l'école primaire catholique jusqu'au thomisme puritain du Grand Séminaire (de Kabwe) en passant par l'humanisme gréco-latin et judéo-chrétien appris, au Petit Séminaire de Mbata-Kiela, chez les auteurs classiques. Habitué à la réflexion la plus profonde, Kasa-Vubu sait que l'accès au développement refuse l'autarcie.

Les exigences de la solidarité internationale sont incontournables. Il n'existe pas un seul pays au monde qui puisse se suffire à lui-même. Le pays fera donc appel aux capitaux extérieurs, mais avec précaution, si et seulement si cela s'avère nécessaire et utile pour accélérer le développement de la nation. « Nous le ferons dans la clarté en ne demandant que ceux qui sont vraiment utiles au pays, en évitant les marchés dangereux pour notre souveraineté et tout ce qui pourrait nous conduire à une sujétion quelconque » (DMK, p. 7).

Quelle que soit l'importance du concours étranger dans la construction de la nation, le maintien de la paix et le développement des infrastructures, Kasa-Vubu ne tolère pas que la souveraineté nationale puisse être violée, même partiellement. C'est à travers la réciprocité des intérêts et les avantages mutuels que les diverses nations du monde convergent, par la solidarité des peuples et la volonté de progrès, d'égalité et de dignité de tous les hommes, et que les *Nations Unies* symbolisent et incarnent. Les compatriotes congolais, fils et filles, ont l'obligation civique et patriotique de mobiliser toutes leurs énergies physiques, intellectuelles, morales et spirituelles pour contrer toute volonté de domination étrangère et, aussi, pour conjurer l'infusion dans les esprits des Congolais de toute funeste velléité séparatiste.

Invitant à écarter la haine contre les hommes bien intentionnés, « ceux qui nous apportent une collaboration loyale », Kasa-Vubu est persuadé que le développement des nations africaines passe par un triple impératif de solidarité : solidarité au sein de la nation entre individus, groupes ethniques et sensibilités culturelles ; solidarité aussi au niveau des nations du continent en résistant collectivement aux pièges, tendus par l'Ouest et par l'Est, qui diviseraient l'Afrique ; solidarité enfin avec le monde entier avec qui il faut coexister, collaborer, commercer, progresser ensemble. Mais encore une fois, ces ensembles de solidarité n'ont de chance de réussir et de se maintenir que si les différents rapports d'amitié et d'échanges sont conçus sur une base d'égalité, de liberté et de respect mutuel.

La résistance contre les influences idéologiques étrangères néfastes sur la culture bantou est un impératif. Seule cette solidarité nationale et internationale permettra au Congo de résister efficacement à la balkanisation et à toutes les forces de désunion. L'une de ces dernières, que Kasa-Vubu redoute, c'est le communisme dont l'idéologie valorise la lutte des classes, la violence, la dictature et les diatribes dites révolutionnaires.

Même l'Organisation des Nations Unies n'a pas le droit d'intervenir, sous quelque prétexte que ce soit, dans les affaires du Congo sans le plein consentement du peuple dont la souveraineté nationale constitue, aux yeux de Kasa-Vubu, le bien le plus précieux et l'instance d'avènement de la dignité nationale, de la fierté, de la ferveur patriotique, et aussi de la volonté ardente de travailler à l'épanouissement de la communauté nationale. Dans le discours qu'il prononce, le 9 novembre 1960, à New York, devant

l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président de la *République libre du Congo* tranche net :

Le Congo indépendant entend poursuivre sa propre marche vers l'équilibre politique interne, si difficile soit-elle. Il n'acceptera aucune dictature et refusera tout retour à la sujétion. Aucune intervention extérieure, si désintéressée soit-elle, ne le dispensera de résoudre lui-même ses problèmes politiques par les institutions qu'il s'est données : son chef d'État, son Parlement et le Gouvernement qu'il choisira, convoquera à son heure et selon sa volonté propre (DMK, p. 29).

On comprendra mieux le courage de cette prise de position politique si l'on sait que, dans les graves troubles et confusions extrêmes dans lesquels le Congo se trouvait plongé dès les premières heures de son indépendance, ce pays était en proie à des convoitises et sollicitations diverses et contradictoires de la part des grandes puissances ex-coloniales et non coloniales. La souveraineté du Congo se trouvait ainsi menacée, et en danger d'être hypothéquée par ceux-là qui, dans une fébrilité politique immature, voyaient le salut du pays dans l'appel à l'intervention idéologique et politique du monde communiste. En ce dernier, Kasa-Vubu perçoit l'un des grands foyers d'entretien des divisions internationales, et donc des guerres possibles dans les nations, au Congo notamment. Philosophe critique, il dénonce le communisme comme étant « un régime d'asservissement et d'esclavage de l'individu, totalement étranger à la mentalité congolaise ».

Face à la violence, quel que soit l'endroit où elle éclate dans le monde, Kasa-Vubu exprime sa foi en la nécessité vitale de favoriser le progrès de la paix et d'instaurer, pour tous les habitants du Congo et de la terre, « de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ». Il est persuadé qu'une plus grande liberté garantit les chances d'une paix, d'une unité et d'un progrès matériel plus grands dans le monde.

La souveraineté présuppose la culture de bonnes relations, elle-même fondée sur l'exigence de la réciprocité. De bonnes relations de coopération internationale, capables de faire progresser l'amour, la liberté, la paix, la fraternité et le bien-être de tous, sont celles-là seules qui sont fondées sur le respect mutuel des valeurs propres à chaque nation. Le respect scrupuleux des valeurs traditionnelles congolaises « doit conditionner toutes nos relations internationales, et servir de base solide sur laquelle seule peut se fonder une véritable collaboration fraternelle avec tous ceux que des idéaux, des traditions et des amours communs rapprochent » (DMK, pp. 32-33).

La souveraineté exige d'éviter la mort de soi, tant par le refus obstiné de l'autre que par la dissolution complète de soi dans l'autre, au point de se faire digérer et gérer à volonté par l'autre. La libre ouverture de soi à l'autre est la vertu fondatrice de la paix et de la coopération. Mais, cela n'est possible et durable que dans la réciprocité. Il n'est question ni de s'enfermer sur soi-même et de refuser tout apport extérieur, ni de se laisser dominer par l'étranger, au nom de l'ouverture, pour se faire défigurer dans sa personnalité :

Certes, nous n'écarterons *a priori* aucune idée étrangère, mais nous nous refuserons toujours à accepter telle quelle une quelconque idéologie importée, qui ne peut nécessairement pas tenir compte de nos caractéristiques et nos besoins propres. Nous ne désirons, ni nous confondre dans un bloc préétabli, ni constituer un monde farouchement à part, mais tout simplement, attentifs à toute idée généreuse susceptible de contribuer au bien de nos compatriotes, rester largement ouverts et fraternels (DMK, p. 33).

On reconnaît là l'expression claire et parfaite de la volonté de neutralité politique, chère aux panafricanistes, mais aussi cette pensée politique que, plus tard, le Président Mobutu fera connaître au monde comme *philosophie de l'Authenticité*. En effet, dès les premières heures de l'indépendance, Kasa-Vubu rappelle à ses frères Africains la nécessité de la solidarité comme voie de développement de l'Afrique. Et cette solidarité doit se forger davantage grâce et à travers notre propre force spirituelle, *notre personnalité propre*, nos propres valeurs communes héritées de notre passé commun : « Pour être forts, nous devons aussi être nous-mêmes, remettre en honneur et cultiver les valeurs de notre propre civilisation africaine, et créer une conscience africaine » (DMK, p. 21).

Il appartient donc à l'Afrique de s'atteler au développement de sa culture afin que nos pays cessent d'être à la remorque des puissances colonisatrices. « On pourrait dire, en un sens, qu'il ne peut y avoir pour l'Afrique de neutralisme véritable sans une indépendance culturelle authentique destinée à la garantir » (DMK, p. 164).

Il n'y a de force véritable d'un peuple que par sa culture. Et l'indépendance véritable d'un peuple commence par son indépendance spirituelle et culturelle. C'est ce que Kasa-Vubu a très tôt compris et qu'il soutient dans plusieurs de ses écrits. Plaidant, dans *La Voix du Congolais* (juillet 1951, pp. 374-375), pour le maintien du système matriarcal dont plusieurs réclament la suppression, Kasa-Vubu faisait savoir, bien avant son arrivée au pouvoir, l'exigence de passer obligatoirement, dans notre

volonté de progrès, par une coexistence harmonieuse des valeurs de la modernité occidentale et des valeurs de nos institutions ancestrales. « À ce titre, les institutions ancestrales doivent être non seulement tolérées, mais même respectées et protégées d'une manière efficace ». Le respect de l'authenticité culturelle d'un peuple fait partie de ses droits à l'indépendance et constitue l'une des expressions de la souveraineté d'une nation.

Le village est le gardien de ces valeurs et de ces institutions. Sévèrement entamé par l'apparition de la ville moderne, ce cadre traditionnel des valeurs se trouve en grave danger de disparition, danger que renforce un exode rural particulièrement inquiétant. Ainsi, avec insistance, Kasa-Vubu plaide-t-il en faveur de la reconstitution de nos villages :

Aucun Congolais n'échappe à l'obligation de contribuer à la reconstitution de nos villages, ni au respect du droit et des institutions de ces milieux. Des amendements peuvent être apportés certes à l'une ou l'autre coutume, mais nous ne pouvons être partisans de leur suppression pure et simple. Il faut conserver le caractère du Congolais. C'est ce même caractère qui distingue un Belge d'un Français, un Anglais d'un Danois. Il faut au Congo une civilisation adaptée, comme dans tous les autres pays du monde, et non une civilisation transplantée (in *La Voix du Congolais*, décembre 1951 : 672).

Au nom de la souveraineté de la nation, de la dignité et de la liberté sacrée des individus, il ne saurait être permis ni à une personne physique ni à une nation étrangère, si séduisantes et honorables que soient leurs valeurs, de les imposer aux autres. Il doit plutôt être laissé à chaque individu adulte ou à chaque nation souveraine la liberté du choix de ses valeurs parmi celles qui lui sont proposées. Chacun choisit celles qui sont en conformité avec ses aspirations, ses idéaux, et qui sont les plus susceptibles de répondre correctement et efficacement à ses besoins spécifiques, et à sa conception valide et légitime de vie bonne.

C'est au nom de ce principe d'authenticité que Kasa-Vubu demande aux Africains, ses frères, de fonder leur action de collaboration sincère sur les vertus de la tolérance, de la modestie, du respect fraternel et de la reconnaissance respectueuse des différences et des choix des autres. Dans un langage franc et dénué de tout détour diplomatique, il dit à ses collègues Chefs d'État africains réunis à Brazzaville le 17 décembre 1960 :

Nous vous serons toujours reconnaissants de vos avis, nous apprécierons chaque fois les démarches que vous jugerez utile de faire dans notre intérêt, et les conseils que vous croirez opportuns de nous donner. Mais ne faites pas davan-

tage. Laissez-nous le soin, en dernier ressort, de décider si vos démarches, si vos conseils sont réellement, dans ces circonstances spéciales que nous sommes les seuls à pouvoir bien connaître, celles qui répondent le mieux à nos besoins. – Un conseil ne doit jamais devenir un ordre, ni le prétexte à une immixtion qui ne pourrait que desservir la cause à laquelle il prétendait être utile (DMK, p. 33).

C'est là une belle franchise courageuse dans ce monde diplomatique et plutôt évasif voire résolument scénique de rencontres des Chefs d'État où il est de coutume de flatter et d'éviter soigneusement de heurter les susceptibilités. Cet appel à la modestie et au respect mutuel s'adresse certes aux pays africains. Mais il s'adresse aussi et surtout aux pays européens hantés par le démon hégémoniste et qui s'arrogent le droit de régenter toutes les autres nations et cultures du monde. À l'intention de ces derniers pays, Kasa-Vubu précise la nature des relations qu'il entend voir s'instaurer entre eux et son pays :

Je vous l'ai dit tout à l'heure, notre culture bantoue est pour nous un héritage sacré. Jamais nous n'accepterons de la voir minimisée, encore moins pourrions-nous tolérer que l'on travaille, même dans des domaines mineurs, à la détruire. – Comme nous entendons que l'on respecte le patrimoine que nous ont légué nos pères, de même nous voulons respecter les traditions étrangères, bonnes sans aucun doute, et nécessaires, pour ceux à qui elles ont été léguées. – La République du Congo entend donc rester résolument à l'écart des luttes idéologiques qui ont abusivement tendance à diviser le monde en clans opposés (DMK, p. 35).

3.2. *Une coopération adulte, mûre et égalitaire avec la Belgique*

On aura compris que l'obligation du respect mutuel des nations indépendantes et souveraines est une idée fondamentale sur laquelle le Président Joseph Kasa-Vubu insiste. Même l'Organisation des Nations Unies ne doit ni s'imposer aux nations individuelles sans le consentement du peuple, ni servir d'instrument de manipulation des nations par d'autres qui en détiennent les rênes et visent des intérêts personnels égoïstes.

Et quant aux relations avec la Belgique, ex-puissance colonisatrice, Kasa-Vubu en mesure correctement la nécessité si elles sont loyales et susceptibles de promouvoir l'intérêt national. En dépit des graves tragédies qu'elle a provoquées par sa volonté de recolonisation et son incitation à la sécession du Katanga, la Belgique n'est pour autant pas une nation *non grata*. Le peuple congolais doit se sentir disposé à travailler harmonieusement avec elle et avec tous les Belges de bonne foi qui veulent œuvrer efficacement au développement du Congo.

Mais ceux-ci doivent se soumettre à la loi et aux autorités du pays hôte, le Congo, qui se réserve de leur exiger, à eux comme à toute la Belgique, « les réparations ou les restitutions qui s'avéreraient justifiées ». Ferme-ment accroché à la souveraineté de l'État, Kasa-Vubu réaffirme le devoir de maintenir l'ordre et la paix, l'unité et l'intégrité du territoire. Le « destin normal » d'un État indépendant passe par la volonté du peuple de prendre en mains toutes ses responsabilités et, en tout premier lieu, la responsabilité de se gouverner soi-même, et non de subir le diktat extérieur, étranger au véritable intérêt de la nation. Ni refus de collaboration, ni soumission à toute volonté étrangère, même à celle de l'Organisation des Nations Unies :

Nous ne pouvons, en aucune manière, tolérer une quelconque ingérence extérieure qui ne tiendrait pas compte de notre volonté expressément exprimée. Nous demandons que des bonnes volontés nous apportent une collaboration loyale et désintéressée, mais nous nous opposons et nous nous opposerons avec la dernière énergie à toute tentative d'atteinte à cette prérogative. Le peuple congolais, jaloux de sa souveraineté, ne peut tolérer une quelconque tutelle, de quelque nature que ce soit. Le Congo est un pays indépendant et il a droit de décider souverainement de son destin (DMK, p. 58).

Ainsi, tout en refusant vertement toute influence étrangère à volonté dominatrice, dictatoriale et destructrice de l'unité nationale, Joseph Kasa-Vubu demeure sage, ouvert et disposé à :

coopérer étroitement et loyalement avec ceux qui viennent à nous en amis, qui cherchent à nous comprendre, et à nous aider. Et nous reconnaissons ces amis étrangers par le respect qu'ils manifestent à l'égard de notre personnalité et de notre souveraineté. Un étranger qui nous veut trop de bien, qui prétend connaître mieux que nous nos besoins et nos problèmes, est suspect à mes yeux. Nous sommes maîtres chez nous et nous entendons régler nos problèmes comme il nous convient (DMK, p. 103).

Mais les convoitises et les pressions étrangères sur le Congo sont grandes. Elles entretiennent des dissensions politiques tragiques à l'intérieur du pays ensanglanté par des rébellions et des massacres. C'est ainsi que Kasa-Vubu ne cessera d'y revenir et de faire le point sur le genre de relations qu'il entend devoir établir entre le Congo et les pays étrangers :

Il me paraît nécessaire que les pays étrangers, qui se veulent nos amis, et les pays africains qui se veulent nos frères, acceptent enfin de considérer les problèmes du Congo avec un minimum de réalisme et d'objectivité et qu'ils

s'abstiennent de créer et d'entretenir des dissensions. – Et si vraiment ils désirent faire œuvre utile et créer, dans leurs relations avec le Congo, un climat nouveau, je leur demande d'abandonner une fois pour toutes la conception suivant laquelle les problèmes du Congo sont avant tout des problèmes de personnes. Le jour où ces pays comprendront que l'amélioration de la situation au Congo ne dépend pas de la mise à l'écart de telle ou telle personnalité politique, en d'autres mots, que les personnes changent mais que les problèmes restent, je puis leur assurer qu'ils auront fait un grand pas en avant et qu'ils seront très près de trouver ce climat d'apaisement qu'ils appellent de tous leurs vœux (DMK, p. 187).

Ces pays étrangers, européens et africains, doivent savoir que ce chaos et ces dissensions qu'ils s'acharnent à entretenir au Congo se retourneront fatalement contre eux-mêmes. En particulier, les pays africains doivent retenir que ces tragédies menaceront l'Afrique entière ; et qu'au Congo, c'est la liberté de l'Afrique tout entière ainsi que son indépendance qui se trouvent compromises. C'est ainsi que Kasa-Vubu prie ses frères africains d'entendre sa voix, dans cet appel qui n'est sans doute pas un cri d'alarme, mais bel et bien « un appel du cœur et de la raison » pour la réalisation d'une Afrique véritablement unie et indépendante. Le Congo demeurera solidaire de la communauté africaine dans le respect de la Charte de l'unité africaine ; et optant pour le non-alignement, il est prêt à engager des relations amicales avec tous les pays étrangers, sans exclusion, à base des principes d'égalité et de réciprocité, dans le respect absolu de la souveraineté nationale.

3.3. *Forger la conscience nationaliste*

Dans ce contexte extrêmement troublé du Congo menacé dans son intégrité territoriale et endeuillé par un fratricide tragique, il est normal que les préoccupations du premier responsable de la destinée nationale soient avant tout focalisées sur les idées et stratégies les plus propres à assurer la paix et l'unité nationale. C'est ainsi que l'autre démarche intellectuelle sur laquelle le Président Kasa-Vubu focalise ses efforts est l'appel à la voix de la raison pour forger la conscience nationale et créer le bonheur de la population.

3.4. *Construire l'unité et la conscience nationale*

La toute première vertu que doit avoir un dirigeant politique c'est, aux yeux de Kasa-Vubu, la fidélité à ses engagements et responsabilités, dans le respect strict de la légalité et des règles du jeu démocratique. Kasa-

Vubu y insiste, en le rappelant constamment dans ses allocutions et discours. Et en tant que Chef de l'État, il se veut le premier réflecteur de ces vertus, en montrant l'exemple par le respect de son serment constitutionnel : celui d'assurer l'intégrité du territoire national et l'unité de toutes les filles et de tous les fils du Congo.

C'est dire que la préoccupation dominante qu'il se donne et qu'il assigne à tous ses compatriotes, c'est celle de rechercher et de mettre en place les matériaux destinés à forger la conscience nationaliste et à renforcer la cohésion nationale.

3.4.1. Des moyens matériels et culturels pour renforcer l'unité

En dépit du travail remarquable réalisé par la puissance colonisatrice, en particulier sur le plan de la création des infrastructures de communication, la conscience nationale des citoyens congolais demeure inachevée quand le pays accède à l'indépendance. Face à ce vaste pays où les populations sont séparées les unes des autres par d'énormes distances physiques et par une grande diversité de langues, de coutumes, de mentalités, de structures sociales, Joseph Kasa-Vubu retient quatre facteurs majeurs que les colons ont utilisés et qui peuvent nous aider « à construire notre nation dans l'union et la solidarité », à parfaire la conscience nationale.

Le premier facteur de l'unité nationale est le *renforcement des moyens de déplacement*, grâce auxquels les échanges des biens et le rapprochement des hommes s'effectuent avec efficacité.

À ces moyens que le Congo doit intensifier s'ajoute, comme deuxième facteur, la *création des villes et centres urbains* où les ressortissants de toutes les différentes ethnies et régions du pays aux cultures distantes devraient apprendre à vivre ensemble, à mieux s'apprécier et à mieux s'aimer. Le troisième facteur de l'unité nationale est le *développement de l'instruction* qui apprend à apprécier les réalités avec tolérance, intelligence et objectivité. Le quatrième facteur est le *développement des moyens d'information* audiovisuels, journaux et périodiques, qui contribuent à la naissance d'une opinion publique d'où, petit à petit, se dégagent « les éléments d'une véritable conscience nationale » (DMK, p. 10).

C'est tous ces moyens matériels que Kasa-Vubu pense mettre en œuvre pour garantir l'intégrité du territoire national dans les frontières héritées de la colonisation et pour renforcer l'unité des peuples congolais. Mais cela exige une stratégie appropriée et intelligente :

Nous disposons pour cela d'un large éventail de moyens, mais il faudra que nous les utilisions avec sagesse, sans hâte ni lenteur, avec le souci de s'adapter harmonieusement au rythme normal des choses sans essouffler les populations par une marche trop rapide qui risquerait de laisser certaines hors d'haleine sur le bord de la route, mais sans se complaire non plus dans une admiration béate de ce qui est déjà fait. La conscience nationale pousse depuis longtemps les populations congolaises vers plus de solidarité : nous aurons à favoriser plus que jamais ce mouvement de rapprochement national (DMK, p. 11).

Kasa-Vubu entend donc utiliser ces moyens avec méthode, intelligence et sagesse, en faisant participer à cette œuvre unificatrice tous les efforts, toutes les peines et toutes les forces de travail que compte la communauté nationale. Mais ces moyens modernes doivent eux-mêmes venir s'ajouter à un facteur d'unité plus fondamental, provenant de nos ancêtres. Il s'agit de la culture traditionnelle qui est, en son fond, la même qui traverse les différentes coutumes des populations congolaises. Cette unité culturelle traditionnelle doit être revivifiée, cultivée, entretenue, pour servir de base à nos efforts de construction d'une communauté nationale moderne :

Une affinité fondamentale de culture rapproche déjà tous les Bantous ; aussi le contact de la civilisation chrétienne et les racines que cette civilisation a fait pousser en nous, permettront au sang ancien revivifié, de donner à nos manifestations culturelles une originalité et un éclat tout particulier. Nous aurons à cœur de favoriser l'éclosion de cette culture nationale et d'aider toutes les couches de la population à en percevoir le message et à en approfondir la portée. Nous aurons là une mission essentielle à remplir, car la culture sera véritable ciment de la nation (DMK, p. 11).

Un tel travail de revivification et d'expansion de la culture ancestrale dépasse les forces d'un seul individu. Il exige la participation de toutes les intelligences et de toutes les forces physiques du pays. Seule cette communauté d'efforts, de peines et de travail « achèvera le plus sûrement d'unir tous les Congolais en une grande, seule et solide nation ».

Confiant en l'aboutissement de cette tâche, Kasa-Vubu demeure néanmoins circonspect et loin de tout optimisme béat. En plus, il est conscient que la force d'un peuple est aussi, pour une large part, fonction de sa grandeur physique et démographique. C'est d'ailleurs une chance heureuse, pour tous les Congolais, « d'avoir un grand pays. Il aurait été inconcevable et même un non-sens historique de détruire ce que d'aucuns dans le monde essaient de construire avec beaucoup de peine » (DMK, p. 76).

La sauvegarde de l'unité du Congo, dans ses frontières coloniales, est donc une tâche fondamentale à laquelle tous les habitants sont conviés à collaborer, en usant de moyens pacifiques :

L'organisation politique de la République congolaise sera longue et laborieuse. Je puis vous affirmer ici que, quelle que soit la structure du pouvoir politique qui, sous mon autorité, mettra fin au chaos actuel, elle tiendra compte de cette indispensable unité du Congo. Je n'entends pas me laisser imposer les conceptions politiques de ceux qui prétendent recourir à la violence pour faire prévaloir leur unité. J'estime, pour ma part, qu'on est loin d'avoir épuisé tous les moyens pacifiques de la réaliser (DMK, p. 31).

À part les moyens d'instauration de l'unité nationale qui sont évoqués plus haut, il y en a d'autres, tout aussi efficaces, qui relèvent notamment des techniques et modes de gestion du pouvoir politique. Nous y arrivons plus loin. Mais en attendant, il est utile de saisir, dans le chef de Kasa-Vubu, la visée comme la conception exacte de cette unité nationale.

3.4.2. L'unité nationale : une union des cœurs et des pensées

L'unité nationale que Kasa-Vubu entend créer, à travers des moyens matériels, structurels et culturels appropriés, se conçoit avant tout comme « une unité de pensées, d'action, de sentiments, en un mot une unité de vues sur le plan national ». Il s'agit d'une union des cœurs, des pensées et des énergies. La recherche de l'unité nationale est, fondamentalement, création d'une conscience nationale se traduisant par des attitudes et des comportements nationalistes, patriotiques.

Ceci revient à dire que, pour Kasa-Vubu, l'unité nationale est impossible sans le *nationalisme* de chacun des fils et chacune des filles du pays. En effet, il n'y a d'union des pensées et des cœurs que pour l'amour de la nation, pour l'amour de ses frères communiant aux mêmes sources spirituelles et culturelles au-delà des divergences, nuances et spécifications matérielles de surface. Avoir le regard constamment rivé sur l'intérêt de la nation, par-dessus les épaules de nos différences et diversités, c'est faire preuve de nationalisme. Le sentiment nationaliste est indispensable à la fois comme résultante d'un passé commun, et comme force de construction d'un avenir commun de qualité.

Et si l'unité est nécessaire, la diversité doit être respectée. Mais dans cette pensée fondée sur le principe de *l'unité dans la diversité*, jamais la diversité ne devra l'emporter sur l'unité. Car :

Nous avons un passé qui nous est commun. Et si nous voulons avoir un avenir meilleur, celui-ci nous doit être également commun. Seule notre unité peut garantir notre diversité. Si toutes ces diversités, toutes nos tribus, toutes nos ethnies, travaillent ensemble, main dans la main, en se respectant, en mettant toutes nos forces humaines, toutes nos ressources pour le salut de la Nation, le Congo maintiendra sa grandeur (DMK, p. 48).

La première signification de l'unité est donc spirituelle : « l'unité du pays est avant tout dans les esprits et dans les cœurs » (DMK, p. 113). Elle est un sentiment nationaliste. La volonté de l'unité nationale est une volonté de forger la conscience nationaliste dans les esprits des citoyens.

Il y a une signification supplémentaire, d'ordre matériel, qui se rattache à la nature de l'unité nationale envisagée par Kasa-Vubu. Pour ce dernier, la pire des choses qu'un homme politique puisse faire c'est de renoncer à ses engagements publics, celui, entre autres, de trahir son serment constitutionnel. On l'a vu plus haut, le serment que le Président Joseph Kasa-Vubu a prêté devant la nation et l'histoire, c'est celui de maintenir l'indépendance et l'intégrité de la République. Et il entend y demeurer fidèle. C'est ainsi qu'il lui paraît utile de se rappeler constamment cette tâche, et aussi, de lancer des constants appels à l'union, en cherchant à persuader ses compatriotes de la nécessité d'y concourir avec toute leur volonté, toute leur intelligence et tout leur effort physique. Et c'est précisément le nationalisme, l'union des cœurs, des esprits et des forces dans l'amour de la nation, qui doit servir de moteur à la volonté de maintien de l'intégrité territoriale.

Mais, contrairement aux analyses superficielles qui sont habituellement faites, le nationalisme n'est point incompatible avec l'exigence du respect des spécificités régionales qui composent la nation unie. L'unité nationale désirée est donc une unité dans la diversité. Car l'exigence de l'unité « ne signifie nullement que l'on veuille ignorer le particularisme des diverses régions du pays. Au contraire, l'unité du pays est faite de l'apport, de la force, de la conjonction de chacun des particularismes régionaux » (DMK, p. 105).

Comme Joseph Kasa-Vubu, tous les citoyens sont conscients du fait que « la notion d'unité est vitale pour notre pays ». Mais trop de gens se fourvoient à la fois sur la nature de l'unité à établir dans notre pays, et sur la véritable approche qu'il est adéquat d'utiliser pour le maintien et le renforcement de cette unité nationale, et sur ses implications concrètes sur le plan à la fois juridique et administratif.

En ce qui concerne ce dernier point, on estime que le principe de l'unité dans la diversité consacre le régionalisme sinon le séparatisme, et interdit la mobilité sociale et physique ou la libre résidence des citoyens à travers la république. À cette mauvaise conception du genre d'unité qu'il préconise, Kasa-Vubu explique, et lève les malentendus :

Le fait qu'une région s'érige en province ne signifie nullement que les habitants qui n'en sont pas originaires doivent la quitter. N'importe qui, quelle que soit sa province d'origine, doit se sentir chez soi là où il a choisi de travailler, là où il s'est installé et possède des biens. Il doit y vivre en bonne intelligence avec les autres habitants et travailler en collaboration pour le développement de la province qui l'accueille. À l'est comme à l'ouest, au nord comme au sud, chaque Congolais doit se sentir chez soi. Et c'est ainsi que nous contribuerons à la formation de notre conscience nationale (DMK, pp. 113-114).

3.5. *Les objectifs de l'unité nationale*

Les efforts investis dans la recherche de l'unité nationale ont pour visée ultime de faire advenir l'entente et la paix dans un Congo meurtri par des troubles, et donc d'instaurer l'ambiance nécessaire au travail en vue de faire du Congo une puissance économique, une nation unie, prospère et heureuse.

3.5.1. La paix et le travail : une nécessité impérieuse

En renforçant la cohésion nationale, le pays arrive à cette concorde et à cette paix sans lesquelles le travail est impossible. La recherche de l'unité vise ainsi à « redonner un cours normal à la vie de notre pays », à lutter contre l'anarchie et les massacres inutiles des vies humaines.

Cette lutte contre le désordre et cette recherche de la paix doivent se faire, avant tout, par des moyens pacifiques de persuasion, d'appel au civisme et d'éducation à la conscience nationale. L'action de Kasa-Vubu se veut en effet guidée « par un esprit de non-violence et par la foi inébranlable que nos problèmes internes pouvaient être réglés sans recourir à l'emploi des armes » (DMK, p. 119).

Ce dernier recours ne peut être qu'exceptionnel et en cas de force majeure. C'est que, *Paix et Travail* constitue l'objectif politique vers lequel convergent toutes les actions et toutes les énergies rivées sur la recherche de l'unité nationale. Si la paix permet le travail, ce dernier est l'instrument du progrès du peuple et de la nation entière. Aux yeux de Kasa-Vubu, le travail a une signification pour ainsi dire ontologique. Il n'est ni un simple devoir imposé de l'extérieur, ni une simple assumption de la peine qu'il

implique, mais une loi inscrite dans la nature même de l'homme et de l'existence humaine. « Le travail n'est pas un devoir, mais une loi », dit Kasa-Vubu dans un bel article intitulé *Le travail*, publié dans *La Voix du Congolais* (n° 45, nov. 1949 : 472).

Il n'est de possibilité d'existence que par le travail. Il est certes une peine, un labeur, mais à travers cette peine même, le travail est « source de richesse, de grandeurs et de valeurs humaines dans une société. Il est cause de la gloire d'un pays, de son prestige, du respect et de l'amour qu'il inspire ». Le travail est aussi « source de mérites » par le fait qu'il éveille « le sentiment de la responsabilité » que chacun doit avoir vis-à-vis de lui-même, de sa famille et de la communauté. Concluant sa réflexion, Kasa-Vubu invite au civisme :

Frères congolais, apprenons à aimer le travail. Faisons-le aimer autour de nous. Si nous voulons un pays riche et fort nous avons pour devoir de faire fructifier ses immenses richesses et nous n'y parviendrons que par le travail, accepté de grand cœur et exécuté dans la joie (cité dans Mpoyo 1985 : 114).

3.5.2. Faire du Congo une grande puissance

Bien moins que l'unité, le travail ne peut être pris pour un objectif en soi. Il est un moyen d'atteindre la joie d'exister, au Congo, pour chacun de ses habitants. Kasa-Vubu pense qu'il faut faire du Congo une grande puissance en Afrique et au monde. Ce très grand « coffre-fort » de l'Afrique est, à ses yeux, un pays appelé à une grande destinée de vie heureuse pour ses habitants et pour ceux d'Afrique.

L'objectif concret à atteindre c'est d'arriver à éliminer la faim et la misère, à procurer la prospérité et le bonheur à tous les citoyens du Congo. Dans cette tâche, le concours externe est certes indispensable, surtout en l'absence de nombreuses ressources humaines qualifiées. L'aide extérieure peut contribuer, notamment, à mettre de l'ordre dans les finances et à relancer l'économie. « Toutefois, nous devons savoir que c'est à nous Congolais d'abord, qu'il appartient de faire des efforts et les sacrifices nécessaires pour développer notre immense, riche et beau pays » (DMK, p. 74).

Il est donc question de *compter, avant tout, sur nos propres forces*. La force de nos entreprises industrielles d'abord, qui devront bénéficier de toute l'attention du pouvoir public afin de leur permettre de travailler efficacement, « dans une perspective vraiment nationale ». Le pouvoir public devra les amener à se mettre, avant tout, « au service du pays, en s'identifiant avec ses intérêts et ses objectifs » ; ce faisant elles pourront le

mieux servir leurs intérêts propres. La force des citoyens ensuite : tout comme les industries, tous les citoyens du pays ont à travailler dans une perspective nationaliste. En mettant en avant l'intérêt national, on assure son propre intérêt, avec plus de sécurité et plus d'efficacité. La conviction de Kasa-Vubu est sans ambiguïté :

(...) l'aide extérieure, si indispensable et si importante soit-elle, ne peut apporter une solution définitive à nos difficultés économiques et financières. La République du Congo ne peut être sauvée économiquement et financièrement que par les efforts concertés et persévérants des Congolais eux-mêmes (DMK, p. 78).

Et pour y parvenir, Kasa-Vubu s'engage fermement à mener « une politique budgétaire nette et propre ». Car, c'est l'« équipe » budgétaire qui « conditionne la valeur de la monnaie et le pouvoir d'achat de toute la population ». Mais au-delà des dirigeants, c'est tout le monde qui est invité à travailler dans l'honnêteté, la transparence et l'austérité. Également, il est du devoir de tous d'œuvrer efficacement pour créer des emplois, et de donner du travail aux chômeurs.

Car laisser les gens en chômage et sans ressources c'est les exposer à toutes sortes de souffrances et de détresse. C'est les livrer aux dangers de la faim et de la mort. C'est diminuer la capacité de production du pays. Nous devons donc les aider. Et pour les aider, nous devons nous sacrifier tous, « car si nous ne nous occupons pas des sans-travail, un jour la nation congolaise demandera des comptes à tous ceux qui n'ont pas voulu entreprendre cet effort » (DMK, p. 79).

C'est à tous les fils et à toutes les filles de ce pays qu'il revient de construire l'économie nationale, en améliorant sa situation politique, économique et financière. Et Kasa-Vubu est persuadé que nous le pouvons, sans trop de difficultés, si nous le voulons tous de toute notre force et de tout notre cœur. Vouloir réussir de tout notre cœur signifie l'engagement total à travailler en s'appuyant, à tout instant et quel qu'en soit le prix, sur les *valeurs morales* de l'honnêteté, de l'intégrité, du respect du bien commun, de l'amour de l'autre et de la patrie.

Effectivement, et ainsi qu'on l'a fait remarquer plus haut, la vertu d'honnêteté a constitué une valeur cardinale dans la pensée comme dans le comportement de Kasa-Vubu, dans ses relations privées avec ses amis et collègues, dans ses initiatives comme leader politique, ainsi que dans ses décisions et actes d'homme d'État engageant le destin de chacun de ses compatriotes et de la nation tout entière.

4. Le combat pour une démocratie fédéraliste

À côté des moyens matériels et culturels nécessaires à l'instauration de la conscience nationale, il y a un autre moyen, d'ordre politique, que Kasa-Vubu tient pour essentiel.

Il s'agit du mode de gestion du pouvoir politique et d'administration du territoire national. Dans sa pensée, l'affermissement de l'indépendance et de la dignité du Congo, tout comme la route du progrès économique et de l'unité nationale véritable, passent par une gestion à la fois démocratique et fédéraliste.

4.1. Construire une république fédérale du Congo

Kasa-Vubu est persuadé que la relance économique et le renforcement de l'unité nationale présupposent un ordre politique approprié. Et tout d'abord il faut un gouvernement décidé à combler les lacunes de la *Loi Fondamentale* (Constitution élaborée pour le Congo par le colonisateur partant). Ceci exige l'élaboration d'une vraie constitution nationale en conformité aux réalités objectives de la nation.

Aux yeux donc de Kasa-Vubu, la première tâche politique à réaliser c'est celle de doter le pays d'une constitution politique et des lois qui tiennent compte de la volonté du peuple congolais, des réalités concrètes, en particulier les dimensions géographiques et les diversités culturelles du pays. Car, la *Loi fondamentale* du 19 mai 1960 élaborée pour le jeune Congo indépendant est l'une des grandes sources des désordres politiques que connaît le pays.

Joseph Kasa-Vubu est convaincu que dès que la nouvelle Constitution est élaborée selon les aspirations du peuple et suivant les exigences géographiques, culturelles et ethniques, elle sera nécessairement acceptée par le peuple, car seul un tel type d'instrument juridico-politique peut conduire à la paix et à la prospérité économique en faveur de tous.

Pour un Congo aux dimensions physiques immenses et aux diversités ethniques, culturelles et mentales particulièrement grandes, il n'est guère d'hésitation, pour Kasa-Vubu, quant à la forme de l'État que la Constitution doit donner au pays. Depuis son combat à la tête de l'ABAKO, son parti politique, Kasa-Vubu s'est clairement affirmé pour un Congo uni mais articulé sur sa grande diversité, pour une *forme fédérale*.

L'union dans la diversité, c'est-à-dire, le fédéralisme, et non la centralisation du pouvoir, lequel ne peut que « servir une politique égoïste, igno-

rante de nos particularités », constitue la seule option politique valable pour l'organisation adéquate et efficace du Congo. Elle est conforme à l'immense variété de nos populations, aux qualités différentes mais complémentaires de nos ethnies, source d'une collaboration intra-nationale plus fructueuse : « Car ces diversités ne sont nullement en opposition avec l'éveil certain d'une authentique prise de conscience nationale congolaise » (DMK, p. 34).

Même sur le plan africain, alors que d'aucuns préconisent un mouvement des territoires vers la confédération, Kasa-Vubu opte résolument pour la « solution fédérale », conscient de l'immensité de son pays. Il refuse de « tolérer un système centralisateur tel qu'il aboutirait à étouffer ces particularismes qui font, à mon avis, le charme et la force des peuples de chez nous » (DMK, p. 34).

Dans les nombreux forums nationaux qui tentent de régler la crise congolaise, à la Conférence d'entente nationale de Léopoldville qui s'ouvre le 25 janvier 1961, à la Conférence de Tananarive (Madagascar) qu'il clôture le 14 avril 1961, comme à la Conférence de Coquilhatville (Mbandaka) qu'il ouvre le 24 avril 1961, Kasa-Vubu ne cesse de plaider, avec force arguments, en faveur de l'option fédérale pour le Congo :

Le monde international a reconnu, au lendemain de son indépendance, la République du Congo dans sa configuration géographique actuelle. Quelle que soit la forme que l'État estimera devoir adopter, nous sommes tous conscients de la nécessité de lui garder son unité. Cependant, au risque d'être illusoire, cette unité devra nécessairement tenir compte de la grande diversité des entités qui composent l'État. Ce n'est pas en s'accrochant à des structures et à des institutions qui nous ont été imposées et qui, de jour en jour, se révèlent inadaptées aux aspirations des populations et aux contingences locales, que nous garderons à ce pays l'unité qui lui est indispensable. On ne construit pas un pays avec des slogans. Je vous demande, mes frères, au cours de cette rencontre, d'être vous-mêmes, d'être Africains, d'être Congolais et de considérer les problèmes de ce pays sous une optique purement congolaise (DMK, p. 51).

Naturellement, cette pensée politique axée sur une forme fédérale d'organisation territoriale inquiète. On craint l'exacerbation du tribalisme, des désirs séparatistes, et des disparités dans le développement des différents États éventuels. Au total, l'on perçoit un grave risque de désintégration de l'unité du pays.

À ces craintes, Kasa-Vubu répond : si réellement on veut être nationaliste (un vrai, et pas un faux nationaliste), et si l'on désire véritablement servir le peuple, et principalement la promotion des populations rurales, le

fédéralisme se présente comme la voie la plus appropriée pour conduire au développement économique de l'ensemble du pays et au renforcement de l'unité nationale. Ensuite, non seulement cette crainte est exagérée mais, plus encore, elle n'est guère fondée. Il dit :

J'estime, pour ma part, cette crainte non fondée. Je suis, au contraire, persuadé que cette voie est celle qui conduit au salut. Nos institutions ne seront viables et durables que si elles puisent leur sève de vie dans les réalités congolaises. L'histoire a démontré, et continue à le prouver, que les peuples ne vivent paisibles et heureux qu'avec des institutions qu'ils se sont librement données en conformité avec les impératifs sociaux, économiques et politiques de leur pays (DMK, p. 52).

La position de Kasa-Vubu est judicieuse. Ni État unitaire centralisé, ni libre cours aux particularismes exagérés des États. Elle plaide pour la forme administrative qui convient le mieux, la forme fédérale, la seule qui s'avère capable, à la fois, de respecter l'intégrité territoriale du Congo et de lui garantir une unité solide au cœur même de la diversité réelle et objective des grandes régions géographiques et culturelles qui la composent. Il faut, au Congo, « ce pays très vaste et très diversifié dans ses populations comme dans ses coutumes », des structures adéquates et spécifiques, lui « permettant le respect de la personnalité et du génie propre de chaque région » ; des structures lui permettant de libérer au maximum les énergies créatrices de tous les groupes de personnes et de chacun des citoyens de ce pays immense.

Avec insistance, il explique la pertinence de ce mode de structuration et d'administration. Le fédéralisme offre d'énormes avantages : il permet de rapprocher le pouvoir des populations administrées ; il fait bénéficier à tous les habitants des bienfaits d'une collaboration étroite et sincère ; il permet le respect et la sauvegarde des spécificités culturelles de chaque région ; il stimule l'esprit d'émulation positive nécessaire au développement économique, social et culturel de la nation ; il constitue le chemin le plus court, le plus rassurant et le plus pacifique qui conduit vers l'instauration de la paix et la consolidation de l'unité nationale (DMK, pp. 135-136).

D'aucuns craignent la désunion et les difficultés que le fédéralisme et la restructuration territoriale (par la multiplication des provinces) entraîneraient. Mais la réponse de Kasa-Vubu est bien claire, pertinente, et remarquable :

Nous pensons qu'il n'y a pas lieu d'exagérer l'importance de ces difficultés inhérentes à tout changement. Le temps viendra à bout de ces heurts et, en dépit des apparences, l'organisation politique qui s'est amorcée peut donner au pays la cohésion et l'unité qui lui sont indispensables en facilitant son administration. (...). – Il convient tout d'abord de détruire la notion qui tente à accrédi-ter qu'il y a des provinces riches et des provinces pauvres. Cela est contraire à l'esprit de cohésion et d'unité nationales. Certes, nous admettons que la nature n'a pas doté nos diverses régions des mêmes avantages. Mais, est-il normal de considérer le degré de richesse d'une région en fonction des seules ressources de son sous-sol par exemple ? – La diversité de notre patrimoine exige qu'une complémentarité entre les divers aspects de notre économie soit assurée par une coordination harmonieuse. – Nous estimons en effet que toutes les régions du Congo disposent d'importantes possibilités de développement qui doivent s'inscrire dans un plan rationnel (DMK, p. 145).

Il est donc entendu, pour Kasa-Vubu, qu'on aurait tort à exagérer l'aspect éventuellement négatif de la nécessité d'une réorganisation politique du pays conformément aux réalités objectives du Congo. Du reste, tout enfantement est dystocique, douloureux. Aucun chemin facile, lisse et dénué de la moindre peine, ne conduit à des réalisations efficaces, honorables et durables. Une paix véritable – et non la paix coercitive des armes et des bruits de bottes – ainsi qu'une unité solide ne peuvent réellement advenir que par les moyens pacifiques, persuasifs, longs mais sûrs, que le *fédéralisme* offre.

Quant à l'argument du développement inégal qu'entraînerait une situation où il y a d'un côté les régions pauvres et de l'autre des régions riches qui seraient égoïstes, il révèle, aux yeux de Kasa-Vubu, un terrible manque de perspicacité et de profondeur de pensée dans la perception des réalités nationales. Même si les richesses minières du sous-sol existent selon des proportions sans doute variables dans diverses régions du pays, il est absolument erroné de croire qu'il y en ait qui en manquent totalement. Le Congo, notre pays, est effectivement un scandale de richesses diverses dans chacun des coins de son sol. Aucune région n'en est dépourvue. Aucune province de notre pays n'est pauvre en ressources naturelles. C'est une question de savoir les exploiter : une question de force de travail et d'intelligence, de sorte qu'une région apparemment moins pourvue peut fort bien dépasser en richesses générées celles qui seraient dotées de plus de ressources naturelles, minières ou autres.

En plus, on a absolument tort de craindre le fédéralisme, car le principe de la complémentarité devra faire que les différentes régions consti-

tuerait un vaste réseau commercial où s'échangeraient des biens diversifiés, donnant ainsi la possibilité à celles qui ne produiraient pas un type donné de biens d'en acquérir auprès d'autres. De par son étendue et sa démographie, le Congo est un vaste marché capable de se suffire à lui-même en maints produits naturels et manufacturés.

Par ailleurs, avec le système de caisse de péréquation économique rigoureusement géré avec équité, aucune région ne serait abandonnée à elle-même. Nous suivrons l'expérience des pays occidentaux qui fait voir qu'une bonne constitution fédérale met en place un système judicieux de *justice économique et sociale* permettant la correction des inégalités éventuelles entre les provinces ou États fédérés. Il s'agira donc de respecter le principe de la participation de tous aux charges de l'État fédéral auquel incombe, notamment, l'obligation de garantir la paix, l'harmonie et l'unité nationale sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, il est indispensable de bien savoir que les grandes ressources minières, qui sont du reste épuisables et non renouvelables, ne constituent point les seules richesses du Congo. Grâce à d'immenses étendues de cours d'eau, de forêts et de savanes toutes fertiles – le Congo ayant cette chance, pour le moment, de ne point posséder un seul petit espace désertique –, il est possible à chaque région de satisfaire à tous ses besoins alimentaires et même de devenir une grande puissance agricole. C'est que la véritable richesse du Congo, qui lui permettrait de nourrir tous ses habitants, c'est la richesse agricole. Or aucune province du Congo n'en est dépourvue. Il suffit que le peuple, et tout d'abord les dirigeants politiques, comprennent la nécessité du « retour à la terre », cette terre qui abonde dans notre pays et qui, tranquille et disponible, attend avidement d'être mise en valeur. Le travail de la terre est le facteur qui fait réellement la puissance des nations et le bonheur des hommes. C'est cette vérité que Kasa-Vubu s'efforce de faire pénétrer dans les esprits de ses compatriotes :

La seconde tâche qui incombe aux dirigeants provinciaux est d'amener les populations à comprendre que l'usine ou le chantier ne sont pas les seules sources de travail et que la terre peut, en tout temps, leur procurer une occupation lucrative. Nous attachons de l'importance au travail de la terre parce qu'il conditionne l'existence de nombreux habitants de ce pays (DMK, p. 45).

Et dans l'âpre lutte idéologique qui situe face à face des options opposées quant à la manière d'organiser notre espace national, d'aucuns optent pour l'unitarisme, considéré comme ciment solide de l'unité nationale. Les arguments sont rassemblés de toutes pièces. On note par exemple que

la forme d'État unitaire réussit en France, en Belgique et au Congo colonial.

Perspicace, Kasa-Vubu fait voir les fortes différences culturelles et géographiques qui existent entre ces deux pays et le Congo. Il fait comprendre que si l'administration coloniale était unitariste, elle a néanmoins eu le souci constant non seulement de respecter les grandes configurations culturelles du pays, mais aussi de tendre progressivement vers le système fédéraliste. En tout cas, à ceux qui sont simplement pressés de copier la métropole parce que l'État unitaire y fonctionnerait merveilleusement, Kasa-Vubu fait judicieusement remarquer le caractère superficiel de leurs analyses et vision des choses, et il les appelle à la lucidité :

Je voudrais ici vous mettre en garde contre la tendance fallacieuse de ceux qui seraient tentés de juger leur propre pays en établissant un parallèle – à tort bien sûr – entre son degré de développement par exemple à celui de certains États étrangers. Dans leur hâtive appréciation des situations, ils perdent bien souvent de vue un élément qui me paraît d'importance capitale si l'on veut établir une comparaison valable et objective. Préoccupés par le présent, ils se soucient peu de replacer les sujets mis en cause à une même époque de leur histoire respective. Il est évident qu'une comparaison établie sur cette base ne peut conduire qu'à une appréciation inexacte des faits entraînant, par conséquent, des conclusions inadéquates (DMK, p. 171).

Tout choix d'un système politique doit donc découler d'une analyse judicieuse, intelligente et objective des réalités. Et les réalités propres à chaque pays sont constituées par la spécificité à la fois physique, culturelle, ethnique, démographique, économique, historique, etc. Le Congo n'échappe pas à cette situation inévitablement spécifique.

C'est ainsi que Kasa-Vubu juge nécessaire d'instituer le *fédéralisme* en tant qu'il est un système qui garde et renforce l'unité du Congo et qui, en même temps, préserve les spécificités culturelles locales, dans une structure librement consentie par les peuples concernés. Il dit :

La nation congolaise sera formée librement et de commun accord avec toutes les peuplades du Congo. Il s'agit donc de former ensemble une conscience nationale et de veiller à ce que toutes les libertés et les droits des Congolais soient garantis, de façon à rendre leurs actes politiques conscients et spontanés. Imposée, l'unité du Congo demeurera vulnérable (cité dans Gilis 1964 : 159).

L'adoption, par voie de référendum, suivie de la promulgation, le 1^{er} août 1964, de la Constitution définitive, dite de Luluabourg, est sans aucun

doute l'un des heureux sommets de la vie politique de Joseph Kasa-Vubu. Cette constitution met en place des structures résolument fédéralistes.

Ainsi triomphe la pensée politique de Kasa-Vubu qui voit dans le fédéralisme le seul chemin, par rapport à l'autre, susceptible de conduire à la paix véritable, à l'unité durable et au développement rapide du Congo. Le pays devient une République fédérale même si ce dernier qualificatif ne figure pas dans son appellation.

Malheureusement, ces nouvelles structures prometteuses d'unité solide et d'émulation positive des diverses composantes nationales ne survivront que moins de seize mois. Le 24 novembre 1965, en effet, le Lieutenant-Colonel Joseph Mobutu prend le pouvoir et entreprend le démantèlement systématique de tous les efforts de pensée et de construction de la république consentis par des hommes et des femmes du Congo dont aucun acte ne permet de douter de leur nationalisme, de leur civisme, et de leur amour de la patrie.

4.2. *Faire du Congo un pays véritablement démocratique*

Avec cette Constitution définitive, le pays change de dénomination : de la *République du Congo* (que Joseph Kasa-Vubu appelle parfois la « République libre du Congo » pour sans doute souligner convenablement la fierté de l'indépendance conquise), il passe à la *République Démocratique du Congo*. Avec ce symbolisme, le Constituant tient à voir se réaliser l'aspiration fondamentale de tout le peuple et, en particulier, du Président Kasa-Vubu, à savoir, l'instauration et le respect strict des principes d'un gouvernement pleinement démocratique.

4.2.1. Se conformer aux vertus de la démocratie

Le respect de la démocratie commence par la soumission de tous, et de chacun des citoyens, à la Constitution politique nationale mise en place démocratiquement par le peuple. C'est au cours de l'élaboration et de l'adoption par voie référendaire de cette constitution que le peuple s'est réconcilié avec lui-même, à travers une confrontation fraternelle des perceptions relativement aux voies d'organisation et de développement appropriées à la spécificité de la nation congolaise.

Mais, dès lors que cette confrontation a eu lieu, qu'elle a permis une discussion libre, générale et approfondie de nos problèmes, qu'elle a permis de dégager les volontés réelles de nos populations et qu'elle a, une fois pour toutes, scellé les conditions de notre unité et de notre alliance, il est devenu du devoir de chacun

d'entre nous de conformer notre conduite aux dispositions constitutionnelles qui ont été arrêtées. Refuser de s'y conformer, c'est délibérément choisir le désordre et entretenir l'instabilité. C'est aussi trahir son pays, compromettre son unité et même son existence (DMK, p. 187).

Pour éviter de sombrer dans la démagogie et l'anarchie, le Chef de l'État doit respecter la loi, les députés et sénateurs doivent respecter la loi, les gouvernants doivent respecter la loi, les gouvernés doivent respecter la loi. Chacun des citoyens et habitants de notre pays, grands et petits, gouvernants et gouvernés, a l'obligation de se soumettre à la loi. Nul n'est au-dessus de la loi et nul n'est dispensé de s'y soumettre (DMK, p. 88). C'est la condition première d'une vie sociale véritablement démocratique, civilisée et bien ordonnée. « Je voudrais également rappeler qu'il est du devoir de chacun d'entre nous de respecter la loi et les institutions nationales, et de les défendre contre ceux qui s'en font les détracteurs » (DMK, p. 209).

Dans une société démocratique, chaque citoyen doit comprendre qu'il ne peut y avoir de stabilité et de paix que si l'ordre y est rigoureusement respecté. Qui dit ordre, dit discipline, dit hiérarchie. L'autorité, qu'imposent l'ordre et la hiérarchie, doit donc être respectée. Et la toute première autorité, qui est au-dessus de tous et qui doit s'imposer à tous, c'est la loi. Pour éviter que ceux qui détiennent le pouvoir la violent impunément, de par la position qu'ils occupent, la société démocratique donne le droit et le devoir à la population de contrôler l'action de ses gouvernants et de ses élus (DMK, p. 209).

Également, le respect de la loi par le citoyen implique la discipline, le civisme, le patriotisme, l'esprit constructif. Il faut que chacun comprenne et fasse sienne la tâche de travailler pour l'intérêt général, en dépassant les vaines querelles de personnes. Chacun doit comprendre que les hommes passent mais que la nation demeure. « Notre pays progressera dans la discipline et le travail et non pas dans les jalousies, les particularismes égoïstes, les rivalités politiques » (DMK, p. 210).

C'est dire que la vie démocratique repose sur un ensemble de principes moraux auxquels chacun doit se conformer. Les dirigeants (et avant tout le président de la République) doivent constamment avoir « la sagesse de bâtir notre nation dans le respect des personnes et des biens », et donc doivent savoir discerner le bien particulier de l'intérêt général, lequel doit absolument primer. S'engageant à s'élever « au-dessus des partis, des tribus, des ethnies, des communes et des provinces », le Président

Kasa-Vubu se veut, en toute humilité, « le gardien de la légalité, l'arbitre entre les partis, le premier serviteur de l'État ».

On peut certes hocher la tête pour s'en moquer, et faire remarquer que c'est là un slogan creux qui revient dans toutes les bouches des acteurs politiques parvenus au sommet du pouvoir. Mais on doit très bien comprendre que les degrés d'engagement, de sérieux, de responsabilité et de sincérité diffèrent largement parmi les hommes politiques. Pour Kasa-Vubu, tous les témoignages sont unanimes, même parmi ses adversaires politiques : il s'est efforcé, constamment et admirablement, de traduire en actes et en attitudes conséquents ces options de vie politique. Et il n'aura jamais laissé la moindre opportunité d'exiger de tous les gouvernants et dirigeants, politiques et administratifs, de se pénétrer des vertus de vie démocratique :

Je voudrais, en ce moment solennel où je prends en charge mes lourdes fonctions, leur rappeler combien le pays, en ces heures décisives, attend d'eux, de leur savoir-faire, de leur intégrité, de leur dévouement à la cause publique. Ils prennent la relève d'une administration particulièrement brillante et devront s'en montrer les dignes successeurs. Ils auront surtout à se préoccuper des populations qui les ont choisis ; il leur faudra convaincre, mobiliser les énergies, montrer l'exemple des vertus civiques, réprimer les excès et les abus, sans plus connaître ni frères, ni amis, ni partisans. Ils seront désormais les serviteurs du pays et ne pourront plus avoir en vue que les intérêts de l'État (DMK, p. 8).

C'est de cette manière que Kasa-Vubu conçoit la tâche de l'homme politique : de demeurer attentif à la loi, et d'agir conformément aux vertus civiques les plus propres à construire l'unité et la paix pour le progrès de la patrie et de chacun de ses citoyens. Il s'agit de faire régner l'ordre et le respect de la légalité, en faisant du Congo un véritable *État de droit* où la loi, la justice, la paix, la discipline et l'unité doivent régner. Cette tâche commune ne peut aboutir que si chacun y travaille efficacement, en se laissant « guider par l'unique souci du bien suprême de la nation ». Ici, la pratique de l'examen de conscience personnel et sincère, c'est-à-dire, l'autocritique citoyenne, devient un moyen de progrès de l'individu et de la patrie : « Lorsqu'on veut progresser, il est indispensable de faire, de temps à autre, le point de la situation. L'autocritique est toujours profitable à ceux qui s'y livrent avec honnêteté » (DMK, p. 143).

Dans un examen profond et sincère du degré de sa conscience politique et civique, chacun a l'obligation permanente de s'interroger « sur la manière dont il a servi le pays et sur l'importance de sa contribution à

l'œuvre de reconstruction nationale » (DMK, p. 159). L'une des manières les plus appropriées pour contribuer à la construction nationale consiste à se soumettre aux lois du pays, et de respecter l'autorité nationale. Mais le respect de l'autorité et de la loi par les gouvernés doit tirer sa force dans ce respect que le gouvernant leur voue.

Cela veut dire que l'exercice du pouvoir par les dirigeants ne peut être efficient et ne peut arracher le respect et la soumission du peuple que si eux-mêmes respectent la loi et la moralité dans l'exercice de l'autorité. Toute autorité qui veut arracher le respect du peuple doit commencer par se respecter elle-même.

C'est cette conception de l'autorité que Joseph Kasa-Vubu se fait dès avant son entrée dans la vie politique active. En effet, dans une lettre de réponse qu'il adresse en février 1943 au Révérend Père Kettel, Recteur du Grand Séminaire de Kabwe, qui lui recommande de se soumettre à l'autorité, laquelle vient de Dieu, l'ancien séminariste Joseph Kasa-Vubu écrit :

Oui, R.V. Père, j'ai reconnaissance de l'autorité réelle. Celle-ci rencontre partout, en toutes circonstances, toujours du respect, de la confiance, de l'estime jusqu'à l'amour du dévouement, pourvu qu'elle se respecte d'abord elle-même. L'abus, au contraire, engendre la méfiance, la crainte, le désordre pour aboutir à la tyrannie ; justement parce que la crainte et la force n'ont jamais formé des hommes mais des timides, des hypocrites inutiles à la société (...). Je crois que dans le plan divin, l'autorité est un moyen pour mettre de l'ordre dans la création et non pour justifier nos injustices ou nos bêtises commises sous l'influence des passions (cité dans Mpoyo Kasa-Vubu 1985 : 102-103).

Bref, la sagesse, la dignité, l'honnêteté, la discipline, le civisme, le respect de la loi, le souci de la justice et de l'intérêt national, sont les qualités majeures que Kasa-Vubu veut voir transparaître dans le dire et le faire de toute personne qui embrasse la carrière politique. Pour ce philosophe, le dirigeant politique doit être le modèle pour les citoyens gouvernés. Il est pensé être et doit être respectueux des vertus civiques et morales prescrites par la loi, par la raison et par la conscience morale. Sans ces vertus, la démocratie est impossible.

Mais qu'est-ce que cette démocratie signifie de manière plus concrète, et comment doit-elle se pratiquer ?

4.2.2. Respecter les règles de gouvernance démocratique

Dans les très lourdes et multiples tâches d'administration de l'économie, de la politique et de la société, le tout premier principe que

Kasa-Vubu se donne est celui de devoir permettre à plus d'intelligences et plus de visions possibles de s'exprimer librement et correctement (DMK, p. 16). Plus précisément, la tâche première consiste à « consacrer par des textes constitutionnels les libertés démocratiques universellement reconnues » et, essentiellement, la liberté d'expression de ses opinions, de ses désirs, de sa vision du monde et de la société.

Cette liberté de parole et de conception doit en tout premier lieu être garantie au peuple, et aux différentes institutions qui le représentent. Dans un pays réellement démocratique, dit Kasa-Vubu, il ne peut jamais être question de museler les députés et les sénateurs : « Dans tout pays démocratique – et c'est le cas de la République – le Gouvernement n'agit pas en dictateur. Il s'appuie sur les élus du peuple, sur le Parlement » (DMK, p. 104).

Le parlement a pour rôle primordial de voter les lois, à travers un exercice rigoureux de la liberté d'expression et de choix selon la pleine rigueur intellectuelle et morale des élus. Il a aussi pour devoir d'assurer le contrôle de l'activité du gouvernement qui est tenue de se conformer aux lois et aux institutions que les élus ont votées et mises en place. Toute société qui se veut démocratique a le devoir de respecter et de garantir le plein exercice de ces droits et devoirs par le parlement. Kasa-Vubu rappelle que l'exercice de ces droits et devoirs reconnus au parlement constitue « le garant de la démocratie et le frein à toute aventure personnelle. Gardien des institutions, je serai le premier à défendre ses droits s'ils venaient à être violés » (DMK, p. 111).

Mais à travers la liberté d'expression et d'opinion qu'elle implique, la vie démocratique parlementaire donne souvent lieu à des querelles partisans, au libre cours des passions, à la défense émotionnelle des intérêts individuels, à la course déloyale pour le pouvoir. C'est là une fausse démocratie ou, tout au moins, une déviation inacceptable dans une pratique efficiente de la démocratie (DMK, p. 117). La démocratie exige des vertus contraignantes de sincérité, de loyauté, d'honnêteté, de bonne volonté de travailler pour le triomphe de l'intérêt du plus grand nombre. La démocratie, la vraie, n'est jamais ni fourberie ni jonglerie langagière, mais transparence et vie morale permanente.

Nous avons choisi la démocratie, nous devons jouer honnêtement le jeu. La démocratie n'est pas un habit que l'on peut accommoder aux goûts de chacun. Elle est régie par des principes fondamentaux immuables. Elle est une fin en soi mais ne constitue pas nécessairement un moyen d'arriver au pouvoir. Elle est es-

sentiellement un instrument destiné à faire le bonheur du peuple (DMK, pp. 131-132).

Ce que le peuple attend des gouvernants, à travers l'exercice de la démocratie, c'est la construction de l'unité nationale, l'instauration de la paix, ainsi que l'esprit de travail et d'émulation en vue du bien-être de tous. C'est là la finalité que Kasa-Vubu assigne à la démocratie qui, elle-même, doit être perçue beaucoup plus comme une fin, une vie permanente, que comme un moyen d'accès au pouvoir.

Dans la démocratie, l'exigence de la transparence, de la sincérité, de la moralité, oblige tout le monde, même le président de la République, à rendre des comptes au peuple, à travers ses représentants. Aucun gouvernant ne peut échapper à la responsabilité de s'expliquer devant le peuple concernant les actes qu'il pose et les attitudes qu'il prend dans la conduite des affaires de l'État. Il est, individuellement et collectivement, comptable de ses efforts comme de ses manquements à son devoir. Mais la tâche gouvernementale est plus collective qu'individuelle. Ainsi, Joseph Kasa-Vubu conçoit-il le travail de gouvernement de la nation comme un travail d'équipe au sein duquel chacun a la totale obligation d'apporter les raisons les plus objectives dans ses options et actions.

La conduite d'un pays est essentiellement un travail d'équipe. Elle exige par conséquent une unité de vue, une solidarité et une discipline à toute épreuve : d'où la nécessité de disposer d'hommes ayant la maîtrise d'eux-mêmes, des hommes honnêtes, consciencieux, non imposés mais librement et démocratiquement choisis par le peuple (DMK, p. 178).

De ce fait, le travail gouvernemental devient une concertation, un éclaircissement mutuel, une correction et un processus de choix collectif des idées, actions et projets les meilleurs à mettre en œuvre. Pour Kasa-Vubu, la démocratie est ainsi, essentiellement, une disposition morale d'ouverture d'esprit, d'humilité et d'acceptation des apports féconds des autres. C'est l'une des idées majeures qu'il livre au peuple dans son allocution annonçant, le 26 août 1963, la convocation du Parlement en Assemblée constituante :

J'ai toujours éprouvé la plus légitime satisfaction chaque fois que l'occasion s'offre à moi, de m'adresser à vous pour vous entretenir de choses qui vous concernent. Il me semble, en effet, que c'est votre droit le plus absolu d'être exactement renseigné sur les actes politiques posés par le Chef de l'État, comme il est du devoir de celui-ci de vous rendre compte de ses initiatives et de ses activités

dans la conduite des affaires publiques ; ainsi l'exige le jeu démocratique, et, faut-il le dire, il est heureux qu'il en soit ainsi (DMK, p. 151).

Et, au nom précisément de la démocratie, aucune forme de mollesse, d'incurie ou de laxisme ne peut être tolérée dans l'exercice et la conduite politique d'une nation. La fermeté est, au-delà des libertés nécessaires, une vertu inhérente à la vie de la démocratie. Elle implique de prendre, sans complaisance, les décisions qui s'imposent au moment, à l'endroit et selon les modalités qui conviennent.

C'est ainsi que pour éviter que le pays ne continue de patauger dans le chaos des querelles partisans, séparatistes et égoïstes, le Président Kasa-Vubu se résoudra, avec courage, à démettre son Premier ministre Patrice Lumumba, à clôturer prématurément, le 23 septembre 1963, la session parlementaire des deux Chambres législatives convoquées en Assemblée constituante, etc.

Et si la démocratie signifie respect de la légalité, la punition doit constamment intervenir comme il le faut et au moment où il le faut pour réprimer les actes répréhensibles et contraires à la vie démocratique. Toute démocratie se désintègre et livre la société à l'anarchie si le pouvoir dirigeant manque de fermeté, de rigueur morale, de respect rigoureux de la loi, et de punition ferme et exemplaire. Il n'y a point de démocratie sans cette violence positive, reconnue par la loi, et qui régleme le comportement des individus dont on sait que la tendance initiale est toujours déjà centrifuge, au nom précisément du droit à la liberté.

Il va de soi qu'un exercice trop rigoureux, trop ferme de la démocratie devient facilement synonyme de dictature. La démocratie est un équilibre entre la dictature et l'anarchie dans la gestion des choses publiques. Une démocratie molle ne peut jamais gouverner une nation, surtout pas un pays à haut degré d'ébullition des sentiments et des égoïsmes particuliers comme le Congo ravagé par des convoitises et intérêts divers, internes et externes. C'est ce qui justifie toutes les décisions fermes que Kasa-Vubu était amené à prendre, sans complaisance ni excès de dureté, ainsi qu'il le relève dans son discours de clôture des travaux de la Commission constitutionnelle de Luluabourg, le 11 avril 1964 :

Je crois n'avoir pas abusé jusqu'ici de la confiance que le peuple a placée en moi et que toutes les décisions que j'ai été amené à prendre au cours de mon mandat ont toujours eu pour but la sauvegarde de l'intérêt supérieur de la Nation. – Ces décisions, je n'ai jamais hésité à les prendre lorsque je les savais opportunes et pleinement justifiées. – Mes responsabilités, je continuerai à les assumer avec la

même indépendance, le même souci du bien général et aussi longtemps que le peuple me le demandera (DMK, p. 179).

Et, Kasa-Vubu ne cesse de répéter que, conformément au vœu du peuple et aux exigences de la démocratie, tout dirigeant politique doit constamment se tenir disposé à reconnaître le peuple comme la source et le fondement de la démocratie : le pouvoir appartient au peuple qui, seul, au moyen des mécanismes qu'il se construit de manière rationnelle, juste, transparente et démocratique, a la liberté de le confier à celui qu'il juge le plus apte à le servir. C'est que, à travers la rotation démocratique du pouvoir, ce dernier doit revenir aux hommes et femmes moralement adultes, maîtres d'eux-mêmes, sages, honnêtes, et disposés à donner le meilleur d'eux-mêmes non pour leur propre intérêt mais pour celui de l'ensemble de la communauté nationale.

Dans l'humilité, le dirigeant politique a l'obligation de se conformer au respect de la loi, et de se convaincre que le pouvoir est, non pas un bien privé, mais un bien qui est commun à l'ensemble du peuple, et qui ne doit jamais être confisqué ni par un individu ni par un groupe d'individus, soient-ils des élus du peuple :

Respectueux de la démocratie, nous tenons à la libre disposition du peuple le pouvoir qu'il nous a confié et, le moment venu et s'il en exprime la volonté dans le respect de la loi, nous n'hésiterons pas à nous rendre à cette volonté et à lui remettre le pouvoir (DMK, p. 178).

Joseph Kasa-Vubu a une vision particulièrement civilisée et patriotique du pouvoir politique. Venu du peuple, le pouvoir doit être rendu au peuple à tout instant lorsque le peuple le juge nécessaire. Étant donné que « le propre de la démocratie est précisément de permettre l'expression de toutes les opinions », une société démocratique ne tolère de transmission du pouvoir que par des voies non violentes. Dans la démocratie, il est illégal de recourir à la violence, au massacre, à la subversion, au chantage, à la barbarie, au soulèvement et au séparatisme. C'est pour cette raison que la démocratie constitue le passage par lequel arrive toute grande et vraie possibilité de progrès, de paix et d'unité nationale véritable.

Conclusion

La pensée politique de Kasa-Vubu se trouve inévitablement modelée par la couleur spécifique des circonstances et événements de cette période particulièrement effervescente de la lutte énergique pour l'accession à

l'indépendance, période marquée de manière forte par des troubles, rébellions et déchirements atroces qui sèment les désordres, épandent la désolation et menacent en profondeur l'unité nationale. Elle affirme l'impérieuse nécessité d'accéder à l'indépendance, de la conserver et de l'affermir en tant qu'expression de la souveraineté, de la grandeur et de la dignité d'un peuple.

C'est donc à juste titre que Kasa-Vubu met l'accent sur une large gamme de moyens essentiels susceptibles de contribuer à cet affermissement, parmi lesquels quatre s'avèrent essentiels : 1° la sauvegarde de la culture traditionnelle rationalisée, revivifiée ; 2° le travail comme passage indispensable au progrès économique ; 3° le retour à la terre, à la production agricole, comme première source d'un travail efficace et promoteur du bonheur individuel et national ; 4° l'érection de la culture démocratique dans un système fédéraliste comme chemin de l'unité nationale solide et véritable, voie du développement et de la puissance.

On retiendra ici un segment essentiel de la pensée de Kasa-Vubu : la culture reçoit la double mission de conservation de la personnalité africaine et de la création de la conscience nationaliste, pour l'unité nationale effective et efficiente. En effet, cette pensée qui s'inscrit dans un contexte déchiré en appelle à l'élan de la conscience nationaliste. C'est cette dernière qui est, aux yeux de Kasa-Vubu, la source dynamique de la paix et de l'unité nationale.

Cet insistant appel au nationalisme débouche sur la recherche et la mise en œuvre des stratégies politiques les plus appropriées aux spécificités du Congo, et qui sont les plus aptes à conduire au développement. Il se prononce de ce fait en faveur de la démocratie pluraliste et du fédéralisme, deux stratégies politiques qu'il tient pour essentielles et indispensables, si l'on désire vraiment le développement du pays, pour le bien de toutes les couches sociales et de tous les habitants du Congo.

Si l'on veut adéquatement apprécier cette pensée politique, il nous semble que deux éléments corrélés doivent être mis en évidence : 1° sa pertinence face aux réalités du pays qui exigent, objectivement, une stratégie de gestion à la fois démocratique et fédéraliste ; 2° son expression ou sa signification profondément nationaliste.

À aucun moment et dans aucun acte politique du Président Kasa-Vubu on ne perçoit une quelconque volonté de trahir ou de se détourner de son serment constitutionnel. Ce dernier, qu'il se rappelle constamment, consiste en un engagement sur l'honneur, au nom du peuple et au nom de

Dieu, fondements de sa pensée, à respecter l'intégrité du territoire congolais, à renforcer l'unité des différentes communautés et ethnies du pays, à travailler efficacement, dans la démocratie et la discipline la plus ferme, à l'avènement d'une société chaque jour plus unie et plus heureuse pour tous ses compatriotes. En cela, il est parfaitement nationaliste et il s'est efforcé d'être fidèle à cet engagement nationaliste, en dépit des accusations, toutes fausses, portées contre lui, de désirer et de voiler le séparatisme sous le manteau du fédéralisme.

Si un nationaliste est celui qui, au nom de l'amour pour sa patrie, s'engage à mener une lutte acharnée et victorieuse contre ses ennemis, internes et externes, alors Kasa-Vubu est sans aucun doute l'un de très grands nationalistes que notre pays ait connus. Avec son parti politique, il fut sans conteste l'artisan principal de l'avènement accéléré de l'« immédiate » indépendance du Congo.

Certes, on met souvent en avant des idées nationalistes *kongo* pour dénier à Joseph Kasa-Vubu tout élan nationaliste vis-à-vis du Congo aux limites fixées par le colonisateur. Mais, ce faisant, on oublie essentiellement de se situer dans le contexte politique, culturel et temporel de l'avant-indépendance.

En effet, l'indépendance n'était encore qu'un rêve et l'Organisation de l'unité africaine n'était point encore née qui instituera le principe de l'intangibilité des frontières coloniales au moment où, dans les années 1950, l'Alliance des Bakongo, à la recherche d'une configuration politique précise (comme le feront d'autres partis ou associations ethnico-culturelles du Congo et d'Afrique), argumentait en faveur d'une reconstruction éventuelle de l'ancien Royaume du Kongo. Du reste, ce projet (irréaliste dans le contexte moderne de l'Afrique entière) n'est plus jamais apparu ni dans les discours de Kasa Vubu ni dans le projet politique de son parti, à la veille comme après l'indépendance.

Par contre, l'idée pertinente d'une gestion fédéraliste d'un Congo immense, et qui doit rester *uni dans la diversité*, demeure omniprésente d'un bout à l'autre de la pensée de Kasa-Vubu. Ainsi, il est nationaliste. Il l'est encore davantage si l'on considère sa détermination farouche à conquérir coûte que coûte l'indépendance politique et culturelle du peuple congolais, et à la défendre sans compromission.

On n'est ni sage ni nationaliste si, en des discours ampoulés, on se limite à ressasser la nécessité de l'unité nationale en excitant la haine contre l'ancien maître du Congo belge. Être nationaliste c'est, au-delà de

l'affirmation de l'unité nationale, manifester la volonté de proposer des stratégies intelligentes, adaptées et efficaces, susceptibles de rendre cette unité effective et solide. Et Kasa-Vubu a proposé une stratégie de gestion qui demeure indépassable pour le Congo qui aspire au progrès et à l'unité : la stratégie fédéraliste bien pensée.

On aura compris que les analyses qui considèrent les « unitaristes » comme étant les seuls « nationalistes » sont d'une superficialité et d'une naïveté qui ne peuvent se comprendre que dans le cadre d'une lecture partisane et émotive, et non point intellectuelle et objective, des réalités sociales et géopolitiques concrètes. Le nationalisme, considéré dans le sens noble du terme, n'a jamais été et ne peut jamais être l'apanage de ceux-là seuls qui optent pour l'État unitaire – autrement, aux États-Unis, en Allemagne et dans tous les autres États fédéralistes du monde, on ne pourrait jamais rencontrer un seul leader nationaliste !

C'est, de toute évidence, une lapalissade de dire que les nationalistes, imaginés comme de *vrais patriotes*, se rencontrent tant parmi les partisans de l'unitarisme que parmi les partisans du fédéralisme. L'histoire du Congo retient que Kasa-Vubu fut le chef de file du cartel des « partis nationalistes fédéralistes ». Il n'y a aucune antinomie à être à la fois nationaliste et fédéraliste. Persuadés de la pertinence de leur option fédéraliste, l'ABAKO (de Joseph Kasa-Vubu), le Parti Solidaire Africain (d'Antoine Gizenga Fundji), le Parti du Peuple (d'Alphonse Nguvulu Lubundi), et le Mouvement National Congolais (aile Albert Kalonji) se réclamaient et étaient bel et bien en même temps des partis nationalistes.

On voit là, sauf ignorance ou aveuglement volontaire, que le nationalisme n'a jamais été l'apanage d'un camp exclusif, celui en l'occurrence des partis ayant clairement choisi d'évoluer dans la mouvance tempétueuse de l'idéologie socialiste, ou révolutionnaire. Et, à bien des égards, il n'est pas certain que, en ce qui concerne notre pays, les véritables nationalistes se trouvent là où on croit habituellement les situer : dans le camp bruyant des « catastrophistes » émotifs, impatients et immatures, habités par la fièvre des idées socialistes.

En tout cas, à tout moment précis où le Congo choisirait de se redéfinir fondamentalement, la sagesse politique de Kasa-Vubu, qui a opté pour la démocratie fédéraliste comme voie d'avènement du nationalisme, du renforcement de l'unité, et de la bonne gouvernance, aura bien des leçons à fournir à notre conception et à notre pratique de la politique. Le Congo ne se développera jamais si, pour des intérêts égoïstes et fausse-

ment nationalistes, il choisit, dans un aveuglement stupide, de continuer à ignorer le vrai chemin du recul de la faim et de la misère, du vol éhonté et de l'indiscipline, de l'insécurité et du favoritisme tribaliste, de l'imbécillité chronique et de l'inefficacité permanente. Ce chemin est celui que nous a tracé et montré, au prix d'efforts et de sacrifices admirables, le premier Président de la République Démocratique du Congo, incontestable père authentique de notre indépendance nationale : le chemin de la démocratie et du fédéralisme, de la défense de l'unité nationale et des spécificités locales. C'est le vrai chemin de la bonne gouvernance, de la prospérité, de la puissance et de la dignité.

Chapitre II

La pensée politique de P. Lumumba

1. Introduction : éléments biographiques

Patrice Lumumba n'a pas été chef de l'État, et il n'a été ni le seul à dénoncer le colonialisme, ni même le premier à revendiquer l'indépendance. Bien au contraire, il l'a même refusée jusqu'en décembre 1958. Chronologiquement parlant, Lumumba n'a pas été et il n'est point le père de l'indépendance du Congo. Une saisie objective et intégrale de sa pensée politique le prouve sans peine.

Cependant, Lumumba demeure, jusqu'à ce jour, la personnalité politique congolaise probablement la plus connue dans le monde. Ses proches et admirateurs ethniques et politiques l'ont hissé, bien avant les calculs stratégiques de Mobutu, au rang exceptionnel voire mystique de « héros national » ; et il est sans conteste considéré, aujourd'hui encore, comme un réel « monument pour l'Afrique et le monde » (J. M. Mutamba 1996 : 12).

Ce rayonnement justifie que sa pensée soit absolument prise en compte dans toute étude sur la pensée des plus hauts dirigeants ayant présidé à la destinée politique du Congo. Du reste, la pensée de Lumumba a été glorifiée par une personnalité aussi respectée que Jean-Paul Sartre, à travers une préface magnifique au livre édité par Jean Van Lierde.

Né à Onalua, le 2 juillet 1925, dans le territoire de Katako-Kombe, province du Kasai Oriental, Lumumba a connu la vie politique la plus brève mais probablement la plus intense et la plus mouvementée parmi les dirigeants politiques de son époque. Sa formation scolaire se limite à celle de cinquième année des études primaires à l'école protestante de Wembo-Nyama (et quelques mois à l'école catholique de Tshumbe). En 1943 il va à Kindu, puis à Kalima où il est embauché comme commis. Mais l'année suivante il émigre vers Stanleyville (Kisangani) et est engagé comme clerc dans l'administration territoriale. En 1947 il se rend à Léopoldville pour une formation de neuf mois à l'École Postale. Durant ce séjour dans la capitale du pays, Lumumba fait l'expérience du bouillonnement des activités

culturelles et associatives animées par les jeunes intellectuels dits « évolués ».

De retour à Stanleyville et très soucieux de se faire admettre au rang envié d'« évolué », il s'engage dans de nombreuses associations professionnelles et socioculturelles au sein desquelles il occupe des fonctions importantes : Président de l'Amicale des Postiers Indigènes de la Province orientale (APIPO, en 1953), Président de l'Association des Anciens Élèves des Pères de Scheut (ADAPES, en 1953, alors qu'il n'a jamais étudié dans une école missionnaire scheutiste), Président de l'Association des Évolués de Stanleyville (en 1954), Président de l'Association du Personnel Auxiliaire Indigène de la Colonie (APIC, en 1955), membre-fondateur et Vice-Président de l'Union Belgo-Congolaise de Stanleyville (en 1956) ; puis, plus tard, Président de la Fédération des Batetela de Léopoldville (en 1957).

Féru d'écriture, Lumumba publiera de nombreux articles de reportage et de réflexion dans la presse du Congo et de la Belgique. Ces écrits épars ont été rendus facilement accessibles aux chercheurs et autres citoyens intéressés grâce au travail réalisé et publié par Jean-Marie Mutamba Makombo, intitulé « *Patrice Lumumba correspondant de presse* » (2005). Et Lumumba rédigera même un ouvrage, *Le Congo terre d'avenir est-il menacé ?* (paru à titre posthume en 1961 à Bruxelles) qui condense les idées de ses diverses publications parues dans la presse avant son contact avec les leaders politiques panafricanistes à Accra en 1958 (Nkrumah, Sékou Touré, Nasser, et autres). Entre-temps il se sera marié, officiellement ou coutumièrement, cinq fois successivement avec Henriette Maletauwa, Hortense Sombosia, Pauline Kieli, Pauline Opango, et Alphonsine Masuba cherchant sans aucun doute, à côté des difficultés inhérentes à la vie conjugale, l'épouse qui lui conviendrait le mieux en sa fière qualité de *Tetela* et d'*évolué immatriculé*, une femme différente des quatre premières compagnes dont Lumumba jugeait « rudimentaire » le niveau scolaire (Omasombo et Verhaegen 1998 : 141).

Élevé par le Colonisateur au statut qu'il avait tant convoité d'*Immatriculé*, comme un « évolué », un intellectuel civilisé, ayant quitté les manières de vie bizarres africaines pour avoir assimilé la civilisation du colonisateur, Patrice Lumumba cherchera fébrilement à vivre selon son rang et, visiblement, au-dessus de ses moyens de Commis de 2^e classe aux services des Postes, à Stanleyville et à Yangambi. Plusieurs fois soupçonné et finalement accusé de détournements, notamment de 125.226 Francs (du temps colonial, peu de gens pouvaient se risquer à un tel acte incivique et

immoral, et ce fut beaucoup d'argent, l'équivalent probablement de pas moins de 12.500 dollars américains aujourd'hui !), par des moyens perfides et une « malhonnêteté foncière » (cité dans Mutamba 1996 : 32), Lumumba est arrêté, en juillet 1956, jugé et condamné à deux ans de servitude pénale, puis envoyé à la prison militaire de Ndolo à Léopoldville.

Libéré quelques mois plus tard, sous condition, Patrice Lumumba est engagé Directeur commercial adjoint à Bracongo (produisant la bière Polar, aujourd'hui Skol) grâce, selon certaines sources orales, à une recommandation reçue du Bourgmestre de Dendale et Président de l'ABAKO, Joseph Kasa-Vubu. Il rejoint le cercle de réflexion des membres ayant rédigé, en 1956, le Manifeste de *Conscience Africaine*, et participe à la création du *Mouvement National Congolais* (le 10 octobre 1958) dont l'idée, ainsi que nous l'avons noté plus haut, était déjà lancée en 1956 par le groupe de l'Abbé Joseph Malula (qui deviendra le Cardinal Joseph Albert Malula), Joseph Ileo, Joseph Ngalula, Cyrille Adula, etc. Il en est élu Président du Comité central provisoire, dans des circonstances inattendues et qui étaient entachées d'une ruse certaine.

Mais un tournant capital de sa vie advient avec sa participation à la « *Conférence du Rassemblement des Peuples Africains* » organisée à Accra (Ghana) du 5 au 13 décembre 1958, et où il rencontre les grands panafricanistes aux idées progressistes : Kwame Nkrumah, Sekou Touré, Modibo Keita, Gamal Nasser, etc. On notera que le pouvoir colonial belge avait empêché Kasa-Vubu d'y prendre part parce que ce dernier était jugé plus intellectuel, plus révolutionnaire et, donc, plus dangereux que Lumumba qui aura écrit, dans la presse, de nombreux articles de « bon élève », faisant le louange des grands bienfaits de l'œuvre coloniale belge au Congo. Malheureusement pour l'autorité coloniale, Lumumba revient de cette conférence internationale tout à fait transformé, l'esprit finalement ouvert à la réalité colonialiste et décidément acquis à l'idée de l'indépendance à tout prix pour l'Afrique.

Quand est convoquée la *Table Ronde* de Bruxelles pour préparer l'accession du Congo à l'indépendance, Lumumba est absent, mis en prison à Jadotville (Likasi), dans le Katanga, à la suite des troubles survenus lors du congrès du MNC à Stanleyville, fin octobre 1959. Depuis la Belgique, l'ABAKO de Kasa-Vubu réclame sa présence et obtient gain de cause : il est libéré et il est directement acheminé vers Bruxelles.

À l'issue des négociations de la Table Ronde, le Gouvernement belge lui confie la charge d'Informateur en vue de la formation du Gouverne-

ment du jeune Congo indépendant, puis il est élu Premier ministre par le Parlement. Mais le jour de l'indépendance, le jeudi 30 juin 1960, Lumumba commet une faute diplomatique particulièrement grave : pendant la cérémonie de proclamation de l'indépendance, au Palais de la Nation, il prend la parole alors qu'il n'était point prévu au programme déjà arrêté, et il prononce une diatribe « aux allures marxisantes » contre le système colonial belge. Il semble qu'il aura signé là son arrêt de mort dans le contexte impitoyable de la guerre froide – même si au dîner prévu dans la soirée, Lumumba prononcera un autre discours pour se rétracter, s'excusant auprès du roi pour ses « envolées ».

Dans les graves tourmentes qui suivent (mutinerie de l'armée, sécessions du Katanga et du sud-Kasai, destitution de son poste de Premier ministre par le président de la République), Lumumba sera arrêté, torturé et acheminé à Elisabethville (Lubumbashi) où, finalement, il sera assassiné par ses ennemis politiques, le 17 janvier 1961, avec deux de ses compagnons, Maurice Mpolo et Joseph Okito.

L'histoire garde de Patrice Lumumba une mémoire ambiguë, le situant entre « Dieu et Diable » (Pierre Halen et Janos Riesz 1997). Il est intensément célébré par le peuple comme le grand héros qui aura arraché l'indépendance nationale au pouvoir blanc. Mais il est aussi, aux yeux des gens informés et au regard froid, la personnalité principale par qui est arrivée la plus grande part des misères du Congo postcolonial, du fait d'une naïveté profonde, d'une témérité sans mesure, et d'un extrémisme inconsideré.

Il est vu, par les pays socialistes ou révolutionnaires, comme par tous les pays en lutte contre la colonisation, comme un nationaliste fantastique, particulièrement courageux, bravant hardiment l'iniquité des puissances capitalistes et impérialistes. Mais il est aussi ce diable vicieux, dépourvu de manières des gens civilisés, qui aura désordonnément chassé les Belges du Congo, et qui aura inspiré à Mobutu les idées communistes qui ont abouti à la très préjudiciable nationalisation des biens d'autrui.

Mais Lumumba est surtout retenu sous les couleurs vagues d'un mythe : un personnage à la fois révérend comme un fait de mystère, et mythifié à travers une surévaluation qualitative dans un certain imaginaire po-

pulaire. L'assassinat l'a soustrait, de manière précoce et sans doute très heureusement, à la déchéance généralement consécutive à l'inadéquation entre la théorie et la pratique d'un homme politique. Lumumba doit en effet sa célébrité mondiale non pas tant à son action qu'à sa pensée politique. Cet assassinat et, donc, sa soustraction à l'épreuve des réalités concrètes de la construction nationale ont consacré sa pureté ainsi que son héroïsme, et ont renforcé la sympathie et le mythe autour de sa personne.

Si l'on ne peut ni facilement déconstruire ni objectivement magnifier ce mythe sur le plan de l'action politique (qui n'a pratiquement pas existé, faute de temps), en revanche la pensée politique qui s'exprime dans ses écrits est disponible. Mais celle-ci a largement fait l'objet d'une saisie unilatérale, oublieuse de son versant peut-être le plus solide et le plus sincère. Jean-Paul Sartre est sans doute, à travers sa préface à *La pensée politique de Lumumba*, livre publié par Jean Van Lierde, le tout grand théoricien qui aura consacré cette lecture de surface, privilégiant le bruit et les énervements de résonance socialiste au détriment de la pensée réfléchie et exhaustive (prenant en compte tous les écrits).

Il est vrai qu'il a fait voir, comme quelques autres analystes après lui, le caractère incertain, ambigu, versatile et controversé de la personnalité et de la pensée de Lumumba. Mais on ne souligne pas assez le premier versant de cette pensée, à part les allusions hâtives à son évolution positive et rapide. Au contraire, comme saisis de honte face à un discours visiblement conservateur, exaltant l'œuvre coloniale, une pensée étonnamment en retard sur son temps, bien des lumumbistes et spécialistes sympathisants se dévêtent volontiers de toute objectivité et s'arrangent pour occulter cet aspect jugé gênant.

Une telle pudicité partisane dessert à la fois l'histoire et la connaissance de celui-là même qu'on veut aimer. C'est ainsi que je me propose de dépasser les lectures idéologiques pour saisir la pensée de Lumumba avec, si possible, l'exhaustivité que commande une lecture objective des faits. Il est connu que la participation de Lumumba à la Conférence des Peuples Africains à Accra, en 1958, avait fondamentalement renouvelé sa vision politique. Mais ce que l'on sait peu, ou qu'on ne dit pas, c'est la nature de cette césure, et celle du discours de la première époque par rapport auquel s'établit la césure ou la rupture.

Pour cerner les mouvements d'affirmation et de dénégation de cette pensée écartelée qui se veut, avec une égale fierté, à la fois « évoluée » et « africaine », six problématiques me paraissent essentielles : l'indé-

pendance, les droits politiques, une unité nationale parfaite, la personnalité africaine, le nationalisme non violent, et les relations belgo-congolaises. Ce faisant, je ne vise pas à déboulonner la statue de Lumumba de son socle (malgré sa grande renommée, on ne lui en a érigé une que très tard, avec l'arrivée du président Laurent Désiré Kabila, qui aura été son authentique admirateur), mais simplement à présenter objectivement sa pensée avec l'espoir de relativiser certaines de nos évidences émotives.

2. La question de l'indépendance : une plaidoirie pour la soumission du Congo ?

On n'est ni objectif ni honnête si, dans la volonté de saisir la pensée politique de Lumumba, on manque de se référer à son ouvrage écrit en 1956 (mais paru en 1961) et intitulé *Le Congo terre d'avenir est-il menacé ?* Ce titre qui reprend presque mot pour mot celui du livre d'Alexandre Delcommune (1919) entend fidèlement

traduire la pensée et les aspirations des Congolais sur les différents problèmes d'ordre économique, social et politique qui leur tiennent particulièrement à cœur et dont la solution – que j'espère heureuse – conditionne l'avenir du Congo ainsi que la réussite de l'œuvre coloniale belge (CTA, p. 7).

Patrice Lumumba s'y montre très inquiet, face à la montée des mécontentements et des revendications sociales et politiques des populations congolaises. Il craint fort de voir les Congolais se séparer des Belges (CTA, p. 8) et l'œuvre coloniale échouer. C'est dans l'« harmonisation des rapports sociaux entre Belges et Congolais », et dans l'affirmation et la continuation du droit de souveraineté de la Belgique en Afrique que se trouve, pour le Congo, la garantie d'un avenir radieux.

Dans un élan d'amitié sublime pour l'action colonisatrice, Lumumba se propose de faire entendre ce qu'il croit être l'opinion congolaise en invitant le colonisateur à continuer son œuvre, mais dans la fraternité et le souci social à l'égard des Congolais, lesquels demeurent encore inférieurs aux Blancs quelles que soient leurs qualifications et compétences. Lumumba se présente ainsi comme un conseiller psychologue de la Belgique colonisatrice : il prodigue des conseils de sagesse dans l'intérêt même de l'Administration belge et de son prestige (CTA, p. 8).

Parallèlement, Lumumba s'insurge contre les « faux libérateurs », des Blancs qu'il croit être très « peu recommandables », ceux qui incitent les Noirs « à réclamer immédiatement l'indépendance », inspirant ainsi

des sentiments de frustration et de mécontentement aux élites et aux populations congolaises (CTA, p. 162). En effet, en 1956, l'heure est à l'effervescence des volontés d'indépendance en Afrique, et au Congo particulièrement où (on l'a noté plus haut) le groupe de *Conscience Africaine* réclame l'indépendance à long terme sous l'inspiration du plan Van Bilsen, et où l'Association Culturelle des Bakongo (ABAKO), avec à sa tête Joseph Kasa-Vubu, réclame l'*indépendance immédiate*.

À cette volonté d'indépendance que Lumumba considère comme un « nuage », une menace qui se met à planer au-dessus de l'avenir du Congo, il oppose la volonté de continuation de l'œuvre coloniale belge. Au-delà de la menace pour le Congo, on doit comprendre, dans la pensée de Lumumba, que c'est principalement l'avenir de la colonisation belge qui est menacé. Et Lumumba s'en désole, sonne l'alarme, cherche à conjurer le danger en proposant à l'entreprise coloniale des stratégies d'effectuation efficace, pour sa pérennité.

Son argument majeur est d'ordre culturel : pour Lumumba, il est prématuré de parler d'indépendance dans une société où la majorité de la population n'a pas encore assimilé la culture intellectuelle et politique du monde civilisé. Dignité humaine ou pas, on ne doit pas précipiter les choses :

Toute évolution, comme toute croissance de l'enfant ou de l'arbre, doit comprendre des étapes transitoires ; ces étapes sont nécessaires et conditionnées par la loi inexorable de la nature. Vouloir se passer de cette loi pour crier prématurément « Indépendance », c'est vouloir faire des faux bonds (CTA, p. 173).

Ce qui compte, pour Lumumba, c'est d'être calme, patient, et d'avoir une confiance absolue dans la colonisation qui a pour but direct « *d'apporter au peuple colonisé les bienfaits de la civilisation moderne, un nouveau statut de la vie policée* » ; c'est d'excuser les erreurs de la colonisation (qui est évidemment une œuvre humaine, jamais parfaite) ; ce n'est pas de réclamer l'indépendance, mais le droit à un salaire égal par rapport aux Belges, et le droit à un statut social digne pour les « évolués ». Tant que les réformes s'effectuent dans le sens de « la promotion de l'élite congolaise », de l'amélioration des conditions d'existence des autochtones et de « la suppression radicale des causes des frictions » entre Belges et Congolais, les mots « indépendance » et « Autonomie » restent des non-sens (CTA, p. 173).

La grande préoccupation de Patrice Lumumba, c'est celle d'inviter la Belgique, non point à se retirer du Congo, à accorder l'indépendance – ce qui menacerait l'avenir du Congo – mais, plutôt, à approfondir sa colonisation, à continuer et à intensifier l'exploitation économique de ses importantes ressources naturelles, pour lui permettre de passer au deuxième stade de son œuvre de civilisation de l'homme congolais, à savoir, « *le stade d'intégration* (pas d'assimilation, laquelle consiste à l'absorption d'un peuple par un autre), *de la démocratisation du pays et de l'africanisation des cadres* » (CTA, p. 177).

En somme, il invite à une colonisation plus intelligente, susceptible de garantir au colonisateur ses propres intérêts et son droit à l'exploitation d'une population encore immature et non civilisée.

Quant à l'avènement de l'indépendance, Lumumba en recule la date *sine die*, jusqu'à ce que le colonisateur veuille bien l'accorder à la race noire du Congo belge, après qu'il aura lui-même jugé cette dernière apte à la liberté, à l'autonomie et à la dignité pour avoir correctement assimilé les manières de penser et d'agir de la civilisation européenne. L'indépendance ne paraît même pas nécessaire, aux yeux de Patrice Lumumba. Il tranche, de manière nette et catégorique, contre ceux qui parlent d'indépendance : « *Ne nous formalisons pas trop sur notre sort. Comparativement à d'autres peuples, notre situation n'est pas aussi mauvaise que d'aucuns le croient* » (CTA, p. 163).

Et si le peuple congolais devait persister à réclamer à tout prix l'indépendance, celle-ci ne devrait lui être accordée qu'au terme de l'œuvre de la colonisation, c'est-à-dire, lorsque

le Congo aura ses propres techniciens de tous métiers, ses médecins, ses agronomes, ses ingénieurs, ses entrepreneurs, ses géologues, ses administrateurs, ses conducteurs de travaux, ses ouvriers qualifiés (...), ses assistantes sociales, ses infirmières, ses accoucheuses. C'est en ce moment-là seulement qu'il faudra parler de l'indépendance, de l'autonomie, parce que nous serons intellectuellement, techniquement et matériellement forts pour nous administrer seuls, s'il le fallait (CTA, p. 168).

Gentiment, avec sincérité peut-être ou au-delà de toute flagornerie, Patrice Lumumba demande au colonisateur de démocratiser son administration du Congo. En fait, il demande à l'œuvre coloniale de s'autodétruire dans ses aspects frustrants, et lui réclame de continuer son chemin comme action colonisatrice bienfaisante. En plus, il n'indique ni le nombre nécessaire de ces ouvriers qualifiés ni le temps qu'il faudra pour

qu'un tel nombre soit atteint. Pire, il ne soupçonne pas un seul instant que le colonisateur peut bien n'avoir le moindre intérêt à former ces bâtisseurs nationaux dont le pays aurait besoin, et à octroyer l'indépendance. Au contraire, mettant les Noirs en garde contre toute lutte qui entraînerait une effusion de sang (CTA, p. 163), Lumumba exige de manifester de la reconnaissance et même de la révérence à l'égard des Blancs pour l'œuvre civilisatrice qu'ils ont dû consentir jusqu'au sacrifice suprême :

Quand nous passons devant la tombe de ces héros qui se sacrifièrent pour notre salut et grâce à qui nous prononçons aujourd'hui les mots « Indépendance-Autonomie » recueillons-nous quelques instants et inclinons-nous avec respect devant leur souvenir. Ils versèrent ensemble avec nos compatriotes leur sang pour la défense du pays. Puisse ce sang répandu et mêlé des Belges et des Congolais dans leur action commune – sang par lequel ils conclurent un pacte d'amitié inaltérable – cimenter à jamais cette amitié belgo-congolaise (CTA, p. 169).

Et, invitant les Congolais à la patience, à la pondération et à la pleine gratitude, Lumumba leur propose de passer par une longue étape transitoire, à savoir, l'acceptation de la politique coloniale qui envisage de créer une solide *Communauté Belgo-Congolaise*. Cette dernière, que Patrice Lumumba appelle aussi *Eurafrique*, consistera en une fédération du Congo et de la Belgique, tout en donnant au Congo le statut d'une réelle « république autonome », conjointement gérée par les Congolais et par les Belges, mais à la tête de laquelle devra se trouver « *un Haut-Commissaire Belge* » (CTA, p. 205).

Cette forme juridique de la Communauté souhaitée apparaît à la fois paradoxale et complexe. Aux yeux de Lumumba, ce n'est pas une unification de la Belgique et du Congo dans la mesure où la majorité des Congolais ne sont pas encore « acquis à la civilisation occidentale comme le sont quelques rares élites africaines » (CTA, p. 203). Les deux États demeureront distincts du fait de leurs personnalités propres, « mais unis solidairement par les liens d'amitié, de fraternité, et sous le commandement d'un *seul Roi*, le Roi des Belges et des Congolais » (CTA, p. 203). Les élites congolaises doivent être appelées à participer à l'élaboration de cette nouvelle structure politique à travers une « Commission mixte de Réformes » à mettre sur pied.

Cette « *Eurafrique* ou la Communauté Belgo-Congolaise doit être la fusion des goûts, des sentiments, des conceptions, c'est enfin, l'*interpénétration* des civilisations occidentale et africaine » (CTA, p. 206) et

non pas une entité construite « sur l'image unique de l'Europe ». Les Congolais à leur tour devront accepter de construire l'avenir de leur pays en intégrant les apports de l'Occident. Au total, Lumumba veut un « Congo meilleur », reconnaissant des bienfaits de la Belgique et assurant son avenir grâce à une union solide et éternelle avec elle :

La devise belge « l'union fait la force », doit pénétrer dans le cœur de chacun de nous. Cette noble devise sera désormais « l'Union belgo-congolaise », union qui cimentera à jamais l'amitié entre Belges et Congolais, Union dans laquelle on ne verra plus des Blancs ou des Noirs, mais des hommes tout court, des hommes raisonnables qui prouveront aux autres nationalités que l'amitié n'est pas un vain mot. Cette amitié ne sera pas limitée dans le temps, mais à travers les siècles tant que vivront les deux amis d'aujourd'hui. Deux amis qui, main dans la main, apporteront du bonheur à ce pays (CTA, p. 208).

On le voit bien : dans une telle optique, toute indépendance n'est pas seulement lointaine mais carrément impensable. La fédération de la Communauté Belgo-Congolaise sera éternelle et dirigée par le Roi. C'est la garantie la plus sûre d'un Congo meilleur et prospère. Conséquence immédiate d'une telle vision : l'instauration d'une colonisation de peuplement au Congo est chose à souhaiter. Ce peuplement doit s'effectuer selon des méthodes pacifiques, démocratiques et sympathiques, sans violence ni méfiance :

Du moment que le colonat européen n'anéantira pas le futur colonat noir, du moment que ce colonat noir se placera sous le parrainage du colonat blanc lequel le soutiendra, l'aidera dans sa croissance, du moment que le colonat européen et le colonat noir s'harmoniseront et se fondront en un seul colonat, du moment que le peuplement européen fraternisera avec le peuple congolais, du moment que nous pouvons avoir des assurances fermes et sincères, nous fixerons un rendez-vous à la porte d'entrée du Congo pour souhaiter de vive voix à ce peuplement, à ce peuplement massif : la bienvenue et un agréable séjour parmi nous (CTA, p. 107).

L'idéal d'harmonie parfaite entre les peuples est assurément chose admirable. Mais ce qui doit étonner, c'est qu'au sein de cette communauté belgo-congolaise la possibilité de peuplement massif de la Belgique par les Congolais ne soit guère envisagée. Et ce qui rentre dans l'optimisme béat, c'est la pureté angélique octroyée à l'œuvre colonisatrice, même si ce peuplement massif est imaginé devoir être sélectif, c'est-à-dire, qui ne laisserait entrer, massivement, que « les *meilleurs* et jeunes Belges indemnes de préjugés raciaux » (CTA, p. 111).

Une sélection qui se ferait de quelle manière ? Comment détecter ces « meilleurs » si on sait que chacun peut fort bien dissimuler ses préjugés ? Lumumba ne le dit point. Il pense seulement que ce peuplement massif permettra l'industri-alisation rapide du pays. Il favorisera aussi l'éducation des populations : non une éducation abstraite, mais plutôt empirique, basée sur la fréquentation et l'imitation des meilleurs Européens, même si ceux-ci doivent logiquement demeurer à distance vis-à-vis du Noir (CTA, p. 126).

Lumumba ne se réveillera de cette fascination naïve face aux bienfaits de la colonisation qu'au contact avec des interprétations plus lucides et plus objectives de la réalité coloniale. Son exaltation de la colonisation cèdera la place, dès décembre 1958, à un nationalisme anti-impérialiste dont la radicalité, également naïve, téméraire et dénuée de sens de stratégie, le fera inévitablement périr. L'indépendance devient désormais, dans les discours de Lumumba, la condition *sine qua non* de la paix, de la dignité et de l'amitié réciproque entre les Congolais et les Belges. Il réclame désormais, dans un ton résolument intransigeant et sans nuances, une indépendance immédiate et inconditionnelle, totale et réelle, parce qu'elle est « un droit fondamental, naturel et sacré » auquel le peuple congolais, comme les autres peuples, doit prétendre :

L'indépendance effective dans l'interdépendance des nations libres, la libération totale du Congo de toute forme de tutelle : voilà ce à quoi aspire notre peuple, et c'est cela qu'il appartient aux patriotes sincères de proclamer au grand jour. Ce serait une honte, une grande honte pour les habitants de ce pays – et surtout pour l'Administration belge – qu'en cette époque où la conscience universelle condamne la domination d'un peuple par un autre, le Congo soit encore maintenu sous le régime d'un empire colonial (Van Lierde, PPP, p. 19 ; 28 décembre 1958).

Au contact avec la vraie face du colonialisme capitaliste, celle qui apporte les arrestations, les discriminations, la torture, l'exploitation, la réification de l'homme, Lumumba se rend compte de l'excellence de la liberté, « idéal pour lequel, de tout temps, des hommes ont su combattre et mourir » (PPP, p. 136). C'est de l'indépendance totale, c'est-à-dire, à la fois politique, économique, culturelle et intellectuelle, que désormais dépend l'avenir du pays, et il appartient à tout fils du Congo de travailler à sa conquête et à sa consolidation, au nom de la justice et des droits sacrés de l'homme :

À mes enfants que je laisse et que peut-être je ne reverrai pas, je veux qu'on dise que l'avenir du Congo est beau et qu'il attend d'eux, comme il attend de chaque Congolais, d'accomplir la tâche sacrée de la reconstruction de notre indépendance, et de notre souveraineté ; car sans justice il n'y a pas de dignité et sans indépendance il n'y a pas d'hommes libres (PPP, p. 390 ; 12 juillet 1960).

Il n'est plus jamais question de soumission du Congolais ni d'amitié avec les impérialistes. Car, comme le grand leader politique marxiste guinéen Ahmed Sékou Touré l'a dit de manière pertinente, entre l'indépendance et l'esclavage, le choix est désormais et absolument clair : « Nous préférons la liberté dans la pauvreté à la richesse dans la domination » (PPP, p. 166).

3. Réserver les droits politiques à la seule élite

Plus fortement que plusieurs de ses concitoyens, Patrice Lumumba conçoit son statut d'évolué comme une récompense insigne. Obnubilé par la fierté sublime de figurer sur la liste des Congolais « immatriculés » (reconnus par le colonisateur comme sortis de la populace indigène), il ne voit guère la nécessité de l'indépendance. Ce qui doit compter pour les Congolais, dont il affirme traduire les aspirations, c'est, uniquement, l'intégration sociale et politique de l'élite : l'« *égalité sur le marché du travail* est la revendication numéro *un* de toute l'élite congolaise » (CTA, p. 36). Ce n'est pas pour le peuple, mais c'est pour l'élite, pour lui-même, que Lumumba se prononce, dans le premier et calme versant de sa pensée.

La revendication numéro *deux* des Noirs Congolais, c'est l'« intégration politique ». Et ici encore, contrairement à ce que pensent la plupart des évolués qui s'expriment dans *La Voix du Congolais*, c'est à la seule élite que Lumumba réserve ce privilège. Les droits civiques et politiques ne sont pas à accorder à toute la population encore sous l'emprise de l'ignorance et des coutumes tribalistes. Seuls les lettrés peuvent participer avec efficacité à l'administration du pays, à travers toutes les structures devant s'occuper des intérêts de la communauté belgo-congolaise (CTA, p. 38). Les masses doivent être écartées de toute forme de participation politique, même du droit de vote. C'est progressivement seulement, et pas maintenant (en 1956), qu'il faudra accorder les droits civiques et politiques à tous les Congolais.

Pour le Lumumba du *Congo terre d'avenir menacé*, accorder des droits civiques et politiques à tous les Congolais, en particulier aux illettrés, c'est répandre les germes du désordre :

Introduire prématurément par soif de modernisme le ferment de la vie politique parmi la masse ignorante et irresponsable, c'est introduire les ferments de discorde, de dissensions, car ce n'est pas l'idée démocratique qui aurait prévalu ou qui prévaudrait, mais l'idée clanique d'autrefois, chacun voulant devenir chef du « nouveau clan », d'où naissance des petites querelles intestines nuisibles à l'harmonisation des rapports sociaux (CTA, p. 40).

Certes la démocratie s'apprend, surtout quand on veut adopter une forme d'organisation politique différente de la sienne, apportée en l'occurrence par le contexte d'une culture coloniale occidentale. Ce que Lumumba aurait pu néanmoins faire (ou penser), c'est de réclamer, auprès de l'Administration coloniale, l'octroi à *tous* les citoyens adultes de tous les droits politiques et civils, notamment de vote et d'éligibilité, au nom de la dignité humaine et, en même temps, de réclamer de mettre sur pied des programmes intensifs de formation intellectuelle et politique des masses.

La pensée élitiste de Lumumba est évidente et précise. Quand bien même les droits politiques devaient un jour être octroyés aux Congolais, c'est seulement à ceux qui auront assimilé de manière suffisante les modes de vie et de pensée des colonisateurs, aux lettrés (ayant au moins achevé des études primaires), et aux chefs, notables et juges indigènes, qu'ils devraient revenir, selon des critères que le gouvernement colonial fixerait : « Il ne serait donc pas question, à notre avis, d'accorder ces droits à des incapables, des illettrés dépourvus de toute réflexion car ce serait donner des armes dangereuses aux enfants » (CTA, p. 41).

Aux yeux de Patrice Lumumba, cette disposition sélective, discriminatoire, devrait être maintenue jusqu'à ce que « l'analphabétisme disparaisse de ce pays » ! Et notre « évolué » congolais est formel : les droits politiques de la démocratie sont incompatibles avec l'analphabétisme. Quiconque désire le droit de vote doit appartenir à l'élite. C'est là, ainsi qu'on le voit, une volonté aristocratique, au sens bourgeois du terme, qui traduit une conscience de classe aiguë en opposition à la classe sociale inférieure, celle des masses ignorantes, illettrées, non « immatriculées », qui n'ont droit ni au vote ni, bien sûr, à l'éligibilité.

L'analphabétisme est, de toute évidence, un handicap à l'exercice correct et efficace des droits civiques. Mais ce que Lumumba ignore, c'est que la conscience démocratique universelle a fait un progrès immense qu'il est indispensable de prendre en compte : la reconnaissance par la raison humaine de la dignité, de la liberté, de l'égalité des hommes, des droits humains que la *Déclaration universelle des droits de l'homme* met en valeur de-

puis le 10 décembre 1948. La solution ne réside pas dans l'exclusion des analphabètes, mais dans l'urgence de les former à la participation politique, ou encore dans la conception des niveaux et modes appropriés de participation des analphabètes au vote et, en général, aux affaires publiques de leur communauté.

Marquant un écart étanche vis-à-vis de la masse inculte, Lumumba plaide en faveur de la seule intégration politique de l'élite. Celle-ci devrait participer au pouvoir à travers tous les organes délibérants, du *Conseil de Secteur* au *Conseil Colonial*, en passant par le Conseil territorial et le Conseil provincial. À tous ces niveaux, il faut non pas de « faux ambassadeurs », naïfs et incultes, mais des représentants intellectuellement valables, capables de percevoir clairement les choses et d'analyser correctement les problèmes et, au besoin, de s'opposer au lieu d'être de simples figurants politiques.

Avec insistance, Lumumba affirme et plaide pour la notion d'*intégration sélective*, individuelle, et non pas collective. La sélectivité est, estime-t-il, propre à garantir l'émulation, l'effort de chacun à s'améliorer, à s'assimiler au Belge, pour mériter d'« être traité sur le même pied d'égalité que l'Européen ».

L'intégration politique, juridique et sociale doit être individuelle. La masse ignorante, aux mœurs non encore policées au moyen de fréquentations intensives des Blancs de haut rang, doit être écartée de la jouissance des droits politiques et sociaux. Elle ne peut être élevée, sans condition stricte, au même rang que les Blancs. Patrice Lumumba note que toute autre hypothèse serait injuste à l'égard des *évolués* qui ont, pour leur part, fourni de gros efforts d'assimilation, d'élévation au niveau civilisé des Blancs :

Après mûre réflexion, nous ne croyons pas à l'intégration collective car pareille formule simpliste serait au désavantage de l'évolution du Congo. En effet, que se passerait-il si aujourd'hui on décrétait une intégration collective ? Tout le monde : évolués et non évolués, civilisés et non civilisés étant automatiquement assimilé, jouissant d'une égalité totale des droits et avantages, considérera cette assimilation comme une aumône ou libéralité : personne ne fera plus l'effort pour s'améliorer, tant intellectuellement, moralement que professionnellement. La notion du devoir et de l'effort perdue (CTA, p. 54).

L'appel à l'effort individuel est évidemment louable. Mais pour bien saisir cette préoccupation, on doit noter le lieu d'où Lumumba parle. On ne doit pas dissocier ce dernier du désir intransigeant d'honorer sa posi-

tion d'évolué devant bénéficier des égards de la part de la masse et de l'administration coloniale.

L'intégration politique, plutôt que collective, doit également tenir compte de la volonté des individus. Pour Lumumba en effet, le pouvoir colonial serait équitable s'il accordait les droits politiques aux seuls Congolais qui les réclament du fait de leur statut d'évolués. Il a raison de ne pas les accorder à ceux qui n'en ressentent pas la nécessité, parce qu'ils sont attachés à leur statut coutumier et à leurs règles de vie traditionnelles (CTA, p. 55).

Alors même que plusieurs Congolais dénoncent et refusent comme discriminatoire et ridicule (CTA, pp. 56-57) cette politique d'évolution progressive et sélective des Congolais, laquelle doit être matérialisée par l'acquisition des *cartes de mérite civique* et des *cartes d'immatriculation* de la population noire, Patrice Lumumba l'approuve sans réserve dans un désir d'assimilation fulgurant (même si, paradoxalement, il affirme parfois refuser l'assimilation, optant pour l'évolution vers la civilisation du colonisateur) :

Nous sommes partisans d'une politique d'évolution progressive adoptée par le Gouvernement ; nous l'avons souvent répété tout au long de cette étude. C'est en vertu de ce même principe que nous croyons que ce serait détourner cette politique que de refuser à un Congolais méritant le bénéfice de statut de droit écrit qu'il demande, et de l'obliger ainsi indirectement à patauger dans les coutumes arriérées (nous ne parlons ici que des coutumes indigènes arriérées et non de bonnes coutumes que nous devons garder), à être régi, contre son gré, par le droit coutumier, avec ses conséquences, souvent néfastes, pour les évolués (CTA, p. 58).

Pour Lumumba, la carte de mérite civique doit être octroyée à tout lettré et à tout notable détenant un certificat de bonne conduite, vie et mœurs ; mais aussi, elle doit être accordée à toute femme célibataire remplissant ces deux conditions, ce que l'autorité coloniale ne prévoit pas. Comme pour la carte d'immatriculation, le bénéfice de la carte du mérite civique devrait automatiquement être reconnu aux épouses et enfants de leurs titulaires. Une telle politique, insiste Lumumba, incite l'individu à des efforts soutenus sur la voie du progrès.

Ainsi Lumumba s'efforce de faire voir aux intellectuels qui refusent le système d'« immatriculation au registre de la population civilisée » la nécessité de l'accepter en dépit des injustices que ces immatriculés continuent de subir de la part de l'autorité coloniale. Ces injustices frustrantes

tiennent à ceci que, même immatriculés et soumis aux mêmes devoirs et charges que les Européens, les Congolais sont malheureusement exclus de la jouissance des droits et avantages y afférents. Il est inadmissible, fait remarquer Lumumba avec insistance, que l'immatriculé juridiquement assimilé à l'Européen reste « économiquement et socialement assimilé à tout autre Congolais ». L'assimilation aux Belges, que réclame Lumumba, doit être *totale et complète* (CTA, p. 73), y compris dans la vie citoyenne :

En accordant le droit de citoyenneté aux élites africaines – droit qui les placerait sur le même pied d'égalité que les Européens – on fera preuve d'esprit de justice, de même qu'on fera naître dans la masse des Congolais les sentiments de fierté nationale, d'amour envers la Belgique car les évolués ne se considéreront plus, à tort ou à raison, comme d'éternels subordonnés ou victimes d'une infériorité raciale (ce qui n'existe d'ailleurs pas biologiquement), mais comme des véritables citoyens, égaux aux Belges, tant en dignité qu'en droits civiques (CTA, p. 81).

À la faveur de son contact avec les révolutionnaires des pays africains de tendance marxiste, cette volonté d'assimilation élitiste sera oubliée par Lumumba qui désormais affirmera avec force la nécessité de la conquête de l'indépendance. Ce farouche défenseur des intérêts de la seule élite évoluée sentira la nécessité stratégique de « descendre à la base », de prendre en considération les aspirations du peuple, et de mobiliser ce dernier pour pouvoir lutter efficacement contre le colonialisme. Il exigera l'*égalité*, la solidarité et la fraternité de *tous* les Congolais (PPP, p. 21).

Il s'est ainsi éveillé à une vérité fondamentale. Il aura désormais compris que la lutte pour la liberté n'a de sens que si elle doit permettre à chaque citoyen, et non seulement à la seule élite, de jouir de ses droits civiques et politiques, dans la liberté et la justice (PPP, p. 94).

4. Le centralisme politique comme voie de l'unité nationale

La question de l'unité du pays n'apparaît, dans la pensée de Lumumba, que dans la seconde époque, celle de sa vie politique active. Certes, dans *Congo terre d'avenir* Patrice Lumumba considère la démocratie intégrale et la généralisation du droit de vote comme des facteurs favorisant l'émiettement et l'apparition de roitelets multiples. Mais l'exaltation farouche du concept d'unité nationale advient avec l'idée panafricaniste qui magnifie l'unité de l'Afrique comme stratégie majeure d'une lutte victorieuse contre le colonialisme et l'impérialisme. Le ghanéen Francis Kwame Nkrumah, le guinéen Ahmed Sékou Touré et l'égyptien Gamal Abdel Nasser sont ses grands maîtres à penser. Également, l'idée intransi-

geante de l'unité nationale apparaît à la suite de la volonté sécessionniste de certains leaders congolais.

Le maintien de l'unité nationale, dans les limites strictes définies par l'ordre colonial, est une tâche que Lumumba prend à cœur. Au-delà de multiples différences culturelles et de diversités ethniques, le Congo forme un seul et même peuple, soudé par les liens territoriaux, par le souffle de la liberté et par la volonté commune d'aspirer à la dignité, à la prospérité, à la grandeur (PPP, p. 245). Cette unité nationale constitue le gage de la grandeur et de la prospérité de notre pays, qui doit légitimement occuper une place éminente en Afrique, et aussi dans le monde entier. Libéré des chaînes de l'impérialisme, le Congo ne pourra jouer un grand rôle dans la libération du reste de l'Afrique que si son peuple demeure uni, et si l'intégrité de son territoire est solidement garantie :

Aujourd'hui, chers frères, vous voyez les bienfaits de l'unité. Nous demandons à nos députés, à nos sénateurs, à la population tout entière de s'unir, de suivre notre exemple, pour que tous ensemble, les enfants de ce pays uni, les travailleurs et les intellectuels, les riches et les pauvres, les hommes et les enfants, les garçons et les filles, nous allions construire un grand Congo, un Congo fort, pour libérer le reste de l'Afrique, pour libérer nos frères qui sont encore sous la domination étrangère... (PPP, p. 258, 22 juillet 1960).

L'exigence de l'unité nationale s'oppose forcément à toute forme d'action, de pratique ou d'idée susceptible de faire naître les divisions. C'est ainsi que Lumumba voit dans *l'idée fédéraliste* une volonté de séparatisme, de balkanisation et de désintégration du Congo. Il opte pour le *centralisme politique* qu'il juge être la seule forme d'État susceptible de garantir l'unité nationale. De même, dédaignant le multipartisme, qu'il voit être une funeste instance de divisions, Patrice Lumumba s'emploie à créer un « parti unifié », un parti de masse, unique si possible et omniprésent, comme dit Jean-Paul Sartre, pour ne pas donner l'occasion à l'impérialisme d'exploiter nos divisions.

Le Mouvement national congolais (MNC) opte donc pour *l'unitarisme* (PPP, p. 100) contre le fédéralisme, lequel est dit être un véhicule de la division, et un synonyme du séparatisme. Malgré la volonté tartufe d'une « large décentralisation qui tiendra compte de la diversité que présente la grande nation congolaise », Lumumba aboutit à un « jacobinisme politique ». Ainsi que Sartre le note, Patrice Lumumba, qui est postier, « rouage du système centralisé des communications », ne peut que jouer la carte du centralisme :

La Nation Congolaise, si elle doit un jour exister, devra sa cohésion à un pareil centralisme : Patrice rêve d'un pouvoir synthétique de rassemblement, agissant partout, imposant partout la concorde, la communauté d'action, recevant des informations des bourgs les plus lointains, les concentrant, basant sur elles l'orientation de sa politique et renvoyant par le même chemin, jusque dans les hameaux, les informations et les ordres à ses représentants. Le gouvernement atomise les colonisés et les unifie de l'extérieur, en tant que sujets du roi. L'indépendance ne sera qu'un mot si l'on ne substitue à cette cohésion par le dehors une totalisation par l'intérieur (Sartre, cité dans J. Van Lierde 1963 : XV).

Il rêve d'un « parti unique » pour empêcher l'effritement du pays. Et c'est là, fait remarquer Sartre, sa grande erreur. Son zèle centralisateur le rendait aveugle aux différences économiques, ethniques et géographiques. Et ce jacobinisme pouvait facilement le faire glisser, dit encore Sartre, au socialisme, et au communisme.

En tout cas, ce centralisme effrayant a eu une grande postérité : le Colonel Mobutu, son ancien secrétaire, ressuscitera le rêve de Lumumba lorsqu'il arrachera le pouvoir aux civils. À la vision centraliste du postier s'ajoutera la rigidité de « l'unité de commandement » propre à l'armée. Du « Mouvement National » on passera à un « Mouvement Populaire de la Révolution », et du parti de masse à un *parti unique*. Ainsi, les idées de Lumumba ne sont point mortes ; elles se trouvent confortées par le zèle unitariste militaire dont le peuple congolais fera et continuera, pour longtemps encore, à faire les frais, l'empêchant d'entrer de façon résolue dans le système fédéraliste, le seul qui soit approprié au Congo dans ses spécificités géographiques et culturelles objectives.

5. Un farouche assimilé, défenseur de la culture africaine et de la personnalité noire

C'est probablement à propos de la culture africaine et de la personnalité noire que la pensée de Lumumba se trouve le plus en contradiction douloureuse avec elle-même. Fier de son « évolution » culturelle, Lumumba plaide cependant, avec insistance, en faveur de la « décolonisation mentale ». En même temps qu'il magnifie l'œuvre coloniale de « civilisation » de notre nature sauvage, Lumumba exige de l'Européen le respect de l'être propre de la culture africaine. Immatriculé, c'est-à-dire, jouissant jalousement du privilège d'être inscrit sur la liste de la population noire policée, civilisée, Patrice Lumumba glorifie la politique coloniale d'assimilation ; mais, même temps, sans doute selon l'ordre des émotions

et des circonstances, il refuse l'assimilation qu'il découvre être une « dépersonnalisation de l'Africain et de l'Afrique ».

Son vibrant « *appel aux Belges* » traduit une riche pensée manifestement soucieuse d'authenticité de la personnalité africaine par-delà la volonté d'entrer dans la culture moderne apportée par l'Européen. Il dit qu'il n'est point nécessaire que toutes les idéologies occidentales soient inculquées à l'homme africain ; il n'est pas nécessaire que les autochtones soient complètement lavés de leur culture. Il affirme que les Belges devront comprendre qu'au-delà de l'action civilisatrice il demeurera toujours, dans l'Africain, quelque chose de différent et que, de toute son énergie, il souhaite conserver :

Sachez que vous êtes et serez toujours parmi des hommes qui ont une autre philosophie, d'autres mœurs, d'autres conceptions, un autre code de savoir-faire, que les vôtres. Quelle que soit la forme de la civilisation qu'ils recevront de vous, ils resteront Africains et garderont leur fond bantou comme vous avez également le vôtre, fond implanté dans leur subconscient par le Créateur. – Ne détruisez pas l'âme noire en voulant faire superficiellement de l'Africain, une caricature d'Européen, un Occidental à peau noire. Cela pourrait donner dans l'immédiat de bons résultats, mais fragiles (...). – Nous admirons la grandeur de votre civilisation parce qu'elle est supérieure à la nôtre. Nous brûlons du désir de devenir des civilisés comme vous, mais nous voulons garder notre personnalité et notre originalité parce que ce serait dénier notre race que de nous européaniser facticement (CTA, p. 151).

On peut, entre les lignes, lire et détecter le profond sentiment d'infériorité qui inspire une telle pensée. Mais on doit noter, de toute évidence, une volonté sincère de voir la culture et la personnalité africaines être reconnues et respectées. La philosophie de l'identité africaine ou de l'authenticité congolaise prônée par Mobutu trouve en Lumumba, après Kasa-Vubu, l'un de ses ancêtres idéologiques. La nouvelle culture africaine doit se forger à travers un double mouvement de conservation et d'enrichissement de soi au moyen des apports de la civilisation européenne (CTA, p. 151). Lumumba dit :

Nous voulons créer une civilisation nouvelle, c'est-à-dire prendre chez vous ce qui est bon et beau, et garder de notre civilisation ce qui est bon et beau et fondre les divers éléments des deux civilisations : européenne et africaine pour en faire une seule civilisation (CTA, p. 151).

Le Congo a sa propre culture, faite de ses propres valeurs morales et artistiques remarquables, et qui réclament respect et intégration dans le

nouvel édifice en construction : « Toutes ces beautés africaines doivent être développées et préservées avec jalousie. Nous prendrons dans la civilisation occidentale ce qui est bon et beau et rejetterons ce qui ne nous convient pas » (PPP, p. 28).

De même, Lumumba refuse toute idéologie étrangère, car nous avons la nôtre : l'idéologie de l'affirmation de la personnalité africaine (PPP, p. 296). En somme, Lumumba est un passionné de la culture africaine. Celle-ci contribue à la dignité et à la reconnaissance de la qualité de l'humanité de l'homme noir.

6. Nationalisme, violence et communisme ?

Patrice Lumumba est connu comme l'un des plus grands nationalistes que le Congo et l'Afrique aient connus. Son nationalisme se veut positif : expression de la fierté face à sa propre personnalité, exaltation des valeurs de la nation, refus de l'assimilation complète, réécriture de notre histoire nationale, prise en compte prioritaire de l'intérêt de la patrie, combat pour la liberté et l'indépendance. Ce nationalisme s'oppose au « mauvais nationalisme » : celui qui développe la haine, l'exclusion et la xénophobie (CTA, p. 193 ss.).

Malgré ses affinités avec l'idéologie révolutionnaire de Nkrumah et Sékou Touré, Patrice Lumumba insiste sur la *non-violence* dans la conquête du pouvoir, ainsi que dans les relations interraciales et intercommunautaires. Il lit et admire Gandhi. Et à maintes reprises et occasions, il se défend de toutes ses forces d'être communiste même s'il a des liens avec « la Gauche » (PPP, p. 64) et les forces révolutionnaires populaires :

Nous ne serons jamais des communistes et nous ne sommes pas des communistes, contrairement à la campagne de destruction et d'obstruction que des ennemis de notre indépendance ont menée à travers le pays. Nous sommes simplement des Africains. Nous ne voulons subir aucune influence extérieure, nous ne voulons rien ni des doctrines d'importation occidentale ou russe, ou américaine (PPP, pp. 257-258 ; 22 juillet 1960).

En tant qu'Africain, le peuple congolais possède sa propre philosophie et sa propre morale ; l'attitude qui s'impose donc face aux deux blocs idéologiques, c'est le neutralisme positif (PPP, p. 280). Vouloir le communisme c'est accepter la soumission, la domination étrangère. Patrice Lumumba se dit simplement nationaliste, vivant non pas le mauvais nationalisme, celui de haine, de racisme, mais le nationalisme anti-impérialiste et antidictatorial, le nationalisme naturel à toute personne humaine ou toute

nation contrariée dans ses aspirations, celui qui se présente comme amour de sa patrie et engagement actif à la rendre belle, prospère, libre et digne.

Bien à son corps défendant, le ton et le style utilisés par Lumumba dans son discours du 30 juin 1960 portent à se convaincre de son nationalisme révolutionnaire inspiré par la pétulance marxiste. Il exalte la liberté enfin conquise au moyen d'une lutte acharnée contre l'esclavage, la colonisation, la discrimination, l'humiliation, une lutte « de larmes, de feu et de sang ». Lumumba le dit avec force et tient à le redire en ce jour doré d'accès à la liberté et à la souveraineté internationale :

Car cette indépendance du Congo, si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang (cité dans Mutamba Makombo, *L'histoire du Congo par les textes*, tome 3 : 1956-2003, 2008, pp. 99-100).

Il rappelle quelques faits douloureux et actes ignominieux de cette longue période tragique dont les blessures dans le corps et l'âme des Congolais sont « *trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire* ». Parmi ces faits et actes que la colonisation nous a fait subir, il y a les travaux forcés harassants, les salaires extrêmement insignifiants, les injures humiliantes, les coups de chicotte et de matraque, la spoliation de nos terres, les injustices, les relégations pour opinion politique ou religieuse, les discriminations racistes, les massacres des populations congolaises impitoyablement soumises jour et nuit à l'injustice, à l'oppression, à l'exploitation, à la domination, à des tutoiements de mépris et d'humiliation, etc.

Lumumba note que désormais l'indépendance vient mettre fin à cette situation douloureuse. Il invite le peuple à se joindre à lui pour entamer, avec l'assistance loyale des pays étrangers disposés à coopérer, « une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur ». Lumumba est confiant, déterminé, décidé à réussir. Son projet de société ou programme général de construction de la république est immense, ambitieux, mais noble et magnifique :

Nous allons établir ensemble la justice sociale et assurer que chacun reçoive la juste rémunération de son travail. – Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la liberté et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière. – Nous allons veiller

à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants. – Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles. – Nous allons mettre fin à l'oppression de la pensée libre et faire en sorte que tous les citoyens jouissent pleinement des libertés fondamentales prévues dans la Déclaration des Droits de l'Homme. – Nous allons supprimer efficacement toute discrimination, quelle qu'elle soit, et donner à chacun la juste place que lui vaudront sa dignité humaine, son travail et son dévouement au pays. – Nous allons faire régner non pas la paix des fusils, des baïonnettes, mais la paix des cœurs et des bonnes volontés (cité dans Mutamba Makombo, *op. cit.*, 2008 : 100-101).

Pour réussir à faire advenir ce Congo nouveau, « riche, libre et prospère » dont il rêve, Lumumba compte sur l'aide de ses compatriotes, en particulier les dirigeants politiques, auxquels il demande instamment de taire définitivement les querelles tribales, de faire preuve d'esprit de travail et de sacrifice, de « respecter inconditionnellement la vie et les biens de (vos) concitoyens et des étrangers » tout en avertissant, de manière ferme, que les étrangers dont « la conduite laisse à désirer » seront chassés du Congo selon les justes procédures légales. C'est le chemin obligé pour créer « une économie nationale » et pour « construire notre indépendance économique ».

C'est clair, le langage de Lumumba est révolutionnaire. Mais son cœur est-il communiste ? Sur cette question importante (relative à l'option entre le communisme et le libéralisme ou le neutralisme en contexte de guerre froide mondiale) une contradiction évidente apparaît entre la pensée et les actes de Lumumba. Même s'il reçoit des conseils des régimes socialistes du Caire, d'Accra et de Conakry, sa pensée paraît fixée sur son amitié avec le monde libéral occidental et sur la valorisation de la personnalité africaine.

C'est seulement quand il voit l'indépendance « menacée » par la tentation du retour des colonialistes que Lumumba, par chantage sans doute, se tourne vers l'Union soviétique supposée être neutre et garantie de la dignité et de la liberté de l'homme. Même s'il est réclamé par la famille idéologique socialiste-communiste, Lumumba entend seulement se présenter comme un nationaliste radical.

On notera simplement que ce flottement voire cette dichotomie entre la pensée et les actes politiques affaiblit la constance de ses convictions. Cela explique largement l'accusation, qui lui est faite, de grave versatilité psychologique. Même quelques-uns de ses partisans fidèles, comme son ancien ministre Thomas Kanza, auront noté et fait remarquer les « er-

reurs » de Lumumba. En particulier, le discours qu'il a tenu le 30 juin 1960 « aurait pu être prononcé dans un autre cadre, dans un autre contexte, par exemple au stade, mais pas au Parlement » (cité dans Mutamba 2008 : 122). Et le discours de « rattrapage » qu'il fera dans la soirée témoigne de cette versatilité comme absence de fermeté dans ses convictions, du fait de la jeunesse d'âge, de l'euphorie idéologique socialiste et de l'inexpérience diplomatique.

7. La nature des relations avec l'étranger

Face à la question des relations qui doivent exister entre le Congo indépendant et la Belgique ancienne puissance colonisatrice, la pensée de Lumumba demeure, en gros, constante avant comme après l'indépendance. En préconisant la *Communauté belgo-congolaise*, c'est, fondamentalement, l'harmonie et la concorde qu'il entend placer au cœur de ces relations. Il y croit tant qu'il va jusqu'à se méprendre sur la forme juridique que ces relations doivent prendre : une fédération à la tête de laquelle doit se placer le Roi belge. Et même quand, malgré tout, intervient l'indépendance, et qu'il chassera tout de même les Belges du Congo, il ne sera jamais question de rompre cette amitié :

L'indépendance ne signifie pas la rupture avec la Belgique, ni l'expulsion des Belges du Congo. Elle signifie que le peuple congolais est devenu majeur et qu'il veut diriger lui-même son pays avec le concours toujours renouvelé des Belges. Demain, le peuple congolais va assumer ses responsabilités. Il prendra, dans cette tâche, l'avis de la Belgique. Il peut rester confiant dans sa destinée (PPP, p. 130 ; p. 160).

Ce que Lumumba refuse, c'est, après la colonisation, la domination indéfinie du Congo par la Belgique. Ce qu'il souhaite : que la compréhension réciproque règne, et que « l'amitié de nos deux peuples désormais égaux se traduise par une fructueuse coopération économique, scientifique et culturelle » (PPP, p. 196).

Ce que Patrice Lumumba ne cesse de répéter, c'est qu'il n'est contre personne, mais contre le système colonialiste, et que l'avenir du Congo ne sera assuré et radieux que grâce à la Belgique, une « nation sœur » qui a besoin de l'amitié du Congo, comme ce dernier a besoin de la sienne. Il n'est donc question ni de chasser les Européens ni de s'approprier leurs biens. Ceux qu'il faut chasser, s'il le faut, ce sont les « ennemis » du peuple congolais :

Nous allons expulser tous les éléments indésirables, qui veulent encore vous maltraiter, qui veulent encore vous opprimer. Nous resterons avec des amis, les Belges et des Européens de bonne volonté, de bonne foi, ceux-là qui comprennent que le Congo a changé, que le Congo appartient aux Congolais, que ce sont les Congolais qui doivent diriger leur pays (PPP, p. 258 ; 22.7.60).

Conclusion

La pensée politique de Patrice Lumumba est, en majeure partie, un véritable nœud de contradictions. Elle est une pensée non stabilisée, évoluant aux extrêmes : en se cherchant un lieu confortable, elle glisse en effet, et avec fulgurance, d'un extrême à l'autre. Elle est à la fois complètement fascinée par l'œuvre colonialiste qu'elle magnifie comme civilisation de son peuple sauvage et, en même temps, elle est très exaspérée par l'inimitié belge et européenne contre le Congo et la race noire.

C'est une pensée qui passe du refus de l'indépendance, à la chasse forcenée et presque hystérique contre le colonialiste. Une pensée qui glisse de la défense farouche des intérêts de sa classe d'évolués, à la mobilisation de la foule analphabète. Une pensée qui bascule de l'unité belgo-congolaise, au jacobinisme politique au sein de la nation. Une pensée qui exalte la culture et la personnalité africaines en même temps qu'elle fustige les manières arriérées de sa propre civilisation qu'il affirme très inférieure. Une pensée, enfin, qui met en valeur la radicalité du nationalisme en même temps qu'elle rejette la violence de la lutte des classes inspirée par l'ordre communiste.

L'unique point de permanence fragile de la pensée de Lumumba paraît résider dans l'amitié à l'égard du paternalisme belge, même si, piqué de colère, il n'hésitera pas à chasser les Belges du Congo dès les premières heures du très jeune pays indépendant, violant ainsi son propre principe d'amitié éternelle auparavant clamée avec force.

Du très long sommeil admiratif de l'œuvre coloniale, jugée par lui civilisatrice, à l'épanouissement intense du soleil socialiste, Lumumba n'a pas eu le temps de se dessiller et de fixer l'œil sur la dureté des faits dont la manipulation n'a que faire de l'impatience, de la précipitation et de l'absence de stratégie. Étreinte par la jeunesse et la bruyance socialiste, la pensée de Lumumba n'a jamais pu avoir la chance d'atteindre les sages rivages de la maturité humaine et politique. De même que la fragilité de l'expérience politique et de la pensée intellectuelle réfléchie, l'âge n'aura

point été en faveur de Lumumba face aux réalités complexes de construction d'un Congo prospère, fort et respectable.

Au total, la pensée politique de Lumumba se déploie sur deux articulations majeures, contradictoires quant au rythme d'avènement de l'indépendance, de la dignité et de la souveraineté du Congo, mais étroitement unies quant à l'amitié, la fraternité, l'harmonie, la non-violence et l'amour réciproque qui doivent exister entre les individus comme entre les nations, quel que soit leur passé. Dans cette perspective, la pensée de Lumumba, qui ne se soumet pas à la constance propre à l'ordre philosophique, se donne bel et bien comme politique : obéissant à l'impératif de la contingence, des faits et des humeurs. Mais si le politique manque de constance dans sa pensée, a-t-il le droit d'échapper au mythe populaire qui a fait de la « politique de Lumumba » un synonyme de démagogie et de mensonge caractérisés ?

À bien regarder l'acteur politique dans ses idées majeures, on peut logiquement penser que Lumumba est un énorme mythe, comme symbole d'énergies admirables focalisées sur le refus de la domination d'un peuple par un autre peuple.

Mais il est aussi, largement, un mythe, qu'il faut dépasser, dans son aspect négatif, illusionniste, comme un modèle de force juvénile téméraire et opportuniste accrochée à l'idée de classe élitiste. La jeunesse de l'homme ainsi que le contexte, international et national, nourri aux désirs de décolonisation effervescents, auront moulé sa pensée et sa personnalité révolutionnaire et, par le fait même, ont signé sa fin tragique. Dans une lutte voulue victorieuse, si l'audace de l'esprit révolutionnaire est nécessaire, la lucidité dans l'action stratégique face aux réalités objectives en face de soi est indispensable.

Chapitre III

La pensée politique de Mobutu Sese Seko

1. Introduction

Joseph Mobutu est né le 14 octobre 1930, à Lisala, dans la province de l'Équateur. Très tôt orphelin de père, il fait des études primaires à l'école catholique Sainte Anne, à Kinshasa, avant d'aller chez les Frères des Écoles Chrétiennes, à Mbandaka, pour les études secondaires. Jugé turbulent à l'extrême, il est renvoyé de l'école et est enrôlé dans l'armée en 1950. Durant sa formation à l'École de la Force Publique de Luluabourg (Kananga), il est très remarqué comme à la fois meneur d'hommes et indiscipliné. Au terme de ces études, il reçoit un brevet de « secrétaire-comptable ».

Mais son éducation demeure inachevée, qu'il s'efforcera de combler par une formation autodidacte. Fêré d'écriture, il publie des articles dans la rubrique *Actualités Africaines* du journal *L'Avenir*, rubrique dont il est le rédacteur en chef adjoint ; puis il fera un stage en journalisme en Belgique. Lors de la Table Ronde de Bruxelles, Mobutu rencontre Patrice Lumumba, et ce dernier le prend comme secrétaire particulier. Plus tard, il dira admirer la pensée de ce dernier qui prônait l'indépendance réelle et l'unité totale du Congo. Il l'aura proclamé « héros national ».

Avec l'indépendance, Mobutu est nommé, par le président de la République, Chef d'État-Major général de l'armée nationale congolaise, après avoir assumé les charges de Secrétaire d'État à la présidence du Conseil Exécutif dirigé par le Premier ministre Lumumba. Profitant des querelles et tâtonnements des jeunes dirigeants politiques, arrivés au sommet sans expérience ni instruction appropriée, il « neutralise » le président Kasavubu et le Premier ministre Lumumba, le 14 septembre 1960, et place à la tête de l'État un *Collège des Commissaires Généraux*, pour la plupart encore de jeunes étudiants à l'Université Lovanium.

Il participe activement à l'arrestation de Lumumba, lequel sera assassiné aux environs de l'aéroport d'Elisabethville (Lubumbashi), au Katanga. Cinq ans plus tard, il perpète son deuxième coup d'État, le 24 novembre 1965, et se proclame chef de l'État. C'est alors qu'il anéantit la démocratie naissante, supprime les partis politiques et, à la place, il en crée un seul, le

Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), dont le *Manifeste de la N'Sele*, qui en condense la doctrine et le projet de société, est publié le 20 mai 1967. Tout « citoyen » comme toute « citoyenne » fait partie de ce parti unique, obligatoirement, depuis l'utérus de sa mère.

Pour asseoir son autorité, Mobutu institue un redoutable régime de terreur, à partir de la pendaison publique (en 1966), sur la place de l'actuel Stade des Martyrs, de cinq personnalités politiques soupçonnées d'avoir voulu faire un coup d'État. Ses paroles sont sacrées et, quelles qu'elles soient, ont force de loi. Sa personne est inviolable, magnifiée, divinisée, et célébrée, en des images télévisées inoubliables, flottant pour l'éternité dans et à travers les nuages célestes sous des chants « *Djalelo* », « *Mobutu Suki-sa* », « *Mayi Doda* », et des centaines d'autres, tous empreints d'atmosphère sacrale fabriquée par un travail psychologique ingénieux destiné à l'envoûtement profond et au ramollissement immédiat des âmes du peuple famélique susceptible d'accès à des colères révolutionnaires.

Ivre des délices du pouvoir, Mobutu se montre incapable de rendre le pouvoir aux civils, comme il l'aura pourtant promis lors de son coup d'État. Il se fait élire en 1970 de manière dictatoriale, imposant une unique candidature, la sienne, à la présidence de la république, en faisant choisir sous l'œil vigilant des féroces gardiens du régime entre le « vert » et le « rouge », le vert renvoyant à l'idée de fidélité révolutionnaire vis-à-vis des pensées et actions du « chef unique » et le rouge énonçant l'antipathie réactionnaire des ennemis de la révolution salvatrice du Zaïre.

Se remémorant le penchant nationaliste socialiste de son ancien admiré Lumumba et après être entré à son tour en contact direct avec des dirigeants communistes (de Chine, de Corée, etc.), Mobutu inaugure une série de nationalisations des biens appartenant aussi bien à des étrangers qu'à des Congolais. C'est, en 1973, la « zaïrianisation » qui est opérée, suivie de la « radicalisation », puis d'une très timide et bien maladroite « rétrocession » des biens appartenant à des entrepreneurs étrangers et nationaux.

Il invente et proclame la *politique de l'authenticité*, rejette les « idéologies importées », aliénantes, et abandonne les prénoms et noms étrangers des personnes et des lieux du pays. Les citoyens sont obligés de porter les seuls noms puisés dans le patrimoine culturel congolais. Se dépouillant de ses prénoms chrétiens de Joseph-Désiré, lui-même se fait appeler désormais « Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Zabanga ».

Il change le nom du pays, qui devient Zaïre. Il parcourt le monde pour expliquer sa philosophie qu'il affirme être proche de la Négritude, en particulier l'idée qu'il avance, en 1984, d'une *Ligue des États d'Afrique Noire*. Son discours, sa tenue vestimentaire, sa conduite politique, feront des émules en Afrique et dans le monde.

Au moyen du MPR devenu Parti-État en 1975, le Président Mobutu, qui se sera donné les galons de Maréchal, règne de manière impériale, sans partage, résistant aux harcèlements de l'Opposition politique armée, et non armée, grâce aux nombreuses amitiés qu'il se sera tissées dans toutes les grandes capitales des pays occidentaux, principalement les États-Unis, la France, la Belgique et l'Angleterre.

Mais à l'approche du vent impétueux des changements politiques inaugurés en 1989 dans le monde par la *Perestroïka* de Mikhaïl Gorbatchev, président de l'Union Soviétique, Mobutu Sese Seko se trouve désemparé. Il lâche du lest le 24 avril 1990 : il autorise la démocratisation du pays, accepte le multipartisme, et convoque la *Conférence Nationale Souveraine* destinée à introduire de nouvelles institutions dans le pays.

Cependant, dans les multiples convulsions et contorsions pour la conservation du pouvoir, par lui-même et par ses proches, il regarde (avec délectation sans doute) déferler en 1991 et en 1993 de terribles pillages sur la ville de Kinshasa et sur la quasi-totalité des villes du pays dont l'économie se remettait lentement et péniblement des conséquences affreuses de la zaïrianisation. « Après moi, c'est le déluge », avait-il prophétisé.

La crise s'approfondit, s'enlise et fait naître la rébellion décisive de Laurent-Désiré Kabila. Malgré des négociations laborieuses menées sous les auspices de Nelson Mandela, président de la République sud-africaine et malgré l'insistance de son tuteur principal, le Gouvernement des États-Unis à travers l'Ambassadeur Bill Richardson, le Maréchal Mobutu Sese Seko refuse de quitter le pouvoir. Mais, ainsi qu'il le disait lui-même, « devant l'ouragan de l'histoire, mûr ou pas mûr, le fruit tombe quand même ».

Cette sentence, qu'il aimait répéter pour d'autres, ses adversaires, se réalise à ses dépens, de manière terrible. Il finit par s'exiler la veille de la journée du 17 mai 1997, qui voit les troupes de Laurent Kabila s'engouffrer dans la capitale du pays. Rongé depuis longtemps déjà par la maladie, Mobutu meurt dans une solitude quasi totale, au Maroc, le 7 septembre 1997. Il est enterré au cimetière chrétien de Rabat, reposant,

aux côtés de deux de ses proches, sous un minuscule mausolée qui contraste de manière triste et cruelle avec ce que fut cet homme politique qui aura été copieusement chanté et célébré au « *djalelo* », d'une manière presque divine avec un visage de gloire auréolé, passant à travers des nuages féériques dans les cieux au-dessus de la terre et de la tête de tous ses sujets à qui, de son propre aveu, « il ne devait rien, mais qui au contraire lui devaient tout ».

Il se révèle que le peuple a gardé une mémoire contrastée du « guide suprême » de la révolution, le Maréchal du Zaïre, selon l'aile sous laquelle on s'est trouvé à un moment ou à un autre de sa vie. Mais on note, unanimement, qu'il a incontestablement marqué les esprits, par son tempérament à la fois autoritaire et aimable, par ses nombreux meetings captivants à travers le pays, par ses nombreuses réalisations infrastructurelles, mais aussi et malheureusement par les terribles exactions et détournements des deniers publics qu'il a commis et laissé commettre, pendant plus de trente ans, par les membres de sa famille et par ses proches collaborateurs.

Comme envoûté par le souci d'étaler le prestige du « grand Zaïre », Mobutu laisse l'image d'un jouisseur insatiable, organisant des banquets mémorables dans les palaces du monde ; l'image d'un gaspilleur sans pareil des richesses du pays (puisés, à volonté et à profusion, dans les caisses de la Banque du Zaïre, de la Gécamines, de l'Onatra, de la Miba, de la Regideso, de la Société nationale des chemins de fer, de la Société nationale d'électricité, etc.), enrichissant sans lésiner grâce aux diamants du Zaïre des milliers de ses amis et protecteurs étrangers, y compris des chefs d'État d'Afrique et de l'Occident ; et bien sûr l'image d'un richissime mégalomane dépensant d'une manière proche de la folie dans de nombreuses tournées à travers le monde ; déplaçant des avions Concorde, offrant des cadeaux dorés à quiconque se place par chance sur sa voie ; faisant boire et manger, des semaines entières, des centaines d'agents et accompagnateurs de sa suite dans les hôtels les plus luxueux du monde, et faisant même déplacer des tronçons de chemins de fer qui lui priveraient du sommeil paisible en terre étrangère occidentale.

Il convient d'ajouter à cette très courte liste d'images funestes que, jouissant largement des conditions de paix et d'amitié occidentale des plus favorables, comme rempart efficace contre le communisme, Mobutu est celui qui aura le plus laissé s'échapper de grosses chances de développement du Congo. Ces faits terribles érodent, de manière profonde, la stature

qu'il aurait pu avoir, bien que dictateur parfait, d'un grand homme d'État dans l'histoire politique du Congo.

Laissant de côté les faits concrets auxquels s'intéressent grandement les historiens et les politologues, il est question, dans la présente analyse, de manifester, en ses articulations essentielles, la pensée politique de Mobutu Sese Seko. J'analyse pour cela les discours qu'il a prononcés, du 24 novembre 1965 jusqu'à la veille du 24 avril 1990, date mémorable où, à travers les larmes, il « prend congé du MPR ». Mais contrairement aux chapitres précédents, je choisis une perspective spécifique : je dégage cette pensée en suivant, essentiellement, la conception et les principes à base desquels il a entendu travailler pour la construction et le développement économique et social du Congo/Zaire depuis l'année 1965.

Il est vrai que le recours à l'authenticité est de loin l'aspect le plus connu de la pensée politique de Mobutu. Et j'y ai consacré un certain nombre de travaux intellectuels, notamment un livre récent intitulé *L'essence de l'Authenticité. Une éthique du désir d'être* (2017). Cependant, on commet une erreur à ne point remarquer que cette philosophie d'action, focalisée sur la culture ancestrale, ne constitue qu'un élément d'une pensée plus globale fondamentalement articulée sur les stratégies susceptibles de conduire au développement de la nation. En tout cas, une lecture approfondie révèle que la pensée politique de Mobutu est, en majeure partie, une philosophie du développement économique, social et culturel.

Certes, cette pensée ainsi que les stratégies qu'elle déploie pour le développement du pays ont été définies, révisées et précisées, de manière constante, en des occasions solennelles, par maintes et diverses instances politiques du Zaire. Notamment : par le *Congrès*, organe suprême du Parti-État, le Mouvement populaire de la révolution ; par le *Comité Central* du Parti, « instance d'inspiration, de conception, d'orientation et de décision » ; par le *Conseil Législatif* et par le *Conseil Exécutif*, dont les Actes officiels déterminent, de façon profonde, les choix comme les orientations des efforts nationaux de développement.

Et à ces instances qui définissent, périodiquement, les voies et stratégies de développement, il faut ajouter un document capital : le *Manifeste de la N'Sele*. En effet, ce dernier aura tracé, depuis 1967, les lignes fonda-

mentales au sein desquelles le dirigeant a pensé devoir circonscrire et inscrire toute action, individuelle, collective et surtout nationale, en vue du développement du Zaïre. Le Manifeste indique ce qu'on pourrait appeler le « projet de société » de Mobutu. Néanmoins, à travers tous ces documents et toutes ces instances de décision se manifeste, de manière évidente, la marque profonde et personnelle du « Guide », le président de la République, inspirateur principal et aussi, et surtout, premier responsable « devant le citoyen, devant la nation et devant l'histoire », du destin global du Congo pendant plus de trente ans.

Si cette étude s'articule abondamment sur le développement socio-économique c'est, simplement, parce qu'il apparaît que, ainsi que Mobutu lui-même le souligne à maintes reprises, les problèmes du Zaïre sont, d'un point de vue donné, d'ordre beaucoup plus économique et social que politique. Ils sont en tout cas, pour le peuple qui a faim, qui est sans abri, sans habit, et sans moyens d'écoulement de ses produits, un problème de vie ou de mort, dramatiquement, un problème économique.

De toutes ses « préoccupations de chef et de Responsable numéro un » de l'avenir du Zaïre, dit-il, « l'aspect économique et social demeure privilégié » (DMM, 5 janvier 1981, p. 230). Pour Mobutu, l'économie a primauté sur le politique. Le politique n'est pas une fin, mais uniquement un moyen de réalisation de l'économie et du social. Quand l'économie va et que le social est équitablement assuré, le citoyen fait peu ou moins cas de la politique.

C'est en effet, à son avis, dans le secteur économique et social que, manifestement, se pose avec le plus d'évidence et de tragédie le problème du sous-développement des populations zaïroises. Autrement dit, le tout grand sinon l'unique problème que Mobutu entend mettre au cœur de ses préoccupations et de ses réflexions d'homme d'État c'est celui du « redressement économique et social » de la nation. Pour cela, déjà le premier septennat de son pouvoir (1970-1977 ; après les cinq premières années de régime politique militaire) se trouvait « placé sous le signe du développement économique et du progrès social de nos populations ». De même, le troisième septennat est baptisé « septennat du social », et économique par conséquent, car, fait judicieusement remarquer le Maréchal Mobutu, le social est impossible sans l'économie.

Ainsi qu'on peut facilement s'en rendre compte, il s'agit d'une pensée unique certes mais évolutive et à bien des égards autocritique, marquée par les moments forts de l'histoire nationale et par les rythmes du

désir d'indépendance économique et de redressement social, désir assez souvent contrarié du dedans comme du dehors du Congo.

On notera, en passant, que c'est bien tard seulement que Mobutu se rendra compte que la construction d'une économie forte et stable n'est possible que sur les fondations d'une gestion saine du pouvoir politique.

La présente étude sera, dans une large mesure, à la fois thématique et diachronique. Avec attention, j'ai lu l'ensemble des discours, allocutions, messages, et conférences prononcés par Mobutu depuis le 12 décembre 1965 jusqu'à la fin de sa vie politique. Et il apparaît que cette pensée peut s'articuler autour de quatre points principaux faisant essentiellement d'elle une « philosophie du développement ».

Il s'agit de : (1) la manière dont Mobutu perçoit la situation du Zaïre quand il accède au pouvoir, laquelle manière l'amène à rechercher les causes de cette situation de sous-développement ; (2) le visage du développement que Mobutu Sese Seko entend donner au Zaïre ; (3) les stratégies, instruments et secteurs prioritaires qu'il désigne comme pouvant contribuer efficacement au redressement de l'économie du pays, en tant qu'ils sont susceptibles d'effets bénéfiques sur l'ensemble de la vie économique et sociale ; (4) la philosophie politique globale qui inspire tous ses efforts pour le développement économique et social du Congo/Zaïre.

On verra en effet que même la pensée articulée sur l'idée de l'authenticité doit se comprendre comme une recherche des possibilités de garantie du développement, du progrès et de la dignité de l'homme congolais et africain.

2. Le Zaïre, un « grand malade » : diagnostic et sources du mal

Dès son arrivée au pouvoir, le 24 novembre 1965, le Président Joseph Mobutu fait connaître les premières articulations de sa pensée socioéconomique. Elles se repèrent notamment dans les raisons qui mènent le *Haut Commandement Militaire* à s'occuper de la politique.

Ces raisons font comprendre qu'il est impossible au Congo, comme à tout autre pays, de se développer en l'absence d'un climat durable de paix nationale. Il se met ainsi à diagnostiquer la situation réelle du pays et à rechercher les causes de son sous-développement avant de s'appliquer à en trouver les remèdes appropriés.

2.1. La nature de nos difficultés économiques

À ses moments de réflexion autocritique, Mobutu établit un diagnostic cruel de sa propre société : le Zaïre qu'il trouve à son arrivée au pouvoir est économiquement malade, un mal économique qu'empirent une administration déficiente et un sens moral en déchéance complète :

Je vous dirai toujours la vérité aussi dure qu'elle soit. C'en est fini de vous assurer que tout va bien alors que tout allait mal. Et je vous le dis tout de suite : dans notre cher pays, tout va réellement très mal. – Je vous ai déjà signalé que l'administration publique tant nationale que provinciale est corrompue et déficiente. J'ajoute que la justice est rendue de façon déplorable et je constate enfin que la situation sociale, économique et financière est catastrophique (DMM, 12 décembre 1965, pp. 21-22).

Cette situation est caractérisée par un grand nombre d'attitudes, de comportements et d'indicateurs négatifs : oubli de l'importance du travail, en particulier le travail manuel ; baisse de la production agricole ; dépenses publiques inconsidérées et trop fortes ; corruption et détournement des deniers publics ; laisser-aller débridé, incompétence, misères, sous-développement, mendicité auprès des pays étrangers.

Devant une telle situation, Mobutu arrête des mesures importantes et efficaces (on le verra plus loin). Ces mesures ont porté un certain nombre de fruits appréciables. En effet, ce sombre diagnostic a peu à peu disparu des discours jusque, pratiquement, en 1970, année où Mobutu, après cinq ans, atteint le « rendez-vous » qu'il avait fixé au peuple pour retrouver « le sourire perdu ».

Malheureusement, le sourire ne sera point au terme du rendez-vous, et le tableau noir de la situation économique et sociale du pays réapparaît, dès 1974 principalement, à la suite de la *Zaïrianisation*, de la mauvaise gouvernance politique et économique, et de la crise énergétique mondiale. C'est alors que Mobutu dénonce le « mal zaïrois », essentiellement fait des « dix fléaux » qui rongent le pays et qu'il dénonce avec force : détournements, corruption, divisions, favoritisme, etc., signes évidents des « graves difficultés » du pays sur le plan économique et social.

Réveillé par les bruits de botte de Nathanaël Mbumba à la tête de la *Guerre du Shaba*, Mobutu reconnaît ces difficultés en ces termes, le 25 novembre 1977, à l'ouverture du *Deuxième Congrès Ordinaire du Mouvement Populaire de la Révolution* :

L'état actuel de notre société est des plus préoccupants et chaque secteur de la vie nationale se trouve dans un état critique qu'il serait vain d'ignorer. Et pour-

tant, durant les dix dernières années, j'ai, à maintes reprises, tenté de cerner les maux qui rongent notre société et, après tous ces efforts, je me demande parfois si je n'ai pas prêché dans le désert (DMM, 25. 11. 1977, p. 126).

Et ces difficultés ont continué, dans tous les secteurs de la vie nationale, selon des degrés divers. Mais ce sont les masses populaires qui ont le plus enduré de souffrances atroces sur le plan économique et social. Auto-critique, Mobutu ne s'en cache pas : l'année 1981, proclamée « année du social », a été un échec. Les plus mal servis sont les fonctionnaires ainsi que les paysans, cyniquement exploités par des commerçants, petits et grands, tous dépourvus de scrupules et de tout souci moral. Des injustices inexplicables sont demeurées, notamment sur le plan de la rémunération ; la corruption et les détournements éhontés des deniers publics ont pris des formes et une ampleur jamais connues auparavant. Témoin : la saignée financière que déclenchent, en 1982, les spectaculaires détournements par « le débit d'office sur le compte du Trésor ».

2.2. Les principales sources sont exogènes

Mobutu estime que ces nombreuses difficultés sont l'héritage de la colonisation sous ses formes insidieuses et diverses, charriées par le néocolonialisme. Elles proviennent, aussi, « des structures traditionnelles souvent inadaptées au progrès ». Et elles sont amplifiées, aujourd'hui, par ceux qui sont chargés de résoudre les problèmes. Elles sont donc internes dans une certaine mesure.

Mais il considère, aussi et de manière profonde, que les causes de nos difficultés socioéconomiques sont externes. Et la responsabilité des pays industrialisés doit être soulignée, parce qu'elle est lourde sur le double plan de l'exploitation impérialiste et de la crise économique mondiale. En tout cas, les convoitises étrangères sont dévastatrices pour le pays. Mobutu les dénonce en ces termes :

Notre pays n'a pas seulement souffert à cause de l'impérialisme politique, mais également et surtout suite à la convoitise de l'Ouest et de l'Est, les uns et les autres voulant avoir une influence déterminante sur nous afin d'être maîtres de nos importantes ressources naturelles. Les uns voulaient nous recoloniser économiquement, tandis que les autres voulaient nous dominer idéologiquement (DMM, 4 octobre 1973, p. 362).

Ces convoitises ont conduit aux troubles politiques survenus au lendemain de l'indépendance et aux deux guerres du *Shaba* (1977, 1978), qui ont sérieusement mis en difficulté toute l'économie du Zaïre. Nombre

de ces problèmes politiques avaient donc été engendrés (même l'impréparation politique de nos leaders) par « les forces néocolonialistes qui veulent maintenir l'Afrique dans un état de misère et d'improductivité, afin de l'exploiter continuellement » (DMM, 24 juin 1967, p. 209). La volonté de continuation coloniale de l'exploitation de notre pays justifiera, entre autres, le désir puissant d'indépendance économique exprimé par la nation tout entière.

Les mécanismes de fonctionnement et d'expression, au Zaïre, de l'impérialisme exploiteur sont multiples et variés. Mobutu est persuadé qu'ils font partie d'un ensemble cohérent de stratégies. L'une d'elles est le sabotage économique : l'attaque de Kolwezi en 1978 rentre dans cet ordre des choses. C'est ainsi que Mobutu ne se lasse point d'inviter le peuple à la « vigilance révolutionnaire la plus absolue ».

Une autre stratégie, la plus nuisible et la plus permanente, est l'instauration d'une division internationale du travail totalement cynique et déséquilibrée. Dans la période macabre du commerce des esclaves, l'Afrique était le réservoir occidental de la main-d'œuvre bon marché ; avec la colonisation elle est, en plus, devenue le réservoir des matières premières. Depuis lors, la situation est restée la même : les pays industrialisés ponctionnent à l'Afrique ses matières premières et les lui revendent, transformées en produits finis, aux prix exorbitants décidés unilatéralement par eux.

Mobutu Sese Seko est très conscient de cette situation qui a conduit au sous-développement ou, selon sa manière de voir les réalités, au « sous-équipement » du continent :

Le sous-équipement fut porté à l'ordre du jour lorsque nos pays furent considérés uniquement comme des réserves de matières premières et que la colonisation n'a pu faciliter l'éclosion des industries de transformation. – Nous affirmons, Citoyennes, Citoyens, Militantes, Militants, que la République du Zaïre refuse d'être désormais un réservoir de matières premières, quoi qu'il arrive, quoi qu'il en coûte (DMM, 21 mai 1972, p. 207).

Le résultat de cette « exploitation honteuse » est que nos pays sont habités par « des gens très pauvres, alors que les pays potentiellement pauvres sont habités par des populations très riches ». Et cette situation tragique du Zaïre, ce « grand pays qui a été jusqu'ici le plus exploité au monde », a principalement commencé « avec ce qu'on a appelé l'effort de guerre du Congo Belge envers sa métropole ».

Ce résultat est non seulement cruel, il est funeste et cynique : tandis que les pays riches sont de plus en plus riches, les pays pauvres deviennent de plus en plus pauvres. Et dans les efforts du « *dialogue nord-sud* » qui tentent d'équilibrer les rapports en y injectant quelque germe de justice et de sens éthique, la position des pays riches est, aux yeux de Mobutu, fort déconcertante :

Si, sur le plan politique, la situation internationale est alarmante, elle est tout aussi inquiétante sur le plan économique. Les efforts des pays jeunes en voie d'équipement restent voués à l'échec devant l'intransigeance des pays nantis ; l'écart entre le Nord et le Sud continue à se creuser et l'avènement d'un nouvel ordre économique international ne pointe même pas à l'horizon » (DMM, 8 juin 1982, p. 60).

En plus de l'exploitation économique subie par le Zaïre suite à des convoitises sordides, la crise de l'économie mondiale est venue sensiblement augmenter et aggraver ses difficultés. L'image du monde d'aujourd'hui est déchiquetée : « désordre monétaire, crise de l'énergie, fluctuations inquiétantes des cours des matières premières, inflation, récession, chômage généralisé ».

Tous les pays sont frappés, et de manière particulière, ceux en voie de développement. La situation inquiétante du Zaïre est expliquée, par Mobutu, par le fait de la baisse, en des proportions dramatiques, des cours de toutes les matières premières exportées. Et c'est cette situation internationale défavorable que rencontrent les efforts de réorganisation de l'économie nationale, notamment par la politique de la « zaïrianisation ».

Contrairement donc à certaines explications erronées qui font croire que les difficultés économiques du Zaïre sont la conséquence « d'une imprévoyance dans notre plan de développement », elles sont plutôt dues, selon Mobutu, à ce « rare mauvais concours de circonstances » et à « une accumulation de malheurs » inattendue.

Mais qui donc est responsable de cette crise économique internationale ? C'est, bien entendu, le Nord : « les pays industrialisés, inspireurs et animateurs du déséquilibre structurel fondamental des relations économiques internationales ». C'est leur « comportement égoïste » qui bloque, dans les négociations Nord-Sud, les « cadres propices de construction d'un état d'esprit plus humain ».

Cette situation faite de relations économiques internationales injustes et déséquilibrées a généré l'un des plus grands fléaux qui auront frappé les économies du tiers-monde désormais captives, prisonnières du cercle

vicieux de l'endettement extérieur en croissance continue. Mobutu pense que le sens de la justice conjugué à la bonne volonté constitue le seul chemin pour sortir de l'impasse :

Le système économique international actuel, fondé sur l'injustice, l'inégalité et l'exploitation est incompatible avec les besoins de développement de nos jeunes Nations. – En effet, pendant que la capacité de production des pays développés continue à souffrir de la persistance de la montée du chômage et de la hausse de l'inflation, les pays en développement expérimentent la plus sérieuse crise de développement découlant largement des facteurs externes, la plupart de ceux-ci étant hors de leur propre contrôle. – Le Zaïre, pour avoir été associé dès le début au dialogue Nord-Sud et pour avoir été un témoin privilégié des efforts du Groupe des 77 en vue de la restructuration des relations économiques internationales et de l'instauration du nouvel ordre économique, est plus que jamais conscient de la nécessité d'un nouveau système de relations internationales fondé notamment sur le partage juste et équitable de la prospérité mondiale (DMM, 8 octobre 1982, p. 84).

2.3. Le « *mal zaïrois* » : un *mal politique, moral et spirituel*

Les difficultés économiques du Zaïre ne proviennent pas toutes de l'égoïsme, des convoitises, de l'exploitation et de l'impérialisme des pays industrialisés. Plusieurs d'entre elles sont générées du dedans. Et ces facteurs endogènes sont à la fois complexes et multiples.

Parmi les plus importants, Mobutu désigne les structures mentales et sociales inadéquates, la cupidité des cadres qui constitue le « *mal zaïrois* », la centralisation des structures économiques facilitant la fraude généralisée.

2.3.1. Des habitudes mentales et sociales inadéquates

Pour développer le Zaïre, une tâche préalable et difficile s'impose : c'est celle d'extirper des habitudes des citoyens tous les obstacles qui entravent notre développement, « tout en respectant les valeurs traditionnelles qui font la genèse de notre peuple ». L'ignorance, le fétichisme, les jalousies malades, le népotisme, l'individualisme et l'égoïsme sont parmi ces habitudes mentales qu'il faut absolument détruire en tant qu'elles sont des aspects négatifs de notre philosophie de l'authenticité :

Le recours et même un certain retour à nos sources ancestrales ne s'accordent pas d'un folklore ni de certaines pratiques propres à jeter le discrédit sur notre noble démarche, voire à l'entacher de ridicule. – Malheureusement, plus d'une fois nous avons observé, à des moments où nous envisagions des changements dans nos organes de l'État, des démarches pour le moins douteuses auprès des

féticheurs et autres charlatans prétendument destinées à faire bénéficier aux adeptes les faveurs des postes plus enviables. – (...) Il nous faut, dans ce même ordre d'idée, nous lever également contre les effets d'une mentalité rétrograde consistant à penser que, chaque fois que quelqu'un meurt d'une mort naturelle, la responsabilité doit en être attribuée à un vivant coupable. De telles perversions sont à bannir (DMM, 5 décembre 1972, pp. 252-253).

Elles sont à bannir parce qu'elles sont des tares sociales dévastatrices des efforts vers le progrès et, donc, elles sont des sources de misère. Le népotisme constitue l'un des « dix fléaux » dénoncés en 1975 par Mobutu. Le tribalisme déchire le pays, favorise l'incompétence, entrave fortement les efforts d'intégration et de développement. Dans un souci sans doute sincère d'éducation à la citoyenneté, Mobutu, implorant et philosophe, dit :

La société zaïroise ne sera jamais intégrée si chacun tire la couverture de son côté. Nous devons regarder tous dans la même direction, nous devons partager les joies, mais aussi les peines, nous devons abolir définitivement l'égoïsme et l'individualisme qui ne cadrent pas avec l'authenticité zaïroise. – Il n'y a pas de théorie de l'humanisme, il y a la pratique de l'humanisme. – C'est pourquoi l'humanisme zaïrois se base avant tout sur la solidarité. Le bonheur de notre peuple ne peut pas se lire dans les chiffres, mais plutôt sur les visages des enfants du Zaïre (DMM, 4 janvier 1975, p. 572).

Mais il faut également extirper de « nos mentalités la pire des maladies : l'aliénation mentale », et aussi la paresse qui rend irresponsable, le mensonge et le vol qui rendent indigne, la corruption qui avilit (15 août 1974), le désir effréné de vivre au-dessus de ses moyens. Cette dernière maladie est celle qui affecte le plus gravement les cadres zaïrois et qui constitue l'une des plus importantes sources de nos difficultés économiques.

2.3.2. La course à l'enrichissement illicite, maladie des cadres

Les cadres du Parti, responsables au sein des institutions et organes de l'État, sont sans aucun doute l'incarnation de ce que Mobutu appelle le « Mal Zaïrois ». Ils sont les « véritables causes du mal » dont souffre le Zaïre, handicapant les efforts de ce dernier vers le développement, et approfondissant le risque de la catastrophe. Ce mal réside dans une profonde inversion de toutes nos valeurs, dans l'inversion voire la suppression des valeurs de la *paix*, de la *justice* et du *travail* qui résument l'idéal de la nation entière.

Concrètement, le mal réside dans l'inversion du slogan du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), qui réclame de « *servir, et non se*

servir », dans cette soif fougueuse et égoïste d'enrichissement personnel colossal, rapide et aux moindres frais, dans cette exploitation/oppression du peuple par quiconque détient quelque parcelle de pouvoir, dans la corruption et le commerce illicitement lucratif, dans la poussée vertigineuse des passions égoïstes pour le profit individuel, même et surtout par l'écrasement des autres, bref, dans la puissance des passions d'argent.

Pour tout dire, tout se vend, tout s'achète dans notre pays. Et dans ce trafic, la détention d'une quelconque parcelle de pouvoir public constitue une véritable monnaie d'échange en contrepartie de l'acquisition illicite de l'argent ou d'une valeur matérielle ou morale, ou encore, de l'évasion devant toutes sortes d'obligations. – Pire, même l'usage par un particulier de son droit le plus légitime est soumis à un impôt invisible, dont la contre-valeur est ouvertement encaissée par des individus. – Ainsi, le droit d'être reçu en audience, l'inscription à l'école de ses enfants, l'obtention de leurs bulletins de fin d'année, l'accès aux soins médicaux, une place dans l'avion, une licence d'importation, l'obtention d'un diplôme, et j'en passe sont tous assujettis à cet impôt invisible et pourtant connu de tout le monde. – En conséquence, notre société risque de perdre son caractère politique pour devenir un vaste marché commercial, soumis aux lois les plus basses de trafic et d'exploitation (DMM, p. 127-128).

Ces cadres, qui se disent « intouchables », croient tout permis à leurs yeux. Ils violent toutes les règles de convenance sociale et économique, jusqu'aux simples règles du Code de la route. Ils accumulent, au « Centre », c'est-à-dire, à Kinshasa, tout ce qu'ils peuvent puiser à la « Périphérie », c'est-à-dire, à l'intérieur du pays. Les conséquences socioéconomiques entraînées par ces pillards, vantards, jouisseurs malhonnêtes et faîneants sont extrêmement graves : une distorsion criante de la structure interne du pays, la concentration à Kinshasa des produits d'exploitation des ressources de l'intérieur du pays.

Ces cadres cupides ont aussi conduit à l'échec des efforts de conversion de l'économie nationale, efforts tendant à faire que celle-ci soit au service, avant tout, des Zaïrois, et non des étrangers. En effet, ils ont fait échouer les expériences de « zaïrianisation » et de « radicalisation » des grandes unités de production du pays :

Dans le même ordre d'idées, je puis affirmer, sans être démenti, que la zaïrianisation et la radicalisation ont connu les revers que vous connaissez à cause de la psychologie et de l'action d'une certaine bourgeoisie zaïroise qui veut s'enrichir sans travailler, consommer sans produire, diriger sans être contrôlée, bref, remplacer les colonisateurs sans « coloniser », c'est-à-dire organiser, travailler avec acharnement, dévouement, compétence et méthode pour transformer notre bel-

le terre du Zaïre en un paradis pour tous. – À ce rythme, nous risquons tous, si nous n’y prenons garde, de connaître un cataclysme national à plus ou moins brève échéance (DMM, p. 130).

Le mal est très profond, et ce sont les cadres qui l’entretiennent par leur hypocrisie, leur désengagement, leur cupidité. Les cadres sont la partie la plus malade du corps congolais : un véritable cancer. Mais si ces cadres, narguant toutes les lois du pays, continuent à entraver les efforts du peuple pour le développement, c’est parce qu’ils se sentent forts, intouchables, jouissant d’une éternelle impunité. Dans une telle situation, toute mesure tendant à faire progresser la société est contournée, voire violée impunément : puisque la sanction est restée longtemps complaisante, sinon absente. Un tel comportement soutenu par l’impunité compromet dangereusement les efforts du peuple. Il faut progresser. Pour cela, il est impératif de faire agir la sanction, laquelle a trop longtemps été mise en veilleuse, et il est impérieux d’appliquer, de façon rigoureuse, le régime de méritocratie :

C’est pourquoi, dans la société zaïroise que nous voulons forger dès maintenant, il faut que les bons soient de plus en plus récompensés et les mauvais sévèrement châtiés. Ainsi, à tous les niveaux de notre corps social, nous aurons des membres sains et non des malades qui s’ignorent (DMM, 4 février 1980, p. 164).

2.4. La centralisation de l’économie et du pouvoir

Un autre aspect du mal que reconnaît Mobutu, c’est la forte centralisation de l’économie du pays. Cette caractéristique a pour conséquences d’asphyxier l’ensemble de l’appareil du développement, de délaisser le développement de l’intérieur du pays, et de favoriser la cupidité des cadres :

Le système économique zaïrois est trop centralisé. Le pouvoir central se réserve souvent le droit exclusif d’opérer certaines prestations financières, commerciales ou administratives. Les quotas d’importation s’obtiennent à Kinshasa, et les biens importés y transitent en grande quantité. Cela favorise une poignée d’hommes d’affaires installés dans la capitale au détriment des Régions. – Certains hommes d’affaires, tirant d’énormes profits de leurs spéculations commerciales parce que privilégiés par leur position dans la capitale, dépensent d’énormes sommes d’argent dans des constructions et dans des loisirs douteux à Kinshasa, alors qu’en Régions les activités sont constamment en baisse malgré la présence d’hommes entreprenants et désireux de réaliser de bonnes affaires (DMM, 1er juillet 1977, p. 102).

Par ailleurs, la centralisation économique favorise les fraudes douanières tant par des agents administratifs corrompus que par des procédures inadéquates.

Au total, Mobutu Sese Seko reconnaît que le *mal zaïrois* est fondamentalement politique et moral, en plus d'être structurel et économique. Ici s'opère une césure importante dans la pensée de Mobutu secoué et réveillé, comme noté plus haut, par la rébellion depuis le Shaba (Katanga) en 1977. Il se rend compte que le problème du peuple n'est pas simplement celui de pouvoir accéder à de meilleures conditions de vie économique et sociale mais, aussi, celui d'obtenir un large espace de libertés politiques.

On lui fait comprendre que le musellement politique et la confiscation du pouvoir d'État sont la principale source du « mal zaïrois » et du désastre social et économique. Dès lors, le remède à appliquer à ce mal politique n'est pas avant tout économique ou administratif, mais plutôt politique (DMM, 25 novembre 1977, p. 130). Bien appliqué, et avec le concours d'un plan de développement rationnel, ce remède devrait amener le Zaïre à vivre une situation économique saine, et une justice sociale que beaucoup de pays pourront envier.

3. Quel développement pour le Zaïre ?

Cette situation de sous-développement cruel appelle impérativement une action efficace. Il faut donc arriver à la renverser : passer, coûte que coûte, de la misère au bonheur, du sous-développement au développement.

Pour y parvenir, Mobutu estime judicieux de devoir rechercher un type de développement qui soit approprié au Congo/Zaïre, un pays qui a une histoire particulière et une culture faite de valeurs spécifiques. Parmi les nombreux et divers types de développement qui existent, il est impératif de choisir le plus approprié. Celui qui est le plus désirable parmi ces types de développement est, évidemment, celui qui permettrait de mieux épanouir la personne humaine qui, en dépit de ses particularités, tient à ne point demeurer en marge du mouvement qui mène les nations industrialisées.

À cet effet, il me semble que trois tâches se définissent clairement dans la pensée de Mobutu : il repense les concepts que le monde occidental utilise généralement pour caractériser les pays africains ; il indique les principes du développement qu'il entend instaurer dans son pays ; et il

détermine les objectifs précis que le Zaïre doit réaliser pour atteindre son plein développement socioéconomique.

3.1. La repensée des concepts : une nécessité

Les mots agissent, ainsi qu'on le sait, comme des « outils conceptuels ». Leur adéquation ou inadéquation influe nécessairement sur la manière d'appréhender une situation. Les mots véhiculent des vérités ou des faussetés. C'est ainsi qu'il est hautement utile de générer des concepts appropriés, susceptibles de mieux exprimer la réalité ou, tout au moins, d'écrouir et de « purifier » les outils conceptuels pour saisir, avec le maximum de bonheur, la nature réelle de la situation ou de la question examinée.

Et, à ce sujet, Mobutu estime qu'en dépit des degrés différents d'aisance matérielle entre pays dits du Tiers-Monde et ceux du monde industrialisé, il est tout à fait aberrant de croire que les premiers sont « sous-développés » par rapport aux seconds. Il conteste ainsi les notions de « Tiers-Monde », et, surtout, de « sous-développement », cet euphémisme, dit-il, que l'Occident a cru trouver pour nommer correctement ces pays qu'il désignait, jadis, sous le terme méprisant de « pays arriérés », habités par des « primitifs », des « sauvages ». Mobutu Sese Seko est clair là-dessus :

En ce qui nous concerne, nous préférons l'appellation de « pays sous-équipés » à celle de « pays en voie de développement ». En effet, les termes « en voie de développement » sont impropres et cachent pudiquement une réalité : le sous-développement. – C'est par euphémisme et indulgence diplomatique que les pays développés se plaisent à désigner les pays sous-développés par les mots « pays en voie de développement » alors qu'en réalité il n'en est rien parce que l'étiquette « en voie de développement » évoque une idée dynamique et que tous les pays, y compris les pays développés, sont en voie de développement. – L'erreur qui est commise par les économistes occidentaux provient du fait qu'ils ont des idées et des théories préconçues, de tradition occidentale, dans leur appréciation des valeurs du sous-développement. Ils ignorent que l'étude des pays sous-développés doit se fonder sur l'analyse des réalités telles qu'elles existent dans ces pays (DMM, 21 mai 1972, p. 205).

L'erreur provient donc, fondamentalement, du fait que les Occidentaux se refusent à reconnaître que chaque peuple a ses propres critères des valeurs, ses propres manières d'appréciation de ce qui lui convient, pour son bonheur, étant donné ses propres particularités naturelles, sociales, historiques, culturelles, morales, etc. Or les Occidentaux se sont arrogé le

droit d'évaluer les autres peuples à partir de leur propre logique des valeurs qui est fondée sur le matérialisme, le productivisme et l'individualisme. Le peuple zaïrois, au contraire, juge son degré de bonheur et donc de développement à partir d'une autre table des valeurs, éloignée du désir effréné et compétitif d'accumulation des biens matériels qu'est celui des peuples occidentaux capitalistes :

Nous voulons ajouter aujourd'hui à ce que nous avons déjà dit que, pour nous, le développement ne réside pas seulement dans la possession des biens d'équipement, mais bien dans l'organisation des structures mentales d'un homme ou d'un peuple. Et nous nous élevons contre la conception de certains économistes occidentaux qui confondent le développement et l'équipement. Cela veut dire pour eux que leurs ancêtres, qui n'avaient ni voiture ni avion, étaient des sous-développés (DMM, 5 décembre 1972, p. 269).

Dans le discours retentissant qu'il prononce le 4 octobre 1973 à l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, Mobutu est, ici aussi, très explicite, et parfaitement sérieux dans sa volonté de persuasion. Il nous présente une conception du développement pour ainsi dire qualitative, décidément non matérialiste :

Au Zaïre, nous nous demandons ce que signifie exactement le développement. Peut-on appeler pays développés des pays qui possèdent un nombre impressionnant de voitures, qui construisent des milliers de kilomètres d'autoroutes, qui polluent les eaux, les mers et l'air ? Faut-il appeler pays sous-développés ceux dont les habitants sont pauvres, certes, mais équilibrés, où l'on compte moins de cas de suicides, où il y a moins de meurtres et moins de déséquilibrés et de sadiques ? – Je vous avoue que je n'ai jamais considéré le Zaïre, mon pays, comme sous-développé. Car mon Peuple est discipliné, travailleur, digne et fier, alors que les pays qui se disent développés sont le théâtre de désordres sociaux, de grèves sauvages. C'est pourquoi nous préférons au terme de développement celui d'équipement. – Nous reconnaissons volontiers que nous sommes sous-équipés par rapport à d'autres pays. Et c'est d'ailleurs comme cela que les spécialistes de l'économie occidentale l'entendent, quand ils veulent bien l'avouer. – Les États-Unis d'Amérique se trouvent à la tête du club des dix pays les plus riches du monde. Ils l'ont prouvé en débarquant les premiers un homme sur la lune. Mais on ne dit jamais que les neuf autres sont sous-développés par rapport aux États-Unis : on dit tout simplement, comme nous, qu'ils sont en retard d'équipement par rapport aux USA. – Ce qui précède prouve que le concept « pays en voie de développement » est impropre et un faux prétexte, car chacun de nous a toujours un plus équipé et un moins équipé que lui, et que nous sommes tous en perpétuel développement, c'est-à-dire en fait, en voie de développement (DMM, 4 octobre 1973, pp. 374-375).

Il va de soi que la criminalité, la corruption, l'ignorance et autres « fléaux » font aussi partie des maux du sous-développement en tant qu'ils sont des défauts à dépasser, notamment au moyen d'un degré plus élevé de connaissance et de civilité ou de moralité. Le sous-développement peut être de natures diverses, politique, sociale, culturelle, morale, et pas uniquement économique.

Cela dit, on notera un élément pertinent de la vision de Mobutu : l'exigence de prendre en compte l'aspect qualitatif comme fin du développement, de telle sorte que le développement, comme le sous-développement, devrait être évalué en fonction du degré de bonheur ou de malheur qu'il entraîne dans la satisfaction des besoins spécifiques de l'individu et des sociétés. En tous les cas, cet effort de révision du concept de sous-développement fait entrevoir le genre de développement dont le Zaïre de Mobutu a besoin.

3.2. *Le genre de développement désiré*

En 1969, l'Association des Universités Africaines organise une rencontre scientifique, à Kinshasa, articulée sur *l'Université et le Développement*. L'occasion est propice, pour le Président Mobutu, de faire entendre le type de développement qu'il faut à son pays :

Lorsque nous parlons du développement, nous voulons bien désigner ce développement qui saisit et intéresse le complexe global de l'homme dans toute son humanité et ses composantes essentielles. Sur ce point, la vérité est faite qu'il ne saurait être question pour nos pays d'un développement auquel nous serions étrangers nous-mêmes, à moins qu'il ne s'agisse d'un succédané, qui serait au reste étriqué, c'est-à-dire uniquement tourné vers une illusoire et trompeuse contemplation des données statiques (DMM, 19 novembre 1969, p. 472).

C'est donc un développement intégral qu'il faut arriver à réaliser au Congo/Zaïre : un développement qui tienne compte de toutes les dimensions de l'homme ; un développement non pas seulement matériel, exprimé en termes de revenu par tête d'habitant, de produit intérieur brut et de croissance économique, mais un développement à la fois économique, social, spirituel, culturel, bref, un développement humain. Il y a donc une donnée essentielle qui est ajoutée ici : face au modernisme insufflé en Afrique par l'Occident, le développement de l'Afrique ne saurait oublier, pour être véritable, de se créer « dans la ligne de sa philosophie, de sa vision du monde » particulière.

Cette dernière idée devient capitale dans la pensée de Mobutu dès que naît officiellement la *philosophie de l'authenticité*, le 14 février 1971. La prise en compte de la dimension culturelle constitue dès lors une « condition fondamentale à laquelle nous devons être très attentifs dans la lutte pour notre développement » (DMM, p. 101).

Lors du colloque sur *Culture et Développement* organisé en 1976, à Dakar, en hommage au Président Léopold S. Senghor, Mobutu exprime avec force et clarté sa conviction profonde en ce qui concerne les rapports entre la culture et le développement. La culture, dit-il, « demeure la seule voie de développement des Nations », elle est à la fois « la raison et la finalité » de tout projet de développement véritable. La pensée est claire, ferme, persuasive :

Nous estimons que la culture, c'est à la fois du pensé et du vécu, et pour cela, elle doit s'exprimer aussi concrètement que possible, qu'il n'y a pas de développement sans culture, et pour cette raison les modèles du développement varient suivant les canons culturels particuliers. – Et, tout compte fait, le problème essentiel ne nous semble pas être celui du modèle de l'homme que nous voulons être. – Car ce qu'il nous faut chercher à savoir, c'est : quel genre d'homme chaque peuple doit être, en fonction de son environnement naturel et culturel, quel genre d'orientations et d'initiatives chaque peuple doit prendre pour réaliser son épanouissement. – À partir de ce moment, le problème de développement acquiert la dimension humaine qui devrait le caractériser, le situant au-delà de vues matérialistes étreintes dans lesquelles l'enferment les divers systèmes politiques et économiques actuellement en vogue. – L'authenticité éclaire donc le problème du développement d'un jour nouveau. Notre idée du développement est tributaire du concept d'authenticité. – Tout comme il n'y a pas de réel épanouissement de la personnalité dans l'aliénation, dans le manque de dignité et dans l'incapacité de créer, nous estimons que le développement des peuples requiert la maîtrise de sa destinée, c'est-à-dire : l'indépendance culturelle, la reconquête de sa dignité et de sa souveraineté et enfin, la volonté de son intégration harmonieuse dans le milieu naturel, social et culturel (DMM, 8 octobre 1976, pp. 42-43).

La composante culturelle confère au développement une dimension véritablement humaine : un développement qui épanouit l'homme et le rend plus heureux dans sa société. La culture, valorisée à travers la philosophie de l'authenticité, permet un développement harmonieux, équilibré, exempt d'aliénation. Le Congo/Zaire a besoin d'un type précis de développement, celui qui rend l'homme réellement heureux et complet parce que, à la fois, jaloux de son identité et ouvert, avec lucidité, aux apports extérieurs.

Si donc l'Afrique veut se développer dans l'harmonie, elle doit éliminer de son esprit le complexe d'infériorité qui la mène à admirer et à adopter, naïvement, les modèles de développement souvent inadéquats que lui proposent les pays industrialisés. L'Afrique ne peut se développer si elle continue à copier et à s'évertuer à appliquer sur son sol les systèmes de développement, aujourd'hui en crise, que ceux-ci lui présentent et cherchent à lui imposer.

D'ailleurs, les pays que nous prenions pour modèles sont eux-mêmes aux abois, et presque tous sont en train de dénoncer leurs propres systèmes. Qu'ils soient de l'Est comme de l'Ouest. Il est donc logique de concevoir notre développement non plus en fonction d'un retard quelconque à rattraper par rapport aux pays développés, mais par rapport aux types d'homme et de société que nous voulons avoir dans nos pays respectifs (DMM, 6 décembre 1976, p. 61).

Autrement dit, il faut à l'Afrique, et au Zaïre particulièrement, un développement réellement autonome : créé par soi-même, et non pas généré ou suggéré du dehors, loin des réalités concrètes spécifiques. Le développement désirable est celui qui naît des aspirations et des efforts du peuple lui-même et qui vise, essentiellement, la « satisfaction autonome de nos besoins ».

On aperçoit facilement, avec ce cheminement de la pensée, que le développement désiré au Zaïre ne peut advenir qu'à travers une révolution. Il s'agit, plus exactement, d'une « révolution du développement », qui doit aboutir non seulement à l'épanouissement de l'homme mais surtout de l'homme dans la communauté, et donc à l'épanouissement de toute la communauté.

Cette expression de Révolution du développement est tout un programme en soi. Ce programme implique pour nous la nécessité de changer radicalement les façons de faire, les façons d'agir et de travailler, afin d'arriver à un stade de développement communautaire qui fera de notre pays un endroit où il fait bon vivre. Un endroit où chacun jouira du nécessaire à la vie harmonieuse de sa famille, à l'éducation et à la promotion de ses fils et de ses filles, en même temps que cette aisance matérielle lui donnera l'occasion d'aller puiser aux sources de la culture les aliments dont son esprit et son âme ont besoin pour qu'il s'élève sans cesse dans l'échelle sociale et dans l'échelle des valeurs spirituelles (DMM, 25 mai 1971, pp. 126-127).

Bref, le développement que Mobutu entend donner au Zaïre se veut un développement humain, humaniste, harmonieux et intégral, c'est-à-

dire, un développement à la fois matériel, culturel, social, moral, spirituel, et qui soit à la fois autonome et autocentré, individuel et communautaire.

3.3. Les objectifs spécifiques du développement

Ainsi qu'on vient de le voir, l'objectif ultime des efforts de développement consiste à faire du Zaïre « un endroit où il fait bon vivre », un « paradis de la nature ». Mais ce bonheur, pour tous, ne peut se réaliser qu'à travers la promotion de l'homme et, comme instrument essentiel, à travers la reconstruction nationale par la conquête de l'indépendance économique.

3.3.1. L'indispensable indépendance économique

Ce dernier objectif vise à faire du Zaïre « un pays fort et prospère, dont tous les citoyens pourront être fiers », et qui sera respecté en Afrique et dans le monde. Mais que contient, concrètement, cette notion d'indépendance économique ?

Nous entendons par l'indépendance économique la nécessité pour le Congo de porter en lui-même la dynamique de son propre développement, de compter en premier lieu sur son propre potentiel humain, ses propres ressources financières, sa propre capacité d'organisation. Par indépendance économique, nous entendons de surcroît que le Congo récolte en priorité les fruits de son propre labeur (DMM, 20 mai 1968, p. 308).

L'autonomie ainsi prônée pourrait faire penser à une brisure totale de tout lien avec les autres, comme peut l'insinuer la nationalisation, par Mobutu, de l'*Union Minière du Haut Katanga*. Il n'en est rien. Mais s'il faut légitimement valoriser le principe de *l'interdépendance réelle*, il n'y a point de tâche plus noble que celle de libérer la nation de la dépendance économique. Ainsi, la lutte pour l'indépendance économique se justifie pleinement : sans elle, il n'est guère de bonheur pour un peuple ; et sans elle, toute indépendance politique est illusoire ou fictive. Des précisions s'imposent :

Il ne s'agit pas de vivre en vase clos, de nous replier sur nous-mêmes et encore moins de fermer la porte aux autres, mais uniquement de demeurer maîtres de notre orientation économique. Pourquoi lutter pour une indépendance économique ? La première raison est que nous estimons qu'une indépendance politique sans une indépendance économique est un leurre. La seconde raison : nous voulons que le travail du Congolais profite d'abord au Congolais lui-même. Nous estimons en effet que ce but ne peut être réalisé dans un système de dépendance économique (DMM, 22 février 1971, p. 120).

3.3.2. La promotion de l'homme

L'objectif de la lutte pour l'indépendance économique est de permettre au peuple de jouir des richesses de ses terres avec le maximum de bien-être, en l'arrachant à l'exploitation des investisseurs étrangers. Il s'agit, en d'autres mots, de travailler à la promotion humaine, matérielle et spirituelle du Zaïrois, en s'efforçant notamment « à gagner le pari de la faim, de l'ignorance et de la maladie », en faisant en sorte que « notre peuple mange et mange bien ; il faut qu'il se soigne et se soigne bien ; il faut qu'il se loge et se loge décemment. Bref, il faut qu'il vive bien. C'est là une préoccupation bien légitime » (DMM, 14 septembre 1981, p. 267).

Pour y arriver, il faut opérer tout un renversement des perspectives : l'économie doit désormais être mise au service de l'homme. Il s'agit d'humaniser l'économie, dans le sens de faire en sorte que, au-delà des infrastructures, des biens et services qu'elle permet de construire, de produire ou d'acquérir, l'homme soit le bénéficiaire principal de l'économie. Elle doit permettre à l'homme de bien vivre, de connaître la paix et les possibilités de sortie de la situation de sous-développement :

Jusqu'à présent, c'est l'homme congolais qui a été au service de l'économie. Désormais, c'est l'économie qui est placée au service de l'homme congolais. Ce faisant, nous voulons marquer notre détermination à voir chaque citoyen de ce pays se sentir directement concerné par le développement économique de son pays. – En même temps, nous voulons créer par *l'économie au service de l'homme* des conditions propices où chaque Congolais puisse jouer de façon consciente le rôle qui est le sien, de façon à permettre à ce pays de sortir lentement et progressivement du sous-développement, en vue de l'objectif 1980 : le rendez-vous du Tiers Monde. – En livrant la guerre et surtout en la gagnant contre le sous-développement, nous aurons gagné la paix et découvert la clé du bonheur puisque nous aurons aussi éliminé de notre chemin tous les écueils qui entravent le progrès de nos Peuples (DMM, 9 janvier, 1971, p. 97).

3.3.3. Procurer le vrai bonheur à l'homme

Mais, ultimement, c'est le bonheur des masses, c'est-à-dire, de tous les citoyens, qu'il faut arriver à réaliser, en tenant compte de leurs aspirations. Ce bonheur des masses populaires se matérialise dans des biens précis : les soins de santé, l'éducation, le loisir, le logement, la justice, la nourriture, etc. Bref, « *notre thermomètre du bonheur sera l'amour du travail, la santé du corps, le sourire spontané, la solidarité entre les habitants de ce pays* » (DMM, 4 janvier 1975, p. 573). Le bonheur, qui constitue la finalité de toute activité économique humaine, arrive donc par le travail et la solidarité, et se traduit

par le progrès social de toutes les populations de toutes les régions, de toutes les générations, des villes et des campagnes, de manière équitable.

Mais de quel bonheur s'agit-il ? Celui qui consiste à acquérir le luxe à la mode, à accumuler des montagnes de dollars à la banque, à se procurer à toute nouvelle vague les biens matériels les plus sophistiqués et les plus artificiels ? On sait aujourd'hui que tous ces biens comportent une face parfois horriblement toxique pour l'homme. Ils troublent le calme, vident l'homme de sa profondeur intérieure, désaxent les esprits, sèment du bruit, répandent de la pollution, asphyxient la nature.

C'est pourquoi nous nous refusons à suivre aveuglément la voie des pays développés qui recherchent la production à tout prix. Le produit intérieur brut est non seulement brut, mais il est brutal. Nous estimons, quant à nous, que notre rôle primordial est d'œuvrer de sorte que les 21 millions et demi de Zaïroises et Zaïrois vivent dans la paix et goûtent le bonheur. Nous ne croyons pas que la paix et le bonheur soient fonction du nombre de voitures au garage, d'antennes de télévision sur le toit ou du volume de bruit dans les oreilles que les techniciens sophistiqués appellent pompeusement décibels ! – Qui ne connaît la sagesse du vieux paysan dans son village, qui a grandi et travaillé dans le calme, dans le silence de la nature ? Et combien voyons-nous de cas de troubles mentaux provoqués par les agressions du milieu de sociétés super-industrialisées sur le psychisme et l'organisme des individus ! (DMM, 21 mai 1972, p. 209).

Le bonheur que Mobutu Sese Seko entend procurer au peuple zaïrois passe certes par les biens matériels mais aussi par la culture. La culture concourt à la jouissance du bonheur total et vrai, mettant l'accent sur celui que procure une vie intérieure calme, accomplie, rafraîchie sans cesse par la rosée de la culture.

Tout compte fait, la voie la meilleure pour conduire chacun à son bonheur, n'est-ce pas sa culture ? Un homme heureux, n'est-ce pas celui qui chante et qui danse ? – Le bonheur n'est pas dans la crispation permanente, encore moins dans les nuisances qu'entraînent une existence truffée d'artifices, une vie envahie de trépidations et d'incertitudes, dans lesquelles l'individu se perd, se désoriente, et qui font s'évanouir l'espoir et la joie de vivre. – Pour nous, au Zaïre, le bonheur se vit et s'exprime. C'est lorsqu'un peuple peut dire et communiquer ce qu'il ressent dans son for intérieur, lorsqu'il peut chanter et danser, qu'il est heureux. Qu'on ne s'y méprenne point. Nous ne voulons pas dire que le problème de développement nous effraye. Nous ne pensons pas qu'il faut recourir aux chants et aux danses comme alibi pour camoufler nos difficultés (DMM, 8 octobre 1976, p. 42).

Mais, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le développement est impossible ou, tout au plus, partiel et étrié s'il ne passe pas par la culture. Un développement véritable commence par la culture, celle-ci en étant un élément fécondant ; mais également un réel développement débouche sur une explosion de joie, à travers les manifestations de la culture. Si donc l'objectif final est « d'assurer à chaque fille et à chaque fils de ce pays de quoi se nourrir, se vêtir, entretenir sa santé et éduquer ses enfants », il ne peut se traduire, concrètement, que par « le sourire et la joie de vivre », plus nommément, par la fête, constitutivement faite de musique et de danse.

Pour atteindre ces objectifs, le choix judicieux des méthodes et instruments appropriés constitue un préalable fondamental. Le point qui suit indique quelques-uns des instruments que le Congo/Zaïre s'est choisis pour son développement économique et social.

4. Stratégies de développement du Congo/Zaïre

Le développement d'un pays exige la mise en œuvre constante d'un ensemble dynamique, c'est-à-dire, variable et sans cesse révisable de moyens, instruments et méthodes appropriés en vue de la transformation quantitative et qualitative des conditions de vie des citoyens.

Parmi les nombreux instruments ou stratégies de développement auxquelles Mobutu fait recours, il nous semble que cinq se dégagent aisément de ses discours : le travail, la planification, l'autogestion, l'austérité financière et la coopération.

4.1. Le travail : secret de la prospérité

Dès le mois même de la prise du pouvoir, novembre 1965, Mobutu constate que l'un des plus grands maux du pays c'est la nonchalance, l'oisiveté et le mépris de tout travail exigeant. Il décide donc de mettre un accent particulier sur l'invitation au travail. Il ne cesse de répéter que c'est seulement grâce au travail que le pays pourra sortir du sous-développement et de la misère. Du travail dur et soutenu, dans une ardeur inlassable : c'est là le secret du bonheur et de la prospérité des nations.

Cet appel au travail est coulé, pour plus d'insistance, dans un slogan imagé : *Retroussons les manches !* Ce slogan a pour vocation de casser avec une situation de honte : celle d'être « le plus grand pays mendiant du monde », allant jusqu'à quémander du riz, du maïs, de la farine et autres

petits biens que pourtant nous pouvons produire nous-mêmes et sans peine.

À tous ceux qui veulent tourner en dérision cette politique du « retrouvons les manches », Mobutu fait remarquer qu'elle :

ne se limite pas à l'image que certains se sont faite : celle de couper les herbes dans les centres urbains. La politique de « Retrouvons les manches » est beaucoup plus profonde que cette image un peu trop simpliste. Il s'agit en fait et en définitive du retour au travail, et spécialement du retour au travail de la terre, afin de produire suffisamment d'abord pour nourrir les citoyens de ce pays, ensuite pour exporter divers produits et procurer ainsi au pays les devises dont il a besoin pour l'acquisition des biens d'équipement et de consommation (DMM, 3 mars 1966, p. 60).

Ce travail, qui doit servir à la reconstruction du pays et au bonheur de tous les citoyens ne saurait être, étant donné l'immensité de la tâche, l'œuvre d'une seule personne. Tous les citoyens, toutes les « forces vives », en particulier les agents d'administration provinciale, sont instamment invités à se mettre au travail, avec acharnement, ardeur et honnêteté, pour nous permettre de nous rendre réellement indépendants. La dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure fragilise le pays, et nous humilie profondément (DMM, 14 janvier 1966, pp. 43-44).

C'est pour hâter d'effacer cette honte en développant le pays, que tous, jeunes et adultes, hommes et femmes, dirigeants et masses populaires, doivent faire du travail un devoir patriotique. Pour cela, nous devons tous constamment « *nous poser non seulement la question de savoir ce que l'État et notre pays font pour nous, mais aussi nous interroger sur notre contribution personnelle et volontaire au développement, au progrès et à la prospérité de notre pays* » (DMM, 31 décembre 1967, p. 288). Et dans l'œuvre de la reconstruction et du développement national, toutes les ressources humaines sont nécessaires, requises, et doivent se mobiliser. Car, « il n'y a point, il ne doit point y avoir des acteurs d'un côté et des spectateurs de l'autre ».

Insistant sur la valeur du travail dans la recherche du développement, Mobutu lance un autre slogan, qu'il estime plus mobilisateur : « *Salongo, alinga mosala !* » ; le travailleur aime le travail. Le peuple vivra, chantera et dansera aux rythmes entraînants de cet appel incantatoire. C'est le travail qui libère, qui fait progresser, qui fait le bonheur. Car, on peut beaucoup avoir d'énormes ressources naturelles, humaines et intellectuelles, mais il va de soi que, sans le travail, tout progrès est impossible.

Contrairement à ce qu'on peut croire, la force d'une Nation ne réside pas dans ses richesses potentielles, si vastes soient-elles, mais dans la capacité de travail et le génie créateur de son peuple. Et ce travail n'est pas réservé à une catégorie de personnes, c'est l'affaire de tous ; l'administration, le secteur privé, les intellectuels, les paysans, les pêcheurs, bref, tout le monde participe au même idéal : la construction et le développement de notre pays (DMM, 30 juin 1973, p. 332).

Pour développer le pays, il faut que chacun fasse preuve d'engagement, de militantisme, d'idéal révolutionnaire et d'ardeur patriotique dans le travail. C'est grâce à ces vertus qu'il est possible de garantir un haut degré de rendement dans l'œuvre de construction de l'économie et du bien-être social du peuple.

4.2. *Planifier : une exigence de rationalité*

Mais l'ardeur ne suffit pas pour générer un travail efficace dans les efforts pour le développement. Il faut que le travail soit accompli avec intelligence et méthode, en ayant clairement à l'esprit tout l'ensemble des objectifs qu'on s'est fixés. Ceci indique la nécessité de *planifier le développement* : pour éviter d'aller à l'aveuglette et « en ordre dispersé ». Opérant ainsi un renversement d'optique dans sa gestion du pays, Mobutu se convainc que seule une approche méthodique assure l'efficacité de l'action. Il prend le parti de cesser avec les improvisations auxquelles son gouvernement a souvent eu recours par le passé.

À l'instar de tous les pays en quête de développement rapide, le Congo doit rechercher au maximum l'utilisation la plus rationnelle possible de toutes ses ressources vives en potentiel humain et naturel. Tel sera l'objectif primordial du Gouvernement et du peuple tout entier, tout au long de l'année qui s'ouvre. Les piliers principaux de notre action seront, nous l'avons dit, au nombre de quatre : les populations paysannes, la jeunesse tant urbaine que rurale, l'armée et l'administration, singulièrement la territoriale. – Pour nous guider dans notre action, une doctrine et un plan d'ensemble s'imposent. Une charte nationale du développement sera par conséquent élaborée dans les jours qui viennent. Ce nous sera une manière de catéchisme congolais du développement (DMM, 31 décembre 1967, pp. 291-292).

À cet effet, Mobutu crée le « Haut-Commissariat à la Reconstruction Nationale » qui deviendra plus tard le Haut-Commissariat au Plan puis Commissariat Général au Plan et, enfin, Département du Plan. Mais, entretemps, Mobutu aura mis sur pied plusieurs *Plans de relance économique*, dont le *Programme Agricole Minimum* et, plus élargi et plus ambitieux, le *Plan Mobutu*, annoncé avec grande pompe le 25 novembre 1977 par

Mobutu lui-même. Il précise : « Ce plan portera surtout sur les priorités suivantes : la réorganisation du Transport ; le développement de l'Agriculture ; l'optimisation de l'industrie minière ; la décentralisation économique régionale ; le management dans l'ensemble de l'appareil de l'État » (DMM, 25 novembre 1977, p. 135).

La relance économique se réalisera à partir de ces secteurs prioritaires. Ils devront donc bénéficier des investissements conséquents, mais soigneusement sélectionnés à la fois en fonction de leur impact sur le bien-être social des populations et dans le but d'éviter les erreurs antérieures qui ont conduit à un endettement exagéré et improductif auprès des pays étrangers.

Plutôt que d'entrer dans le détail des principales artères des plans conçus au Zaïre il est plus pertinent, eu égard à la visée de l'étude, d'insister sur le degré d'importance que Mobutu accorde à la planification comme outil efficace du développement. À ce sujet, il pense qu'un plan de travail est absolument nécessaire, car « gouverner c'est prévoir, et prévoir c'est avoir un plan, c'est-à-dire éviter le hasard, éviter de travailler sous la pression des événements ».

C'est, en d'autres mots, se soucier du futur en plus de l'efficacité. En effet, se sachant premier responsable de la destinée de millions de personnes, le Président Mobutu est également conscient que « lorsque nous prenons une décision, nous devons avoir présent à l'esprit non seulement notre présent à nous, mais aussi celui de nos successeurs qui seront influencés par cette décision » (DMM, 5 décembre 1972, p. 270).

On perçoit donc là un souci évident d'*éthique intergénérationnelle*, nécessaire dans toute pratique de développement durable. Si l'efficacité doit être évaluée en fonction du rendement, la qualité du développement doit par contre être mesurée sur le degré d'effets bénéfiques sur les individus actuels et futurs. Planifier, c'est se soucier des générations tant présentes que futures, en tenant compte aussi bien des effets positifs que des conséquences négatives éventuelles de chacune de nos actions sur la société humaine et sur l'environnement naturel.

S'il nous était demandé de résumer notre pensée, nous dirions qu'il s'agit essentiellement, pour nous, à la fois de deviner l'avenir probable et de préparer l'avenir souhaitable. Nous devons préparer à nos enfants et à nos petits-enfants des conditions de vie que nous aurions voulu trouver en venant au monde, sans toutefois oublier que celles qu'ils souhaiteront alors ne sont pas nécessairement celles que nous eussions souhaitées nous. D'où l'ampleur du problème et la né-

cessité de consacrer à chaque minute le meilleur de nous-mêmes pour le résoudre (DMM, 5 décembre 1972, p. 271).

4.3. Pour se développer : compter avant tout sur soi-même

Comment gérer l'économie nationale ? Plus précisément, quelle attitude prendre face à l'exploitation dont le Zaïre est victime par les investisseurs étrangers ? La réponse à cette question s'inscrit dans la volonté d'indépendance économique et dans la détermination à reconvertir l'économie zaïroise afin qu'elle soit, avant tout, au service de l'homme zaïrois. Cette volonté de *nationalisme économique* a conduit à deux attitudes précises : le devoir de compter d'abord sur soi-même, et la tentative de nationalisation des entreprises étrangères.

Le développement autonome d'une économie autocentrée exige de compter avant tout sur ses propres forces. Nous ne devons compter ni sur l'aide étrangère ni sur les modèles de développement extérieurs, éloignés de nos réalités particulières :

Pour résoudre les problèmes africains, il faut recourir aux Africains eux-mêmes. Il nous faut des solutions adéquates à nos problèmes de développement. Des solutions toutes faites, des modèles stéréotypés sans références exactes à nos conditions réelles ne contribueront qu'à maintenir nos économies dans la dépendance vis-à-vis de nos exploiters qui, du reste, nous méprisent souverainement. – C'est pourquoi nous devons, sans renier, bien sûr, l'aide extérieure, compter d'abord sur nos propres forces. L'aide extérieure s'accompagne souvent de conditions aliénantes et d'une publicité tellement tapageuse qu'elle devient humiliante pour le destinataire (DMM, 29 avril 1974, p. 506).

Le développement économique du Zaïre ne doit calquer ni les idées de gauche ni celles de droite, et ne peut se faire que par le Zaïre lui-même.

Car l'impérialisme et l'exploitation se remarquent de part et d'autre. Nous avons simplement choisi d'être nous-mêmes, c'est-à-dire authentiques, car nous sommes convaincus que les problèmes zaïrois ne peuvent pas trouver de solutions valables en dehors des Zaïrois eux-mêmes (DMM, 18 août 1975, p. 610).

Ainsi, pour sortir du sous-développement, « nous devons d'abord compter sur nous-mêmes, sur nos propres énergies et sur nos propres ressources ». Cette exigence se justifie par le sens du réalisme et de la dignité personnelle. Celle-ci veut que nous nous conduisions en adultes, car c'est à nous-mêmes qu'il appartient « de faire notre bonheur. Aide-toi, et le ciel t'aidera, dit l'adage » (DMM, 6 décembre 1976, p. 62).

Ceci veut dire que l'aide étrangère n'est qu'un supplétif et qu'il appartient aux efforts conjugués des filles et fils du Zaïre de développer leur pays. Le budget, les plans et projets de développement doivent être élaborés et financés par les Zaïrois eux-mêmes. Pour cela, un effort permanent dans l'honnêteté, l'intelligence et l'unité nationale constitue la pierre angulaire de l'économie autocentrée qu'il nous faut construire. « Car nous devons comprendre plus que jamais qu'un relâchement de l'effort national aurait pour effet de placer davantage nos chances de développement sous la dépendance des décisions prises en dehors de nos intérêts nationaux » (DMM, 11 octobre 1971, p. 17).

Ce principe marxisant de la *self-reliance* – qui consiste à avoir foi en soi et à ne compter avant tout que sur soi-même – permet non seulement d'encourager l'esprit de créativité, mais aussi d'assurer l'autosuffisance alimentaire et, donc, de réduire la dépendance. Car, dira Mobutu, « aucun ventre affamé et nourri du dehors ne peut prétendre à l'indépendance ». Même s'il faut parfois espérer quelques ressources de l'extérieur, nous devons savoir que l'effort le plus grand et le plus décisif doit être fourni à l'intérieur par nous-mêmes, grâce à nos propres forces et ressources.

4.4. Une bonne gestion des finances publiques

Un pays qui veut avancer a l'obligation de se garantir, autant que possible, une monnaie forte. C'est ainsi que quand, le 24 juin 1967, Mobutu décide d'abandonner le « franc congolais » et de créer le « Zaïre », ce fut une manière de réaliser « notre dégagement économique de la dépendance étrangère ». Ainsi, aux yeux de Mobutu, la création d'une monnaie nationale se présente comme une étape importante dans l'édification d'une nation économiquement indépendante, mais aussi comme un facteur de redressement et de développement de l'économie nationale.

Avec le concours des institutions financières internationales, les multiples gouvernements successifs de Mobutu mettront sur pied de nombreux programmes de stabilisation et de relance de l'économie du Zaïre. Mais s'ils n'ont pas échoué tous, tous ont connu des résultats médiocres. Mobutu s'en reconnaît responsable. Aussi juge-t-il indispensable de recourir désormais aux principes de l'austérité et de la rigueur dans la gestion des finances publiques.

Une saine et rigoureuse gestion des finances publiques est une nécessité si on veut espérer atteindre l'idéal du développement économique et social. La bonne gestion exige un constant effort d'austérité. Étant don-

né que le « mal zaïrois » est avant tout celui des cadres, il devient impérieux d'assainir les organismes et appareils de gestion. Il s'agit de « purifier notre société zaïroise des malhonnêtes », des corrompus et corrupteurs ainsi que de tous ceux qui s'adonnent au jeu des malversations financières. Il faut se dépouiller du vieil homme, appliquer la rigueur, la discipline et la lutte contre l'impunité dans l'ensemble de l'appareil économique (DMM, 5 janvier 1983, p.10).

La mauvaise gestion des finances publiques constitue un très grave problème dans l'administration des entreprises de secteurs étatiques et paraétatiques. Des mesures importantes s'imposent donc, notamment la création d'une *Cour des Comptes* (cette dernière ne verra le jour que très tard, et n'aura guère de force de contrôle réelle).

Mais la faible rémunération des fonctionnaires de l'État constitue un facteur important dans les malversations financières, dans la corruption, dans la négligence et l'absence de contrôle. Ainsi, si l'on veut assainir les finances publiques, il faut, en même temps que d'autres mesures, améliorer de façon significative les conditions salariales et matérielles des agents de l'administration publique, en particulier des agents de douanes, des inspecteurs des finances, des percepteurs d'impôts, des garde-frontières.

4.5. De la coopération internationale utile et éthique

Pour se développer il faut compter sur soi-même, sur ses propres forces. Mais, au stade actuel du développement du monde, il n'est pas un seul pays qui puisse survivre, vivre et se développer sans les autres, totalement refermé sur lui-même. Nous vivons aujourd'hui une époque de dépendance réciproque ou, peut-être, d'étroite interdépendance, et cela dans tous les domaines de la vie.

Bien au fait de cette réalité, Mobutu Sese Seko considère la coopération internationale comme un instrument efficace et indispensable au développement du Zaïre. Elle est « un phénomène de la complémentarité résultant de l'évolution historique de notre société contemporaine ». Indispensable, la coopération nous aide à accélérer nos pas vers le développement, la fraternité et la paix internationale. Mais, prudent, il affirme que cette coopération internationale n'est utile que si elle n'est ni aliénante ni humiliante. Et elle n'est acceptable que si elle est soutenue par le sens éthique. L'importance de cette pensée nous oblige à l'examiner, ci-après, de manière plus détaillée.

4.5.1. L'aide internationale est bénéfique

La conception zaïroise de la coopération se fonde sur le « principe de la porte ouverte ». Ceci veut dire que l'aide au développement peut provenir de toutes les nations, de l'Ouest comme de l'Est, à condition que celles-ci respectent la volonté d'indépendance du Zaïre.

Notre politique économique est au service de notre développement, et dans cette mesure elle n'a cessé de se montrer réceptive aux investissements étrangers, quelles que soient leurs origines, et pour les encourager, nous avons mis sur pied un code très clair et très explicite qui, je le dis et je le répète, barre la route à toute politique de nationalisation (DMM, 29 mars 1971, p. 135).

Malgré cet engagement ferme, Mobutu procédera tout de même à la nationalisation qu'il appellera « zaïrianisation » (en 1973) sans aucun doute forcé à cela par sa forte volonté d'assurer l'indépendance économique et de mettre l'économie nationale au service effectif du peuple.

Mais la nationalisation n'écarte pas l'exigence du recours à l'aide extérieure. Il y a à cela une raison majeure : le développement économique et le progrès social du Zaïre nécessitent d'importants concours extérieurs en termes de capitaux, d'expertise, et de technologie moderne (DMM, 31 mars 1971, p. 144).

Si le bénéfice concret de la coopération est possible voire nécessaire dans plusieurs domaines aussi bien pour le Zaïre que pour les pays étrangers, quelles garanties juridiques offrir aux investisseurs quand on sait que l'option socialiste et collectiviste de Mobutu inquiète terriblement, après la « zaïrianisation » et la « radicalisation » ? C'est ce que Mobutu explicite dans le discours prononcé à l'ouverture du Deuxième Congrès ordinaire du Mouvement Populaire de la Révolution, et qui affirme, de manière décidée, l'option libérale de l'économie zaïroise :

Mais dans la nouvelle étape qu'il a décidé de franchir et pour gagner le défi économique, le Zaïre s'ouvre au monde. Les hommes, les techniques, les capitaux devront entrer et sortir librement et en toute sécurité pour sa mise en valeur. – L'agriculture, les communications, l'industrie sont autant de paris que le Zaïre gagnera en coopération avec tous les pays développés au profit de son peuple. Comme dans tous les bons contrats chacun y trouvera son compte. – En contrepartie de leur coopération à la mise en valeur du Zaïre, il sera reconnu aux industriels, aux agriculteurs, aux techniciens, aux commerçants étrangers, le droit de faire juste profit et de trouver dans leurs entreprises la sécurité nécessaire. – J'offre un contrat de confiance à tous ceux qui sont à même de coopérer à la mise en valeur du Zaïre. J'inaugure la politique de la « poignée de mains »

avec tous ceux qui sont prêts à coopérer pour que soit gagné dans les années à venir le pari économique (DMM, 25 novembre 1977, p. 160).

Mais l'approfondissement de la misère, de la faim, de la pauvreté, bref, du sous-développement des masses africaines en dépit des multiples programmes de relance économique initiés par les nations comme par les organismes internationaux, a amené le Président Mobutu à proposer une idée radicale. Dans le discours qu'il prononce, en 1989, à l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, et à l'Université Harvard, il plaide en faveur de la mise sur pied, par le monde industrialisé, d'un « *Plan Marshall* » au bénéfice de l'Afrique à partir de 1990. Il propose que les États-Unis convainquent le monde industrialisé et le mènent à concevoir un « plan de solidarité internationale pour le développement de l'Afrique ».

En particulier, ce plan devra permettre le paiement de toutes les dettes en monnaie locale, et les ressources financières ainsi dégagées devront être consacrées au financement des projets d'investissements publics et privés susceptibles de favoriser la croissance des économies africaines.

Mais l'on voit bien que, en plus de la méfiance résultant de l'expérience antérieure de nationalisation, c'est là une idée dont la mise en route est fonction de la bonne volonté, et donc de la *sensibilité éthique* des pays industrialisés. Or une bonne volonté d'attention à la morale est bien difficile à obtenir. Néanmoins il y a, en faveur d'une telle idée, de nombreuses raisons. Et tout d'abord des raisons d'*humanisme*, de compassion et de solidarité avec les peuples qui souffrent. Mais aussi et surtout il y a les raisons de *dette morale* du monde industrialisé qui a sous-développé l'Afrique, et qui a construit son propre bonheur sur le dos et les larmes des esclaves et peuples colonisés d'Afrique :

Bon gré mal gré, l'Afrique tout entière a financé la guerre puis la reconstruction de l'Europe, chaque colonisateur mettant à contribution ses propres colonies. Pourquoi l'Europe ne nous rendrait-elle pas aujourd'hui solidarité, comme les États-Unis l'ont fait pour elle après la guerre, avec le Plan Marshall ? (Mobutu, *Dignité pour l'Afrique*, op. cit., 1989 : 180).

Il y a également des raisons d'*efficacité* dans le fonctionnement des relations et des échanges économiques. Le fait de renforcer la capacité d'achat de l'autre revient à s'aider soi-même, à accroître sa productivité et sa propre capacité de vente. Ce n'est donc point, en fait, de la charité qu'on fait, mais un calcul stratégique : « en aidant l'Europe à se reconstruire, les

Américains cherchaient à renforcer leur système d'alliances. Car aider son partenaire à recouvrer force et solidité, c'est renforcer sa propre défense et se doter d'un débouché économique sûr » (*Ibid.*, p. 180).

Mais si on ne peut trouver une raison qui devrait être appelée à sensibiliser la logique capitaliste axée sur l'intérêt et à fonder efficacement sa nécessité, l'idée d'un Plan Marshall pour l'Afrique peut néanmoins être efficace dans la solution du problème de la misère africaine. Elle pourrait même, tôt ou tard, refaire surface aussi longtemps qu'il existera, en Afrique et en Occident, quelque sensibilité humaniste à l'égard de ces millions d'enfants, de femmes et d'hommes meurtris par une vie de perpétuelles souffrances atroces, générées ou favorisées par l'exploitation capitaliste.

En tout cas, l'idée de remboursement de la dette internationale en monnaie locale paraît aujourd'hui revenir sous la forme de « facilités » accordées par les institutions financières internationales aux « pays pauvres très endettés ». Ainsi, le développement de l'Afrique est fondamentalement une question éthique.

4.5.2. Du sens éthique pour de bonnes relations économiques mondiales

La coopération internationale dont le Zaïre de Mobutu a besoin est celle qui est fondée sur le respect strict des valeurs que notre pays tient pour importantes. Il s'agit du respect de l'authenticité de chaque peuple, du principe de l'indépendance dans l'interdépendance, de la justice, de la dignité, de la non-exploitation systématique du partenaire en position de faiblesse.

(a) Qui assiste qui ?

Mobutu a plusieurs fois dénoncé la violation de ces valeurs au niveau du système économique mondial. Dans le cas précis de ce qu'on nomme « assistance », il est conscient qu'il ne faut pas l'accueillir avec naïveté car, bien souvent, c'est le pays donateur qui tire le plus grand bénéfice de cette soi-disant assistance :

On parle aussi très souvent d'assistance financière, mais, si on y regarde de très près, on constate que les crédits des pays donateurs sont, d'une part, grevés de conditions de fourniture d'équipement et, d'autre part, assortis de taux d'intérêts exorbitants et de délais de remboursement très courts. De plus, ils restent dans les coffres des banques des pays riches, et le pays bénéficiaire n'en reçoit pas un seul centime à dépenser localement. – Il se passe donc comme si l'on

finançait un pays pauvre sans que celui-ci bénéficie de ce financement. On dirait, pour utiliser le langage des financiers, que nous assistons là à une espèce d'autofinancement des pays riches eux-mêmes. – Bien plus, mon pays transfère (sic) annuellement vers l'ancienne métropole, pour paiement de services et de dividendes des sociétés privées installées chez nous, une somme allant de 300 à 350 millions de dollars. *C'est pourquoi je me demande finalement qui assiste qui*. Je suis convaincu que, dans ce domaine précis, nous ne parlons pas le même langage (DMM, 4 octobre 1973, p. 377).

Mais il y a plus que l'exploitation du pays « assisté ». Ce dernier subit une réelle domination, par la voie de sa mise sous dépendance par le pays qui apporte la soi-disant aide. Dès lors une telle aide n'est pas seulement vaine mais, plus encore, nuisible parce qu'elle renforce la dépendance.

Qu'on le veuille ou non l'aide extérieure aboutit toujours à une certaine domination du peuple aidé. Les plus belles paroles ne prévalent pas contre cette inexorable réalité des faits. Un pays économiquement dépendant ne peut s'affirmer vraiment politiquement indépendant. Il faut créer des ressources suffisamment importantes pour assurer l'accumulation nécessaire aux investissements et aussi le marché qui permettra à nos produits de ne plus être soumis à des règles édictées ailleurs, très loin de chez nous (DMM, 4 septembre 1967, p. 233).

(b) Une nouvelle éthique économique internationale !

La conclusion de ce qui précède, au sujet de l'aide, est claire et s'impose aux yeux de Mobutu Sese Seko :

Il est donc tout à fait erroné de croire que l'aide des pays riches consiste en ce que les pauvres des pays riches enrichissent les riches des pays pauvres. Je crois que vous concluez avec moi, d'après ce que je viens de démontrer, que *ce sont les pauvres des pays pauvres qui enrichissent les riches des pays riches* (DMM, 4 octobre 1973, pp. 380-381).

Cette structure économique est fondamentalement injuste. Par conséquent, elle doit être démantelée pour faire place à une nouvelle éthique dans les relations économiques internationales, une éthique fondée sur la justice, la sincérité, la volonté réelle d'aider, la réciprocité, le respect mutuel et la solidarité.

Aux stratégies égoïstes qui tendent à perpétuer et à renforcer l'ordre actuel, inadapté et incapable non seulement de soutenir les efforts de développement des jeunes nations mais aussi de permettre aux pays développés eux-mêmes de faire face aux problèmes auxquels ils sont confrontés, il importe de substituer une

stratégie globale de développement, fondée sur *une nouvelle éthique de la solidarité internationale* (DMM, 8 octobre 1982, pp. 85-86).

C'est à ce prix seul qu'il est possible de voir émerger le *nouvel ordre économique international* qu'on semble rechercher au niveau des relations internationales. Et dans les négociations au sein du « dialogue Nord-Sud », Mobutu voit l'amorce du rééquilibrage de ces relations économiques internationales, en dépit des échecs et des tergiversations des pays dits du Nord.

Une des manières concrètes de traduire la volonté de coopération solidaire, c'est de refreiner la course aux armements et de travailler à endiguer la faim et la misère qui ne cessent de croître dans le tiers-monde.

Sur cette toile de fond, le Zaïre joint sa voix à celles d'autres nations, surtout celles du Tiers-monde, pour proclamer qu'il est plus que temps que tous les membres de la Communauté internationale s'engagent d'une manière résolue à *construire un monde meilleur* par l'affectation des ressources réparties sur notre planète au bonheur de l'homme plutôt qu'à sa destruction. – On ne peut en même temps tenir des discours enflammés d'humanisme sur la coopération internationale au développement et engloutir des milliards et des milliards de dollars dans une compétition effrénée de fabrication d'armes, alors que chaque jour des millions d'hommes meurent de faim et d'autres maux, faute de soins élémentaires (DMM, 7 décembre 1982, p. 134).

C'est, du reste, du creuset d'une nouvelle éthique dans l'économie mondiale qu'il est possible de garantir non seulement la justice mais aussi la paix dans le monde. Plutôt que de dépenser six cent milliards de dollars par an dans le scandale de la « course à la mort », cet « acte de folie que la conscience universelle doit dénoncer avec force », le monde industrialisé devrait créer les conditions favorables à la paix, à savoir la satisfaction des besoins fondamentaux des hommes que la faim et la misère pourraient acculer à la vengeance violente. Car, ainsi que le dit Mobutu, quelque peu prophétique :

la paix n'est pas seulement l'absence de la guerre et il ne saurait y avoir de paix durable si les individus sont privés de leurs droits et de leur liberté ; si des peuples sont opprimés par d'autres peuples et si les trois quarts de la population du globe sont accablés par la misère ou sont en proie à la malnutrition et à la maladie (DMM, 6 janvier 1983, p. 15).

Ainsi, le développement de l'Afrique passe par « la volonté de construire un monde juste et équitable, inspiré par une nouvelle éthique de solidarité internationale » (*Ibid.*, p. 15). C'est ainsi qu'un « appel pressant

doit être renouvelé à tous les pays nantis afin qu'ils tempèrent leurs égoïsmes et contribuent réellement à l'amélioration de l'ensemble du système des échanges dans les relations internationales » (DMM, 23 février 1983, p. 38).

4.6. *L'intégration interafricaine : vocation africaine du grand Zaïre*

Mais l'appel à la morale au niveau mondial suffit-il pour sauver l'Afrique, c'est-à-dire, pour amener les pays industrialisés à laisser tomber leurs égoïsmes sordides ? Mobutu ne se fait point d'illusion. Car, les échecs comme les intransigeances de l'Occident dans les négociations au sein du « Dialogue Nord-Sud » ont suffisamment montré que le salut de l'Afrique ne viendra jamais d'ailleurs sinon d'elle-même. C'est ainsi qu'il importe que nous favorisions en tout premier lieu le *dialogue Sud-Sud*. Et, pour cela, il nous faut, en Afrique, une conversion, dans nos esprits, des manières de penser : il faut que nous cessions de comprendre dans le mot « coopération », un regard tourné d'abord et avant tout vers le Nord ; la coopération doit au contraire et surtout s'effectuer entre pays africains (DMM, 23 février 1983, p. 39).

Mais, prévient Mobutu, la coopération Sud-Sud n'est possible que si « l'Afrique des chauvinismes » laisse la place à « l'Afrique de la tolérance et de la raison » : une Afrique qui doit cesser de considérer que « le voisin qui n'a pas le même projet politique, qui ne partage pas la même idéologie et les mêmes alliances » que soi est ipso facto un ennemi avec qui l'on ne peut jamais coopérer et même qu'il faut à tout prix combattre (DMM, 23 février 1983, p. 39).

Cette remarque a du sens dans le contexte de la guerre froide des puissances mondiales. En effet, la confrontation des idéologies capitalistes et communistes a constitué, en Afrique, un véritable frein à la coopération. Mobutu insiste sur ce que les Africains doivent savoir : la coopération interafricaine est une nécessité vitale.

4.6.1. La coopération interafricaine, une nécessité vitale

Nous avons dit plus haut que l'appel à l'aide étrangère et le vœu d'une nouvelle éthique économique au niveau mondial ne peuvent suffire à créer les véritables conditions d'un développement autodynamique au Zaïre. Il y a deux raisons à cela : l'aide extérieure ne peut servir que d'appoint, c'est-à-dire, elle ne peut « contribuer au développement de nos pays qu'à titre supplétif » à nos efforts propres ; et la persistance du cy-

nisme éhonté des pays industrialisés dont la logique implacable est celle du profit le plus immédiat et le plus élevé aux coûts les plus faibles possibles.

Par conséquent, il y a lieu d'user de prudence, de sagesse et, surtout, de compter avant tout sur ses propres forces. Et, dans le domaine de la coopération, cette stratégie de la « self-reliance » signifie, dans la pensée de Mobutu, le resserrement des liens (économiques, politiques, techniques, culturels) des pays victimes de l'oppression exercée par les pays capitalistes occidentaux. C'est ce qu'il appelle, en 1974, « *l'alliance des opprimés* ».

Cette alliance, à la manière de celle des pays producteurs et exportateurs de pétrole, est la seule voie pour forcer les nantis à écouter les pays appauvris et dominés par eux. Mais cette alliance n'a pas pour face exclusive celle uniquement d'une force négative, agressive. Elle a aussi une face positive qui s'exprime dans la nécessité et l'urgence de l'intégration économique de l'Afrique. C'est dire que l'avenir du Zaïre passe nécessairement par la médiation de son intégration économique « avec les pays frères et notamment avec ceux qui constituent, au sein de la Commission économique pour l'Afrique, la sous-région d'Afrique centrale ».

Cette option rencontre donc les vœux du *Plan d'Action de Lagos* (qui préconise de réaliser, en cercles concentriques, des intégrations sous-régionales et régionales) et justifie les efforts de Mobutu dans la création de la Communauté économique des pays des Grands Lacs, de nombreuses rencontres tripartites, et l'adhésion à la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale.

Mais pourquoi donc cette nécessité d'intégrer les économies africaines ? Plusieurs raisons peuvent être évoquées et qui nous condamnent, pour ainsi dire, à la coopération interafricaine : 1° l'obligation de réduire la dépendance en luttant positivement, en commun et dans la solidarité sans faille, contre les pays industrialisés ; 2° la proximité géographique ; 3° l'interdépendance des économies ; 4° l'identité des problèmes relatifs aux structures et aux niveaux de développement économique ; 5° la possibilité d'une autosuffisance collective ; etc. Dans cet ordre d'idées, Mobutu accorde une attention soutenue aux bénéfices de la coopération entre pays voisins :

C'est au sein d'un ensemble plus vaste que la dépendance économique extérieure de l'Afrique pourra être sinon abolie du moins considérablement réduite. La nécessité pour nous de collaborer sur le plan régional est d'ailleurs trop évidente. Si vous m'autorisez à citer l'exemple du Congo, il est manifeste que

l'économie du Kivu est liée à celle du Rwanda et du Burundi. Mais une franche collaboration avec l'Ouganda et la Tanzanie, à travers lesquels nous rejoignons l'Océan, n'est pas moins essentielle pour nous et pour eux. Et que deviendraient notre Katanga et la Zambie, s'ils n'étaient assurés de pouvoir compter sur une amicale coopération ? – Culture, langue, affinités ethniques aussi bien qu'impératifs économiques, tout nous commande cette forme de rapprochement régional qui est à la fois facile, naturel et économique (DMM, 16 avril 1966, p. 84).

Ainsi, le développement économique et industriel du Zaïre dépend de son intégration aux autres économies de l'Afrique centrale. De même, l'avenir des pays d'Afrique centrale passe par l'économie du Zaïre. Mais cette nécessité d'intégration économique, le Président Mobutu l'exprime avec force et clarté en ces termes :

Qui ne voit pas que la seule coopération valable est celle de peuples ayant les mêmes intérêts et les mêmes idéaux, se trouvant à des niveaux économiques comparables, qui mettraient réellement leurs ressources en commun ? La coopération économique des peuples d'Afrique peut seule pallier la dépréciation de nos produits naturels, l'insuffisance de l'emploi de nos masses laborieuses, le prix exorbitant des biens que nous achetons sur les marchés étrangers. L'union de nos économies sera le signal du succès dans la lutte sacrée que nous devons mener contre le sous-développement (DMM, 4 septembre 1967, p. 234).

La coopération internationale interafricaine permet de renforcer les liens d'amitié, de contribuer à la paix, de se suppléer mutuellement ses carences et de réduire les coûts d'importation. Bref, elle offre une voie sûre dans les efforts de développement de l'Afrique.

4.6.2. Les voies de l'intégration africaine

L'intégration africaine doit se faire, dans la pensée de Mobutu, d'une façon graduée, par étapes, par élargissement progressif à partir des sous-régions. Et la réalisation de cet objectif doit être fondé, planifié et secondé par l'Organisation de l'unité africaine. À celle-ci, Mobutu reproche, dès 1975, de trop s'occuper de la politique et d'oublier les problèmes économiques et financiers de l'Afrique. Nous devons être solidaires et entreprendre des actions concrètes intégratives susceptibles d'amorcer notre développement économique. « Le mot clé, c'est la solidarité. Nous devons être solidaires dans le réalisme. Car il est inutile de crier sur tous les toits que nous sommes exploités, agressés, volés, pillés par les impérialistes, alors que nous ne faisons rien nous-mêmes (DMM, 18 août 1975, p. 611).

Et, concrètement, le Zaïre souhaite la convocation urgente d'un *Sommet exclusivement économique* (ce vœu ne sera réalisé qu'en 1979, avec la rencontre économique tenue à Monrovia et qui donnera naissance, en 1980, au *Plan d'Action de Lagos*). Le Zaïre de Mobutu s'engage même à perdre une partie de sa souveraineté au nom de l'intégration africaine qui est, pour lui, une « œuvre de foi ». Il est disposé « à accepter comme moyen de paiement dans nos échanges entre Africains les monnaies africaines ».

Devant les Gouverneurs de la Banque Africaine de Développement et du Fonds Africain du Développement réunis à N'Sele en 1976, Mobutu rappelle à l'OUA la nécessité d'instituer une *Conférence annuelle des Ministres africains de l'Économie, des Finances et du Plan* chargée d'examiner périodiquement les conditions pouvant favoriser les échanges commerciaux et autres formes et actions d'une coopération économique bénéfique à tous les pays africains.

Et, la même année, le Président Mobutu propose, en vue de l'autosuffisance collective, la création d'une *Communauté Économique Africaine*, c'est-à-dire, d'un « *Marché Commun Africain* » qui commencerait par une « Communauté Africaine de l'Énergie ». (L'idée n'a pris corps qu'en 2019, soit plus de cinquante ans après, avec la création de la *Zone de libre échange du continent africain*). Il considère en effet que ceux qui se sont intégrés avant nous (le Marché Commun Européen) l'ont fait pour en avoir compris le bénéfice, et parce que « l'Afrique est un des plus grands réservoirs d'énergie du monde ». Et sur ce plan, le Zaïre s'est déjà engagé à fournir l'énergie hydro-électrique d'Inga à des pays voisins et est disposé à en produire pour les besoins de toute l'Afrique (DMM, 6 décembre 1976, p. 55 et ss.).

Une autre voie d'intégration que Mobutu propose c'est la création d'un *Institut Africain de Planification* (destiné à compléter l'Institut de Développement économique et de Planification basé à Dakar) et doté, notamment, d'un Centre d'Informatique. L'Institut « aurait pour objet de tracer le calendrier et les conditions de création de la Communauté Économique Africaine, en favorisant, d'abord, les ententes économiques régionales ». Plein d'initiatives, il propose, le 25 novembre 1977, la création d'une *Communauté Économique de l'Afrique Centrale* (CEAC), semblable à la Communauté économique pour le développement des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette idée a mûri et a été concrétisée, en décembre 1984 à Brazzaville.

L'objectif visé par toutes ces propositions d'intégration est claire : arriver à réaliser l'*autonomie collective* afin d'amorcer le développement et de garantir la force de l'Afrique. Et face à cet objectif, l'engagement du Zaïre est formel :

S'agissant de la coopération économique, les faits nous démontrent chaque jour que l'intégration économique de notre continent doit passer par des groupements économiques sous-régionaux. Fidèle à cet engagement, le Zaïre ne ménagera aucun effort pour que la Communauté économique des Pays des Grands Lacs, par exemple, constitue un ensemble économique viable et capable de contribuer au renforcement de l'intégration de l'Afrique. – De même, le Zaïre est déterminé à concrétiser la Déclaration adoptée lors du dernier Sommet de Monrovia et dans laquelle les Chefs d'État et de Gouvernement africains se sont engagés solennellement à œuvrer pour l'édification, aux niveaux national, régional et sous-régional, d'une économie africaine dynamique et interdépendante préparant la voie à la création ultérieure d'un Marché Commun Africain, prélude à une Communauté Économique Africaine (DMM, 6 janvier 1980, pp. 112-113).

Bref, l'intégration africaine est une nécessité pour le développement des pays africains et du Zaïre. Elle doit passer par la création des ensembles économiques régionaux. Cela constitue une conviction profonde et sincère dans la pensée de Mobutu. C'est la voie efficace pour amorcer le développement de l'Afrique par nos propres moyens et pour mettre l'économie au service de l'homme africain et non à celui des intérêts étrangers.

4.7. Les secteurs inducteurs : tâches prioritaires

Ces stratégies de développement économique et social doivent s'appliquer, en priorité, sur des secteurs fondamentaux et susceptibles de générer, en amont et en aval, des actions et des structures dynamiques et industrialisantes, c'est-à-dire, génératrices de nouvelles actions autodynamiques. En l'absence de cette articulation sur des secteurs de base, tout effort de choix et d'utilisation des stratégies risque d'être annihilé ou d'être sans effet consistant.

À plusieurs reprises, Mobutu relève et souligne les secteurs qu'il juge essentiels et prioritaires pour le développement socio-économique du pays. Nous pensons pouvoir les résumer à cinq : l'industrialisation ; l'agriculture ; les moyens de communication ; l'éducation et la santé ; et enfin la décentralisation economico-administrative.

Ces secteurs sont censés supporter et entraîner le développement des autres secteurs. Comment le Président Mobutu conçoit-il le développe-

ment de chacun de ces secteurs ? Quelles grandes orientations et actions préconise-t-il ? C'est ce qu'il me faut indiquer à présent d'une façon brève et relativement précise.

4.7.1. Industrialiser le Zaïre

Très tôt, Mobutu s'est fait cette conviction fondamentale et pertinente que le développement économique et social du Zaïre passe par l'industrialisation. Pour se développer rapidement, le Congo doit s'industrialiser. Mais il y a un choix à opérer. Il ne faut retenir que les seuls types d'industries jugés aptes à conduire le plus efficacement au développement. Car un mauvais choix d'industrialisation peut compliquer davantage le processus de développement. En particulier, il est indispensable de ne retenir que les industries très peu polluantes ou carrément non polluantes, susceptibles de préserver l'environnement. Mobutu se montre particulièrement attentif à cet aspect des choses :

Nous pensons que ceux qui sont dans la course à l'industrialisation risquent, à tout moment, de s'appauvrir et de s'aliéner à bien des égards. Peut-être demain la richesse d'un pays se mesurera-t-elle au degré de préservation de la nature, de l'environnement, en un mot de la conservation de l'âme que ce pays aura réussie (DMM, 21 mai 1972, p. 212).

Il faut privilégier des industries utiles, propres, non toxiques et non polluantes, comme les industries du loisir. Ce n'est pas responsable d'industrialiser un pays les yeux fermés, aveuglés par le désir effréné de générer des profits immédiats. Mais, tenant compte à la fois de cet aspect écologique et de l'aspect d'efficacité, Mobutu retient trois types d'industries qu'il juge nécessaires pour l'industrialisation du Congo.

Le premier type est l'industrie de *production minière*. Cela est évident pour un pays doté de ressources minières fabuleuses. Mais il y a une nécessité de diversifier et de soutenir cette production, principalement par la création des sources d'énergie. Ainsi la construction du barrage d'Inga devient-elle indispensable. Son énergie devra non seulement alimenter les industries existantes mais, aussi, devra favoriser l'implantation de nouvelles industries, chimiques, en l'occurrence, dans le site d'Inga et ses environs, qui doit être doté d'un statut particulier : tout en faisant partie intégrante du Zaïre, il bénéficierait d'une garantie internationale, sous la forme d'une Zone Franche, et offrirait des conditions d'accueil spéciales, de nature à lever les craintes des entreprises industrielles étrangères dési-

reuses de s'engager dans la coopération et d'investir (DMM, 25 novembre 1977, p. 150).

Le deuxième type d'industries, corrélatif au premier, est celui de la *transformation*. C'est sur lui que reposera la modernisation des structures économiques et sociales. Le troisième type c'est l'*industrie agricole*, lequel est tout aussi prioritaire que les deux premiers : il limitera les importations des produits alimentaires, il améliorera le niveau de vie des paysans, il assurera la satisfaction des besoins nationaux en produits vivriers.

Mais une autre question demeure : comment industrialiser les différents secteurs de l'économie du Zaïre ?

4.7.2. Réorganiser les pôles de développement et réaliser l'intégration industrielle

De l'exploitation économique coloniale, le Zaïre a hérité d'une structure industrielle doublement déséquilibrée. Il hérite d'une industrie quasi totalement centrée sur la production d'exportation (mines et quelques produits agricoles) : en cela l'industrie zaïroise est verticale et extravertie, dépourvue d'industries de transformation locale. À ce déséquilibre s'ajoute un deuxième entraîné par la théorie des pôles de croissance : qui consacre le développement inégal de différentes régions.

Pour briser ce déséquilibre structurel, Mobutu préconise deux orientations principales : la réorganisation des pôles de croissance, en décentralisant l'économie ; et l'intégration « interindustrielle ».

La *théorie de pôles de développement* veut que le développement d'un pays, singulièrement celui à grandes dimensions géographiques, se réalise plus aisément à partir de quelques points précis. Ceux-ci, par leur extension pour ainsi dire osmotique, joueraient un rôle capital d'entraînement des petits centres existants, et le développement du pays se réaliserait sans des déséquilibres trop prononcés. Autrement dit, la théorie des pôles estime que l'implantation d'une unité motrice dans un point donné de l'espace entraînerait le développement, en amont et en aval, d'autres activités susceptibles de concourir au développement de toute la région.

Cette politique de développement fut celle du colonisateur du Congo/Zaïre. Et, quand Joseph Mobutu arrive au pouvoir, il exprime (le 12 décembre 1965, p. 31) le désir de reprendre l'idée de *constituer trois grandes régions économiques* dans son plan de développement. Il s'agit de la « région Ouest du Zaïre » ayant comme centre la ville de Kinshasa, de la « région Sud du Zaïre » avec Lubumbashi pour centre, et la « région Est

du Zaïre » avec Kisangani comme centre de gravitation et d'expansion. Mais les autres régions ne se sentiraient-elles pas abandonnées ? Bien au contraire, estime Mobutu, ces grandes régions favoriseraient « la prise en considération de leurs besoins et des moyens pour les satisfaire ».

C'est donc à partir de cette organisation de l'espace, reprise du colonisateur, que devrait se réaliser l'industrialisation économique du Zaïre. Mais dès l'année 1977 intervient et s'affirme la volonté de *décentralisation économique*. Ainsi est mis « fin au système actuel de développement à partir de trois pôles économiques seulement ». Cette décentralisation s'opère sur deux niveaux : au niveau des entités territoriales et à celui de l'affirmation de la libre entreprise.

Pour rendre efficace la décentralisation économique, Mobutu décide de renforcer l'autorité du Gouverneur de Région (Province). Ce dernier, en tant que représentant du Chef de l'État, gère, décide et contrôle toute l'administration de la Région. Il pense que de la sorte, plusieurs maux et déséquilibres de l'économie zaïroise pourront disparaître.

Il faut décentraliser l'administration nationale et l'économie. Mais il y a aussi nécessité d'intégrer l'économie nationale.

Dans le discours qu'il prononce le 5 décembre 1984 à l'occasion de la prestation du serment constitutionnel, pour son troisième mandat au pouvoir, Mobutu décide de réviser ses stratégies de développement. Cette vision nouvelle de la politique économique doit pouvoir passer par trois voies : « la maîtrise et la gestion de notre espace physique ; la maîtrise et la gestion de nos ressources financières ; la maîtrise et la gestion de nos ressources humaines ».

L'une des idées les plus saillantes, dans le secteur de la gestion de l'espace physique, est celle relative à l'intégration de l'économie nationale. L'intégration industrielle, dit Mobutu, « ce sera la nouvelle vision de toute notre politique de développement industriel à partir d'aujourd'hui ». Il conçoit cette intégration selon deux formes majeures : au niveau des conventions de développement et à celui des industries, privées et publiques. Il s'agira d'intensifier et d'élargir le système de conventions de développement, commencé en 1978 avec la création du *Fonds de Conventions de Développement*. C'est :

un système par lequel les entreprises consommatrices des matières premières devaient, grâce à un fonds conventionnel généré par une taxe spéciale sur leurs produits, valoriser les ressources locales devant leur servir de matières premiè-

res, sans devoir recourir à l'importation. Ce qui, par conséquent, permet de réaliser des économies en devises pour le pays (Mobutu Sese Seko 1984 : 74).

C'est la définition même de l'intégration : la génération par l'industrie elle-même des matières premières devant être transformées en produits finis nécessaires à cette même entreprise ou à une entreprise extérieure. Mais ce système n'a fonctionné jusqu'ici que dans la production agricole. Le Zaïre doit produire et transformer sur place.

Il est inadmissible que des sociétés entières s'installent uniquement pour vendre du poisson importé, sans se soucier de produire sur place, vendre de la viande importée sans penser à développer l'élevage, vendre des légumes, des poulets, des oranges, des tomates, sans aucun souci de les produire localement. – À ce rythme, le Zaïre risque de demeurer un éternel importateur. Aucune raison ne peut le justifier, pas même le libéralisme car le libéralisme, dans mon esprit, doit avant tout être entendu comme un libéralisme de la production et non un libéralisme purement commercial (*Ibid.*, p. 75).

Il faut donc dépasser le simple stade des activités commerciales pour s'occuper davantage de la production. Mais quand bien même une industrie produirait des biens, si ceux-ci ne sont pas connus et demandés par d'autres industries locales, elle ferait un travail qui ne contribuerait pas efficacement au développement dynamique de l'ensemble de l'industrie nationale. C'est ainsi que l'*intégration interindustrielle* est la seconde forme à laquelle pense Mobutu. Ce sera désormais « le fondement et en même temps l'objectif du développement de tout notre tissu industriel ».

En effet, dit Mobutu, c'est l'intégration de son économie et de son industrie qui constitue le grand secret du Japon actuel, ce pays très admiré aujourd'hui pour son savoir-faire et pour sa compétitivité sur le marché international. « Au Japon, on a réussi à fabriquer japonais, à consommer japonais et à exporter japonais ». Si donc le Zaïre veut se développer, il doit suivre l'exemple de ceux qui ont réussi à intégrer, à unifier leur économie.

Je suis arrivé à la conclusion qu'il faut à tout prix intégrer les industries zaïroises. Elles doivent se connaître et constituer ensemble une sorte de toile d'araignée. – En fait, l'intégration, c'est l'unicité. Tout comme j'ai réussi l'unité politique du pays, je voudrais réussir l'unité économique de son tissu industriel (*Ibid.*, p. 77).

Réussir l'unicité de l'économie c'est arriver au point où chaque industrie installée au Zaïre connaîtra les activités des autres industries présentes au Zaïre dans le but de leur vendre et/ou d'acheter auprès d'elles les produits qui lui sont nécessaires pour son fonctionnement, sans avoir à

recourir aux importations qui provoquent l'hémorragie des devises constante et l'endettement infernal.

Cette intégration doit concerner aussi bien les entreprises privées que le portefeuille de l'État, c'est-à-dire, l'ensemble des entreprises publiques. Désormais ces dernières seront regroupées dans un holding d'État et gérées selon le modèle des entreprises privées : les entreprises publiques devront équilibrer les coûts, les dépenses et les recettes, et générer des bénéfices. Elles devront s'intégrer, créer un « esprit de groupe », et envisager la possibilité des mécanismes d'achats, de vente et de compensation réciproque.

De la sorte, l'entreprise publique zaïroise va consommer zaïrois, et vendre zaïrois aux autres entreprises, privées et publiques. Et, intégré, avec un esprit de groupe, le portefeuille se présenterait avec le maximum de force dans le jeu de la concurrence avec le secteur privé.

4.7.3. L'agriculture : « priorité des priorités »

Pour amorcer le développement économique d'un pays, on pense généralement, et à juste titre, que le secteur agricole doit être considéré, impérativement, comme prioritaire. Au Zaïre et depuis son arrivée au pouvoir, Mobutu Sese Seko souligne l'importance du travail agricole, et pense même que l'agriculture est et restera toujours la *priorité des priorités*.

C'est que le travail d'agriculture possède un sens vital, et il nécessite pour cela des stratégies particulières, parce qu'il offre des avantages précieux dans toute la vie économique et sociale d'un pays.

(a) Sens du travail d'agriculture

Mobutu est persuadé que la réussite, les performances ainsi que la puissance d'une nation doivent être mesurées à la capacité de son gouvernement à nourrir son peuple. C'est la clé de tout développement et de tout bonheur : se nourrir, pour se maintenir en vie, c'est le besoin le plus primordial d'entre tous les besoins fondamentaux de l'homme. Quand il arrive au pouvoir, Mobutu insiste sur un « effort immédiat » à fournir, tourné vers la production du manioc, du riz, du maïs, de l'huile de palme et du coton. Et le seul moyen d'y arriver, c'est-à-dire, de nous rendre riches, prospères et heureux, c'est de nous attacher tous, Zaïroises et Zaïrois, jeunes et adultes, au travail de la terre.

Pour sauver le malade [le Congo/Zaire], pour lui insuffler un sang nouveau, il faut, avant tout et par priorité absolue, nous attacher à la culture de la terre, cette terre natale, si riche et si fertile, qui n'attend que notre bonne volonté et notre travail pour nous nourrir et nous vêtir (DMM, 31 décembre 1965, p. 34).

Cette invitation au travail agricole s'adresse à tous les citoyens. Mais d'une manière impérative, aux plus hautes autorités du pays sommées de cultiver, pour donner l'exemple, « un champ d'au moins un hectare ». Et le tout premier exemple vient du Président lui-même qui, aussitôt, met sur pied l'imposant complexe agro-industriel de la N'Sele (dénommé *Domaine Agro-Industriel Présidentiel de la N'Sele*). Cette expérience agro-industrielle s'est étendue au Shaba et au Kasai Oriental, et comptait se poursuivre dans les autres Régions du pays.

Cet exemple personnel du Président de la République vise à donner au travailleur agricole, au paysan, la valeur éminente qu'il convient de lui reconnaître : « L'exemple des plus hautes autorités de l'État démontre à suffisance que le cultivateur ne peut être considéré comme le dernier des citoyens, mais bien comme l'homme important de la société » (DMM, 31 décembre 1965, p. 35).

Dans la pensée de Mobutu Sese Seko, la priorité accordée à l'agriculture doit assurer l'indépendance économique du pays mais aussi celle de chaque individu, en leur donnant une grande capacité de se suffire par eux-mêmes sur le plan de l'alimentation. L'autosuffisance alimentaire et la puissance économique arrivent par la priorité qu'il convient d'accorder au travail d'agriculture :

À partir de maintenant, l'agriculture devient la priorité des priorités. Le Zaïre dit non à la politique coloniale, qui consistait à produire des matières d'exportation et à importer avec ses devises presque toutes les denrées alimentaires. – Les États-Unis d'Amérique, grande puissance monétaire, technologique, et même spatiale, sont aussi, ce qu'on oublie très souvent, la première puissance agricole. Ils sont le grenier en vivres du monde entier, il n'y a pas que leurs amis qui s'approvisionnent chez eux. – L'indépendance politique, économique, technologique et culturelle exige d'abord et avant tout « une indépendance du ventre ». C'est pourquoi, à partir de maintenant, chaque Zaïroise et chaque Zaïrois doit se sentir mobilisé (DMM, 5 décembre 1972, p. 279).

Cette leçon du retour à la terre vaut bien son pesant d'or quand on sait qu'avec les indépendances politiques le travail agricole était cruellement déprécié et que les villages étaient dépeuplés par les forces vives désormais en quête d'une vie citadine et, préférentiellement, d'un facile tra-

vail de bureau ; travail alors considéré, sous l'action coloniale d'aliénation des esprits, comme un travail d'homme indépendant, émancipé et civilisé.

(b) Stratégies de valorisation de la priorité des priorités

Mais comment donc, concrètement, arriver à réussir cette visée prioritaire de l'agriculture ? À ce sujet, le Président Mobutu préconise entre autres stratégies : la création par l'État des « fermes modèles » aux alentours de toutes les grandes villes du pays ; la mobilisation de toutes les forces vives (masses paysannes, jeunesse, armée) qui devront toutes, là où elles sont et quel que soit leur travail, consacrer une bonne part de leur énergie à la production agricole.

Des actions précises doivent être entreprises en vue d'encourager le travail agricole : et d'abord l'inventaire de nos besoins alimentaires et de nos possibilités de production agricole ; mais aussi l'octroi des primes.

Province par province, région par région, ville par ville, village par village, habitant par habitant, il nous faut établir un relevé succinct de notre consommation et de notre capacité de production des principaux produits agricoles et vivriers du pays : maïs, manioc, riz, café, coton, poisson et viande. – Il s'établira ainsi une certaine spécialisation et programmation régionale sur la base des conditions climatiques et de fertilité du sol. Chaque entité régionale et territoriale, chaque ferme, mieux, chaque cultivateur se verra attribué un quota minimal de production. Les résultats de chaque exercice trimestriel seront inscrits par les agents acheteurs dans un carnet de production agricole dont chaque cultivateur sera porteur. Des primes de production, en vue d'encourager les cultivateurs méritants, seront instaurées (DMM, 31 décembre 1967, p. 289).

Mais face à des échecs répétés ou des résultats insignifiants dans la production agricole, Mobutu s'ingénie à inventer et à inaugurer, en 1975, « une nouvelle politique agricole ». Il décrète une mobilisation populaire destinée à :

créer des unités de production agricole dans les coopératives d'un type nouveau. Ces unités seront chargées de produire les denrées alimentaires en abondance, de sorte que chaque habitant de notre pays puisse avoir sur sa table des aliments riches, en quantité suffisante et à très bon marché (DMM, 4 janvier 1975, p. 566).

Il décide la création des *brigades d'encadrement agricole* sur tout le territoire zaïrois, et décide que l'État achèterait et commercialiserait toute la production agricole des paysans afin d'encourager ces derniers à une plus

forte production. Mais, plus encore, estimant que la fin de la crise économique n'est possible que par une action soutenue consacrée au développement rural, il crée, en 1977, un *Département du Développement rural*, Ministère destiné à soutenir les efforts de production des paysans, à les aider à améliorer leurs conditions de vie et, finalement, à réduire l'exode rural (DMM, 1^{er} juillet 1977, p. 99).

Le travail de relance agricole, agro-industrielle notamment, ne peut être l'affaire de l'État seul. L'initiative privée, zaïroise comme étrangère, y est invitée et encouragée par des promesses formelles de bénéficier « des avantages particuliers ». De la sorte il est attendu un nouveau tournant dans la politique de production agricole du Zaïre. Le lancement du « Plan Agricole Minimum », dans le cadre du *Plan Mobutu*, va encourager la réhabilitation des infrastructures de production existantes, la privatisation de leur gestion et l'encadrement des paysans en leur fournissant le petit matériel, les semences, les engrais et en achetant leurs produits (DMM, 26 mars 1981, p. 244). Et pour encourager davantage la production agricole, le Président Mobutu crée, en 1982, la *Banque de Crédit Agricole*.

Cette insistance sur l'agriculture comme première parmi toutes les priorités se fonde sur le fait que, dans la pensée de Mobutu, « l'agriculture doit rester au centre de tous nos efforts de développement » parce qu'un véritable développement est impensable si l'on ne passe pas par l'agriculture.

4.7.4. Des moyens de communication performants

Il est utile de mobiliser les paysans afin de les amener à produire davantage, tout comme il est légitime voire nécessaire d'inviter le secteur privé à créer des industries agro-alimentaires. Mais à quoi une abondante production agricole servirait-elle si elle ne peut être acheminée vers les grands centres de commercialisation et de consommation ? C'est ainsi que dans sa conception du développement économique du Zaïre, Mobutu Sese Seko place le secteur des transports et des télécommunications parmi les priorités : il soutient que tous les autres secteurs ont besoin de ce secteur pour prospérer ; il permet de réaliser l'intégration de vastes zones rurales dans l'économie moderne ; il constitue un facteur d'unité nationale ; il est à la base de la relance économique.

Afin de favoriser ces moyens de transports, le libéralisme économique affirmé avec force en 1977 entend mettre fin au monopole d'exploitation des transports par le pouvoir public. Désormais, « toute per-

sonne physique ou morale, zaïroise ou étrangère, pourra exploiter, pour son compte ou pour le compte d'un tiers, le transport aérien et le transport de surface, à l'exception du transport ferroviaire qui reste, quant à lui, du domaine de l'État » (DMM, 25 novembre 1977, p. 136).

4.7.5. Promouvoir les ressources humaines physiques et intellectuelles

Plusieurs autres secteurs sont prioritaires. Notamment : la santé et l'éducation de la population, deux secteurs étroitement liés l'un et l'autre.

Car, l'on ne peut s'éduquer que si l'on est en bonne santé, et l'on ne peut être en bonne santé que si on a préalablement appris les règles d'hygiène et les techniques modernes de lutte contre les maladies.

(a) Jouir d'une bonne santé

L'objectif de tous les efforts de développement c'est d'« assurer au Zaïrois une vie heureuse ». Or, il va sans dire que l'homme zaïrois ne peut être heureux, comme il ne peut efficacement contribuer aux efforts du développement national, que dans la mesure où il jouit d'une bonne santé. On comprend donc la nécessité ainsi que l'urgence permanente d'orienter les efforts à partir d'un « plan d'action sanitaire » visant à assurer la santé à tous en prenant pour stratégie de base le renforcement de l'action sur les soins de santé primaire.

Il s'agit, dit-il, de rendre les soins de santé accessibles à l'ensemble de la population, de valoriser les plantes médicinales et d'intégrer la médecine traditionnelle dans le système de santé moderne. La *valorisation de la médecine traditionnelle* rentre non seulement dans le contexte de la fierté à conserver des acquis technologiques de la culture ancestrale. Elle signifie aussi, économiquement grâce à son efficacité et à son très faible coût, une manière aisée de rendre accessibles à tous les services de soins de santé.

Et c'est, sans doute, dans les préoccupations de la recherche de la santé qu'il faut compter le problème de la régulation de la population en faisant recours au système de « planning familial », de « naissances désirables ».

(b) Éduquer la jeunesse, l'avenir de demain

Mobutu dit : « Toucher à la jeunesse, c'est toucher au capital le plus précieux et le plus sacré du pays » (DMM, 3 mars 1966, p. 62). Et ne point

l'éduquer c'est compromettre gravement le développement du pays. C'est là une idée chère et profondément ancrée dans la pensée de Mobutu. La formation de la jeunesse est donc l'une des priorités principales. Elle est à la base de tout développement possible : « N'est-ce pas l'évidence même que la richesse d'un pays c'est d'abord l'intelligence de son peuple, ses valeurs de cœur et d'esprit, son savoir-faire ? » (DMM, 24 novembre 1967, p. 247).

Il est donc impératif de consacrer tous les efforts nécessaires à la lutte « contre l'ignorance, qui est la source de la misère ». L'objectif spécifique de cette lutte est de permettre à chaque citoyen d'accéder au savoir, ce qui nécessite, de l'avis de Mobutu, de *consacrer plus de 30 % du budget national à la formation de la jeunesse*. Car, note-t-il, « l'éducation de la jeunesse est un véritable investissement tant au point de vue économique que social » (DMM, 24 novembre 1967, p. 357).

Mais cette éducation doit être attentivement guidée selon les principes valorisés par le Parti, le Mouvement Populaire de la Révolution. Car « la formation que nous donnons à nos enfants d'aujourd'hui conditionne l'avenir du Zaïre de demain ». Elle doit concerner tous les domaines de la vie certes mais en insistant sur les branches techniques ; elle doit « préparer les jeunes à mieux s'intégrer, à la fin de leur formation, dans les milieux où ils sont appelés à vivre » ; elle doit se distribuer équitablement, pour un développement harmonieux entre les différentes Régions (5 décembre 1970, p. 70) ; il faut éduquer la jeunesse selon une parfaite égalité de chances pour tous :

La jeunesse c'est le Zaïre de demain. Le Zaïre sera demain ce que nous aurons fait aujourd'hui de la jeunesse. – Les enfants naissent tous de la même façon. Dans une société juste et organisée, les chances doivent être données à tous les enfants pour leur permettre de grandir, de s'épanouir et de développer leurs talents. – Pour une société zaïroise harmonieuse et juste, que nous avons le devoir de construire, tous les enfants zaïrois, depuis celui du plus haut cadre jusqu'à celui d'un brave paysan, doivent recevoir une même éducation scolaire, une même éducation politique et civique, une même éducation militaire (DMM, 4 janvier 1975, p. 569).

(c) *Promouvoir la femme : une exigence morale*

L'émancipation de la femme zaïroise constitue l'une des préoccupations majeures de Mobutu. Il en fait une exigence sociale et morale et, aussi, un motif de prestige dans l'ordre de l'avancée des droits humains au

Zaïre. La marginalisation sinon l'exclusion pure et simple de la femme du cercle de la pleine humanité est une injustice qui doit disparaître. Également capable de créativité et de performances comparables à celles de l'homme, la femme doit recouvrer la dignité et tout le respect qu'elle mérite, comme personne humaine, et surtout comme mère génitrice et préservatrice de la vie. Mobutu exigera que désormais on appelle « maman » toute femme adulte, en guise de respect et de reconnaissance de la valeur intrinsèque de la femme, mère des femmes et des hommes, de l'humanité.

Désormais, la femme doit avoir le droit d'accéder à toutes les professions et fonctions intellectuelles et techniques, administratives et politiques au sein de la nation. Elle est en effet une force productive importante, à laquelle il importe de fournir les moyens appropriés pour une plus grande performance, ceux-là mêmes qui sont donnés à son collègue de l'autre sexe.

La citoyenne zaïroise doit participer aux côtés de l'homme au développement de son pays. Au Zaïre, les femmes forment plus de la moitié de la population. Restreindre leur participation serait asphyxier le pays en le privant des bras et des cerveaux (DMM, 20 mai 1975, p. 589).

La promotion de la femme revêt une signification morale. C'est celle de réparer une injustice sociale séculaire et intolérable. Mobutu trouve moralement indispensable de restituer à la femme sa dignité humaine en tant qu'être humain égal à celui du sexe opposé. Mais, plus encore, il y a dans la marginalisation de la femme un regrettable gaspillage et une sous-utilisation des énergies disponibles dans cette bataille commune à mener pour le développement économique et social de la nation. L'amélioration de la condition féminine est ainsi l'un des points de fierté de l'œuvre nationale et humaniste que Mobutu entend mener.

En particulier, il faut au maximum mettre en œuvre les qualités féminines spécifiques qui sont d'une grande utilité dans la gestion de la chose publique et dans la construction du pays : la sagesse, la prudence, la maturité, ainsi que le regard particulier de la femme sur la société, lequel provient de son instinct maternel et de son rôle familial (Mobutu 1989 : 108).

Négliger la femme c'est non seulement faire injure à la raison et à l'humanité mais, bien plus encore, c'est se priver délibérément d'une source de travail et d'un atout supplémentaire pouvant aider à travailler efficacement au recul du sous-développement.

4.7.6. Une administration publique réorganisée

Une dernière priorité à souligner, parmi les actions jugées capables de contribuer, très efficacement, au développement économique et social du Zaïre, c'est l'administration publique.

Et au sein de cette dernière, l'attention est spécialement portée sur trois aspects : l'organisation de l'espace, la décentralisation, et l'efficacité des procédés et techniques administratifs.

(a) Pour la paix : organiser l'espace zaïrois

Par ses dimensions physiques, le Zaïre constitue un sous-continent dans un continent. Son administration correcte exige un énorme effort intellectuel. Pour Mobutu, c'est sa vaste étendue qui a notamment fait penser à la nécessité de son morcellement en de nombreuses « provincettes » et qui ont finalement entraîné de funestes élans sécessionnistes. Il s'impose donc un travail d'organisation judicieuse du territoire. C'est ainsi que, conduit par la hantise unitariste et centralisatrice, Mobutu fait passer successivement de 21 à 12 puis à 8 le nombre de Provinces (Régions) du pays ; la ville de Kinshasa constituant la 9^e Région.

Cette structuration vise à une meilleure administration du territoire, qui est le pilier de l'administration du développement économique, mais elle est aussi destinée à reculer le tribalisme et à achever l'unification politique du pays et la paix nationale. Ce second objectif est jugé particulièrement important pour la paix (que l'unification politique est censée amener ou renforcer) ; toute volonté de développement socio-économique est impossible à concrétiser sans l'instauration de la paix. Pas de paix, point de développement. Témoin du désastre politique du lendemain de l'indépendance du Congo/Zaïre, Mobutu a saisi d'une façon particulière cette vérité : « Nos pays ont besoin du calme pour se développer et prospérer », dit-il avec insistance parce qu'il est profondément convaincu que « rien de grand et de durable ne peut se réaliser sans la paix ».

Les premières années de l'indépendance n'ayant pas été propices à un climat susceptible de river toutes les énergies du pays sur son « rêve le plus cher », le rêve du développement et du bonheur de la population, Mobutu estime indispensable de consentir des efforts immenses pour créer, au Zaïre, des conditions favorables à la paix et, donc, au développement socio-économique.

Mais la réalisation de la paix, de la sécurité, la prise de conscience nationale, la victoire sur le régionalisme et le tribalisme, tous ces acquis indispensables pour notre lutte contre le sous-développement demeurent insuffisants s'ils ne sont pas garantis par des institutions solides répondant aux réalités du pays (DMM, 22 février 1971, p. 119).

(b) Procéder à la décentralisation régionale

L'organisation de l'espace est donc, à elle seule, insuffisante pour pouvoir créer les routes et toutes les conditions nécessaires à un véritable décollage du développement économique et social. C'est ainsi que, conseillé par des spécialistes, Mobutu se décide, dès 1977, à mettre en œuvre la politique de la décentralisation, une stratégie essentielle pour rentabiliser davantage les efforts antérieurs. Une telle politique découle de l'option libérale levée quant à l'économie du pays, qui entend encourager l'initiative privée ; et elle fait écho à l'idée que l'État central ne peut pas, et ne doit pas tout faire tout seul s'il veut bien faire.

Cette décentralisation s'opère sur deux niveaux, au niveau de la territoriale et à celui de la gestion ; et elle consiste à responsabiliser de façon maximale l'autorité politico-administrative des Régions, des Provinces.

Au niveau de la territoriale, la Région doit être considérée comme une entité économique indépendante, qui doit pouvoir se suffire à elle-même. L'économie du pays doit être construite avec la participation des gens qui habitent les Régions, ou qui y opèrent effectivement (DMM, 1^{er} juillet 1977, pp. 102-103).

Concrètement, la décentralisation est désormais conçue et structurée de la manière suivante :

En Région, l'action des hommes d'affaires et de l'État doit être coordonnée, suivie et encouragée par un Conseil régional présidé par le Commissaire de Région et comprenant également des représentants des principaux agents économiques. – Pour rendre efficace cette décentralisation, il faut que l'unité de commandement soit effective dans la territoriale. – Le Commissaire de Région est le seul représentant du Président-Fondateur en Région. Et tous les autres Services de l'État relèvent de lui. – À dater de ce jour, les éléments de nos Forces Armées Zaïroises, militaires et gendarmes, relevant des Régions militaires ainsi que tous les autres Services régionaux qui relèvent de la tutelle des autres Départements obtempéreront aux ordres du Commissaire de Région. (...). Ce que je viens de dire au niveau du Commissaire de Région, en Région, est aussi valable pour le Commissaire sous-régional dans la Sous-Région, pour le Commissaire de Zone dans la Zone, et demain pour le Chef de Collectivité dans la Collectivité (DMM, 1^{er} juillet 1977, p. 103).

La décentralisation accroît le droit d'initiative de chaque citoyen et renforce le pouvoir de chaque responsable, à tous les niveaux de la vie politico-administrative des Régions, en faisant de chacun un gestionnaire responsable. Deux principes sont essentiels pour une bonne application de la décentralisation : « l'unité de commandement en Région et le contrôle permanent des activités de tous les secteurs par le Gouverneur de Région ». S'adressant aux cadres de la Territoriale, en 1982, Mobutu s'efforce de démontrer la pertinence de la démarche :

Ainsi que vous le constatez, nous voulons réussir le développement national en partant du développement des communautés de base ; nous voulons ressusciter ce bel esprit d'initiative et d'émulation, éveiller le sens de la responsabilité afin que chaque militant prenne conscience que la survie de chacun dépend avant tout de sa propre contribution à l'effort de tous (DMM, 5 avril 1978, p. 182).

Ainsi, cette politique entend assurer « un meilleur développement économique de l'ensemble du pays, pour le bien-être du peuple ».

Il est utile d'organiser le Zaïre sur le plan politico-administratif ; et il est nécessaire de décentraliser, c'est-à-dire, d'accorder un plus grand pouvoir à chaque responsable de la territoriale. Mais toutes ces stratégies ne peuvent réellement avoir des effets positifs sur le développement socioéconomique du pays que si l'administration publique est efficace, correcte, et rationnelle.

Une telle administration suppose un certain nombre d'exigences, notamment la formation permanente des agents, leur affectation suivant des principes de gestion rationnelle et moderne. Mais l'élément primordial dans l'efficacité de l'administration publique est peut-être la *bonne et juste rémunération salariale*. La justice économique et sociale suppose et impose la lutte sans complaisance contre les détournements des deniers publics, contre l'impunité, contre toutes formes de manquements et d'immoralité dans la gestion des affaires publiques.

5. Les fondements idéologiques du développement du Zaïre

Un pays qui veut se développer manque infailliblement son objectif s'il oublie de fonder son action sur une philosophie précise, adéquate, appropriée à ses réalités et aux aspirations fondamentales de sa population. Aucun pays ne peut donc se développer sans une idéologie ou, si l'on veut, sans une philosophie du développement. On connaît en effet, sur le plan mondial, les deux grandes idéologies – le libéralisme capitaliste et le socia-

lisme scientifique – qui ont inspiré et continuent dans une certaine manière d’inspirer les lois d’organisation politique tout comme les décisions d’économie politique dans la plupart des pays du monde.

Le Zaïre aussi, à travers le Président Mobutu, a jugé indispensable de se donner ses propres principes, ses propres valeurs et ses propres normes qu’il a estimé capables de mieux l’aider à atteindre son objectif qu’est le développement. Ainsi qu’on l’a vu plus haut, ce développement se veut intégral, c’est-à-dire, une action d’amélioration quantitative et qualitative de l’homme zaïrois dans toutes ses dimensions.

Nombreuses et diverses, celles-ci peuvent cependant être regroupées dans les trois secteurs principaux de la réalité que sont le politique, l’économique et le culturel. Sur chacun de ces secteurs de la réalité sociale, Mobutu s’est choisi les principes qui le guident dans sa quête du développement de la nation. L’ensemble de ces principes politiques, économiques et culturels constituent la pensée politique, formulée par le Président Mobutu, à partir de laquelle s’élaborent et s’organisent toutes les actions et décisions officielles. Dans ce dernier point je tâche de relever et de commenter ces principes idéologiques.

5.1. Un fondement politique : la démocratie dans l’unicité

Dès 1965, Joseph Mobutu est persuadé que le choix ou l’élaboration d’une philosophie du pouvoir conforme aux aspirations des masses et aux réalités nationales constitue l’une des conditions efficaces du développement du Congo/Zaïre.

Cette philosophie se cristallise dans trois concepts principaux et spécifiques : le nationalisme, l’unité, et la démocratie.

5.1.1. Le nationalisme communautaire

Pour mener au développement un pays aussi vaste que le Zaïre, comptant de nombreuses ethnies nourrissant parfois des sentiments autonomistes, aiguisés généralement par des forces étrangères, Mobutu a très tôt insisté sur la nécessité du nationalisme. Le *Manifeste de la N’Sele* le pose comme idée-force du Mouvement Populaire de la Révolution. Ce nationalisme est présenté comme la doctrine qui enseigne l’amour de la nation et la solidarité profonde qui doit unir toutes les personnes appartenant à la communauté historique qu’est le Zaïre. Il enseigne aussi que l’épanouissement et le développement harmonieux du Zaïre passe, de fa-

çon absolue, par la prise de conscience de la nécessité de forger une nation solidaire. Mobutu le formule d'une manière saisissante, et philosophique :

Pour nous, penser national c'est poser le problème entier de l'homme congolais, le problème aussi de la solidarité profonde qui nous unit à cette communauté historique à laquelle nous appartenons. – Penser national c'est poser le problème de la conscience que nous avons de notre existence propre comme être communautaires et des exigences que nous impose la communauté pour sa survie, son épanouissement, son développement. – Penser national c'est postuler enfin notre propre dépassement, je dis, envisager la possibilité de notre anéantissement individuel, jusqu'au sacrifice suprême de notre vie, pour que vive la communauté nationale. – Dès lors, n'est-il pas évident que l'idée nationale, en un mot le nationalisme, est un humanisme ? Je ne dis pas un humanisme de dilettante, un humanisme littéraire, un humanisme de salon ou encore un humanisme de slogan, mais bien un humanisme de combat, et en elle chacun de ses membres. – En bref, notre nationalisme est un humanisme communautaire (...). – S'il me fallait résumer en une formule saisissante l'idéal du nationalisme authentique tel que le prône le Mouvement Populaire de la Révolution, j'emprunterais ces paroles célèbres que l'on prête à notre grand héros national Patrice-Emery Lumumba : « Pour le peuple, pour mon pays, je n'ai ni père ni mère, je ne suis d'aucune tribu, d'aucune région. Je ne suis pas un homme, je suis idée. Je suis le Congo : car le Congo m'a fait et à mon tour je façonne le Congo » (DMM, 20 mai 1968, pp. 305-306).

Il est donc question, dans le nationalisme, de se soucier, avant toute chose, de l'intérêt national ; et aussi de conjuguer les efforts de tous les fils du Zaïre en vue de créer une conscience nationale sans laquelle le pays ne saurait amorcer le développement.

5.1.2. Un parti unique pour l'unité nationale

Cette conscience nationale a pour visée de créer une communauté unie, non dispersée à travers des idéologies diverses. La nécessité de l'unité nationale a amené Mobutu à considérer qu'il est indispensable de créer un seul et unique parti politique : le « Mouvement Populaire de la Révolution ». Parti de masse, celui-ci a pour tâche de « regrouper et de mobiliser toutes les forces vives du pays, jadis disparates, dans une action consciente de reconstruction nationale en vue du Progrès » (DMM, 18 mai 1969, p. 441).

Parce qu'elle favorise la paix, l'unité nationale constitue « un capital très précieux que nous devons garder jalousement », un capital investi au Zaïre en vue d'un développement harmonieux. On ne peut donc tolérer des humeurs, attitudes et comportements égoïstes, tribalistes et séparatis-

tes. Désormais, pour sauvegarder cet acquis, tous les désirs devront passer, pour orientation appropriée, à travers le cadre unitaire du Mouvement Populaire de la Révolution. On ne peut non plus se risquer, par des volontés insidieuses de création d'autres partis politiques, à troubler la paix et l'unité du pays. Le Congolais ne doit admettre et reconnaître qu'« un seul père, une seule mère, un seul pays, un seul chef d'État » ; en lingala, Mobutu martelait : « *Tata bo, moko ! ; Mama bo, moko ! ; Mboka bo, moko ! ; Mokonzi bo, moko !* ». Sans cette exigence d'unicité, le pays sombrerait dans le chaos ainsi qu'on en a fait l'expérience dans les premières années de l'indépendance, au Congo comme ailleurs en Afrique.

En effet, la nécessité du monisme politique en Afrique n'est pas à démontrer. Elle est justifiée par l'héritage sociologique et par le déséquilibre entraîné par la rupture des anciennes structures traditionnelles. Ce déséquilibre, surtout au moment de l'accession de nos pays à l'indépendance, ne pouvait pas être surmonté dans le cadre d'un pluralisme politique pour plusieurs raisons : l'absence d'une opinion publique, l'émergence de la corruption, le manque d'élites véritables et de l'intégration nationale, le sous-équipement économique. (...) – Face à toutes ces difficultés, les dirigeants africains ont dû opter pour le *régime autoritaire de type présidentiel à parti unique*, considéré comme instrument propice à la consolidation de l'autorité, à l'intégration politique dont le niveau était très bas à travers toute l'Afrique, en termes de rapports entre la masse et l'élite (DMM, 12 mars 1980, pp. 300-301).

Ces déséquilibres ainsi que le manque de conscience nationale ont engendré de graves conflits politiques qui ont obligé les dirigeants à renforcer l'autorité pour assurer l'unité et garantir la paix, en barrant la voie à la prolifération des partis politiques.

Par ailleurs, le processus de création d'une communauté intégrée, dans une Afrique encore largement inspirée par les règles de vie ancestrales, demande de tirer des leçons de la manière traditionnelle de s'organiser politiquement. Or, on sait que « dans aucun de nos villages d'Afrique, on ne trouve deux chefs ». Le multipartisme aboutit à une situation où de nombreux chefs commandent, ce qui inévitablement risque d'entraîner le chaos. Il est donc préférable de recourir aux modes d'organisation politique de nos sociétés africaines.

Dans cette conception de notre société, toutes les forces vives de la nation doivent être intégrées au sein d'un seul et même Parti National puisque nous sommes, les uns et les autres, les enfants d'une seule et même famille nationale, parlant le même langage et poursuivant le même intérêt suprême, à savoir le progrès et le bonheur de la Nation (DMM, 29 avril 1974, p. 507).

Pour le Zaïre qui veut se développer, le multipartisme est un « facteur de troubles, une façon d'introduire les ennemis dans la cité » et donc, absolument, un frein au développement.

Mais il y a une question qu'on ne saurait passer sous silence : à base de quel système politique précis fonctionne le Zaïre qui, comme la plupart des pays africains, n'autorise qu'un seul parti politique sur son territoire ?

5.1.3. Une démocratie de juxtaposition unitariste

La nouvelle constitution politique mise sur pied en 1967 sous le régime de Mobutu se veut démocratique. On fera même remarquer qu'elle accordait la possibilité de créer deux partis dans le pays. Mais, très vite, on s'est aperçu qu'un grave danger guettait la nation, que « l'introduction d'un second parti, loin de constituer un facteur d'éclosion et de développement de la démocratie, représentera au contraire un facteur de division et de désordre » (DMM, 21 mai 1970, p. 27).

Et, depuis lors, la position du Zaïre n'a jamais varié : il entend fonctionner conformément aux principes d'une démocratie véritable, dans le cadre d'un seul parti politique.

Le premier principe démocratique que Mobutu met en avant, c'est celui du *dialogue permanent*. Il est question de demeurer en contact permanent avec toutes les couches de la population (patrons d'entreprises, étudiants, enseignants, militaires, travailleurs, paysans, fonctionnaires, etc.),

en vue d'une large consultation nationale. L'occasion sera ainsi donnée à chacun, au sein du groupe auquel il appartient, de rechercher les moyens et les méthodes de travail qui permettront au Parti et au Gouvernement de prendre les mesures propres à assurer le redressement du pays (DMM, 30 juin 1968, p. 336).

Deuxième principe : la démocratie doit trouver son cadre idéal de fonctionnement et d'épanouissement dans les seules règles que fixe le Mouvement Populaire de la Révolution. C'est donc une démocratie dans l'unicité qu'exigent le fonctionnement optimal du parti et le développement du pays. Mais, comme on l'a noté plus haut, cette démocratie dans l'unicité a d'autres justifications, plus profondément ancrées dans la vie africaine :

Au Zaïre, nous avons pensé que, pour organiser notre État sur un modèle politique adéquat, il fallait recourir à notre philosophie et à notre conception du pouvoir. – Ainsi, quand pour l'Occident la démocratie consiste à avoir plusieurs Partis politiques parce que leur société est basée sur l'opposition des intérêts, nous estimons que chez nous un seul Parti de masse englobant tous les enfants

du pays est plus adapté parce que notre société est une société de juxtaposition (DMM, 29 avril 1974, p. 507).

L'Authenticité africaine, dans sa pratique du pouvoir, constitue la base de la démocratie que Mobutu entend établir dans le Zaïre moderne. Il s'agit d'une démocratie unitariste comportant un seul parti politique, un seul chef responsable entouré néanmoins de sages qui le conseillent dans les questions d'orientations fondamentales du village, du clan ou de la nation. Si la philosophie occidentale de la démocratie se fonde sur l'opposition, celle que nos ancêtres nous ont léguée est plutôt fondée sur la concorde, la juxtaposition, la recherche patiente et pacifique des points d'accords au moyen du dialogue, de la palabre.

Mobutu Sese Seko demeure convaincu que cette démocratie pacifiste, s'exprimant dans la « juxtaposition » plutôt que dans le « choc » des idées, ou dans la coexistence, dans l'harmonisation des opinions plutôt que dans la lutte conflictuelle, constitue :

le système le mieux adapté aux réalités de l'Afrique d'aujourd'hui, à notre mentalité et à notre culture. Dans nos villages, la démocratie a toujours existé : c'est l'union autour d'un chef à la recherche du consensus avec les notables, par la technique de la palabre sous l'arbre. C'est ce que nous appelons au MPR la démocratie de juxtaposition, à l'opposé de la démocratie conflictuelle, la vôtre » (Mobutu, *Dignité pour l'Afrique*, op. cit., pp. 86-87).

Dans la pensée de cet homme d'État, le grand avantage à tirer du système monopartite est qu'il permet de susciter de profonds sentiments nationalistes, de faire naître la nation « à partir des cendres de la colonisation, des ruines du séparatisme tribal et des guerres fratricides », œuvre de pacification et d'unification dont Mobutu reste le plus fier (*Ibid.*, p. 80). Bien plus encore, le système de parti unique crée les conditions favorables à l'amorce du processus de développement économique. Par contre, le multipartisme est un système « profondément négatif » dans le contexte d'un Zaïre auquel la conscience nationale fait défaut.

Mais dans une telle organisation politique, où se trouve la place de la liberté ? N'est-ce pas là une façon totalitaire et dictatoriale d'organiser et de gouverner la société ?

À ce sujet, la conviction de Mobutu est claire et nette : la société zaïroise est et doit être gouvernée dans la démocratie. Car parmi les maints régimes politiques existant au monde, « la démocratie reste toujours le meilleur garde-fou aux abus du pouvoir » (DMM, 1^{er} juillet 1977, p. 101). Toutefois, même au sein de la démocratie, le Zaïre qui cherche à se déve-

lopper doit autant que possible sauvegarder l'autorité de l'État et la discipline nécessaire à l'ordre public.

Autrement dit, la démocratie dont le Zaïre a besoin est une démocratie qui cherche à réussir « le mariage indispensable entre la liberté et la discipline ». C'est là une condition de survie de toute société. « Car, dans toute société donnée, trop de liberté du tout, c'est la fin de la société » (in *Salongo*, 7 mai 1984). Ainsi, la démocratie est une question d'équilibre entre la liberté et la discipline, entre l'anarchie et la dictature. La démocratie vraie est un mode d'exercice du pouvoir dans le juste et difficile milieu qui situe l'action entre la mollesse et le totalitarisme.

Plusieurs décisions et actions confirment les principes démocratiques avec lesquels Mobutu entend arrêter les abus et défendre les intérêts de la nation : les interpellations, les élections au suffrage universel, la liberté d'organisation, de confession religieuse, de circulation, d'opinion et d'expression, c'est-à-dire, le droit pour les gouvernés d'émettre des critiques constructives à l'égard des gouvernants.

Le Mouvement Populaire de la Révolution est un Parti démocratique et non un Parti dictatorial. Le peuple zaïrois, dont la maturité politique n'est plus à mettre en doute, doit pouvoir s'exprimer en toute liberté et en toute légitimité. – Le peuple zaïrois doit aussi avoir l'occasion d'émettre des critiques constructives car, à mon sens, toute critique objective fait partie de l'exercice de la démocratie. Une critique ne devient subversive que quand elle est clandestine, sournoise et destructive (DMM, 1^{er} juillet 1977, p. 94).

La création du *Comité Central du M.P.R.* rentre également dans le compte des faits et institutions « garde-fous » en faveur d'un plein exercice de la démocratie. Le Comité central est voulu comme « le cadre d'une plus large concertation et d'une meilleure participation (politique) de toutes les catégories socio-professionnelles » du Zaïre :

En termes plus clairs, nous voulons que le pouvoir dans notre pays ne soit pas l'affaire d'une seule personne, même pas du Président du Mouvement Populaire de la Révolution, tout seul. – La conception, l'inspiration, l'orientation et les graves décisions sur le destin de toute une Nation ne seront plus désormais l'apanage d'une petite poignée d'intellectuels nommés par le Président de la République ni de quelque dix-huit élus régionaux. C'est le souci qui a déterminé fondamentalement toute la configuration du comité central. – Dans le nouveau contexte, l'ouvrier côtoie le professeur d'université, le médecin et le pasteur confrontent leurs idées, le Commissaire d'État siège aux côtés du planteur, les militants de première heure se trouvent avec les notables de la première République, les Commissaires du Peuple rencontrent les chefs coutumiers, le patron

d'entreprise se frotte au syndicaliste. – Comme on peut le constater, cette large représentation constitue, sans aucun doute, le meilleur gage d'une bonne concertation. La voix de chaque couche sociale sera écoutée et prise en considération. – C'est de l'apport de leurs traits spécifiques qu'ils participeront à un plus grand accord, c'est-à-dire à un même consensus sur nos grandes préoccupations (DMM, 19 novembre 1980, p. 216).

L'institution d'un tel cadre contribue à renforcer les règles du jeu démocratique. Celui-ci ne doit pas être le lieu de déploiement du libertinage, de l'anarchie ou de la licence. Et c'est là un autre principe qui est au cœur de la démocratie zaïroise : la coexistence harmonieuse de la liberté et de la rigueur de la discipline. Ce trait, estime Mobutu, rend ce système démocratique meilleur que les autres, parce que le seul à pouvoir mener la société, en toute harmonie, sans confrontations ni oppositions vaines et paralysantes, vers son développement.

Le grand avantage que notre système démocratique peut prétendre avoir sur bien d'autres, à travers le monde, est que, chez nous, la liberté d'expression, la liberté d'opinion parviennent à se concilier avec les nécessités de l'ordre et de la discipline. – La démocratie au sein du MPR n'est pas l'ultra-démocratie signifiant le laisser-aller, l'anarchie, l'indiscipline, alors que la discipline doit être considérée comme une capacité combative du parti (DMM, 28 avril 1981, p. 255).

C'est donc à base de pareils principes d'éthique politique « fondée sur le respect de nos valeurs culturelles propres et de notre conception authentique du pouvoir, de l'autorité, du chef, de la liberté, de la justice, de l'ordre, sans tomber dans les extrêmes » (in *Salongo*, 7 mai 1984) qu'il est possible d'atteindre les objectifs de développement économique et social du Zaïre. Ces structures et principes s'inspirent largement de la « conception africaine du pouvoir et de la démocratie », et s'élaborent en fonction des réalités et du projet de développement de la société zaïroise.

Ainsi conçue, cette théorie de la démocratie est capable de renforcer l'unité, de favoriser le dialogue, et d'achever de créer la conscience nationale, conditions sans lesquelles le développement projeté ne saurait jamais se réaliser. Cette « démocratie authentique » se justifie du seul fait qu'en matière d'organisation politique, il n'y a pas un code de conduite universel qui imposerait le respect des dogmes, des schémas modèles et des règles absolues et invariables. La vérité est que toute nation doit s'organiser, sur le plan politique, en fonction de ses objectifs de développement et de maintien dans l'existence.

Il appartient à chaque État, à chaque nation, de trouver les formules de gouvernement les plus appropriées à son contexte sociologique, spirituel, économique, culturel, historique. Ainsi, Mobutu pense que malgré près d'un quart de siècle d'unitarisme politique, le moment n'est pas encore indiqué pour une démocratie pluraliste au Zaïre. Cette dernière « favorise l'apparition des forces centrifuges ». Mais également, c'est au nom de la spécificité des situations que Mobutu se fait la conviction de devoir mettre sur pied des institutions et modes de gestion qui ne soient pas nécessairement identiques à ceux de l'Occident qui, lui, connaît des problèmes tout différents. C'est ce qu'il fait savoir en ces termes plaidant pour l'indépendance intellectuelle et culturelle :

Et puis, les peuples se dotent chacun du système qui leur convient. Nous réclavons donc le droit à la différence, le droit de penser par nous-mêmes et de créer des systèmes politiques et démocratiques qui nous sont propres. La démocratie étant d'essence locale, elle doit évoluer d'elle-même dans son contexte et à son rythme. Si nous imposions, chez nous, par la force, un système de démocratie à l'occidentale, c'est alors que nous ferions de la dictature. Laissez donc chaque système évoluer de lui-même, dans son contexte et à son rythme (Mobutu, *Dignité pour l'Afrique*, op. cit., 1989, pp. 91-92).

En accord avec Mobutu, il est absolument sage, correct et intelligent de se garder d'adopter aveuglément des modèles politiques étrangers à notre contexte spécifique. Souvent ils s'avèrent et se sont avérés nocifs, contreproductifs. Une démocratie doit être appropriée à la société spécifique qui se propose de la fonder. Néanmoins, c'est d'évidence même que le monopartisme conduit inévitablement à la catastrophe des sociétés et à la ruine de l'homme dans son autonomie et sa dignité. L'inanité du parti unique est tout aussi obvie que sa nuisance. La fin tragique de maints régimes et sociétés ayant emprunté une telle voie en est un témoin irrécusable.

Le monopartisme produit inévitablement la dictature, la dictature engendre absolument l'arbitraire, l'injustice et l'anarchie ; l'anarchie amène à la corruption et à la catastrophe sociale et économique, laquelle, finalement, allume la révolte dans l'âme excédée du peuple acculé à déverser, en torrents de rages impétueux, sa colère fougueuse sur les structures, bénéficiaires et gardiens du pouvoir monopoleur. Par contre, le pluralisme politique aide à contenir une telle catastrophe.

Mais il y a mieux. J'aime à noter, avec sérieux et conviction, que l'organisation démocratique la plus efficace peut fort bien se retrouver loin du pluripartisme, dans *un système carrément dépourvu de tout parti politique*.

S'il est utile, commode, le parti n'est ni le plus efficace ni le plus adéquat des outils de conquête et de gestion du pouvoir politique. C'est une parenthèse, mais qui appelle à penser.

5.2. *Le libéralisme concerté : philosophie économique du Zaïre*

Mobutu affirme avoir inscrit son action économique dans un système d'économie libérale même si, par moments, il a dû prendre des mesures de nationalisation justifiées par une sincère et légitime volonté d'indépendance économique et de constitution d'une classe d'entrepreneurs congolais puissants.

Dans cette philosophie libérale qui guide l'économie du pays, on peut relever trois grands principes relatifs à la tentation de nationaliser, à l'entreprise privée et à la coopération des privés, comme de l'État.

5.2.1. Ne jamais nationaliser les biens des privés

La politique de « zaïrianisation » des biens des étrangers ainsi que de nationalisation (que Mobutu a appelé « radicalisation ») des grandes unités de production tant des étrangers que des citoyens zaïrois paraît n'avoir été qu'un moment transitoire dans la pensée économique de Mobutu. En effet, la « rétrocession » ainsi que l'affirmation claire, plus tard, de l'option libérale dans les efforts de développement, ne sont que le renforcement d'un principe économique initial :

(...) jamais dans ma vie politique, jamais dans ma doctrine économique nous ne nationalisons les biens des privés. Nous respectons beaucoup les biens privés et cette politique de dévalisement économique porte ses fruits à l'heure actuelle. Évidemment, on voulait profiter de la confusion qui a régné pendant plus de cinq ans dans mon pays pour faire croire surtout aux hommes d'affaires américains que le régime assumé au Congo par le Président Mobutu nationalisait les biens privés, ce qui est faux, ce qui est archifaux, il n'y a aucune société privée qui pourrait me contredire en disant qu'elle a été nationalisée au Congo ou qu'on compte la nationaliser au Congo ; ça n'a jamais existé, ça n'existera jamais (DMM, 4 août 1970, p. 43).

Reniant cette philosophie énoncée pourtant avec force conviction, Mobutu procédera à une nationalisation inattendue et étonnante en 1973, pour protester, affirme-t-il, contre l'injustice, la malhonnêteté des hommes d'affaires et entrepreneurs privés étrangers, et aussi, pour marquer son souci d'égalité visant à faire émerger une force économique nationale équilibrée. Et dans une espèce de paradoxe, même au moment où Mobutu procédait à la « radicalisation » avec, pour toile de fond, le souci de justice

sociale, car il ne pouvait tolérer qu'il y ait au Zaïre « *des riches trop riches et des pauvres trop pauvres* », l'initiative privée était pleinement encouragée, mais au niveau des moyennes et petites entreprises (DMM, 4 janvier 1975, p. 574).

5.2.2. *Libéraliser et privatiser*

Un grand pays comme le Zaïre, avec ses potentialités connues et inconnues, doit diversifier ses initiatives, décentraliser les pouvoirs de décisions, encourager l'éclosion des idées originales. – Il est impossible de nous développer s'il n'y a qu'une seule tête pensante. Le travail du politique est : – de définir un cadre ; – d'encourager ceux qui entreprennent ; – de protéger les faibles et ; – de donner la liberté à tous. – C'est pourquoi j'ai décidé qu'à partir de maintenant, tous les Zaïrois, sans exception, peuvent prendre des initiatives sans limitation : – de secteur ; – de Régions ; – ni même de pays (DMM, 25 novembre 1977, pp. 151-152).

Cette décision est prise certes à l'occasion du *Deuxième Congrès Ordinaire* du Mouvement Populaire de la Révolution, en 1977. Mais en réalité, c'est depuis la création du *Zaïre-monnaie* que l'idéologie économique de libéralisation s'est affirmée avec netteté. Dans les relations commerciales internationales, Mobutu décide la libéralisation des échanges commerciaux. Il met ainsi fin au système de quotas qui privilégiait une petite poignée d'hommes d'affaires monopoleurs et jouant à leur guise sur toute la destinée économique du pays. « Désormais, c'est la liberté des importations, et chaque homme d'affaires sera appelé à soutenir la concurrence » (DMM, 24 juin 1967, p. 221).

Cette option pour l'économie libérale est judicieuse, dit Mobutu, et elle est irréversible, parce qu'elle offre beaucoup d'avantages. « L'économie de libre entreprise permet la stimulation des initiatives, la créativité, le souci de performance et de rentabilité, en un mot, la prospérité » (DMM, 5 décembre 1984, p. 80).

L'un des avantages majeurs de cette option libérale dans le commerce c'est l'attrait des investissements privés étrangers susceptibles de développer différents secteurs de l'économie du pays. Car, dit Mobutu, « nous sommes de ceux qui pensent également que l'entreprise privée, outre l'apport de ses capitaux, peut contribuer de manière irremplaçable à la promotion des hommes » (DMM, 31 mars 1971, p. 150).

Et pour encourager davantage les investissements étrangers, Mobutu inspire un Code des investissements extrêmement libéral. Il offre beaucoup de largesses dans les procédures administratives, assure la sécurité et

garantit le rapatriement des capitaux investis. Mais, plus encore, il institue le libre transfert des revenus des capitaux étrangers.

Également, les hommes d'affaires zaïrois sont instamment invités à investir dans le pays, en multipliant des initiatives industrielles au sein des « associations privées ». De telles initiatives contribueraient grandement aux efforts déployés par l'État pour un développement autonome de l'économie du pays. Et cet apport des Zaïrois permettrait à l'État de se dégager et de ne s'occuper que des projets plus coûteux et immédiatement moins rentables.

Le Zaïrois doit donc, à partir de maintenant, apprendre à faire des affaires telles qu'elles sont pratiquées dans des pays à économie forte, c'est-à-dire arriver à intéresser ses capitaux à des entreprises susceptibles d'assurer le développement économique de notre pays. Le Zaïrois devrait même participer à des holdings afin que nous contrôlions nous-mêmes notre développement et évitions ainsi les erreurs des multinationales. – On ne doit toujours pas chercher à tout faire, tout seul. L'expérience a démontré, dans les pays hautement industrialisés, que les affaires deviennent plus florissantes dans l'association, c'est-à-dire dans la répartition des risques avec les autres. – En ce qui concerne l'État, il ne pourra plus participer que dans de grands projets auxquels les Zaïrois ne pourront pas s'intéresser faute de moyens suffisants, ou qui représentent un trop grand risque pour les étrangers (DMM, 25 novembre 1977, p. 139).

Le grand principe auquel doit obéir l'économie zaïroise est donc la libre initiative ou la libre association des Zaïrois entre eux, avec des étrangers ou encore avec l'État. Mais cette notion d'association, pour être féconde en faveur du développement du pays, doit être bien comprise. On ne doit ni exclusivement concentrer les efforts sur le seul secteur tertiaire, ni s'organiser sur une base familiale, régionale, ou sentimentale, ni oublier les vraies règles de morale et de sagesse qui fonctionnent dans toute entreprise qui entend prospérer. L'idée d'association des Zaïrois entre eux est certes louable. Mais, dit Mobutu, bien des choses restent encore à faire.

En effet, la plupart des sociétés créées par des Zaïrois eux-mêmes doivent : primo – concentrer leur action sur la production et non seulement sur la distribution et la commercialisation des produits manufacturés ailleurs ; secundo – dépasser le cadre, sécurisant peut-être, mais inefficace des affinités familiales, ethniques ou régionales pour s'étendre à d'autres Régions ou d'autres groupes ethniques ; tertio – mettre en honneur les valeurs d'ascèse, d'organisation et d'efficacité propres à l'entrepreneur, au détriment des habitudes des gains faciles et excessifs, de la consommation et du prestige (DMM, 25 novembre 1977, p. 152).

Dans le cadre de cette philosophie économique fondée sur la priorité à la libre entreprise et donc au libéralisme économique, Mobutu a même poussé plus loin cette pensée en décidant la privatisation de certaines unités de production ou de commercialisation et certains services jadis propriétés de l'État. Cette politique a une visée unique : un meilleur fonctionnement de ces secteurs du fait de la responsabilisation de leurs dirigeants. Du bon fonctionnement de ces secteurs privés, privatisés, dépend en effet, selon la logique de « la main invisible », tout le développement économique de la nation.

De la sorte, dans la recherche de son développement, le Zaïre est passé de la zaïrianisation à la radicalisation (nationalisation), de celle-ci à la rétrocession et, faisant fonctionner au maximum le libéralisme, de la rétrocession à la privatisation. Cette libéralisation (des prix agricoles, industriels et commerciaux, des importations désormais possibles sans achat des devises, des matières précieuses, etc.) et cette privatisation fonctionnent comme des stimulants du secteur privé. Mais le libéralisme ne doit, en aucun cas, donner lieu à la licence, au désordre sur le plan économique. Il ne s'agit pas d'un libéralisme sauvage où l'État regarderait, sans rien faire, les loups manger impunément les petits agneaux du pays. Il ne s'agit pas d'un libéralisme qui ouvre la voie aux expressions égoïstes les plus sordides.

Le libéralisme économique préconisé par Mobutu se veut plutôt un « *libéralisme concerté* ». Sur le plan intérieur, des cadres d'exercice économique sont strictement définis, destinés à protéger les faibles, les intérêts des individus ou des groupes. Et sur le plan des relations avec les étrangers, certains secteurs sont protégés face à la trop forte concurrence des investisseurs étrangers.

Et pour réduire la trop forte concurrence du système libéral, qui porterait préjudice aux initiatives intérieures, Mobutu préconise le régime d'*économie mixte*, conformément à la politique de la porte ouverte. Cela veut dire que l'apport étranger est toujours le bienvenu chaque fois qu'il désire s'associer aux ressources nationales. Plus précisément, l'option de l'économie mixte consiste à rechercher « de nouvelles formules d'associations entre les intérêts nationaux et les intérêts étrangers pour réaliser les objectifs de développement ».

Mais comment, pourrait-on se demander, justifier cette option pour l'économie mixte par un pays qui proclame la recherche nationaliste de

l'indépendance économique ? Comment pouvoir se prévenir contre l'esprit égoïste et de gain exagéré des investisseurs capitalistes ? Mobutu répond :

En tant que responsable de l'avenir économique du pays, il ne nous est pas permis, sous le prétexte d'une indépendance économique mal comprise, d'hypothéquer le développement de notre État par une politique de soutien aveugle à des nationaux inconscients. Il serait aussi fatal d'abandonner tout le secteur de notre vie économique aux mains des étrangers. Aussi pensons-nous que le gouvernement doit pratiquer une politique sélective basée sur les critères de sérieux, de dynamisme et d'intégrité. Le gouvernement soutiendra les efforts valables et les objectifs nationaux prioritaires comme le développement industriel et la production agricole (DMM, 30 juin 1968, p. 329).

6. Le Recours à l'Authenticité : fondement culturel du développement

Dans une étude spécifique, j'ai fait voir la signification profonde de l'Authenticité comme une « éthique politique du désir d'être » (2017). Je reprends ici juste les éléments essentiels de cette philosophie politique, en faisant voir que les valeurs culturelles sont le fondement du développement solide et durable des économies et des nations.

Prenant conscience de ce que nous sommes, de nos spécificités, de nos aspirations et du contexte qui nous forge, et sachant que le type de croissance économique adopté en Occident n'est pas nécessairement, à bien des égards, celui qui procurerait à l'homme africain le bonheur du développement, Mobutu propose au Zaïre de fonder son développement sur une philosophie qui « défend et illustre » ses valeurs culturelles propres. Il forge ainsi une philosophie politique spécifique, qu'il pense être la clé d'interprétation de tout ce qui se passe dans son pays, dans tous les domaines de la vie (DMM, 8 juin 1982, p. 50).

Cette philosophie politique est fondée sur le concept de « *Recours à l'Authenticité* » (expression corrigée du concept initial de « *Retour à l'Authenticité* » finalement jugé inapproprié après d'acribes critiques de la part d'adversaires, politiques et surtout intellectuels). Elle affirme « la nécessité de nous développer en restant nous-mêmes », en ne nous laissant entièrement digérer ni par la voie capitaliste ni par la voie socialiste de développement. Le Zaïre est affirmé ne se situer « *ni à gauche ni à droite ni même au centre* ». Cette prise de distance est estimée judicieuse et légitime : elle se fonde sur la nécessité de sauvegarder ou de transformer en toute harmonie et en toute sagesse notre propre personnalité ; et elle se fonde sur

la fière conscience que l'homme zaïrois a aussi quelque chose à apporter à la civilisation universelle.

Mobutu définit l'Authenticité de manière définitive dans le discours célèbre, des milliers de fois répété à la télévision et à la radio du pays, prononcé à la 28^e *Assemblée générale des Nations Unies* à New York :

L'expérience zaïroise s'est forgée à partir d'une philosophie politique que nous appelons l'authenticité. – Celle-ci est une prise de conscience du Peuple zaïrois de recourir à ses sources propres, de rechercher les valeurs de ses ancêtres afin d'en apprécier celles qui contribuent à son développement harmonieux et naturel. – C'est le refus du Peuple zaïrois d'épouser aveuglément les idéologies importées. C'est l'affirmation de l'homme zaïrois tout court, là où il est, tel qu'il est, avec ses structures mentales et sociales propres. – Le recours à l'authenticité n'est pas un nationalisme étroit, un retour aveugle au passé, mais il est, au contraire, un instrument de paix entre les Nations, une condition d'existence entre les peuples, une plate-forme pour la coopération entre les États. – Car l'authenticité est non seulement une connaissance approfondie de sa propre culture, mais aussi un respect du patrimoine culturel d'autrui (DMM, 4 octobre 1973, pp. 362-363).

Le « recours à l'authenticité », c'est-à-dire, aux valeurs positives de la culture ancestrale, est essentiellement conçu comme une méthode qui doit nous permettre de nous développer harmonieusement ; il est une condition fondamentale de tout succès dans notre lutte pour le développement (DMM, 14 février 1971, p. 101), parce qu'il amène à asseoir notre action sur les réalités concrètes effectivement vécues par le peuple.

Avec cela, Mobutu entend balayer les objections de ceux-là qui voudraient voir dans ce projet une pure diversion de son peuple et des peuples africains face à la nécessité de la lutte qu'il importe de mener contre les problèmes de la faim, de la pauvreté, du sous-développement. Il dit :

À notre sens, l'authenticité consiste à prendre conscience de notre personnalité, de notre valeur propre, à baser notre action sur des prémices (sic) résultant des réalités nationales pour que cette action soit réellement nôtre, et, partant, efficace (DMM, 21 mai 1972, p. 198).

L'efficacité et le succès du développement des nations ne sont possibles que si l'on s'écarte des clichés mensongers et inadéquats dont, du reste, les retombées technologiques, même non désirées (nuisances des produits toxiques, polluants, aliénants, etc.), sont catastrophiques pour les pays dits développés. L'un des avantages du recours à l'authenticité est donc d'éviter les erreurs commises par les pays industrialisés dans leur

processus de développement économique et social. Il offre l'avantage de la vigilance, de la prudence et de la sagesse dans notre désir d'ouverture aux scintillements matériels et idéologiques des pays développés.

C'est à tout cela que nous pensons quand nous prêchons l'authenticité africaine, l'authenticité zaïroise. Nous préconisons le recours à l'authenticité pour faire comprendre que nous devons rejoindre la notion de développement à travers notre système de pensée et notre propre échelle des valeurs. – Car les pays jeunes ont trop souvent tendance à vouloir servilement imiter les pays capitalistes ou les pays socialistes ou encore à vivre à la remorque des dogmes confessionnels. – Nous autres Zaïrois, nous estimons devoir choisir, de toutes ces théories, la voie qui nous paraît raisonnable, mais en la soumettant à nos propres valeurs culturelles. Nous agissons ainsi aussi longtemps qu'on ne nous a pas démontré que l'un ou l'autre de ces grands systèmes qui prétendent régir l'univers, ou les deux, n'ont pas fait fausse route. – C'est la raison pour laquelle notre rôle national consiste à construire nous-mêmes notre modèle de société, qui corresponde uniquement à nos aspirations (DMM, 21 mai 1972, pp. 211-212).

Cette base philosophique du développement contient et implique un principe fondamental dans les relations entre les peuples : le respect par chacun de l'authenticité de chacun. L'authenticité se présente, sous cet aspect, comme une « philosophie universelle » qui demande que les hommes soient considérés en leur valeur intrinsèque là où ils sont et tels qu'ils sont en respectant leurs spécificités matérielles, économiques, sociales, culturelles et spirituelles propres.

Respecter chaque être humain, c'est le prendre tel qu'il est, et pas comme on voudrait qu'il soit ; c'est le reconnaître comme un partenaire digne et égal à soi. Dès lors, le recours à l'authenticité est non seulement « une redécouverte de sa dignité et, partant, de sa personnalité », mais aussi une assise universelle servant à unir davantage l'humanité :

Le recours à l'authenticité est un instrument de paix entre les Nations, une condition de la coexistence entre les Peuples, une plate-forme pour la coopération entre les États, car aucune paix, aucune coexistence, aucune coopération ne peut exister entre les Peuples sans le respect fondamental et sincère de la personnalité du partenaire (DMM, 20 mars 1973, p. 313).

La philosophie de l'authenticité affirme et présuppose que le développement se situe au prix et au bout des retrouvailles avec soi-même. Il réside non dans l'imitation servile des autres, mais dans un recours personnel et intelligent à ses propres expériences antérieures, à son passé, à son authenticité vécue dans un contexte particulier, unique. Si l'on peut atteindre un certain développement sans recourir à son authenticité, celui-

ci ne peut être qu'un développement étriqué, disharmonieux, non durable, fragile, dépourvu de base. L'authenticité est la fondation culturelle du développement véritable et solide. C'est grâce à elle qu'il nous est possible de trouver des solutions adéquates à nos problèmes économiques, politiques, sociaux, et culturels.

La conception mobutienne du développement est, en résumé, « tributaire du concept d'authenticité ». Il n'y a ni épanouissement véritable ni développement harmonieux possible sans l'authenticité.

Quelles que soient les solutions que nous voulons envisager dans n'importe quel secteur de la vie nationale : économique, politique, social ou autre, notre unique source d'inspiration réside dans le recours à cette démarche de base, c'est-à-dire l'authenticité qui, seule, nous permet de résoudre la question : qu'est-ce qu'il nous faut pour nous ? (DMM, 15 septembre 1981, p. 271).

Pour achever de montrer l'importance du recours aux valeurs culturelles de sa propre société, il peut être éclairant d'évoquer les images saisissantes que Mobutu utilise dans l'un de ses messages à la nation. L'authenticité est appréhendée, non seulement comme source d'inspiration mais, plus encore, comme la fondation à base de laquelle doit s'ériger tout l'édifice du développement national. Elle permet à une société de croître favorablement, parce qu'elle se nourrit des expériences vivifiantes de ses ancêtres, de son propre passé, celles des autres n'étant qu'un complément nécessaire et qui, du reste, doivent être rigoureusement sélectionnées pour servir à la croissance et à la vie bonne de sa société.

Il est impossible de songer à un développement à long terme et harmonieux si on n'est pas authentique. Celui qui recourt aux sources fécondes de ses ancêtres est comme une maison aux fondations solides. Celui qui ne le fait pas ressemble à un immeuble construit sur du sable, sans fondations. – L'authenticité c'est d'être à l'aise dans notre propre milieu. Une plante ne peut se développer convenablement dans un appartement ; même si elle reçoit beaucoup d'engrais, il lui faut son milieu naturel, qui la nourrit et la vivifie, c'est-à-dire la terre, l'air, l'eau et le soleil. Il en va de même pour l'authenticité. Nous ne pouvons pas être solides, nous développer et nous décomplexer si nous ne sommes pas authentiques (DMM, 30 juin 1973, p. 333).

Il est important de nous décomplexer, car l'une des graves maladies qui empêche les Africains d'inventer, de rechercher des solutions originales, authentiques, appropriées à leurs situations propres c'est l'*aliénation mentale*, c'est-à-dire, la suppression en eux de la conscience qu'il est encore possible d'inventer, de créer ou simplement d'améliorer ce que les autres

ont créé ou fait. L'aliénation mentale crée le vide, l'inaction, la mort de l'âme et de la pensée. Elle vide le colonisé ou le néo-colonisé de toute son âme, de sa dignité, de sa personnalité au point de le rendre incapable de concevoir une voie authentique et personnelle de développement.

L'aliénation mentale a été si intégrale, si profonde et si toxique au Congo belge et en Afrique qu'elle nous a rendus radicalement incapables de comprendre que c'est seulement grâce à l'authenticité que nous, Africains, nous arriverons à surmonter nos difficultés sociales, politiques et économiques (DMM, 20 mars 1973, p. 315).

Et c'est dans le cadre de l'appel au respect de la dignité et de l'authenticité du peuple noir que germe, en 1984, l'idée d'une *Ligue des États d'Afrique Noire* (et que pour des raisons d'euphonie j'ai personnellement dénommée, dans un article que le pouvoir s'était approprié par le propagandiste Sakombi Inongo, « Ligue des États Négro-Africains », LE-NA, en sigle agréable à l'oreille).

À travers cette nouvelle idée, Mobutu invite les peuples africains à créer une organisation interétatique propre aux pays d'Afrique noire, ayant pour mission d'assurer la sécurité, l'indépendance culturelle et politique, le développement économique ainsi que le progrès social du peuple noir du monde entier. Cette ligue serait un foyer de réflexion et un lieu d'élaboration des stratégies devant garantir au monde noir, face à l'agressivité impitoyable de la concurrence internationale, quelque chance de survie matérielle et culturelle dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

En tant que ligue, cette organisation devrait se donner comme une volonté commune d'actualisation des valeurs culturelles et historiques et, aussi, de création des sentiers nouveaux en vue d'un avenir meilleur pour les peuples négro-africains, dont le sort est le plus malheureux du monde depuis leur contact avec la société occidentale.

En vérité, les Noirs à travers le monde ont des spécificités, une sensibilité commune qu'ils sont en droit de promouvoir ensemble. Non pas évidemment de manière négative et raciste, mais de façon positive, en termes d'histoire commune et de solidarité (Mobutu 1989 : 205).

En lançant ce projet, Mobutu Sese Seko rejoint l'idée ancienne et pertinente du *panafricanisme*, idée chère à Marcus Garvey, à William Edward Burghart Du Bois, à George Padmore, à Francis Kwame Nkrumah, à Cheikh Anta Diop et à bien d'autres penseurs originaires d'Afrique noire.

C'est ainsi que ce projet de ligue noire (comme pour la philosophie de l'authenticité en 1981 à la Cité de Nsele), a été favorablement accueilli et examiné, en 1986, en un séminaire remarquable, par la crème intellectuelle du Congo/Zaire également réunie à Nsele. Il a été reconnu que le peuple noir a une « authenticité » à préserver, a un combat commun à mener, et a le droit tout comme le devoir de s'unir, de rassembler les armes appropriées s'il veut espérer vivre et se faire respecter dans le concert des nations et races du monde, présent et futur.

En résumé, l'authenticité est une philosophie politique de revalorisation de la culture autochtone perçue comme fondement du développement social et économique. Plus exactement, elle est une philosophie de la croyance profonde en la nécessité de fonder toute volonté de développement économique et social, pour autant qu'on désire véritablement atteindre les objectifs fixés du bonheur du peuple, sur les valeurs culturelles spécifiques à chaque société qui exprime cette volonté.

C'est là une manière tout aussi admirable qu'originale de comprendre la culture, aspect généralement oublié dans les théories et stratégies de développement proposées aux pays du tiers-monde par les pays industrialisés. Il est établi, dans la pensée de Mobutu, que la *culture* est « la seule voie de développement des Nations, qu'elle est au début et à la fin de tout projet de développement ».

Cette philosophie de la culture formulée dans le « recours à l'authenticité » est, pour le Zaire/Congo, « ferment de la prise en main des destinées de notre Peuple, source d'inspiration et référence constante de notre conduite tant dans nos relations internationales que dans l'effort de développement socioéconomique de notre pays » (DMM, 20 mars 1973, p. 314).

Elle confère ou doit conférer à la nation un plus grand pouvoir de contrôle de sa destinée, une destinée socioéconomique non pas régulée par d'autres, par de nébuleux et douteux théoriciens du développement, mais par les fils et filles de la nation eux-mêmes, en toute indépendance d'esprit et de conscience, à partir des réalités concrètes qui sont celles de leurs peuples dans le contexte précis et particulier de leurs milieux de vie.

Conclusion

Au-delà des objectifs purement économiques, notre action s'insère dans une certaine éthique de libération humaine, de lutte contre toutes les formes

d'aliénation : ignorance, misère, maladie, racisme, etc., éthique qui est la condition même du progrès (DMM, 10 juin 1966, p. 94).

Résumer la pensée de Mobutu Sese Seko relative à la politique du développement économique et social constitue un véritable pari que je n'ai sans doute pas réussi à gagner. Il s'agit certes d'une pensée parfaitement claire. Mais c'est justement cette clarté qui rend le résumé difficile et le commentaire presque superflu. On notera aussi qu'elle se révèle être une pensée mouvante. Et de ce fait, il a été malaisé de lui fixer des contours définitifs. En effet, elle s'est avérée à la fois constante et dynamique, parce qu'autocritique et évolutive, suivant le cours des faits et des transformations historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles au Zaïre et dans le monde durant les trois décennies de son règne.

Parce qu'il est très difficile de synthétiser cette pensée que véhiculent plus de trois milliers de pages (quatre tomes de textes publiés allant de 1965 à 1988, et bien d'autres), et conformément à la méthodologie adoptée dans l'ensemble de notre étude, il m'a paru indiqué de citer de larges extraits des écrits analysés. Ainsi, j'estime avoir mis en évidence, à grands traits mais avec le maximum de précision, de clarté et de cohérence, les lignes majeures de cette pensée politique, principalement en ses aspects économiques, sociaux et culturels.

Les principes fondamentaux de cette pensée se sont forgés, dès l'arrivée au pouvoir de Mobutu, au contact avec la situation du jeune Congo indépendant marqué par trois faits majeurs : 1° des désordres politiques incessants au niveau interne du pays, conséquences d'une grave absence de cohésion nationale et, surtout, d'un bouillonnement inédit des convoitises néocoloniales sur le Congo ; 2° un climat général de course effrénée et agressive vers l'enrichissement personnel par des moyens faciles et illicites ; 3° des affres de l'exploitation impérialiste amplifiées par les tenaces volontés occidentales de sortir de leur crise économique internationale.

La détermination à changer cette situation a conduit Mobutu à mettre en question plusieurs des conceptions occidentales à propos des réalités socioéconomiques du tiers-monde et du Zaïre. Et, se fondant sur une vision profonde des aspirations du peuple africain, il fixe les objectifs ainsi que le genre de développement qu'il estime susceptible de faire le bonheur de son peuple.

N'est vrai et profitable que le seul développement qui conquiert l'indépendance économique dans le but, noble, de promouvoir l'homme

zaïrois en mettant l'économie au service de l'homme. Il s'agit de travailler inlassablement et avec rationalité, de compter non pas sur les fausses aides étrangères mais sur ses propres ressources, de gérer avec rationalité, intégrité et honnêteté les finances publiques, de s'ouvrir aux partenaires extérieurs qui manifestent le désir sincère de coopérer, et de rechercher les voies efficaces de l'intégration économique de l'Afrique. Tels sont les instruments principaux auxquels Mobutu croit devoir recourir dans sa tâche difficile et complexe de fixer la politique économique et de dynamiser le développement de l'ensemble du pays.

Une action capable d'amorcer le développement d'un pays doit commencer par des secteurs susceptibles d'entraîner (grâce à leur importance ou à leur capacité d'induction) le développement des autres secteurs. Le développement de l'agriculture est au cœur de toute espérance de développement économique et social du Zaïre.

Il y a, en soubassement à cette conception du développement et des moyens susceptibles d'y contribuer efficacement, toute une philosophie inextricablement politique, économique et culturelle. Sur le plan politique, c'est la démocratie centraliste et unitariste, à parti unique, qui est estimée être le régime le plus capable de faire progresser les efforts de développement du Zaïre ; c'est le libéralisme « concerté » qui est invoqué pour jouer ce rôle sur le plan économique ; et c'est l'idéologie du recours à l'authenticité qui est conçue et placée à l'avant-plan pour ordonner et orienter toutes les actions économiques et politiques vers un type complet et adéquat de développement, un développement qui rende l'homme zaïrois pleinement heureux, épanoui, comblé et fier de lui-même.

On se rappelle mon option initiale : l'étude se limite à analyser et à produire une synthèse relativement cohérente de la pensée politique examinée. Il n'est donc point question de procéder à une critique détaillée de chacun des points qui seraient jugés faibles, erronés ou non pertinents. Une brève appréciation globale nous semble suffisante.

Pour cela, qu'il me suffise de dire, en ce qui concerne la pensée de Mobutu, que sa conception de la démocratie est déficiente en tant qu'elle cache, justifie et exalte un mode de gouvernance totalitaire. Son option économique pour un libéralisme concerté, mixte ou modéré, est raisonnable et efficace dans la mesure où elle indique la voie la plus rationnelle ordonnée par la science et par l'exigence de la liberté humaine. Son insistance sur l'exigence de recourir à la culture, aux expériences de son passé avant celles des autres atteste d'une sensibilité intelligente à la profondeur

de ce qui fait véritablement l'être humain dans son identité et son ouverture à l'humanité.

Si la pratique avait suivi la théorie en ses points pertinents, et si le laxisme moral entraînant la corruption généralisée, les détournements systématiques des biens publics et l'impunité totale, ne s'était pas installé dans la vie et les mœurs de Mobutu et de ses proches collaborateurs, le Congo/Zaïre aurait revêtu une face autrement moins hideuse que celle qu'elle présente aujourd'hui. En particulier, si la poussée marxisante n'avait point eu raison de ses convictions morales initiales, Mobutu n'aurait point succombé à la convoitise ou à la témérité aveugle de la décision fatale de zaïrianisation des biens des privés. Avec l'institution de la dictature monopartite, la zaïrianisation aura été la plus grosse erreur, en pensée et en actes, de Mobutu Sese Seko.

Il est regrettable que tout en parlant avec insistance de la nécessité de l'éthique dans le comportement de tous les citoyens pour le développement de la nation, Mobutu se soit littéralement laissé dissoudre dans le tonneau acide de l'impunité laissant libre cours à la destruction systématique des infrastructures et structures, matérielles et humaines de la nation entière.

Par un laxisme moral d'une extrême insouciance au sein même d'un règne dictatorial de grande terreur, Mobutu Sese Seko a effroyablement ruiné les chances de développement rapide du Congo, et a pour longtemps hypothéqué ses possibilités de puissance et de dignité parmi les États du monde, lesquels sont en régime d'égoïsmes et d'hostilités éternels. Nous savons désormais que l'immoralité est une grande et terrible force d'autodestruction des nations. Le Zaïre en a été un exemple parfait, et le Congo continue de l'être.

Chapitre IV

La pensée politique de L. D. Kabila

1. Introduction

La vocation politique que le jeune Laurent Kabila se donne dès les premières heures de son engagement politique c'est celle de devenir « un Soldat du peuple », d'être et de demeurer un « Combattant-défenseur du droit à la liberté de l'homme congolais et de tous les opprimés, en Afrique et dans le monde ».

De fait, Laurent-Désiré Kabila a été un homme d'une grandeur d'âme et humaine digne de très hautes personnalités politiques. Il a eu une pensée politique précise, claire et rigoureuse, soutenant ses décisions et actions. Pour ses très grandes qualités humaines, intellectuelles et politiques, nous l'avons aimé, le peuple congolais tout entier – celui en tout cas qui est en dehors de bien méandreuses et fourbes strates du pouvoir politique – l'a aimé, lui a voué une immense sympathie sincère.

J'ai trois raisons personnelles de m'engager dans la rédaction de la présente étude, qui forme le quatrième chapitre de l'ouvrage, et qui a pour vocation patriotique de contribuer à perpétuer la mémoire de ce personnage illustre.

La première raison est, pour ainsi dire, eschatologique. Le 30 juin 1997, soit moins de deux mois après le 17 mai, jour de la fin du très long règne dictatorial du Président Mobutu Sese Seko, je me trouve dans un colloque scientifique international à Cape Town, en Afrique du Sud, avec de nombreux étrangers et quelques compatriotes congolais. Un éminent collègue, professeur d'université en Europe, me confie à peu près ceci à l'oreille : « L'avènement de Laurent-Désiré Kabila est une chance énorme, et sans doute unique, qui est offerte à notre pays pour pouvoir accéder à la démocratie, à une gouvernance correcte, rigoureuse, intelligente et honnête, et pour pouvoir accélérer notre marche vers le développement. Nous, intellectuels, n'avons le droit ni de dédaigner ni de gaspiller cette opportunité. Vous qui êtes au pays, soyez à ses côtés. Il faut l'aider. Moi je viendrai

un peu plus tard, le temps d'achever les formalités d'accès à mon éméritat. J'ai un ami. Je vous recommande auprès de lui. Il vous présentera au Président de la République... ». Mais les circonstances en décideront autrement.

La deuxième raison est pathétique. Le 16 janvier 2001, je me trouve aux États-Unis, pour des études postdoctorales de science politique à l'Université du Maryland – campus de College Park. Dans l'après-midi, l'effroyable nouvelle du crime sur le Président de la République nous parvient, assommante. C'est le désarroi profond, total, absolu. Avec cet assassinat odieux, ce sont toutes les espérances des Congolais qui se trouvaient emportées, saccagées, détruites. Depuis ce moment-là, je me suis promis d'écrire une étude relativement solide – qui aille au-delà de petites citations de M'Zee platement glanées çà et là et répétées par les uns et les autres – afin de mieux faire connaître et de faire vivre dans les esprits l'immense richesse de sa pensée, de sa vision des choses et de ses projets pour l'avenir du Congo, sa patrie, notre patrie.

La troisième raison est intellectuelle. Parce que M'Zee Kabila figure parmi les grands hommes politiques de notre pays, sa pensée doit absolument être notée et retenue par l'histoire. Nous avons le devoir patriotique d'écrire notre histoire, pour donner à nos enfants et petits-enfants des raisons de vivre ainsi que l'énergie morale de devoir continuer la lutte, pour une existence digne.

Je me convaincs qu'il nous appartient, à nous seuls, filles et fils du Congo et d'Afrique, de devoir fixer nos repères, de construire notre mémoire, de faire apparaître et connaître nos frères et sœurs compatriotes illustres, ceux qui auront légué à nos générations actuelles et futures des manières de penser et de vivre exemplaires.

Mentalement conditionnés par un travail colonial d'instruction aliénante totalement réussie, exclusivement tournée vers l'extérieur, nous avons trop longtemps focalisé nos regards sur les sciences, philosophies, idéologies et manières d'être d'ailleurs, occidentales européennes spécialement, même et surtout celles qui ne sont guère susceptibles de nous inspirer des modes d'existence efficaces et meilleurs pour notre vie concrète.

Sans aucun doute et comme chez les autres nations et peuples du monde, nos ancêtres et nos aînés ont philosophé, ont produit des pensées fécondes, et des idées spécifiques édifiantes, qui méritent d'être relevées, retenues et prises en charge par l'histoire, par nous, pour les faire connaître

et les investir dans l'érection de notre destinée, et de notre avenir, que nous devons vouloir de plus haute qualité, de puissance et de dignité.

Les acteurs politiques, actuels et futurs, seront et demeureront largement déficients s'ils manquent de se laisser pénétrer par ce qu'on peut appeler « l'esprit LD Kabila », que précisément nous devons leur indiquer et faire ancrer dans leurs manières de concevoir notre vivre-ensemble dans la cité. Car, en maints points, M'Zee Laurent-Désiré Kabila est une voie exemplaire, le modèle pour le salut, notre salut comme peuple et nation aspirant à l'indépendance réelle, à la puissance, à la prospérité, à la dignité et à la vie heureuse. Il doit être, pour tout dirigeant, pour la jeunesse et pour chaque compatriote adulte responsable et patriote, une grande et éternelle source d'inspiration sur le plan du courage politique, de l'amour pour ses compatriotes, et de l'honnêteté morale sans faille vis-à-vis du bien et de l'avenir de la patrie.

Entré dans l'histoire de manière spectaculaire et pacifiquement révolutionnaire, le Président Laurent-Désiré Kabila, assassiné le 16 janvier 2001, fait l'objet d'essais de déchiffrements, de compréhensions, dont la liste, déjà très longue à ce jour, sera plus longue encore dans le futur proche ou lointain tant il demeure, de sa vie, des zones jusqu'ici non encore parfaitement explorées.

Certes la présente étude concerne la pensée, les idées, et non la vie et les faits de l'homme. Néanmoins, et comme nous l'avons fait pour les trois autres personnalités, il est indispensable de relever brièvement quelques pans de sa vie qui, précisément, indiquent le contexte de germination et de consolidation de la pensée.

Remarquons, d'entrée de jeu, que la vie d'un homme politique est quasi inépuisable, jamais totalement saisissable, tant elle est chargée d'événements et de faits, d'émotions et de gestes, intimes et lointains, secrets et publics. Et, plus la vie humaine et/ou politique est longue, plus forcément elle est difficile à connaître, à déchiffrer, à saisir en toutes ses facettes, en tant qu'elle est entremêlée, inévitablement, de faits de vie strictement personnelle et de vie des autres, de sa nation voire des nations étrangères sous une forme à la fois secrète et publique. La restitution pleine et exacte d'une telle vie, surtout au passé, n'est possible qu'à travers de

nombreuses études et lectures méticuleuses, attentives, confrontées aux exigences du témoignage, de l'objectivité et de la vérité, par-delà les émotions affectives, les obscurités des circonstances, les interprétations et récits divergents, les précipitations et confusions des événements politiques ou, simplement, les très innocents trous de la mémoire.

Mais ce que nous savons avec certitude, c'est que l'histoire de M'Zee Kabila est, en bien des points, semblable à celle de l'homme dont il a incarné la mémoire, Patrice Lumumba, lui aussi assassiné un jour plus tard sur le calendrier, le 17 janvier et, comme lui, le même mois et en début de décennie. Lumumba et Kabila sont morts, tous deux, pour la même cause congolaise, africaine, la même cause noire, la même cause humaniste, en faveur de l'homme noir du Congo, d'Afrique et du monde, en faveur de l'homme et de l'humanité dans le monde.

Parmi les études significatives réalisées sur la personnalité fascinante de Laurent-Désiré Kabila, à partir de son arrivée au pouvoir spécialement, il y a celles des auteurs suivants : Germain Mukendi et Bruno Kasonga (1997) ; Gauthier de Villers et Jean-Claude Willame (1998) ; Gauthier de Villers (2001) ; Ludo Martens (2002) ; Kabuya Lumuna Sando (2002) ; Erik Kennes et Munkana Nge (2003) ; Tambwe et Dikanga (2008).

C'est à travers le livre essentiellement biographique de Kennes que je choisis de remémorer aux Congolais quelques séquences de la vie de M'Zee Laurent-Désiré Kabila, un compatriote qui compte, incontestablement, parmi les vrais patriotes et martyrs politiques du Congo, ne fût-ce pour avoir été le maquisard qui aura livré le plus long combat de résistance à la dictature du Maréchal Mobutu et qui, parvenu au sommet du pouvoir étatique, aura connu, avec Kasa-Vubu, le plus bref règne d'entre les chefs d'État de la République démocratique du Congo.

Membre de la « Jeunesse-Balubakat » admiratrice du Mouvement National Congolais aile Lumumba, Kabila est entré en rébellion avec des membres du Gouvernement Lumumba et du Parlement révoqués en septembre 1960 par Joseph Kasa-Vubu, Président de la République. Et, sans désespérer, Kabila est demeuré dans la résistance anti-impérialiste jusqu'à son accession à la présidence de la République (le 17 mai 1997) et à sa mort, le 17 janvier 2001, combattu et assassiné par ceux-là mêmes qui l'auront aidé à faire tomber le régime, jugé néocolonialiste, dictatorial et inique, de Mobutu Sese Seko.

Il est intéressant de connaître, à partir de ces auteurs, la jeunesse et la vie familiale de Kabila : ses parents, ses études, ses enfants. Plusieurs faits

sont précisés de cette vie encore peu connue par les compatriotes. On retient que, originaire d'Ankoro, Laurent-Désiré Kabila est né le 27 novembre 1939 à Jadotville (Likasi) de père (Désiré Kabila Taratibu Obashikilwe) fonctionnaire des postes, téléphones et télégraphes ressortissant de la tribu Luba du Katanga, et de mère (Jeanine Mafik Mwad Kanambuj a Mubol) de tribu Lunda. Il fait ses études primaires à Likasi et les études secondaires à l'Institut Saint Boniface de Lubumbashi. Le jeune Kabila est découvert « intellectuel, entraînant, amoureux de sport et de musique (jouant de la guitare et composant des chansons) » (Kennens et Munkana 2003 : 95).

Les auteurs font savoir que Joseph Kabange Kabila (né jumeau, avec Jenny Kyungu Kabila, le 4 juin 1971) a pour mère Sifa Maanya (née en 1948, de l'ethnie Bangu Bangu, originaire du village de Mupapayi dans le Maniema), et qu'il a deux frères et six sœurs de cette même mère. On retient enfin que, au total, Laurent-Désiré Kabila aura eu plusieurs enfants dans sa vie harcelée par le pouvoir en place et donc une vie de déplacements continuels dans le maquis et à travers des pays étrangers.

Évoluant dans l'ambiance générale d'un Congo/Zaire marqué par des antagonismes ethniques récurrents, l'ethnie étant une force politique importante, le jeune Kabila opte pour le Parti Balubakat de Jason Sendwe (allié du MNC/L) contre la Conakat de Tshombe, se démarquant ainsi de ce dernier à la fois relativement à ses velléités sécessionnistes, et à son désir de réunification du Katanga sectionné (comme d'autres provinces) par le Gouvernement central en plusieurs provinces vite tournées en dérision, par le régime de Mobutu, comme étant des « provincettes ».

Servi par une belle maîtrise de la langue française qu'il manie avec une verve oratoire admirée de ses amis et compagnons de lutte, Kabila est reconnu comme un intellectuel de maquis radical, séduisant, mobilisateur, formant et persuadant des milliers de jeunes combattants autour de l'exigence et, aussi, de l'urgence de la mission révolutionnaire populaire.

Dans le *Gouvernement Démocratique de la Province du Lualaba au Nord-Katanga* formé en 1961, Kabila occupe des fonctions importantes de Directeur provincial, puis de Chef de Cabinet au Ministère de l'Information et de Télécommunication. À ce titre, il présente de nombreux « billets politiques » à la radio. Fêré d'information, il collabore au journal appelé « Petit Figaro du Nord-Katanga », et, plus tard, il créera son journal « *L'Étincelle* », organe révolutionnaire dans les cités communistes. Il est fait Député à côté de ce gouvernement provincial.

Peu après, il rallie le *Conseil National de Libération* (CNL) créé le 3 octobre 1963 par les « nationalistes » lumumbistes Christophe Gbenye et Gaston Soumialot. Dans le *Gouvernement provisoire du CNL-Est* installé à Albertville (Kalemie) le 27 juillet 1964, Kabila est Vice-Président chargé des Relations et du Commerce Extérieurs ; et dans le *Conseil Suprême de la Révolution* créé le 6 août 1965 par Soumialot pour tenter d'intégrer toutes les rébellions (et contrecarrer son rival Gbenye), le très jeune Kabila (il a alors 26 ans) est Vice-Président en sa qualité de Commandant Suprême du front Est (Kivu et Katanga), tandis que Abdoulaye Yerodia Ndombasi est nommé président du comité exécutif du Conseil.

Son intense activité révolutionnaire ainsi que ses fonctions au sein du gouvernement rebelle, comme au sein de son mouvement, amènent Kabila à effectuer de nombreux voyages et séjours de formation à l'étranger, essentiellement dans les pays socialistes africains, asiatiques et européens : Tanzanie, Angola, Égypte, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Union Soviétique, Chine, etc. À la faveur de ces voyages, Kabila a pu faire de solides études de philosophie en France et à l'Université de Tachkent, dans l'ancienne Union Soviétique (actuel Ouzbékistan).

À travers la Tanzanie, il bénéficie d'un important soutien de la Chine. Mais, persuadé que l'appui extérieur ne peut jamais suffire, Kabila exerce des activités de commerce d'or pour obtenir les moyens d'organiser le maquis et de soutenir son combat de libération du Congo. Les chercheurs mentionnent ne point avoir trouvé le moindre signe d'enrichissement personnel de Kabila à partir de ces activités commerciales.

En janvier 1967 Kabila se distancie du CNL, crée le *Parti de la Révolution du Peuple* (PRP) au retour d'un séjour de formation en Chine, et conserve très peu de choses de la vision lumumbiste. Le parti se veut marxiste-léniniste, privilégiant la lutte armée (par rapport à la lutte politique, pacifique) pour « libérer le Congo du régime meurtrier et despotique installé par les États-Unis et dirigé par leur marionnette Mobutu ».

Sur le plan idéologique, Kabila est moins proche de Soumialot que de Mulele et de Che Guevara. Le PRP entend opérer un dépassement qualitatif aussi bien du « mulelisme » que du « lumumbisme », en apportant de la « valeur ajoutée » à cette vision politique mais, comme elle, le PRP prône le « monisme politique, organisationnel et idéologique » (Kennes et Munkana 2003 : 248).

Kabila organise les combattants, sans grands succès, disent les auteurs, son point fort étant plutôt les relations diplomatiques avec l'extérieur, et la formation idéologique révolutionnaire qu'il assure chaque jour, et de manière formelle chaque jeudi, aux membres et combattants du Parti de la Révolution du Peuple. Les conseils et ouvrages de Mao Tsé-Toung servent de référence de base.

L'éducation idéologique est dispensée au sein de l'*Institut Populaire d'Orientation Idéologique* créé en 1968, et est centrée sur les enseignements contenus dans le *Kitabu cha mafunzo ya siasa* (*Manuel de leçons politiques*). Entre autres leçons, il y a les tactiques politiques de discrétion, de prudence, de ruse face aux ennemis, et de sérénité d'esprit, qualité qui exige d'éviter de prendre de l'alcool et du chanvre lorsqu'on se propose d'aller dialoguer avec les autres. Mais les enseignements du parti sont aussi focalisés sur les *Makosa Saba* ou les « sept erreurs » qu'il importe d'éviter, lesquelles ont fait échouer les actions révolutionnaires menées en 1964. Ce sont :

- (1) le manque de formation politique et idéologique des combattants ; (2) la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, et le manque d'autosuffisance, au lieu de compter sur nos propres forces ; (3) la négligence du monde rural, de la collaboration avec les petits travailleurs et les paysans pour faire avancer l'action révolutionnaire ; (4) le caractère tribaliste qui a été imprimé à la lutte ; (5) la course individuelle au pouvoir, dans l'absence de discipline et d'esprit d'équipe ; (6) le manque de coopération et de complicité active entre le peuple et les combattants ; (7) l'absence de parti révolutionnaire, capable de mener efficacement une guerre victorieuse (p. 247).

En même temps que, sur le plan militaire, il met en place les *Forces Armées Populaires*, branche armée du PRP, Kabila estime que la révolution a pour objectif final la libération des paysans de la misère, de la déconsidération et de l'exploitation dont ils sont victimes par les forces impérialistes. Il crée des *Cités agricoles* sur la base du principe de la « self-reliance » valorisé par le socialisme africain de Julius Nyerere, prescrivant de ne compter que sur ses propres efforts, et il intensifie l'éducation à la nécessité de la guérilla dans les régions rurales, en conformité aux prescriptions maoïstes.

Reconduisant ce programme aussitôt qu'il arrive au sommet du pouvoir en 1997, Kabila lance les idées du *Service National*, des *Forces d'Auto-défense Populaire* » (FAP), et de la *restitution du pouvoir au peuple*, en projetant de créer une vraie société démocratique à partir des *Comités du Pouvoir Populaire* (CPP). Excepté le Service National, qui ne fonctionne que

très faiblement du reste, ces structures et initiatives sont mortes, hélas, avec la mort même de M'Zee Kabila.

Au total, ces auteurs éclairent de manière importante l'histoire politique des rébellions congolaises. Ils rendent accessible la personnalité de Kabila, un acteur politique resté admirablement constant, persévérant, et déterminé au sein d'un combat de plus de 25 ans, résistant dans l'ombre et dans un certain quasi-silence contre le régime dictatorial, dévastateur et néfaste de Mobutu Sese Seko.

Ils font connaître de nombreux acteurs de la rébellion autour de Kabila : Ildephonse Massengho, Roger Kabulo, Ismaël Tutuemoto, Delphin Ngoma, Léonard Mitudidi, Thomas Mukwidi, Jean-Claude Yumba, Christophe Muteba, Bernard Makungu (alias Sikatenda Shabani), et bien d'autres révolutionnaires dont il ne serait pas vain de retracer, dans des études particulières, l'histoire et la contribution à la résistance congolaise contre la dictature.

Ajoutons une autre appréciation d'une personnalité qui aura connu Kabila de près, au cœur de la forêt servant de base-arrière au combat pour la liberté. Quand, en avril 1965, le célèbre et vénérable Ernesto Che Guevara rejoint la révolution congolaise dans le maquis de Fizi, sous la couverture de médecin et interprète, Laurent Kabila est encore très jeune, et même trop jeune aux yeux de Che Guevara. Néanmoins, ce dernier trouve ce dernier intelligent, parce que Kabila a fort bien compris, comme lui-même, que « le principal ennemi était l'impérialisme nord-américain et qu'il se tenait prêt à mener le combat contre lui jusqu'au bout » (Che Guevara 2001 : 6).

Tous deux étaient d'accord et persuadés que « le problème du Congo était en fait un problème du monde entier », que le monde entier était et devait se sentir concerné. Plus explicitement encore, Che Guevara affirme avoir confiance en Kabila plus qu'à tous les autres compagnons de ce dernier (Masengo, Mitudidi, Kiwe, etc.). Il lui fait bonne impression quant à sa compréhension de la question paysanne et de sa capacité de mobilisation, et il le juge, quoique très jeune, comme étant, parmi les rebelles, le seul homme qui ait d'authentiques qualités d'un véritable dirigeant.

Et quoiqu'il le juge trop versé dans des discussions politiques incompatibles avec les objectifs de la révolution, et « aimant trop la boisson et les femmes » (Che Guevara 2001 : 69), le célèbre révolutionnaire international trouve cependant en Kabila « le seul homme qui possède toutes les qualités d'un vrai révolutionnaire d'envergure nationale, d'un véritable

meneur de masses », un leader en puissance, encore trop jeune certes (26 ans) et qui, dans le futur, devrait évoluer et devenir un vrai leader révolutionnaire (*Ibid.* : 244). Effectivement, à la faveur de longues années de lutte, Laurent-Désiré Kabila a pu changer, mûrir, et faire montre d'une grande capacité de meneurs d'hommes, prenant sa tâche révolutionnaire très au sérieux et avec une détermination sans faille.

Plus tard, le peuple congolais lui reconnaîtra ces qualités et cette grandeur humaine qu'il aura acquises à travers les dures souffrances de son long combat patriotique. En effet, bien plus que lors de la rentrée triomphale de l'*Alliance des Forces Démocratiques de Libération du Congo* (AFDL) à Kinshasa, le jour de la mort inattendue de M'Zee Laurent-Désiré Kabila a fait voir, dans un deuil d'une tristesse particulièrement profonde, combien le peuple congolais a aimé cette personnalité acclamée salvatrice, qui venait courageusement le libérer de la très abjecte, longue et redoutable dictature de Mobutu Sese Seko.

Mais ce que la mémoire populaire retiendra le plus de M'Zee c'est, dans une image vive, ce très sympathique rire-sourire magnétique qui jaillit pourtant, de façon perpétuelle, d'un cœur nationaliste gonflé d'une audace, d'une détermination et d'une persévérance admirables mais, aussi et malheureusement, d'une âme patriotique téméraire et dépourvue de stratégie défensive adéquate. Le peuple retient de lui une personnalité honnête et patriote, trop tôt partie, arrachée par les forces maléfiques de domination occidentale, un sauveur par qui le Congo aurait pu, à coup sûr, se placer de manière décidée et décisive sur la route de la rigueur patriotique, de l'intégrité morale, de la grandeur et de la dignité. Tous ceux qui aiment véritablement le Congo ne cesseront jamais de regretter sa disparition précoce aussi longtemps que persisteront le désordre, l'immoralité, la corruption et la dictature qu'il aura combattus toute sa vie, de toutes ses énergies, jusqu'au sacrifice suprême.

Venons-en à l'examen de la pensée, celle principalement que les écrits personnels de M'Zee nous donnent à saisir et à méditer. Mais, auparavant, il convient de signaler un certain nombre d'études, parmi les plus significatives, déjà réalisées dans la perspective de la pensée politique.

L'analyse réflexive de Mova Sakanyi (2008) est des plus solides. Elle rend compte, d'une manière explicite et éclairante, de la philosophie politique de L. D. Kabila. Et, d'entrée de jeu, Mova fait savoir que cette dernière se construit dans un contexte qui lui donne sa marque profonde, un contexte unilatéralement dominé par l'ordre impérial occidental. Plus précisément, cette pensée est forgée pendant que : « la guerre froide régente le monde, alors qu'il est fait main basse sur le Congo malgré l'indépendance formelle, alors qu'il est sous le choc de la mort de Lumumba, alors que le colonialisme a eu raison du leadership progressiste en Afrique (après Lumumba viendra le tour de Nkrumah), alors qu'un pouvoir autochtone (des nationaux) en apparence au service du pays, sert en fait les intérêts étrangers » (Mova Sakanyi 2008 : 129).

Elle est donc, inévitablement, une pensée marxiste orthodoxe nourrie aux théories de Lénine et de Mao. Mais Kabila évolue aussi dans sa pensée, en particulier avec la présence du grand changement quasi inattendu qui intervient dans le monde. L'avènement de Mikhaïl Gorbatchev en Union Soviétique fait virer son empire vers la vision du monde libérale. L'évolution de la pensée se manifeste, note Mova Sakanyi, avec l'élaboration de l'idée de *Comités de Pouvoir Populaire*, et aussi dans l'affirmation insistante de l'auto-prise en charge par le peuple lui-même comme étape fondamentale dans sa lutte pour la libération, pour la transformation des conditions de vie des masses, à travers une praxis soutenue par l'économie sociale de marché, et non par la pratique individualiste du libéralisme pur et dur. Et cette transformation n'est possible que si le peuple arrive à se gouverner lui-même, directement, et non à travers des élites suspendues au sommet.

Kabila a plutôt une foi admirable en l'apport des intellectuels universitaires, celui en particulier de ceux qui sont « engagés » en faveur du peuple. Mova note : « Il trouve appui sur tous les penseurs qui l'aident à fustiger la société individualiste qui doit être atomisée. Il faut, à la place, promouvoir les valeurs sociales par la force populaire et celle de l'État social, qu'il conçoit comme un État populaire. Il battait froid et tenait en grippe les intellectuels de salon. Il les voulait engagés » (*Ibid.*, 2008 : 145).

Effectivement, M'Zee Kabila l'a fait voir dès son arrivée au pouvoir à Kinshasa, en constituant un « noyau rationnel » des professeurs penseurs puisés dans les milieux universitaires pour l'aider à penser sa politique, et en entreprenant de donner aux professeurs des conditions salariales dignes de leur position sociale.

Également, cette évolution de la pensée, qui passe d'un regard révolutionnaire dénonciateur de l'impérialisme à l'exaltation de l'exigence pour le peuple de s'organiser et de se prendre seul en charge, aboutit à une « *révolution-pardon* ». Contrairement à ce qu'on redoutait, à savoir, l'avènement d'un « ouragan », une action fondée sur une « épuration violente », selon le conseil machiavélien (comme dit Kaumba Lufunda 2008 : 161), de la classe politique antérieure, complice présumée de l'impérialisme, Kabila préconise le pardon, en forme d'appel à la paix et à la concorde, à la communautarisation des énergies, et à la conversion vers des pratiques nouvelles en faveur de la patrie et du peuple.

Il nous faut une manière de penser nouvelle, contre-révolutionnaire pourrait-on dire, pour arriver à pardonner aux bourreaux de la république et du peuple. Kabila en a la force d'âme, au nom de la « réconciliation » et de la paix, à la fois pour « clore le cycle de la violence », pour « amener le peuple congolais à réapprendre à vivre ensemble dans la concorde » (Kaumba 2000 : 172), et pour entamer la reconstruction du pays ruiné par une gouvernance prédatrice et irresponsable.

Pour sa part, Evariste Boshab (2008) a souligné, de façon appropriée, la signification de l'appel à l'auto-prise en charge professée par M'Zee Kabila. Ce concept est perçu comme l'« épicentre » de la pensée politique de ce dernier. L'auto-prise en charge n'est pas une manière de coupure de soi avec les autres, dans une espèce d'emmurement de soi dans l'individualisme. Elle est plutôt un acte volontariste de « création des conditions minimales permettant à l'homme à la fois comme individu et groupe de se libérer de l'emprise de plusieurs forces qui l'empêchent de s'organiser, sinon de poursuivre son orbite primaire. Il peut s'agir des forces magico-religieuses, sociologiques ou d'autres formes de contraintes érigées arbitrairement par les plus aptes ou ceux qui détiennent les rênes du pouvoir, en vue de conserver les privilèges dus à leur statut » (Boshab 2008 : 258).

En tant qu'elle permet de ne point dépendre des autres forces extérieures à soi et de prendre conscience de ses propres capacités, « l'auto-prise en charge demeure la pierre angulaire dans toute démarche organisationnelle respectueuse des droits fondamentaux des masses populaires » (*Ibid.* : 259). Elle est indispensable comme condition de libération du peuple.

Un peuple n'est capable de se libérer de la domination des impérialistes que s'il prend conscience de la nécessité de se prendre seul en charge, sans compter sur les promesses ou aides ponctuelles et inefficaces des au-

tres, même de ceux-là qui se disent éventuellement être des amis, des alliés ou des humanitaires.

L'auto-prise en charge à la fois suppose et implique l'exigence de s'organiser, d'améliorer ses tactiques et techniques de lutte contre tous les obstacles (impérialisme, mondialisation, dictature, complicité avec les ennemis) sur la route de la libération complète du peuple. Elle est, selon Boshab, à la fois source et finalité de l'action révolutionnaire. Elle se manifeste de plusieurs manières comme, entre autres, nécessité de formation et de contrôle de l'opinion publique, résistance et auto-défense face aux contre-révolutionnaires, et exigence de relèvement politique par l'entretien de la flamme révolutionnaire à travers l'alternance politique.

Ludo Martens, un des admirateurs radicaux et les plus fidèles de L.D Kabila, nous apprend que la pensée politique de ce dernier est repérable depuis les cinq objectifs que se fixe le programme du Comité National de Libération, en 1964 : « restaurer la souveraineté populaire ; reconquérir l'indépendance nationale ; rétablir la liberté et la démocratie nationales ; restituer le patrimoine et les richesses nationales au peuple souverain et travailleur ; établir un gouvernement révolutionnaire, national et populaire » (Martens 2002 : 577).

Je pense, pour ma part, que cette pensée formule l'exigence de la lutte à mener pour la liberté et la dignité du peuple, et cela selon une triple stratégie révolutionnaire : (1) une lutte armée visant à détruire l'impérialisme ; (2) une action efficace de transformation de la terre en vue de garantir l'autosuffisance ainsi que le développement économique et social du peuple ; (3) une organisation stratégique du pouvoir politique en vue d'assurer l'indépendance et la vraie démocratie.

C'est autour et à l'intérieur de ces points qu'il nous est possible de saisir, d'une façon clairement articulée, la totalité de la pensée politique de M'Zee Laurent-Désiré Kabila. Avec Boshab, j'entends cette dernière dans le sens de l'ensemble des idées formulant la manière de « mieux structurer la société pour que les intérêts d'essence antagoniste trouvent un espace de conciliation qui permette à l'homme de s'assumer en tant que centre de toute action » (Boshab 2008 : 258). Elle est une architectonique d'idées centrales autour desquelles s'organise l'action politique, ou qui entendent ordonner cette dernière.

2. Détruire l'impérialisme et la dictature jusqu'à la racine

Laurent-Désiré Kabila a fait serment, le serment solennel de *Ne jamais trahir le Congo* ! Et, pour notre dignité, de combattre sans *ne jamais reculer*, quel que soit l'obstacle qui se dresse devant soi.

Face au néo-impérialisme qui exige à M'Zee Laurent-Désiré Kabila, en prébende pour chasser la dictature et accéder au pouvoir, de céder une grande partie du Congo à son voisin rwandais en mal d'espace vital issu d'une expansion reproductive exponentielle et d'une convoitise morbide focalisée sur les richesses des Kivu, Kabila jure et demande aux siens de *ne jamais trahir le Congo* ! Cela est du *patriotisme, authentique et inconditionnel*, lequel est exigé de chacune des filles et chacun des fils de notre pays comme voie nécessaire pour triompher des nombreux obstacles et ennemis, lointains et proches, voilés et œuvrant à ciel ouvert, qui se dressent sur le chemin de notre volonté de progrès, de puissance et de dignité humaine.

Cette vision politique de Kabila vit et se nourrit de l'inspiration socialiste. Elle est une pensée marxiste révolutionnaire renouvelée. En effet, jusqu'à la chute du mur de Berlin (1989), deux visions fondamentales ont dominé le monde : d'un côté, la vision libérale qui pose l'accent sur *l'individu* s'affirmant comme liberté contre l'État, contre la communauté ; de l'autre, la vision socialiste qui, elle, trouve en la *communauté*, ou en l'exigence de solidarité des personnes, la valeur sociale la plus éminente.

Si toute la philosophie occidentale s'est largement élaborée à partir de la consécration de la liberté individuelle comme valeur sociale primordiale, la philosophie communiste par contre, celle principalement énoncée et prônée par le marxisme, souligne la vision solidariste de l'homme en même temps qu'elle prône la culture des valeurs de justice sociale, d'égalité et de partage.

La société africaine traditionnelle est justement, selon les anthropologues et analystes attentifs, fondée sur une philosophie socialiste. Il s'agit d'une philosophie qui valorise la prise en charge de l'homme aussi bien par lui-même que par la collectivité tout entière. En plus, la philosophie africaine traditionnelle souligne l'exigence du travail et du partage équitable aussi bien de la joie que des peines, elle apprend à chacun des citoyens, dès le bas âge, la nécessité comme la stratégie de prise en charge de soi de la communauté, du peuple en sa totalité, et qui doit constamment demeurer soudée, solidaire.

C'est dans cette double inspiration socialiste, européenne et africaine, que M'Zee Kabila trouve le fondement de sa pensée. Il a une conscience aiguë de la valeur et du combat nécessaire à mener en faveur de la liberté de l'homme congolais, de l'homme tout court et beaucoup plus encore et avant tout, de chaque communauté, chaque peuple, chaque nation de la terre, en particulier les opprimés.

Avec l'assassinat tragique de Lumumba, une personnalité qu'il a admirée et à laquelle il est resté parfaitement attaché, le jeune Laurent Kabila a vite compris que l'impérialisme constitue le plus grand et principal ennemi du peuple congolais, comme de l'ensemble des peuples opprimés du monde.

L'impérialisme se caractérise par la rage d'enrichissement à tout prix, laquelle entraîne une impitoyable folie de domination des autres peuples pour l'exploitation sauvage, cynique et égoïste de leurs richesses humaines, naturelles et économiques. Sa méthode d'action met en œuvre le maximum d'énergie négative, de sauvagerie et de cruauté dans la spoliation, la domination et la violence. Sa grande ressource interne est le désir du profit immédiat le plus colossal possible, la volonté inexorable de se construire un empire de puissance économique et financière lui assurant la capacité imbattable de domination sans fin ni résistance sur les peuples colonisés.

L'exploitation cynique, sauvage et impitoyablement dévastatrice est largement justifiée ou – quand apparaît quelque scrupule au nom de la religion chrétienne – est excusée par une habile négation préalable de toute humanité dans l'homme noir, et par la foi totale dans l'idéologie de la « colonisabilité ». Le faible a tort de l'être, car le droit à la libre entreprise ne permet pas d'avoir pitié des faibles. En particulier, le ciel n'a donné aucun droit d'être et de respect à un Noir (Voir, par exemple, la très funeste entreprise intellectuelle consignée dans *Le Code Noir* promulgué par le Roi Louis XIV en mars 1685, puis en une version révisée, par le Roi Louis XV en mars 1724). L'existence humaine étant fondamentalement une nécessaire lutte énergétique et perpétuelle pour la vie à travers l'appropriation et l'accumulation des moyens d'existence, il est pragmatiquement justifié de coloniser les autres, pour ne pas l'être soi-même. Et dans ce cas, se dit le colonisateur, la faute n'est à personne car n'est colonisé que celui qui est colonisable.

Laurent Kabila est révolté par une telle idéologie, et il est profondément indigné par l'entreprise impérialiste à laquelle elle donne naissance.

L'entreprise de domination rageuse et d'exploitation ravageuse du Congo débutée par Léopold II est moralement insoutenable. Cette domination se manifeste singulièrement à travers la confiscation, par tous les moyens y compris celui de la scélératesse et du génocide, des droits et du pouvoir du peuple congolais de jouir de son intégrité humaine ainsi que de ses richesses naturelles et culturelles, et à travers l'installation aux commandes du pays, nouvellement indépendant, de marionnettes politiques actionnées à volonté par les forces dominatrices et impérialistes de l'Occident.

Nourri à la philosophie marxiste de la lutte pour la vie, la décolonisation, la liberté, et la dignité de la personne humaine, Kabila est fermement convaincu que l'action révolutionnaire est indispensable, que seule la voie de la lutte armée peut efficacement aider les peuples opprimés à se défaire de l'impérialisme.

Certes l'impérialisme s'appuie sur une puissance matérielle et économique sans cesse accrue, mais Kabila est convaincu, avec tous les marxistes du monde, que la « victoire est certaine » parce que la cause du peuple est noble. Il s'agit pour nous les opprimés de marcher ensemble, de joindre « toutes nos forces en un faisceau », de continuer la lutte, d'avancer sans cesse, sans jamais reculer.

La lutte armée doit être initiée, menée et éclairée par un corps précis et restreint de combattants. Mais la victoire réelle ne peut advenir que si l'ensemble du peuple est impliqué. C'est le sens de l'institution des Forces d'Autodéfense Populaire (FAP). Ces forces sont nécessaires, et doivent être portées sur plusieurs fronts. Une telle organisation stratégique permet d'obtenir davantage d'efficacité dans la lutte et la sécurité du territoire, du peuple et de ses biens. Kabila sait que l'ennemi, même physiquement lointain, est de présence constante, étouffante, sous des formes diverses et multiples ; de nuit comme de jour, l'ennemi affine ses stratégies de domination, s'achète des complices parmi les dominés, et accomplit allègrement son œuvre de domination et de prédation terrible.

L'objectif ultime du « soldat du peuple » est, au-delà de la décolonisation et de la dignité des opprimés, celui de parvenir à créer « une juste société » pour tous dans tous les pays du monde. Il est en effet persuadé, avec Che Guevara, que la cause du Congo est aussi celle du monde entier. Il est juste et indispensable de parler, de dénoncer, et de lutter en faveur de tous les opprimés de la terre. C'est donc, visiblement, le sens éthique qui fonde la révolte humaine et politique. C'est en faveur du règne du droit et

de la justice dans le monde qu'il est digne de lutter, sans cesse et sans jamais reculer, y compris devant le sacrifice de soi si cela est inévitable.

L'exigence de créer une société juste, purifiée de toute oppression, de toute exploitation des autres et de toute forme d'injustices impose d'éradiquer l'impérialisme au Congo et dans le monde. *L'hymne des opprimés* ne devra jamais cesser de résonner aussi longtemps que l'impérialisme continuera de régner et de faire couler les larmes sur les joues innocentes des foyers, familles et nations du monde entier.

Mise en place et soutenue par l'Occident impérialiste, la dictature instituée au Congo depuis la prise de pouvoir par les militaires en 1965 doit être détruite, jusqu'à la racine, pour faire accéder le peuple au régime de liberté, de démocratie et de pleine responsabilité citoyenne. Kabila consacrera la quasi-totalité de sa vie à cette cause humaine, arrimée à une pensée de très grande légitimité et noblesse.

Pour nous comme pour Kabila, dès lors, ne point lutter pour sa liberté et sa grandeur c'est trahir le Congo, c'est consentir volontairement, dans une stupidité étonnante, à nous laisser dominer, commander et exploiter par les peuples impérialistes sadiquement inhumains ; et trahir le Congo c'est amener le peuple, notre propre peuple, par la force ou par des stratégies de ruse satanique, à retourner à la dictature de quelques-uns de nos frères factices assis sur le fauteuil du pouvoir politique et dont l'avidité et l'égoïsme, le cynisme et la sauvagerie sont d'une rare nature inhumaine.

Pour nous, dès lors, ne jamais trahir la patrie c'est à jamais maintenir vivant, dans nos cœurs et dans notre agir de tous les jours, l'idéal kabilien de volonté d'indépendance, de liberté, de démocratie, de justice et de compassion profonde pour les compatriotes opprimés ainsi que pour nos filles et fils des générations futures, auxquels nous devons impérativement léguer un Congo « plus beau qu'avant ».

3. Engendrer l'autosuffisance et le développement du monde rural

Laurent Désiré Kabila insiste sur la nécessité d'adopter la méthode d'action qui soit la plus rationnelle et la plus efficace possible dans la lutte pour l'indépendance réelle du peuple. Il ne se lassera donc point de lancer au peuple cette invitation : *Organisez-vous... !*

L'exigence de s'organiser pour se prendre soi-même en charge est, depuis lors, l'une des idées directrices les plus retenues de la pensée politi-

que de L.D Kabila incitatrice à l'agir responsable et efficace. On y comprend généralement, et quasi uniquement, un appel à s'organiser pour se soustraire à la domination occidentale. Pourtant, la pensée de M'Zee est de loin plus riche, plus profonde, et plus complexe. Et, visiblement, cette dernière a été largement déterminée par son long séjour dans le milieu rural, au maquis, dans le cadre de la résistance contre le néo-impérialisme et la dictature.

Il s'agit d'abord d'organiser les paysans. En effet, Kabila est persuadé qu'il ne peut y avoir la moindre possibilité de développement dans nos pays du tiers-monde si on ne met pas un accent particulier sur la nécessité de développer le monde rural, si on oublie de transformer les conditions de vie de la population de la campagne, laquelle constitue la plus grosse part de la société entière.

Ceci veut dire que la question cruciale que tout gouvernement responsable doit arriver à attaquer est le « problème paysan », le problème du développement de la classe populaire paysanne. Kabila insiste : « on ne peut pas évoquer le développement national sans pouvoir le mettre au sommet de l'échelle des priorités » (Kabila 2000 : 18). C'est seulement à travers la construction d'une économie *nationale*, non extravertie, s'appuyant sur les forces paysannes, qu'il est possible de restituer effectivement le pouvoir au peuple.

Le peuple dont il est question est, de manière précise, l'abondante masse formée de petits producteurs agricoles, d'artisans, de planteurs, de pêcheurs, de chasseurs, de marchands ambulants, et du prolétariat c'est-à-dire la masse de petits salariés mal rémunérés de leur peine, tous exploités et pressurés par les structures mises en place par le pouvoir colonial et néocolonial, et par une organisation administrative territoriale travaillant strictement pour les intérêts capitalistes des sociétés et entreprises occidentales, et point du tout pour les masses paysannes.

Dans cette perspective, la préoccupation fondamentale de Kabila est qu'on puisse organiser la société de manière à mettre un terme au développement exclusif des bourgeoisies métropolitaines ainsi que de l'oligarchie nationale gouvernante. Il faut que l'administration puisse s'intéresser à la vie économique, politique, sociale et culturelle des grandes masses vivant dans les villages (*Ibid.* : 28).

Il faut détruire les mécanismes cyniques d'acquisition à vil prix des biens des paysans, mécanismes établis par des gouvernants irresponsables, à travers lesquels la très cynique oligarchie gouvernementale s'adonne à

l'exploitation et au pillage impitoyable des produits agricoles des masses paysannes malheureusement non organisées et incapables de faire voir et de défendre la valeur de leur force de travail.

Il est indispensable aussi de démanteler ces « *groupes terroristes officiels* » institués par le Mouvement Populaire de la Révolution (de Mobutu) qui accablent les masses d'amendes, de taxes et impôts exorbitants, complètement illégaux et injustes. Il faut transformer cette situation où, soumis aux règles de jeu cruelles de l'oligarchie gouvernementale, le villageois se trouve être vidé de sa liberté, délibérément désorganisé, exploité à merci, « taillable, corvéable et soumis, comme naguère le serf, à un nombre d'obligations rigoureuses » (*Ibid.* : 42).

Pour sortir le peuple paysan d'une telle situation d'enfer, il est impérieux de lui apprendre les techniques de transformation efficace de la terre, et de lui montrer les mécanismes d'organisation efficiente en vue de devenir capable de résister aux prédateurs étatiques, et de faire valoir leurs produits devant les rages acquisitives des capitalistes sans âmes. Il est impératif, pour les paysans, d'apprendre à s'organiser. Et c'est un devoir impérieux de la part de tout combattant pour la liberté et pour la dignité d'apprendre au peuple à s'organiser, de manière stratégique et efficace.

En outre, le programme que M'Zee Kabila se fixe prévoit de combattre les nombreuses déficiences qui freinent l'amélioration des conditions de vie des masses paysannes. Il s'agit, notamment, du manque de libertés politiques, de la désunion du peuple générée par l'oligarchie gouvernementale, du chômage, de la non-planification du système de production, de l'ignoble place dans laquelle la femme est injustement confinée, de l'abandon des masses paysannes par le pouvoir (absence de structures de santé, d'éducation, de communication, de commercialisation des produits, etc.), de la prostitution intellectuelle (auprès des détenteurs des entreprises économiques), ainsi que de la dévalorisation du travail manuel et agricole.

Il y a, face à ces nombreuses défaillances terribles, une « impérieuse nécessité d'un nouvel ordre social dans le milieu rural ». Et la tâche consiste, avant tout, à supprimer la cassure et les déséquilibres des conditions de vie entre la ville et la campagne. Il convient de renverser la vision des choses, en remarquant clairement que la campagne doit être la base et la condition du développement réel et intégral de l'ensemble du pays.

Par ailleurs, Kabila est persuadé que les interminables et fausses « palabres du développement » au niveau mondial cogitant pour l'avènement d'un nouvel ordre économique international font fausse route

dans la mesure où les États participants manquent de considérer que le développement doit commencer par une action révolutionnaire à l'intérieur de chaque État, par « la suppression de l'exploitation des masses par les bourgeoisies nationales », c'est-à-dire, par l'instauration d'un « *ordre social nouveau à l'intérieur de chaque État* » (*Ibid.* : 60). Cette action est la condition première pour parvenir au nouvel ordre économique mondial tant rêvé et désiré par les pays en voie de développement.

Aux yeux de M'Zee L.D. Kabila, les discussions (fort abondantes dans les années 1970 et 1980) sur les voies et possibilités d'instauration d'un nouvel ordre économique mondial demeureront inépuisables et stériles aussi longtemps qu'elles seront basées sur des agendas radicalement égoïstes, sur des intentions sournoises, hypocrites, en fin de compte maléfiques d'enrichissement personnel au-delà de belles professions de foi humanistes de la part des grandes puissances capitalistes en concurrence infernale.

Ces efforts et soucis pour le développement sont inadéquats, déplacés, vains et même inhumains aussi longtemps qu'on manque de s'occuper du producteur dans le milieu rural, en termes de mise en place des mécanismes corrects lui permettant de mieux s'organiser, et de l'encadrer. Au lieu de focaliser l'attention sur le « volume des produits agricoles, de la croissance, de la production, des équipements, ou des échanges internationaux », il est plutôt question, si on veut effectivement développer les nations, d'édifier une politique humaniste du développement et de la revalorisation du paysan, lequel se situe à la base de la société.

Dans cette perspective, contrairement à l'avis des partisans du *statu quo* exploiters du peuple et qui conseillent la mécanisation et l'usage de nouvelles technologies agricoles, Laurent Kabila soutient que le système coopératif s'avère important et inévitable pour amorcer l'amélioration des conditions de vie économique et sociale du paysan dans le contexte particulier de manque de grands moyens d'action. Il faut : « organiser la campagne, la doter des structures de production qui allient l'efficacité à la rentabilité, lient le sort de l'entreprise au destin du producteur » (*Ibid.* : 63). La politique agricole qu'il s'agit de mettre en œuvre comporte trois finalités :

1. Faire accéder le peuple au pouvoir en faisant participer les producteurs aux organes de décision, de contrôle et d'application politique et économique – changement des structures politiques.
2. Abroger les rapports de production actuels dans l'agriculture des masses et toutes les conséquences que cela comporte

dont la refonte des mentalités, la mobilisation effective des ressources humaines disponibles, la radiation de l'exode rural, etc. 3. Élever la productivité, augmenter la production nationale et enrayer les effets du retard de développement par la coopérativisation (sic) de l'agriculture des masses pour faciliter la mécanisation et l'emploi des récentes découvertes agro-techniques, etc. (*Ibid.* : 63-64).

Pour arriver à ces fins, il est urgent d'organiser le « producteur rural », en faisant de lui :

un nouveau type de travailleur, (un) citoyen entièrement responsable de sa destinée et celle de son pays, définitivement soustrait des rôle et caprice des intermédiaires maîtres de négoce et autres escrocs décidant à sa place de son sort contre ses intérêts (*Ibid.*, pp. 64-65).

À cet effet, il faut ériger des structures qui puissent faire en sorte que le producteur rural participe efficacement à l'ensemble de la chaîne de l'activité économique, sans plus jamais demeurer un objet d'exploitation passif ni un simple observateur du déroulement des activités devant lui. Faire participer le paysan à la production c'est lui permettre de :

co-gérer la chose publique, déterminer le volume de la production et la manière dont cette production devra être faite ; énumérer les cultures et disposer de leur répartition géographique ; posséder et maîtriser les techniques et autres données des sciences modernes liées à la mécanisation ainsi que le haut rendement qu'elle est capable d'engendrer ; intervenir sur la fixation des prix de ses produits ; comprendre et guider sa participation aux échanges internationaux, avoir des idées claires sur l'interdépendance des États modernes, les spéculations dans l'économie mondiale ou le commerce planétaire ; appréhender, enfin, la concurrence et la puissance des producteurs des matières premières dans les transactions internationales (*Ibid.* : 64).

Une politique d'organisation efficiente des paysans, susceptible de conduire à l'instauration d'un « nouvel ordre social à la campagne », repose sur deux prémisses. La première est que la terre est et doit demeurer la propriété collective du peuple, et donc le maximum de rentabilité exige une « coopérativisation », une exploitation collective de la terre par les paysans en vue d'une mécanisation rapide de la production agricole. La seconde prémisses est que cette « démarche de collectivisation agricole (...) doit être comprise comme un processus ascendant, de l'inférieur au supérieur, comprenant au moins trois étapes et une série de mesures à prendre » (*Ibid.* : 66).

Mettant en pratique cette théorie de la révolution agraire pour un nouvel ordre social à la campagne, et pour faire vivre le *Parti de la Révo-*

lution Populaire (PRP) ainsi que ses *Forces Armées Populaires* (FAP), Kabila crée, dans le maquis, un certain nombre de structures collectives de production, de conservation et de commercialisation de la production agricole et minière. Parmi ces organisations économiques, il y a (1) la « *Direction Économique Commerciale, Industrielle et Financière* », comportant sept sections ou équipes spécialisées ; (2) la *Compagnie Mixte d'Import et d'Export* ; (3) le *Trésor Public*, une institution financière d'émission de la monnaie, d'épargne et de crédits pour le peuple, et dont Antoine Gizenga, ancien Vice-Premier ministre de Lumumba et Premier ministre de Joseph Kabila, fut Administrateur de 1973 à 1974 ; et il y a (4) les *Cités Agricoles*.

Les cités agricoles font partie des étapes et mesures évoquées plus haut dans le cadre du « programme du développement rural accéléré ». Dans ce dernier, il est question de sortir la campagne du retard social et de l'ensemble de fléaux qui la rongent. Pour cela, il est nécessaire : (1) de créer une société d'État spécialisée en achat des produits agricoles des paysans ; (2) de favoriser le regroupement des commerçants nationaux et de les inciter à créer des sociétés spécialisées dans l'achat et la commercialisation des produits agricoles des paysans ; (3) de créer une société nationale d'approvisionnement comprenant des magasins d'État ; (4) de prendre en charge les frais scolaires des enfants des habitants de la campagne.

À la prise du pouvoir à Kinshasa en 1997, plusieurs de ces idées sont reprises et mises en pratique. Il en est ainsi de celle de cités agricoles qui revoit le jour sous la dénomination de *Service National* ayant pour mission de (1) contribuer à « chasser le chômage » de la multitude de jeunes congolais non instruits et désœuvrés, (2) d'assurer à la population de notre pays la quasi-totalité de ses produits agricoles qu'il consomme, et (3) de constituer des *Réserves Stratégiques* pour faire face aux aléas agricoles sur le plan national, et aux prédatons économiques sur le plan international.

Bref, la bataille pour le développement doit viser, en toute priorité, la promotion de la vie sociale, économique et culturelle des masses paysannes. Toute politique gouvernementale qui oublie cette voie est une trahison contre les aspirations du peuple. Une bataille efficace doit opérer une *révolution agraire*, une révolution des masses visant à mettre un terme « à la misère et à la déchéance de la paysannerie » (*Ibid.* : 67).

De manière plus profonde encore, Kabila comprend la bataille pour la révolution agraire et agricole comme, essentiellement, un combat politi-

que. C'est le sens de l'invitation du peuple à s'organiser, *et même politiquement aussi !*, ajoutera-t-il.

La bataille pour l'organisation de soi vise l'autosuffisance économique, alimentaire de manière spéciale. Mais elle est aussi, et finalement, une forme de combat politique. La bataille d'autosuffisance économique est :

un moyen de transformation obligatoire des structures politiques nationales avec nécessité de profonde démocratisation des organes du pouvoir rendant obligatoire la participation de la masse de producteurs à l'élaboration et à l'application des décisions et programmes, et de soustraire la totalité du pouvoir de décision aux éléments qui ne savent ni ne participent pas effectivement au travail agricole (*Ibid.* : 67-68).

Ainsi qu'on le voit, il s'institue, aux yeux de Kabila, une dialectique nécessaire entre l'économique et le politique. L'économique permet l'accès du peuple au pouvoir politique, en termes de décision sur ses propres biens et ressources ; et le politique permet au peuple de mieux s'organiser en termes de disposition de soi de ses propres ressources et donc en termes de puissance économique.

4. De la vraie démocratie : restituer le pouvoir au peuple

Comme *tactique* de combat, Kabila dira constamment : *Prenez-vous en charge, et même politiquement aussi !* Ainsi, pour le salut de la patrie, le peuple doit demeurer uni autour d'une même vision politique, d'un même idéal, celui de sa libération de l'injustice, et du recouvrement de sa pleine dignité humaine vis-à-vis de l'humiliation. Il nous faut pour cela confronter et affronter les mêmes peines, et le même destin tragique, s'il le faut, dans la solidarité et la justice. C'est la voie à suivre !

La lutte au moyen des armes est une stratégie révolutionnaire nécessaire, mais non suffisante ni durable. L'instauration de la justice et du respect mutuel parmi les hommes, les peuples et les nations exige une stratégie complémentaire. Elle consiste à réaliser d'une façon adéquate et efficace l'organisation politique des masses, du peuple, pour en faire une force révolutionnaire capable d'assumer le pouvoir d'État.

Organiser le peuple c'est le conscientiser, l'amener à s'unir, à se mobiliser, à se prendre en charge, à mûrir politiquement et à percevoir correctement les enjeux du monde, ses intérêts propres, les priorités, ainsi que les stratégies d'action pouvant mener à la réalisation de l'indépendance, de l'autonomie, et du bonheur du peuple. Une telle organisation susceptible

de restituer la dignité au peuple nécessite de créer des *Comités du Pouvoir Populaire* (CPP) comme structures de détention réelle et d'exercice efficace du pouvoir par le peuple.

On notera que cette idée trouve sa source et sa fécondité dans la philosophie socialiste, communautaire, populaire. Le concept « populaire » comporte une signification noble, un souci fondamental de respect de la communauté comme base sociale détentrice du pouvoir de la société. Est populaire, ce qui relève non pas de la vulgarité mais, bien au contraire, de la volonté générale et sérieuse du peuple tout entier uni, rassemblé, mobilisé autour d'un idéal commun dans une démarche rationnelle, bien organisée.

La démarche organisée veut que chaque village, chaque rue, chaque quartier, chaque entité territoriale à la base se dote de structures composées d'hommes, de femmes, de jeunes gens et jeunes filles conscients du devoir de se prendre en charge, de mettre sur pied une administration efficace autonome à leur propre niveau en vue de faire face à tout ce qui entrave leurs chances d'existence heureuse. « Organiser le peuple signifie le mettre en mobilisation permanente et lui confier des pouvoirs qui dans d'autres États appartiennent à l'administration et au gouvernement qui prétendent représenter les intérêts du peuple » (Kabila 2000 : 6-7).

L'organisation du peuple passe par la conscientisation politique des masses paysannes à travers les *Comités du Pouvoir Populaire* dans le but de restituer effectivement le pouvoir au peuple, dans le but donc de créer une vraie démocratie.

Le Comité du Pouvoir Populaire est l'organe exécutif du pouvoir d'État qu'assume le peuple. Il s'agit de la matérialisation de ce concept universel : pouvoir du peuple, pour le peuple, par le peuple. Il faut matérialiser ce concept qui a souvent été utilisé par des classes politiques dominantes pour tromper le peuple. La démarche actuelle va dans le sens inverse. Il faut que tout le peuple s'implique dans l'exercice, qu'il puisse le détenir et s'en servir pour ses propres intérêts (*Ibid.* : 118).

Le Comité du Pouvoir Populaire, fonctionnant en aval de l'assemblée populaire délibérante et décideuse, est un gouvernement exécutif populaire. Sans vouloir être un parti politique, il vient remplacer l'*Alliance des Forces Démocratiques de Libération du Congo* (AFDL), ce « conglomérat d'opportunistes et d'aventuriers » sans vision ni idéologie cohérente, et dont la tâche est supposée s'arrêter depuis l'accès du

peuple au pouvoir en mai 1997, qui a chassé le « néocolonialisme mobutiste ».

Le CPP exerce efficacement le pouvoir politique, fixe et exécute les règles de sécurisation de tous, de lutte contre l'ennemi et aussi, bien sûr, de pourvoi du bien-être à chacun des citoyens. Il revient aux Conseils du Pouvoir Populaire d'élire les Comités (exécutifs) du Pouvoir Populaire dans les villages, quartiers, secteurs, etc.

L'assomption du pouvoir par le peuple, à travers les CPP, instaure la seule vraie démocratie qui soit acceptable, la démocratie directe, exercée par le peuple sans passer par des intermédiaires qui sont en fait des prédateurs et complices des spoliateurs.

La finalité d'une telle organisation du pouvoir populaire est de permettre que « le peuple gouverne sur son sol » ; de chasser la domination étrangère sur son sol et sur ses richesses. Il s'agit, aussi, d'arriver à créer un État populaire : un État véritablement démocratique au sein duquel se réalise l'effectivité du gouvernement du peuple pour le peuple par le peuple. L.-D. Kabila martèle : l'État populaire est « un État du peuple, un État qui pense d'abord et avant tout aux intérêts du Congo » (*Ibid.* : 5).

Il s'oppose à l'*État comprador*, celui qui travaille pour les intérêts étrangers, au moyen d'une économie de pillage, de violence, de brimades et de sujétion pour que prospèrent et règnent les puissances étrangères. L'État populaire privilégie les intérêts des nationaux, du peuple, de chacun des citoyens et non point ceux de seules élites au pouvoir, elles-mêmes agents complices des puissances étrangères.

La restitution du pouvoir au peuple permet à ce dernier de prendre « son destin en mains », de se forger soi-même les chemins de son auto-gouvernement, de son développement, et de sa dignité. La démarche restitutrice du pouvoir conscientise le peuple et lui donne le devoir de ne compter que sur lui-même pour son salut, de cesser de s'enliser dans l'illusion terriblement nocive – principalement nourrie et entretenue à travers des miettes d'assistance internationale par le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et les pays capitalistes occidentaux – qu'un jour l'impérialisme occidental réalisera le développement du Congo et de l'Afrique.

Une implication fondamentale de la restitution du pouvoir au peuple est l'abandon de l'ancien État où le peuple était dispersé à travers « une multitude de partis politiques » (*Ibid.* : 7). Seul le regroupement de tous les citoyens au sein des Comités du Pouvoir Populaire est susceptible de

conjurant les graves dangers du chaos politique, de la division et de la dispersion stérile. Le regroupement dans les CPP permet de réaliser la cohésion interne, l'unité réelle et solide du peuple.

En plus, le regroupement dans des Comités de pouvoir populaire permet d'éviter les mensonges des quémandeurs de suffrages usant de promesses populistes, apportant au peuple des miettes de dons empoisonnés pour acheter et voler leurs votes. La multiplicité de partis autorise la prolifération des quémandeurs politiques qui s'éloignent définitivement du peuple dès lors que leur mission trompeuse aura été accomplie et qu'ils auront accédé aux postes de pouvoir au niveau central.

Ainsi, pour Kabila, une organisation politique unique paraît plus efficace dans la recherche des solutions aux problèmes de la nation. Mais il n'entend pour autant pas instaurer de parti unique, encore moins de dictature.

Le CPP n'est pas un parti politique. J'ai dit que c'est le peuple organisé et structuré, c'est un grand rassemblement de tous les congolais patriotes conscients, poursuivant un seul but : être les maîtres indiscutables de leur destin. Vous n'avez pas de maître. Le peuple est seul maître. On peut acheter une clique d'individus, mais on ne peut pas acheter un peuple entier. On peut corrompre de petites unités, des groupements politiques. Mais non un peuple uni pour son bonheur, qui a compris qu'il est maître de son destin (*Ibid.* : 125).

Kabila n'entend pas s'opposer à l'existence de partis politiques, mais il est persuadé que ceux-ci ne font pas nécessairement la démocratie. Car, le plus important dans la société c'est de créer la démocratie, par la voie la plus appropriée. Ce n'est donc point n'importe quelle stratégie qui mène à la démocratie, en tout cas pas celle de partis politiques, du moins tels qu'ils fonctionnent au Congo, dans un étonnant foisonnement unique au monde et dans le seul objectif de conquérir le pouvoir pour une infime tranche de privilégiés et de prédateurs, au détriment du peuple.

La stratégie appropriée est, dans la pensée de Kabila, celle qui procède par l'idée novatrice de Comités du Pouvoir Populaire. Au sein de ces derniers, il y a nécessairement existence et expression de la démocratie parce que les dirigeants sont choisis par le peuple, le peuple qui est à la base de la société, au moyen d'élections libres.

Se nourrissant de la pensée kadhafienne, Kabila estime que le procédé libéral de la représentation ou de la délégation du pouvoir du peuple aux députés ne satisfait guère l'ambition légitime du peuple de demeurer le seul et unique détenteur du pouvoir politique. Le système représentatif

abuse, trahit, éloigne inévitablement du peuple. Les députés sont trop éloignés du peuple pour être utiles à son sort et à sa volonté d'accès à de meilleures conditions de vie.

M'Zee Laurent Kabila est profondément convaincu que l'organisation du peuple dans des Comités du pouvoir populaire renforce et accroît la participation politique, permet « à tout le monde de participer au travail et surtout à la prise de décision et au suivi de l'exécution ». Elle est synonyme de responsabilisation du citoyen à la base (à chaque échelon de la société, dans la rue, dans le quartier, dans le village, dans le secteur ou la chefferie, etc.) face aux problèmes auxquels il est confronté.

L'assomption du pouvoir par le peuple revient à responsabiliser le citoyen à la base « afin qu'il soit concerné par tout ce qui touche à la vie de la nation et à sa propre vie ». En tant que « gouvernement de la base », le peuple a le rôle de découvrir les problèmes, d'en discuter, d'en établir les priorités et d'en rechercher les solutions selon les procédures et formes les plus conformes aux aspirations de tous.

Au total, l'idée de Comités du pouvoir populaire entend réaliser la démocratie, dans le sens le plus radical et le plus authentique, comme exercice du pouvoir par le peuple, et pour son intérêt exclusif bien compris par lui seul.

Pour la mettre en œuvre, il est d'une très grande importance d'avoir une « direction politique juste », sous la forme de Comité du pouvoir populaire, stratégie témoignant d'un acte de patriotisme absolu. Le CPP rassemble, mobilise, unit et met le peuple au travail autour de l'idéal de la reconstruction nationale, car son objectif ultime est de « créer une nouvelle société, juste et prospère » et, donc, un État fort, capable d'assurer son indépendance et de se faire respecter par les autres États, en particulier par ceux-là qui formulent activement les funestes intentions hégémoniques de dominer et d'asservir les peuples du monde entier.

Le fin fond de la pensée de M'Zee Kabila se résume dans la détermination à créer une société véritablement démocratique, souveraine, digne et respectée. Pour cela, il ne sera plus jamais question d'accéder au pouvoir par la violence, ni de s'installer au pouvoir pour l'éternité, comme des « dieux immortels et inamovibles », spoliant à leur guise le peuple de ses droits et libertés, de ses ressources et opportunités de joie d'exister.

Reprenant les termes mêmes de L.D. Kabila dans le discours que ce dernier prononce le 17 mai 1999, Didier Mumengi nous rapporte ainsi cette pensée particulièrement soucieuse de démocratie pour son peuple :

Nous devons reconnaître, admettre et faire admettre que, désormais, dans notre pays, le peuple est le seul créateur de notre histoire nationale en tant qu'unique source de légitimité du pouvoir politique et destinataire privilégié de toute action publique... Désormais dans notre pays, les voies admises pour accéder au gouvernement ne sont plus celles des coups d'état, ni celles de putschs militaires, mais celles qui empruntent le consentement du peuple s'exprimant par les urnes... Nous devons admettre, faire admettre et reconnaître que le peuple congolais cesse désormais d'être le spectateur passif des combines des politiciens qui, par le truchement des conciliabules, s'auto-démettent pour les fonctions gouvernementales (cité dans Kabuya Lumuna 2002 : 230).

La création d'une société juste et démocratique passe par un profond changement de la mentalité, en rejetant celle qui a été inculquée au peuple par le régime dictatorial. Il s'agit de la mentalité de prédation, de détournement des biens et deniers du peuple, de corruption, d'irrespect des autres, et la mentalité de peur, la peur de dire la vérité, de dénoncer le mal de la prédation et de la spoliation des richesses de notre peuple.

Le changement des mentalités implique la culture de vraies valeurs sociales, morales et politiques, celles du patriotisme et de la compassion pour le peuple cyniquement réduit à la pauvreté absolue. Le changement des mentalités signifie un retour aux valeurs d'une vraie dignité citoyenne. Il nécessite une vie constante de civisme, d'ordre, de discipline rigoureuse dans la gestion des biens publics comme dans la vie privée.

Le comportement de pleine citoyenneté, d'un *citoyen nouveau*, pur dans sa manière de penser et d'agir, conscient de ses devoirs et droits, et travaillant activement à les faire triompher, est celui-là seul qu'il nous faut. Il est le seul à pouvoir conduire à la libération vis-à-vis de la dépendance extérieure et au développement de la nation et de chacun des citoyens.

Et Kabila est persuadé que le comportement d'un citoyen capable de contribuer au développement de la patrie doit être ordonné, discipliné, respectueux de l'autre, de son compatriote, jusque dans les plus petites choses, comme dans les petits transports en commun où, par exemple, doivent être bannies les pratiques de « doucereux » entrecroisements de jambes secrètement recherchés et, dans une mentalité dévoyée, affectionnés par certains petits esprits retors.

Une juste société démocratique est fondée sur la culture des valeurs morales de considération mutuelle, la culture de la compassion pour ses compatriotes souffrant de pauvreté et de misères, la culture de la liberté pour chaque citoyen pour son épanouissement, et la culture de l'indéfectible volonté de justice pour tous.

5. Laurent Kabila et Patrice Lumumba : une esquisse de comparaison

On ne peut conclure cette analyse sans avoir à esquisser une comparaison, même brève, de Laurent-Désiré Kabila et Patrice-Emery Lumumba, sur le plan de leur vie et aussi et surtout sur le plan de leur pensée. Car, il n'y a point meilleur hommage à des personnalités authentiquement honorables que celui qui leur est rendu par des personnes capables d'user de grande objectivité, se situant au-delà des rivages partisans et des clivages émotionnels.

Pour ce qu'ils ont pensé, qu'ils ont fait, et qu'ils ont été, Laurent-Désiré Kabila et Patrice-Emery Lumumba ont été véritablement grands et doivent être associés, de façon légitime, à un même « hommage » scientifique. En effet, la comparaison visant à relever les éléments de leur rapprochement, sinon de leur identité, devrait être regardée comme pertinente. Elle s'impose à l'esprit, comme de façon naturelle et irrésistible.

Partageant une vision du monde politique commune, révolutionnaire, et une méthode d'action en maints points semblable, celle de franche et brutale sincérité face au même contexte néocolonial, Lumumba et Kabila étaient fatalement destinés à subir un sort semblable.

En tout cas, il ne peut et il ne devrait point, à la sensibilité humaine, ressortir du hasard que Laurent-Désiré Kabila et Patrice Lumumba aient été assassinés quasi à la même date, le 16 et le 17 janvier, et pour une cause parfaitement identique, humaniste, noble. Le destin a ses raisons, que la raison humaine a du mal à expliquer, à moins que les auteurs de l'assassinat de M'Zee Kabila aient parfaitement planifié sa mort pour la faire coïncider avec celle de qui il défendait les idées et l'héritage politique.

Ce qui est clair et certain en tout cas, c'est que dans la pensée politique congolaise l'un et l'autre occupent une place importante. En Afrique tout comme dans le monde, la pensée de Lumumba a même conquis une force de conviction éminente, en tant qu'elle est chargée de grande compassion pour l'humanité, de fervent désir de justice en faveur des peuples colonisés, et de ferme volonté de liberté pour les opprimés du Congo, d'Afrique et du monde.

Tout combat contre la domination de la personne humaine est une lutte en faveur de la justice. Pour Lumumba comme pour Kabila, l'injustice est le mal radical que, dans ses figures diverses et ses dévastations les plus abominables, l'homme blanc apporte dans les sociétés africaines.

L'injustice, à travers la colonisation, la domination et la dépréciation cyniquement arbitraire des autres races, la race noire en particulier, résulte de la non-reconnaissance de l'altérité et de la dignité de l'homme, en dépit et au-delà de la couleur de la peau et de la différence des cultures.

Dans la pensée de Mzee Laurent Kabila, de Patrice Lumumba et de quiconque lutte contre l'impérialisme et la domination de l'homme par son semblable, refuser l'injustice c'est honnir l'immoralité dans le cœur de l'homme et parmi les humains dans la société humaine. L'assainissement des mœurs et des mentalités est donc un objectif prioritaire pour une société bien gouvernée. Kabila y attache un très grand prix.

Comme sa pensée, son action est dénuée d'équivoque : la lutte contre la corruption et le détournement des biens publics est la seule voie qui mène à la pureté d'âme de la société, à l'élimination de la pauvreté, et à l'ascension de tous, collectivement, vers les cimes de la prospérité, de la puissance et de la dignité des citoyens et des nations.

Si la volonté de liberté comme indépendance immédiate et totale, la détermination dans la lutte, et la voix haute et directe d'expression de ses aspirations, exigences et volontés de vie font de Lumumba et de M'Zee Kabila des penseurs de gauche, alors nous sommes tous des hommes et femmes de gauche en tant qu'intellectuels penseurs revendicateurs de liberté, de justice, et de conditions de vie décentes pour tous dans la cité et dans le monde.

Revêtus de la qualité d'intellectuels, nous sommes ou étions tous, que nous le voulions ou non, des *socialisants*, sinon des socialistes-marxistes, doux ou durs. Et c'est là que réside l'éminence humaine de Lumumba, comme de M'Zee Kabila. Incontestablement, les deux leaders politiques étaient ou sont – puisque nous leur assurons l'éternité terrestre – d'authentiques et intrépides combattants de la liberté, de l'humanisme, de la dignité de l'homme, au Congo, en Afrique et partout dans le monde.

Se tenant en dehors du seul souci d'accès au pouvoir politique, et transcendant les égoïsmes personnels, Kabila et Lumumba ont livré un combat glorieux, d'ordre moral, et dont la pertinence est notifiée, à l'unanimité des peuples opprimés soucieux de justice et de sens d'humanité, par des actes de sympathie énorme jaillis, nombreux, des âmes et cœurs divers à travers le monde entier.

Si la passion pour la décolonisation véritable, pour la restitution de la dignité à l'homme noir et à l'Afrique, est le signe d'une réelle grandeur humaine, comme Lumumba et M'Zee en ont fait montre avec une égale

intensité, alors nous ne pouvons être des êtres humains, en totalité et en vérité, que si nous agissons comme eux, que s'il y a de la place et de la trace du Lumumba et du M'Zee Kabila dans nos cœurs et dans nos actes, dans nos projets et dans nos attitudes, dans nos dires et dans nos actions et comportements vis-à-vis des autres et de la patrie.

Si le feu patriotique dévorant, tel qu'il le fut dans le cœur de Lumumba, tel qu'il l'était dans l'âme de M'Zee, est légitime comme souci de l'autre, vis-à-vis du compatriote, du bien de notre mère et commune patrie, alors il faut honorer la noblesse d'âme et la générosité sacrificielle de Lumumba et de Kabila.

Car, devant la gueule terrible largement ouverte du capitalisme-crocodile, sans cesse avide de proie, de nourriture africaine préférentiellement, tous deux savaient plus ou moins clairement à quoi ils s'engageaient et s'exposaient en prenant le risque de la parole franche et haute. Tous deux savaient que le salut de la patrie et des compatriotes était leur mission unique et suprême. Et tous deux étaient persuadés que la victoire est au prix de grandes souffrances voire du sang et du sacrifice suprême de quelques-uns se portant au front de l'action, d'un petit nombre de personnes déterminées, particulièrement courageuses, confiantes en elles-mêmes et convaincues, comme Lumumba et Kabila, de la noblesse de la cause qu'elles ont à défendre, et de l'énorme bénéfice devant être engendré pour tous à travers les souffrances qu'elles ont ou auraient à endurer.

Pour Lumumba, l'impérialisme est un ogre odieux qui dévore des innocents : les peuples colonisés, les « négriifiés », les « damnés de la terre » (Frantz Fanon), et les tiers-mondisés ; pour M'Zee Kabila, la domination des autres par le colonialisme forcené est, ni plus ni moins, une entreprise satanique qu'il est moralement légitime et impératif de combattre, avec force détermination, sans jamais fléchir, ni trahir, fût-il durant de très longues années de sueur, de privations, de traques par les forces dictatoriales, bref, de souffrances et d'errances infinies à travers les forêts et patries étrangères.

Pour M'Zee, la survie du Congo et de l'homme noir dans le monde ne peut être garantie que par la mise à mort de l'ordre impérialiste, tâche qui impose la prise en charge de soi par soi-même ; pour Lumumba, le Congolais et, à travers lui, l'Africain, ne parviendront à leur pleine humanité et à la vie digne que par la déprise totale de l'emprise des griffes néo-coloniales occidentales, radicalement inhumaines, outrageusement païennes, antiévangéliques de façon cynique.

Pour Lumumba, l'acte d'écriture de sa propre histoire par soi-même, ou la responsabilité de se dire soi-même à soi-même ce qu'on est et ce qu'on doit être, loin des caricatures et mensonges coloniaux préfabriqués pour conforter l'œuvre impérialiste et ravageuse des richesses humaines, matérielles et culturelles du Congo, d'Afrique et du tiers-monde, est un acte salvateur de l'homme au Congo et en Afrique. La décision de demeurer soi-même, dans sa propre identité, selon la vérité des consciences et des choses signifiée par la sincérité de la cause soutenue, de l'intention d'être soi comme dignité, bref, de la prise en charge de son histoire et de son destin, est une exigence morale absolue, universelle, et noble.

Pour M'Zee Kabila, la prise en charge de soi par soi-même, à partir d'une conscience claire de ce qu'est le monde, de ce qu'on est dans le monde et de ce à quoi il est légitime d'aspirer dans ce monde, constitue une nécessité fondamentale ; la prise en charge de soi entraîne l'exigence d'une organisation rationnelle et rigoureuse de ses forces, de ses potentialités, de ses moyens et méthodes d'action culturelle, politique et économique ; et la prise en charge de soi est détermination inébranlable à lutter contre les ennemis sans cesse présents, même apparemment absents. Elle constitue, en toutes ses facettes, un passage obligé sur la route de la liberté.

C'est la voie qui conduit à la victoire, à la puissance et au respect de soi par les autres, par l'ennemi prédateur constamment à l'affût, guettant le moindre moment approprié, celui de la distraction ou de la somnolence, pour nous attaquer, nous dépecer à sang et nous dévorer de ses dents inexorables, furieusement intraitables.

Le capitalisme sauvage, à la fois ploutophage et anthropophage, mangeant les richesses matérielles et humaines des autres nations – celui en tout cas appliqué au Congo belge contre le Congolais depuis le mode d'exploitation léopoldien – est une bête féroce tout autant « ploutovore » qu'« homovore », je veux dire, décidément omnivore, mangeant et grandissant des ressources du Congo aussi bien naturelles, minières, forestières qu'humaines. Dans la vision parfaitement lucide de M'Zee Kabila, *le capitalisme est, dans son essence, un système mangeur d'hommes. Il vit et grandit de crimes d'humanité.*

Pour M'Zee, il n'est pas nécessaire de se faire arrimer au capitalisme sauvage pour exister comme nation et comme individualité, comme peuple civilisé et comme être de gloire ; pour Lumumba, il est logique et humain de rendre au colonisé sa pleine liberté pour exister vraiment comme personne humaine.

Tel est, en substance, le message de l'un et de l'autre. Une pensée congruente, convergente, quasi unique ; c'est, en fait, la pensée de Patrice Lumumba assumée, continuée et enrichie par Laurent-Désiré Kabila. L'exigence morale, humaniste, que cette pensée affirme de manière intransigeante, dérangeant des comforts chrétiens occidentaux faits de prétentions civilisatrices, et amenant des démangeaisons dans la peau de l'impérialisme raciste, a conduit l'un et l'autre, Lumumba et Kabila à subir le martyre, à cueillir la coupe du sacrifice, à verser de leur sang précieux, sacré, pour le salut de la patrie et de l'homme noir.

Même quand elle n'est pas dite face à l'injustice ou à la domination que nous subissons, cette pensée indéracinable loge en nous, conseille nos souffrances, circule dans le silence de notre sang noir en ébullition certaine, même différée.

Même quand les temps auront passé, amenuisant nos mémoires, notre mémoire, cette pensée, toute pleine de pertinence, de justesse et de valeur, continuera à vivre dans les méninges de nos têtes réfléchissantes attendant, comme en « réserve stratégique », de nourrir les actions révolutionnaires de nos ventres affamés, de nos corps noirs méprisés, de notre humanité cyniquement déniée.

Même quand les autres, prédateurs impénitents venus de l'Occident, s'efforceront d'effacer et de dénaturer les traces de leur histoire, de l'histoire de l'espace public africain et de la pensée politique congolaise, Lumumba et Kabila ne cesseront de projeter en grand et au grand jour la belle image de jumeaux politiques parfaits l'un et l'autre, car l'un est l'autre, l'autre est l'un. Il est digne que Lumumba soit honoré pour son souci pour la liberté de l'homme. Il est honorable que M'Zee soit dignifié, pour sa pureté d'âme. C'est là une exigence citoyenne, qui doit être réalisée par tous, par toutes les formes possibles d'engagement patriotique.

L'érection de monuments remarquables, mausolées et statues monumentales, ainsi que l'inscription des noms des personnages illustres dans les rues, avenues, bâtiments, stades, bateaux, avions, auditoriums, places publiques et autres objets de haute marque sont, incontestablement, d'admirables manifestations de dévotion et de fidélité à l'égard des héros. Mais, même éminentes, ces volontés de souvenir demeurent des symboles.

Le symbole ne suffit pas. Le vrai et plus grand hommage que l'on puisse rendre à des personnalités remarquables est l'effort constant, à réaliser aussi bien par le peuple que par les dirigeants politiques, de suivre fidèlement leurs traces, de se comporter comme ces héros l'auront fait et

demandé, et de faire épanouir dans la cité les valeurs qu'ils ont admirablement incarnées.

Dans le cas d'espèce, la manière la plus appropriée, la plus digne et la plus efficace d'honorer nos frères, ces héros martyrs morts pour notre salut, c'est d'être Lumumba et d'être M'Zee Kabila. C'est de devenir et de demeurer de réels patriotes à tout moment et en toute circonstance, en refusant l'injustice à l'égard de nos compatriotes, et en bannissant nos sombres, basses et ignobles coutumes de ruses, d'égoïsmes, de prédation, de corruption, de vols, de violations insensées de nos propres lois, de détournements continuels des biens et deniers publics, biens de nous tous, fils et filles de l'État congolais, biens de notre patrie commune.

Les leçons à tirer de cette pensée, vécue en actes, sont là, évidentes. Au soir comme au matin, il nous faut réfléchir, constamment, en un examen de conscience profond, sincère, non complaisant et rigoureux, et nous engager avec détermination dans une quête prospective assidue, pour savoir toujours et exactement ce qu'il nous faut faire pour honorer valablement ces héros, pour nous conformer aux valeurs et vertus qu'ils ont incarnées, et pour être réellement, efficacement, sincèrement et à chaque instant au service de nos compatriotes, de la patrie, cette nation que nous devons porter à la prospérité, à la puissance et à la gloire, comme le font les autres nations du monde.

Comment pouvons-nous révolutionner notre attitude et orienter notre comportement pour que nous suivions, de manière fidèle, les leçons majeures de vertus morales et politiques – celles de courage, d'honnêteté et de patriotisme – que M'Zee Kabila nous a laissées ?

Que devons-nous faire, quotidiennement, dans nos milieux de vie, de travail, ici et ailleurs, pour que nous ne puissions jamais rien voler des biens d'autrui, ceux de la République spécialement, ceux-là qui doivent servir à construire le bonheur de chacun des compatriotes ?

Que faire pour que nous puissions posséder et entretenir en nous le sens des responsabilités, du patriotisme, de l'avenir de nos enfants, de la compassion pour les humbles compatriotes qui souffrent, quasi à perpétuité, de pauvreté, de faim, de misères et autres diverses privations terribles, à cause de nos nombreux actes insensés de graves injustices que nous commettons, en tant que leaders politiques et gestionnaires, sans jamais nous soucier vraiment de la vie des autres, de ce pauvre peuple, pour le salut duquel M'Zee a donné toute sa vie, de l'adolescence au maquis jusqu'à la présidence de la république ?

Que devons-nous faire pour que nous puissions demeurer sans cesse des *résistants*, et que nous puissions efficacement et à tout instant combattre nos propres vices d'égoïsme, pour sortir de nos comportements maléfiques de commission, sans pitié aucune, de toutes sortes de crimes économiques qui font souffrir les compatriotes et qui font reculer le développement de la patrie, la couvrant de terrible honte imméritée ?

Que faire pour que nous cessions de trahir notre patrie, le Congo, en le livrant, par notre inconscience terrible, notre démission naïve et nos complicités avides, en proie à des prédateurs économiques étrangers et nationaux, externes et internes, lointains et proches, cachés dans l'ombre et/ou œuvrant impunément à ciel ouvert tout en arborant des slogans mensongers en faveur du « peuple » pourtant appauvri et complètement laissé pour compte ?

Quiconque se livre à la dictature, en assassinant les libertés humaines et la démocratie politique, ou s'adonne à des crimes économiques de détournement cynique des biens communs, et d'enrichissement colossal illicite en abusant de sa position de pouvoir, n'est ni digne d'évoquer au grand jour le nom de Patrice-Emery Lumumba, ni autorisé à se blottir derrière l'immense symbole d'honnêteté et d'amour de la patrie qu'est M'Zee Laurent-Désiré Kabila.

Conclusion

L'insigne conseil ultime réitéré par M'Zee est celui-ci : *Peuple congolais, Prenez-vous en charge !*

La pensée politique cardinale de L.-D. Kabila est focalisée sur une manière spécifique de comprendre le pouvoir et son exercice dans la société. L'idée de confier l'exercice du pouvoir à son vrai détenteur, à des comités ordonnés, bien organisés, à la base de la société, comporte le sens profond et pertinent d'une volonté sincère de faire exister la démocratie vraie. C'est une volonté tenace de prendre au sérieux la conception lincolnienne de la démocratie, directe, comme gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.

La démocratie directe rend sa dignité au peuple qui a trop longtemps été obligé d'évoluer dans les fers de la dictature. Face à la situation inacceptable de la confiscation indue et prolongée du pouvoir par les politiciens cyniques, chefs et membres de partis politiques en lutte incessante pour leurs intérêts privés et non pour ceux du peuple, la restitution du

pouvoir au peuple est à la fois une exigence légitime et une nécessité morale.

C'est une obligation morale pour quiconque se veut soucieux de voir s'instaurer la vraie démocratie au sein de la communauté nationale. L'idée de comités du pouvoir populaire éveille à la nécessité, pour le peuple, de ne jamais compter avant tout que sur ses propres efforts, de n'avoir véritablement foi qu'en soi-même, et de se méfier prudemment des acteurs politiques vecteurs de fausses promesses et de mensonges dans leur hypocrite quête de suffrages et de popularité.

On doit comprendre en cela que la volonté de démocratie directe a le sens de la responsabilisation des citoyens depuis leur lieu de vie individuelle et communautaire de base. Si dans nos cités modernes, dont les dimensions, fort larges, contenant des millions d'habitants, la démocratie représentative est inévitable, il est avantageux de concevoir et d'appliquer la démocratie directe dans les petites communautés, comme dans les anciennes cités athéniennes.

Le rêve d'une démocratie directe est tenace et légitime. Elle est réalisable au-delà du cadre des communautés aux dimensions réduites, par la voie graduelle d'un *système indirect ascendant concentrique* (Siac).

Ainsi, s'ils avaient été structurés à la base de façon rationnelle et assumés par la postérité, les Comités du Pouvoir Populaire créés par L.D. Kabila auraient été en mesure de connaître une vie plus longue, et de faire vivre une vie véritablement démocratique au sein de laquelle le peuple serait effectivement souverain et maître de son destin.

On est fondé à soupçonner que le CPP courait le grand risque de reconduire le système de parti unique prôné par Lumumba, à travers son mouvement national, plus tard instauré et rigoureusement appliqué par Mobutu.

Néanmoins il est utile de noter, comme élément de pertinence de l'idée de restitution du pouvoir au peuple, de responsabilisation du peuple à la base, que cette démarche aurait dû impliquer, absolument, l'option fédéraliste et la décentralisation du pouvoir dans l'organisation et l'administration du territoire national.

À mon sens, la restitution du pouvoir au peuple, à travers des comités populaires, est en fait une fine plaidoirie en faveur de l'auto-prise en charge, de la décentralisation complète, mieux, du *fédéralisme décentralisé*, le seul qui soit, dans les dimensions objectives du Congo, susceptible de générer efficacement le développement économique et social, d'amener

l'autosuffisance, de générer et de soutenir le sens des responsabilités et, ainsi, de rendre sa pleine dignité au peuple, à la nation, aux pauvres trop longtemps opprimés.

Il restait à Kabila de franchir le pas. Sans doute l'aurait-il fait si l'assassinat n'avait point été institué, par l'Occident et ses complices exécutants, comme forme de règlement des problèmes et des divergences de visions politiques sur les réalités. Mais, justement, sa fixation sur la philosophie marxiste-léniniste aurait-elle rendu possible la matérialisation d'une telle implication logique ?

En tout cas, la détermination à créer une nation véritablement indépendante, se prenant elle-même en charge, ainsi que la volonté ferme de ne jamais trahir le Congo, sont au cœur de la pensée politique de Kabila.

À partir de cette dernière il est tout à fait manifeste, ainsi qu'Évariste Boshab nous le rappelle, que M'Zee Kabila avait une grande vision pour son peuple, « une vision pour le bonheur collectif du peuple congolais qu'il fallait d'abord libérer de toute forme de servitude, pour en faire un peuple debout, digne et préparé à ne jamais trahir » (Boshab 2008 : 267).

Cette vision politique lui confère la noblesse patriotique et la grandeur d'âme que tout esprit objectif, et indépendant, est obligé de lui reconnaître. Acteur politique au cœur débordant de détermination, de générosité d'âme et de volonté patriotique admirables, Laurent-Désiré Kabila a traduit en actes, attitudes et valeurs morales sa pensée politique qu'il nous a laissée en héritage insigne. Comme il nous l'aura prescrit pour le Congo, nous n'avons pas à trahir ce bel héritage. Il nous appartient de prendre la résolution de l'assumer et de le vivre, pleinement et à tout instant, dans chacune de nos décisions et actions, individuelles et publiques, civiles et politiques.

Conclusion

À la base du développement : le principe de l'agir politique en tout et partout civique et éthique

Ainsi que nous venons de le voir tout au long de cet ouvrage, la pensée politique congolaise, traditionnelle et contemporaine, existe incontestablement, forgée par des collectivités et des individualités, portée par des us, coutumes et institutions, cristallisée dans les paroles et dans les écrits, ritualisée par une intelligence solide et par une sensibilité particulière, à la fois diversifiée et convergente.

Je dis *traditionnelle* : il s'agit de la pensée décelable dans les prescrits précoloniaux-ancestraux d'organisation politique de nos sociétés, en particulier sous le mode d'assomption sociale ainsi que d'institutionnalisation, de distribution et de régulation du pouvoir politique. Une anthropologie politique rigoureuse ou une herméneutique méthodique des idées politiques de nos sociétés anciennes la révèle et la révélerait sans peine.

Je dis *contemporaine* : il s'agit de la pensée germée ou engendrée dans le contexte de la lutte pour l'indépendance politique et construisant notre espace de vie postcolonial, prolongeant les exigences politiques des personnalités socioreligieuses vénérables que sont Béatrice Kimpa Vita, Simon Kimbangu, Joseph Albert Malula, et bien d'autres encore.

Si la pensée politique *collective* du Congo se révèle dans le corps d'écrits et symboles communs que forment la *Constitution nationale*, les lois du pays, l'hymne national ainsi que les emblèmes et symboles divers, la pensée politique congolaise *individualisée* est celle que des acteurs et penseurs éminents ont eu à concevoir ou conçoivent, dans la patience et la tête froide, comme voie d'organisation et d'administration de la nation.

Dans l'espace congolais contemporain, deux groupes d'individualités intellectuelles travaillent à produire notre pensée politique.

Le premier groupe est celui des *individualités scientifiques*, qui s'appliquent à faire des analyses méthodiques et à produire des réflexions

enrichissantes sur les réalités vécues, sur les aspirations et espérances formulées et, aussi, sur les chemins d'établissement et d'avènement des conditions aisées d'existence sociale, politique, économique et culturelle au Congo.

Dans cette ligne de pensée, je vois s'inscrire le nom d'Auguste Mabi-ka Kalanda, déjà mentionné plus haut, avec son bien connu fulgurant appel à la « remise en question » aussi bien de nos mentalités ancestrales rétrogrades que de nos manières occidentalistes de vouloir vivre et construire le monde. J'y vois aussi se placer les réflexions lumineuses de Mgr Bako-le wa Ilunga explorant les « chemins de libération » de nos âmes et corps assujettis par des souffrances atroces, absolument inhumaines, générées et entretenues par des gouvernances politiques débiles, dérégées, irresponsables.

Et j'y vois figurer les noms des grands philosophes de nos universités congolaises, comme Elungu pene Elungu, Tshiamalenga Ntumba, Kaumba Lufunda (2013) ou encore les noms des penseurs féconds comme Mwabila Malela (1995), Bongeli Yeikelo (2008) et Mova Sakanyi (2017), tous soucieux d'exhorter à nous sevrer de notre situation d'État irrationnel, corrompu, veule, fragile, mendiant ou encore d'*État-bébé*, selon la belle et néanmoins terrible expression d'Emile Bongeli ; soucieux également de nous déprendre du « *culte de la vie d'émotivité* », de religiosité débridée et débordante, de chants hystériques ornés de danses de trances incurablement obscènes, pour passer à la vie vive et active de la raison rationnelle, analytique, méthodique, rigoureusement calculatrice. Car, il nous faut passer, dit Elungu, du « *culte de la vie à la vie de la raison* » ou encore, avec Mwabila, nous devons passer de la « *déraison à la raison* » si nous voulons effectivement nous développer, si nous avons réellement la volonté d'instaurer des conditions de vie agréables pour chacun des compatriotes.

C'est, pour ma part aussi, dans ce versant de la pensée que je m'emploie à ancrer mes travaux, en empruntant, entre autres, une démarche que je dénomme « inflexionnelle », m'efforçant de construire et de proposer des modèles théoriques d'action politique appropriée, juste et efficace, valorisant une démocratie libérale communautaire, fondée sur les principes cardinaux de collégialité et de moralité, au-delà du libéralisme et de l'individualisme. Il faut y associer tous les philosophes travaillant sur le social, l'éthique et le politique selon les prescrits du modèle inflexionniste, à partir des institutions universitaires réflexives les plus productives de

notre pays (principalement l'Université de Kinshasa, l'Université Catholique du Congo, l'Université Loyola du Congo).

Le second groupe est celui des *individualités politiques*, lesquelles se sont adonnées ou s'adonnent à l'imagination des voies de sortie de la dépendance politique, de la misère économique, de la servilité mentale et de l'autodestruction culturelle. À partir du promontoire de leurs charges, bien des personnalités politiques congolaises ont forgé des pensées pertinentes, chargées de force de conviction remarquable. Ce sont elles qui ont fait l'objet de la présente étude, et dont je résume, ci-dessous, les traits majeurs.

1. L'ordre des dissemblances d'être

Au-delà des convergences (en particulier celles signalées entre Lumumba et M'Zee Kabila), bien des traits font diverger les vies de ces personnalités politiques. Ils sont évidents, sur le plan de la pensée et du comportement politique, essentiellement inspiré par des caractères et des niveaux d'éducation intellectuelle et morale fort différents.

Charles-André Gilis a dépeint ainsi, d'une manière sans doute forcée certes mais tout à fait significative, la plage des différences qui séparent Joseph Kasa-Vubu de Patrice Lumumba :

En fait, tout oppose les deux hommes. Kasa-Vubu est court et rond. Lumumba, élancé et mince. Kasa-Vubu est un homme de réflexion, qui n'agit qu'à coup sûr, après un examen minutieux et une préparation lente. Lumumba est un impulsif ; son coup d'œil est rapide et il se fie volontiers à l'inspiration du moment. Kasa-Vubu est un méditatif. Lumumba est un joueur. Kasa-Vubu est un homme d'idées, Lumumba est un homme de paroles. Kasa-Vubu est un homme pratique qui aime à soulever et résoudre des problèmes concrets. Lumumba est un idéaliste qui aime à se placer « dans le courant de l'Histoire ». Kasa-Vubu a foi en sa mission. Lumumba a foi en Lumumba. Pour arriver à son but, Kasa-Vubu répète toujours les mêmes choses. Pour arriver au sien, Lumumba se contredit trois fois par jour. Lumumba a pour Kasa-Vubu une admiration très grande. Kasa-Vubu a pour Lumumba une indifférence prononcée. Lumumba est sensible à la constance de Kasa-Vubu, et à la force qu'il en tire. Kasa-Vubu est sensible à la mobilité de Lumumba et s'en méfie. Lumumba cherche à séduire Kasa-Vubu. Kasa-Vubu cherche à réduire Lumumba, non par ambition personnelle mais parce qu'il le juge dangereux... (Gilis 1965 : 105-106).

Des analystes politiques ont aussi établi la différence de caractères entre la personnalité de Mobutu Sese Seko et la personnalité de Laurent-Désiré Kabila, principalement au moment où dans l'avancée armée de ce dernier vers la capitale, le Président Nelson Mandela tentait vainement, en

mai 1997, de les réconcilier, dans le navire sud-africain *Outeniqoua*. Et on peut s'amuser à dénombrer, croiser et entrecroiser les ressemblances comme les dissimilitudes (et même les prénoms !) de ces quatre personnalités. On trouverait aisément que les écarts sont nombreux, grands, profonds, quasi irréconciliables.

Cependant, il y a une claire identité de situations et de destin chez ces acteurs politiques, tous amoureux d'écriture, et passionnés de dénonciation du mal colonial et impérialiste. Si les quatre personnalités n'ont pas exercé la violence sur les autres, par contre toutes l'ont subie de manière tragique.

Joseph Kasa-Vubu a été écarté du pouvoir, à un moment inattendu et de manière humiliante, au moyen d'un coup d'État arrogant et irresponsable, après les sévices que le colonisateur lui aura cruellement infligés ; puis, a été relégué dans sa province d'origine, il sera cyniquement ignoré et acculé à mourir à petits feux sans égards ni soins.

Patrice-Emery Lumumba a connu le sort bien tragique d'avoir commis, dans la fougue téméraire de jeunesse, le péché mortel de lorgner les pays communistes, ce qui lui a valu de se faire découper en petits morceaux puis dissous dans un tonneau d'acide ; ainsi assassiné sauvagement par les puissances capitalistes déterminées à faire mains basses sur le Congo, il n'aura jamais ni tombe ni mausolée non factice.

Joseph-Désiré Mobutu Sese Seko à son tour, après un très long règne d'une vie de dictature féroce, de jouissance éternelle et d'insouciant gaspillage sans précédent des ressources du pays, a été obligé de quitter le fauteuil du pouvoir (ce qu'il avait juré de ne jamais faire de son vivant) et à mourir en exil l'année même où il est chassé du pouvoir. S'il a eu la chance d'avoir une tombe, cette dernière est étrangement minuscule, à Rabat (Maroc) et malheureusement (encore) très loin de ses terres natales de Lisala, de Gbadolite et de Kawele, lâché par les mêmes puissances qui l'auront porté au pouvoir et qui auront assuré la sécurité parfaite de son long règne sans partage.

Laurent-Désiré Kabila enfin, à l'issue d'un combat d'une trentaine d'années de résistance armée contre la dictature, sera tragiquement assassiné dans son propre bureau de travail par ses propres proches (*tu quoque fili mi !*), éléments inciviques et faibles d'esprit obéissant aux ordres de ces mêmes puissances impérialistes viscéralement accrochées à l'unique idée de faire mains basses sur les richesses du Congo, d'exploiter, de dominer et d'asservir sans entraves.

La plus grande identité de leurs destins est, sans aucun doute, le fait d'être parvenu au sommet du pouvoir dans un pays rageusement convoité, à un moment culminant de la guerre froide, par les grandes puissances de la scène internationale, et pour lesquelles la moindre tolérance (quant aux velléités ou à la volonté de s'approcher de leur ennemi, réel ou présumé) était impensable. S'ils n'ont pas tous été placés au pouvoir par l'Occident, il n'y a pourtant point le moindre doute que les quatre premiers grands hommes politiques du Congo ont été écartés du pouvoir, et arrachés à la vie par la décision et l'action de l'impérialisme occidental américain, français, et belge. Ici, on peut retrouver dans une certaine mesure l'appréciation de Kabuya Lumuna parlant des quatre premiers présidents de la république : « Même si les personnages défilent et ne se ressemblent guère ; même s'ils n'ont pas le même profil, ni le même type de formation, ni les mêmes origines, ces différents gouvernants ont taillé leur personnalité en se heurtant aux mêmes problèmes venant de l'extérieur et de l'intérieur du pays. Ils ont eu, chacun à sa façon, à faire face aux mêmes alliés ou aux mêmes ennemis de la République (Kabuya 2002 : 11).

2. Six questions fondamentales : une identité de vues

Le portrait biographique est séduisant. Mais c'est la pensée qui nous intéresse. La pensée politique congolaise est ce corps d'idées, de prises de position et, finalement, de principes qui se focalisent, principalement, autour de six questions fondamentales, et auxquelles les dirigeants au sommet de l'État, au-delà de la divergence conjoncturelle ou temporelle, apportent des visions politiques sensiblement convergentes.

La première question est celle relative à l'*indépendance*. Kasa-Vubu la voulait immédiate dès les années 1950, et Lumumba dès décembre 1958 après l'avoir longtemps rejetée et combattue avec force. Mais tous deux, avec Mobutu et Kabila, s'accordent sur l'exigence, pour le Congo, d'une indépendance réelle et totale, à la fois politique sous la forme d'une vraie démocratie, et économique dans le sens d'un ensemble de structures non extraverties et plutôt concentrées par la nation au service de la nation congolaise ; et, en dépit d'accents différemment modulés, tous les quatre hommes politiques se révèlent jalousement accrochés à défendre la liberté et la souveraineté du peuple chèrement conquises.

La deuxième question fondamentale est relative à la forme de la *coopération* à mettre en place avec les pays étrangers, principalement avec

l'ancien colonisateur. Tous les acteurs politiques prennent une position réaliste, soulignant cette coopération comme nécessaire et inévitable au progrès du Congo, à la condition essentielle qu'elle soit loyale et qu'elle profite de façon équitable aux intérêts aussi bien des étrangers que du peuple congolais. Il convient néanmoins de souligner une facette singulière de la pensée de Lumumba qui ne voyait d'avenir pour le Congo qu'à travers la création d'une « communauté belgo-congolaise » qui serait dirigée par le Roi des Belges assisté des Congolais.

La troisième question ou idée fondamentale est l'inter-rogation face au destin de la *culture traditionnelle* confrontée à la modernité ou, mieux, agressée, dominée et soumise au grand danger de liquidation totale par la civilisation occidentale pour laquelle travaille activement, entre autres, la politique coloniale d'immatriculation, d'assimilation des évolués noirs aux mœurs et manières de vivre belges. Indiscutablement, la valeur de la culture africaine traditionnelle est affirmée de manière forte et franche par tous, notamment par Kasa-Vubu, par Lumumba et par Mobutu. L'insistance sur l'exigence de l'identité culturelle aboutit, chez Mobutu Sese Seko, jusqu'à forger l'idéologie, tout à fait pertinente, de l'*authenticité*. L'identité culturelle africaine est affirmée être une valeur indispensable à l'accès au développement véritable, intégral, équilibré, et épanouissant pour la personnalité et les sociétés humaines.

La quatrième question, celle de la *forme de l'État appropriée* au Congo, a donné lieu à deux prises de position opposées. Seul Kasa-Vubu milite en faveur du principe fédéraliste. Tandis qu'il plaide de tous ses arguments pour le fédéralisme, plus exactement pour « *l'unité dans la diversité* », tous les trois autres estiment nécessaire la voie unitariste pour une organisation et une administration efficaces du territoire congolais aux dimensions physiques pourtant immenses et aux différences culturelles quasi irréductibles.

La cinquième question, découlant dans une certaine mesure de la précédente, est la *nécessité de l'unité nationale*. La récurrence des querelles et divisions tribalistes, des rébellions et guerres fratricides dans le pays, a appris à tous la valeur ainsi que la nécessité de l'unité des cœurs et des pensées, l'union étant germe de paix et de force, vertus qui sont nécessaires à la réalisation de l'indépendance, du développement, du progrès économique et de la puissance. Il y a, ici, un principe dérivé. Si pour Kasa-Vubu l'exigence de l'unité nationale s'accorde et va de pair avec une démocratie fondée sur le *pluralisme* politique, pour tous les trois autres par contre l'idée fondamentale, implicite ou explicite, est de considérer le *parti*

unique comme voie de garantie efficace de la paix et de l'unité nationale. Il était clair que la volonté d'institution des Comités de pouvoir populaire – que Laurent Kabila voulait être un « Mouvement » et pas un parti politique – se greffait sur l'idée de parti unique préconisée et mise en pratique forte par le « Mouvement populaire » de Mobutu, lui-même inspiré par le « Mouvement national » de « Conscience Africaine » récupéré par Patrice Lumumba.

La sixième question est celle des exigences et modes de *construction du développement économique et social de la république*. Et, ici aussi, il y a une bonne part de convergence des pensées au-delà de la différence des styles et des visions. Elles placent l'accent, toutes, sur la nécessité de construire le développement économique et social de la nation en s'appuyant sur la *culture intensive et patriotique de l'éthique civique et politique*. Cette dernière question est, à mes yeux, si capitale qu'il me paraît juste et important qu'on puisse la méditer de manière approfondie.

3. Pour nous développer : il faut ancrer l'action dans la moralité

Joseph Kasa-Vubu est profondément convaincu de la nécessité de l'éthique comme base de la responsabilité politique, et il y revient sans cesse, conscientisant les députés et les ministres de son gouvernement. Il est persuadé qu'il est impossible de surmonter les divisions, les troubles et autres obstacles à l'édification de la nation sans un esprit élevé de moralité, de civisme et de patriotisme.

De la même manière et avec une insistance quasi inattendue Mobutu pose un accent particulier sur l'exigence et la place de l'éthique dans le processus qui doit conduire les nations au développement véritable. C'est d'elle que dépend l'ultime réussite, individuelle et collective, de toute recherche du développement économique et social. L'éthique est appelée à s'inscrire dans tout agir économique, au niveau national et au niveau international, en particulier dans le cadre des relations d'échanges et de coopération internationale. Le Zaïre, tout comme l'ensemble des pays d'Afrique, ne peut jamais se développer si au niveau des relations économiques internationales la règle cynique et immorale qu'impose le plus fort continue de régner. L'appel éthique pour fonder le nouvel ordre économique international désiré par tous est en fait au cœur de la pratique des échanges et à la base de la pensée économique dès ses origines jusqu'à l'arrivée de la pensée mercantiliste et néolibérale.

Il est juste d'insister, comme Mobutu Sese Seko l'a fait, sur l'idée que, pour que les pays appauvris par la colonisation et l'impérialisme aient quelque chance de se développer, les pays industrialisés puissent choisir, ou soient forcés, de revenir aux principes moraux de l'égalité de partage, de l'équité des chances de succès, de la justice dans le fonctionnement de l'économie mondiale. Dans les relations économiques internationales, il faut que, désormais, soit mis en avant non pas le « droit de la force » mais plutôt le droit, mieux, l'élégance morale et civique qui prescrit la « force du droit » forgée et soutenue par les valeurs morales.

Et, au niveau national, lorsqu'il dénonce le mal zaïrois, lequel est fondamentalement moral et spirituel, qu'il invite chacun à toujours chercher à servir et non à se servir, et qu'il place la conscience de chacun « face à ses responsabilités devant Dieu et les ancêtres », c'est manifestement, pour Mobutu, une manière d'indiquer aux compatriotes que le développement ne sera jamais réalisé sans un profond sens de moralité.

Les misères, la corruption, l'injustice, la pauvreté et tous les autres maux dont nous souffrons ne disparaîtront que si chacun place l'éthique au cœur de chacune de ses actions. Aux yeux de Mobutu, le sens éthique est la pierre angulaire, le fondement de toute civilisation qui se veut solide, florissante, et exemplaire :

Sans doute l'organisation politique, sociale et économique constitue-t-elle une variable importante du succès des peuples. – Mais de la Grèce antique à l'État industriel moderne, la dimension éthique des peuples et des gouvernants semble être la pierre angulaire de toutes les civilisations authentiques. – Par ailleurs, l'existence d'un bonheur réel au sens de nos sociétés ancestrales privées de télévision, de Mercedes, de villas, de frigos, de piscines, de cadenas, de coffre-forts est le témoignage le plus frappant de la force de la dimension éthique dans l'ultime réussite individuelle et collective. En termes clairs, le Mal Zaïrois est finalement moral et spirituel. – En plaçant l'acquisition de l'argent et l'accumulation des biens matériels, pourtant éphémères, au-dessus de tout autre critère de réussite, notre société s'est gravement éloignée de Dieu et des ancêtres qui sont, en définitive, les seuls garants de la paix, du succès et du bonheur individuel et collectif (DMM, 25 novembre 1977, pp. 160-161).

C'est, fondamentalement, la déchéance morale qui est la cause principale de la crise économique et de la misère affreuse dont souffre la population zaïroise/congolaise. Et le lieu d'incarnation de ce mal moral, c'est le cœur des cadres politiques et hauts fonctionnaires qui, dans une soif sans limites d'enrichissement illicite et d'accumulation frénétique des biens matériels, développent un égoïsme sordide allant jusqu'à perdre de vue le

droit de tous à jouir équitablement des biens de la nation. Le plus grand problème de notre pays est celui d'insuffisance voire de totale carence de sens éthique chez les dirigeants. Il leur faut, à eux et à tous les citoyens, « une certaine éthique, un minimum de valeurs morales, un sens profond du bien commun pour que chacun, au niveau d'action où il se trouve, contribue réellement à l'ultime réussite collective » (DMM, 7 décembre 1982, p. 130).

La seule voie qui mène au développement harmonieux et durable consiste à travailler fort, nuit et jour, et à bannir le vice cardinal de l'individualisme égoïste. C'est de cette seule manière qu'il sera possible de réussir l'intégration véritable du pays, l'union des cœurs et des pensées, condition essentielle de la paix et du travail pour le développement.

La société zaïroise ne sera jamais intégrée si chacun tire la couverture de son côté. Nous devons regarder tous dans la même direction, nous devons partager les joies, mais aussi les peines, nous devons abolir définitivement l'égoïsme et l'individualisme qui ne cadrent pas avec l'authenticité zaïroise (DMM, 4 janvier 1975, p. 572).

Mais, concrètement, comment guérir de ce mal moral dont le Zaïre/Congo souffre profondément, handicapant très gravement ses efforts pour le développement économique et social ?

Même en forme de symbole, ou d'aspiration très forte, la création en 1985 par le Président Mobutu d'un Ministère ou *Département chargé de l'Idéologie et de la Formation des Cadres* paraissait consacrer la nécessité comme la primauté de la formation idéologique et morale des consciences comme ultime voie d'avènement du développement, c'est-à-dire, comme la base de réalisation des idéaux de la nation. Ceci est d'autant plus vrai que ce département, qui a malheureusement été vite supprimé, avait préséance sur tous les autres au sein du Conseil Exécutif. Sa disparition précoce était-elle l'indice d'une mauvaise orientation du contenu et des méthodes d'action, le signe d'une farouche résistance à la morale, à la discipline et au patriotisme de la part des cadres politiques, ou encore la traduction d'une absence de volonté réelle, de la part de Mobutu Sese Seko lui-même, de mettre en pratique ses convictions intimes, pour autant qu'elles fussent sincères ?

Il demeure indispensable, aujourd'hui comme naguère, de faire preuve d'une puissante et audacieuse imagination pour trouver des structures, instruments et mécanismes d'éducation morale et civique, de persuasion et de conscientisation politique efficace, non seulement des cadres

politiques et administratifs mais aussi des masses paysannes, estudiantines et travailleuses.

Le développement requiert que chaque citoyen soit responsable, profondément engagé, et décidé à servir honnêtement la patrie. C'est un tel type d'homme que la formation idéologique, morale, civique et politique doit pouvoir produire, à l'école comme dans la vie professionnelle : un homme absolument rigoureux dans le travail, moralement pur dans ses actions, et tout entier dévoué à la cause du développement, de la dignité, de la grandeur et du bonheur de la patrie autant que de soi-même.

À côté de l'éducation se tient la *sanction*, laquelle a pour fonction de servir de police à la vie morale et à la formation civique et politique. Toute société humaine se met à dépérir dès qu'elle oublie ou néglige de contrôler, de surveiller et de sanctionner ses membres. Qui aime bien sa nation doit bien châtier les citoyens délinquants, sans complaisance ni favoritisme.

En profondeur, la rigueur de la sanction désigne la responsabilité dans le respect strict de la loi, qui ne peut tolérer d'exceptions, surtout quand l'intérêt du développement, de la sécurité et du bonheur de tous est en jeu. Du reste, les règles mêmes d'une démocratie véritable exigent que tous les citoyens, à tous les niveaux, soient de la même manière redevables, rendent compte de leurs actes, soient passibles de contrôle, de responsabilité devant les instances judiciaires et de sanction pénale ou politique.

4. Punir et placer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut

Il va de soi que la sanction ne doit pas exclusivement être négative. Si le pays veut réellement se développer, l'autorité doit punir, afin de décourager les vices et les mauvaises habitudes. Mais aussi, elle doit récompenser les bonnes volontés et les mérites, afin de favoriser l'émulation et l'amour du bien. En matière de sanction, il est indispensable de toujours agir, avec rigueur, selon le principe de la méritocratie. La société a le devoir, à travers ses dirigeants, de sévir contre les désordres, les actes d'incivisme et la paresse par la punition la plus rigoureuse, et a l'obligation d'exalter les vertus et les mérites, principalement par l'utilisation rationnelle des ressources humaines.

L'homme qu'il faut à la place qu'il faut, et la punition ou la récompense qu'il faut à qui il la faut : tel est le principe du plein et vrai jeu méritocratique. Ce principe, dans un pays qui se veut démocratique et libéral, comme le Zaï-

re/Congo, est d'une utilité incommensurable. C'est sans doute ici qu'il faut évoquer cet autre fait qui concourt à l'enlisement du pays dans la misère : la mauvaise gestion des ressources humaines. Tandis que les compétences nationales sont soit très mal rémunérées soit délibérément ignorées, on fait appel, avec la complicité internationale, à des « coopérants » dont la technicité s'est, en fait et généralement, avérée douteuse.

L'utilisation des cadres zaïrois compétents, en plus de ressortir au principe de la méritocratie, empêche l'hémorragie des devises, permet de générer des bénéfices dans la mesure où la main-d'œuvre nationale coûte moins cher, et fait partie de la justice en plus de la rationalité pour le pays qui a dû investir dans la formation de ces cadres. C'est ainsi que, dit Mobutu prêtant son dernier serment constitutionnel :

les cadres nationaux, qui sont aujourd'hui nombreux et très compétents, dans les disciplines scientifiques les plus diverses, devront désormais être utilisés comme experts dans les projets que nous avons à réaliser avec nos partenaires au lieu de recourir abusivement aux experts et aux bureaux d'études étrangers, ce qui grève lourdement le coût des projets, aggrave par le fait même l'endettement du pays, et accentue la sous-utilisation des cadres nationaux (DMM, 5 décembre 1984, p. 84).

Bref, travail acharné et rationnel dans la gestion des ressources humaines qualifiées, pratique éthique mettant l'intégrité morale en couche de fondement et de roulement à toute action, discipline et rigueur maximale dans la sanction, négative et positive : ce sont là les grands éléments qu'il convient de souligner et de concrétiser à la lecture attentive des « dires officiels » de Mobutu, comme piliers majeurs du développement économique et social de notre patrie. C'est seulement en étant rigoureusement attentifs à ces exigences que, malgré les difficultés présentes, il nous sera possible d'avoir foi en l'avenir, c'est-à-dire, d'espérer, pour tous les compatriotes, présents et à venir, une situation économique saine et une atmosphère sociale baignée d'harmonie, de paix, d'égalité, de justice et de discipline.

Ce dernier mot, Mobutu le définit dans une riche et profonde perspective, totalement positive, invitant au patriotisme, au civisme, à la responsabilité, à l'intégrité morale et à la rigueur d'âme :

La discipline, c'est le sentiment pour tout Zaïrois d'appartenir à une collectivité qui a besoin d'ordre et de sécurité pour son développement et son épanouissement ; c'est la nécessité de voir les droits des uns s'arrêter là où commencent les

droits des autres ; c'est l'aspiration légitime pour chaque citoyen à vivre dans une Nation où il se sent réellement gouverné (in *Salongo*, 7 mai 1984).

La *discipline* est clé du développement des nations. À la fois morale et intellectuelle, elle est affaire requise de chaque citoyen. Et le citoyen, ce n'est pas seulement le paysan, le travailleur, le pauvre mais également et, exemplairement, le patron d'entreprise, l'homme politique, l'autorité politique, le riche. C'est principalement à cette dernière catégorie de personnes qu'il nous faut destiner, pour développer la nation et nous développer tous, le plus gros de nos efforts d'éducation morale, civique et politique.

Il a manqué, fondamentalement, un sens élevé d'éthique civique et politique dans la gouvernance du Congo, lequel aurait pu donner lieu à la mise en pratique rigoureuse des principes prêchés et des actions annoncées. La bonne gouvernance exige une grande force morale, une acceptation patriotique du sacrifice, une vie de pureté, de rigueur, de discipline, d'ascèse constante aussi bien pour les gouvernés que pour les gouvernants, pour espérer accéder à la dignité, à la grandeur, et à la joie d'exister de chacun des citoyens.

Cela suppose un grand sens des responsabilités et donc de discernement de la part du dirigeant politique, relativement au bien qu'il doit faire, et au mal qu'il peut commettre dans le moindre petit acte incivique dans sa gestion de la communauté, à chaque niveau de la vie sociale.

Il est grand temps que nos dirigeants soient attentifs aux pleurs, misères et désolations de nos mères et enfants squelettiques souffrant atrocement dans leur vie de chaque jour de par la faute de ces dirigeants, du fait de leur soif désordonnée et excessive du pouvoir, de leur égoïsme sordide, de leur intérêt exclusivement tourné vers leur propre personne, leur propre famille, leur tribu et leur coterie politique.

Parce que le peuple a trop souffert, de pauvreté, de misère et aussi de honte face aux autres, principalement face aux nations moins nanties en ressources mais qui pourtant réalisent des progrès, avancent admirablement, il est grand temps que nous nous réveillions, que nous nous mettions *debout*, que nous réalisions ce sursaut de fierté patriotique nécessaire, en nous mettant résolument au travail avec ardeur, rigueur et discipline, une discipline morale et financière sans faille. Pour espérer émerger et développer notre pays, il est grand temps que le sens de l'éthique et du civisme soutienne chacune de nos décisions et de nos actions, privées et publiques.

Tout détenteur de l'autorité politique, administrative, sociale, économique et/ou religieuse, a l'obligation d'écouter le Président Joseph Kasavubu qui nous donne une leçon de civisme admirable, autant par sa vie de sagesse que par les conseils qu'il prodigue, notamment en ces termes :

Devant le pays qui souffre et qui reste déchiré, chacun doit maintenant prendre ses responsabilités ; si les appétits individuels ne cèdent pas le pas à l'intérêt général, si les dirigeants politiques ne s'emploient pas à faire taire les semeurs de discordes et ne les empêchent pas de nuire, si chacun ne se met pas au travail de suite pour assurer l'activité économique ou la bonne administration du pays, nous connaissons des jours plus sombres encore que ceux que nous avons vécus. Mais je sais que personne ne veut en venir là et je suis certain qu'il aura suffi de tracer clairement la route pour que chacun, faisant preuve de civisme même s'il lui en coûte, accepte la discipline et les sacrifices que le pays lui demande (DMK, 1965).

Au total, cette pensée politique pose l'éthique et le civisme comme base du développement. Ces deux vertus supposent la discipline, la rigueur, ainsi que le travail acharné et bien fait. Le développement suppose et exige l'excellence dans l'être comme dans l'agir du citoyen, en commençant par le citoyen-dirigeant, lequel est censé montrer la voie et l'exemple. Il requiert de comprendre, d'intérioriser et d'appliquer, avec constance et résolution, *le principe de l'agir politique en tout et partout civique et éthique*. Il faut agir, en toute chose et en toute circonstance, à partir de la lumière de l'intelligence la plus forte et à base du prescrit éthique et civique favorisant la vie en commun dans la justice et dans la concorde. Si rationnel puisse-t-il être, un agir politique n'est ni recevable ni légitime s'il n'est justifié par l'impératif éthique, civique, et patriotique.

5. Penser par nous-mêmes sur nous-mêmes : nous libérer du déficit intellectuel et mental

Il n'est point interdit à un dirigeant de forger ses propres principes d'organisation du pouvoir, de commandement et de gouvernance politique et administrative. C'est même une exigence d'intelligence et de pragmatisme. Toutes les quatre personnalités dont nous avons étudié la pensée l'ont fait, suivant des tournures, des nuances et des accents différents, voire spécifiques. Mais la nation peut se suffire pleinement du minimum, perfectible bien entendu, que définissent la Constitution politique nationale et, éventuellement, les principes éthiques du droit international adoptés et ratifiés par elle.

1. *Notre philosophie politique collective nationale se situe dans nos options constitutionnelles et légales.* Les principes de notre Constitution nationale et toutes les lois du pays définissent notre philosophie du pouvoir réellement collective, laquelle doit soutenir et inspirer chacune de nos décisions et actions, politiques et administratives. Le préambule en condense les idées essentielles :

Nous, Peuple congolais,

Uni par le destin et par l'histoire autour de nobles idéaux de liberté, de fraternité, de solidarité, de justice, de paix, et de travail ;

Animé par notre volonté commune de bâtir, au cœur de l'Afrique, un État de droit et une Nation puissante et prospère, fondée sur une véritable démocratie politique, économique, sociale et culturelle ;

Considérant que l'injustice avec ses corollaires, l'impunité, le népotisme, le régionalisme, le tribalisme, le clanisme et le clientélisme, par leurs multiples vicissitudes, sont à l'origine de l'inversion générale des valeurs et de la ruine du pays ;

Affirmant notre détermination à sauvegarder et à consolider l'indépendance et l'unité nationales dans le respect de nos diversités et de nos particularités positives ; (...).

Réaffirmant notre droit inaliénable et imprescriptible de nous organiser librement et de développer notre vie politique, économique, sociale et culturelle, selon notre génie propre ;

Conscients de nos responsabilités devant Dieu, la Nation, l'Afrique et le Monde... (*Constitution de la RDC du 18 février 2006*).

On remarque aisément que ces convictions de base sont celles-là mêmes qui s'expriment aussi bien dans la pensée de Joseph Kasa-Vubu et Joseph-Désiré Mobutu que dans celle de Laurent-Désiré Kabila et Patrice-Emery Lumumba qui plaident, d'un point de vue libéral ou socialiste mais tous avec une égale et même ardeur nationaliste, pour la recherche d'une démocratie vraie et appropriée, pour l'indépendance politique et économique véritable, pour l'unité sans fissure de la nation congolaise, et pour l'exigence fondamentale de la valorisation de notre culture, ancestrale et contemporaine.

Ces idées, convictions et idéaux, complétés par ceux de notre *devise nationale* qu'est « Justice-Paix-Travail », et de notre *hymne patriotique national* invitant le Congolais à se tenir constamment « debout » et éveillé, le front redressé, pour bâtir un Congo « plus beau qu'avant », font partie de la pensée politique congolaise. Ces idées doivent faire l'objet d'une constante méditation profonde et sincère, jour et nuit, individuellement et collecti-

vement, dans nos écoles et nos universités, dans nos partis et nos bureaux de décisions politiques.

Elles doivent nous servir de miroir, nous permettant de visualiser le chemin que nous aurons déjà parcouru, avec nos succès et nos insuffisances, nos sourires et nos sueurs stériles, et elles doivent nous servir d'instrument de mesure quant à la longue route qui reste à parcourir, pour prévoir les obstacles à contourner, à sauter ou à surmonter en même temps que les défauts à corriger, au moyen d'un travail acharné et une discipline civique et morale sans failles.

Le respect absolu de cette philosophie constitutionnelle du pouvoir politique est l'essentiel des efforts à faire sur notre route vers le succès, le développement, la grandeur et la joie d'exister de chacun des membres de notre communauté nationale.

Autour de ces idées, des partisans pas nécessairement trop zélés, peuvent aisément, par facilité ou par commodité sans doute, se construire des doctrines solidifiées aux « ismes » cristallisants. Outre le « mobutisme » assumé de son vivant par sa source, on pourra à volonté et selon les images fortes retenues de l'idole, sacraliser et consacrer le « kasavubisme », le « lumumbisme » ou encore le « kabilisme » comme idéologies politiques distinctes. Cela s'exhibe dans les prétentions et les affirmations des partisans respectifs contemporains.

Mais il se révèle que, face aux souches, les héritiers idéologiques paraissent plutôt moins inspirés en termes de créativité intellectuelle, et de loin moins disposés à consentir les souffrances, l'ascèse morale, la discipline ainsi que le sacrifice que réclame le triomphe de la cause, de la patrie, pour laquelle les ancêtres (du moins les quatre ici évoqués) rêvaient d'avenir radieux, fait de justice sociale et de bonheur pour chacun de leurs fils et chacune de leurs filles.

Notre volonté d'action, de progrès et de puissance est obligée d'intérioriser l'exigence de la rationalité maximale et de mettre en pratique la vérité fondamentale énoncée par ces ancêtres politiques, lesquels nous font savoir qu'*à la base de tout développement se situe le principe de la présence permanente de la rigueur morale et civique dans l'agir politique*. Même en présence de richesses matérielles innombrables, aucun pays ne peut arriver à se développer sans la culture intensive et pérenne des vertus morales, civiques et républicaines par ses dirigeants politiques autant que par ses habitants.

Aucun espoir d'« émergence » ne nous est donné si nous ratons de générer et de mettre sur pied une tradition de dirigeants politiques mûrs, durs, purs et sages, formant un corps solidaire et solide de patriotes inconditionnels. Aucune espérance de salut n'est permise à la nation congolaise si, résolument, nous ne nous déterminons point à prendre les choses « à bras le corps » dans une attitude de responsabilité et de civisme, de discipline et de pureté morale exemplaires dans chacune de nos actions, individuelles et collectives, administratives et politiques. Pour cela, M'Zee Kabila a le dernier mot : « *organisons-nous !* », de manière intelligente et morale, systématique et rigoureuse, ... et notre « Congo sera sauvé ».

Mais comment faire en sorte que, de manière concrète, réelle et agissante, au-delà de la « fièvre des mots », de nos maux des mots de transes idéologiques, de la parole verbeuse et volante, s'incrument dans le cœur et l'agir des compatriotes congolais, hommes et femmes, jeunes et adultes, civils et politiques, l'ardeur et la passion débordantes nécessaires au salut de la patrie, sur le modèle de Kasa-Vubu, de Lumumba et de M'Zee Kabila ?

Comment faire en sorte que la vraie passion patriotique étreigne nos âmes et gonfle dans nos cœurs, pour faire naître en nous, dans l'âme des jeunes d'aujourd'hui et des générations futures, la claire et très indispensable conscience de nous organiser de la manière qui convient, avec intelligence et moralité, avec rigueur, méthode et passion dans tous les domaines et sur tous les plans, « et même politiquement aussi... », comme M'Zee L.D. Kabila s'efforçait sympathiquement de nous le faire comprendre ?

Comment, au-delà des envolées sentimentales et même des monuments géants, faire vivre en nous le sens glorieux de cette flamme de liberté, d'unité, de justice et de dignité allumée par ces ancêtres contre les rapaces, prédateurs et, finalement, traîtres à notre volonté de vie bonne et de joie d'exister maximale ? À moins que, dans une terrible naïveté qui nous assiègerait, nous nous convainquions que, avec eux, les prédateurs, lointains et voisins, internes et externes, soient déjà tous morts, totalement, définitivement.

2. *Philosopher sur et pour la philosophie politique nationale la meilleure est une exigence patriotique prioritaire du philosophe d'aujourd'hui.* Il me semble que, comme intellectuels et penseurs, notre travail actuel est largement déficitaire, mal orienté, trop fixé sur la « bêtise » de ruminer à jamais les pensées des autres, les pensées de nos colonisateurs, de nos maîtres à pen-

ser, anciens et actuels. Nous faisons fausse route en nous détournant de la pensée africaine, celle des Africains, des nôtres, la nôtre, en la décrétant indigne de considération académique ou scientifique, ne devant mériter ni attention humaine ni réflexion universitaire.

Avec cette fixation « psychiatrique » sur l'extérieur, sur les philosophes occidentaux, il apparaît que notre décolonisation mentale n'a guère suffisamment commencé. Et elle n'a de chance de se réaliser, selon le vœu de Kasa-Vubu, de Lumumba et de Mabika Kalanda, que par une réelle prise de conscience qu'autre chose est possible. Il est question de prendre conscience que d'autres objets de pensée existent, en dehors du champ de pensée des autres, celui des colonisateurs en l'occurrence. Il existe, proches de nous et en nous, des objets de pensée tout aussi pertinents sinon plus pertinents que ceux des autres, ceux des prédateurs et criminels occupés à tuer les autres cultures et à mondialiser leurs vices économiques, sociaux, culturels et idéologiques que diffusent, de façon impérative et impériale, et pas seulement à travers les médias officiels occidentaux, leurs manières spécifiques de voir le monde, de penser, d'exister, d'organiser le vivre ensemble, et de jouir de la vie.

Il est désormais clair que la repensée de nos objectifs et programmes universitaires de recherche et d'enseignement est à la fois une exigence et une urgence. En particulier, en matière de philosophie, nous avons été trop copieusement nourris au thomisme et au kantisme, au sartrisme et au jankélévitchisme, bref, à l'occidentalisme exclusif, sans pouvoir nous donner de savoir et de comprendre que les idées du bien et du juste, de vérité et de liberté, d'amour et d'éthique ont existé et existent, ont éclairé et éclaireront, ont nourri et nourrissent, depuis des siècles, depuis la nuit des temps, l'existence humaine d'autres peuples, d'autres espaces culturels et spirituels du monde, y compris le nôtre.

Il va de soi qu'il n'est question ni de se refermer sur soi en boule stupide, sourde et aveugle, totalement dépourvue d'ouverture, dans l'ignorance systématique des pensées des autres, ni, non plus, de se sacrifier comme seule existence possible, fermée aux expériences des autres, du passé et du présent. Mais il est question de savoir, de manière à la fois lucide et pragmatique, que les philosophies des autres – fort prisées dans nos dissertations scolaires et académiques – ne sont pas nécessairement utiles, que les idées conçues ailleurs peuvent ne point être efficaces dans la quête des solutions à nos propres problèmes, et que la fierté de nous concentrer sur nous-mêmes est non seulement de pleine légitimité mais,

bien plus encore, elle est le signalement d'un nécessaire et légitime souci d'« *ajustement intellectuel* », d'adéquation à la réalité, et d'efficacité des théories inventées par nous, et par les autres sélectionnées par nous, pour la solution de nos problèmes spécifiques, concrets et pressants.

Si nous voulons vivre, en toute dignité, dans une nation prospère, puissante et heureuse, il est alors indispensable que nous prenions l'engagement, ferme et actif, de faire circuler en nous de ce sang de Lumumba et de L.D. Kabila marqué par l'audace, la détermination et le volontarisme, socles du vrai patriotisme, de la créativité, et du progrès rapide et durable.

Si nous voulons réellement exister et être considérés comme des êtres humains à part entière, respectables et respectés, alors il est urgent que nous souscrivions à l'engagement patriotique de nous nourrir, en toute circonstance et en toute action, de la vertu d'honnêteté de Kasa-Vubu, et de la passion mobutienne pour l'authenticité, en vue de bien mener notre éternel combat en faveur de notre identité culturelle et humaine, de notre dignité comme Congolais, comme Africains, comme d'authentiques personnes humaines au milieu d'autres personnes humaines au sein du monde.

Tel est le défi, énorme, que nous avons à relever, pour un hommage effectif à tous nos héros et martyrs de la patrie, ceux qui sont méconnus comme ceux que nous célébrons, parmi lesquels nous comptons ces figures particulièrement éminentes que sont Béatrice Kimpa Vita, Simon Kimbangu, Joseph Kasa-Vubu, Patrice Lumumba et Laurent-Désiré Kabila.

Comme eux, nous avons le devoir de nous mettre « debout », de tenir bon et ferme dans la lutte âpre que nous avons à mener, en marchant sans cesse, allant de l'avant, « sans jamais reculer », les armes de la rationalité et de la moralité dans le cerveau, dans le cœur et dans nos mains, contre tous les ennemis, lointains et proches, visibles et dissimulés, de notre droit à l'existence et à la joie d'exister. C'est le gage de notre survie et de notre bonheur dans un monde fondamentalement hostile à tout ce qui n'est pas de son intérêt, un monde dépourvu de toute pitié dans le tréfonds de son cœur capitaliste mondialisé.

Notre hymne national, dans ses paroles et idéaux, doit faire l'objet de méditation perpétuelle et d'engagement conséquent, avec sérieux et responsabilité. Même si les penseurs interprètes de la politique n'y prêtent pas toujours attention, les hymnes nationaux du monde sont porteurs de pensée politique, le patriotisme n'enlevant en rien à la pertinence des idées.

Il en est ainsi de notre hymne national. Il fait partie des documents porteurs de la pensée politique congolaise. Il invite les citoyens à faire exister et à faire vivre les valeurs civiques et patriotiques susceptibles d'amener la nation à la grandeur : les valeurs du civisme, de la solidarité, de la paix, du travail acharné, de la détermination, et de la fierté légitime.

Je me dois de terminer cette réflexion en exprimant mon vif espoir que le recours à la citation de plusieurs et larges extraits des idées étudiées, celles de Mobutu Sese Seko en particulier, sera compris dans le sens de faire voir aux générations actuelles et futures, de manière fidèle et tant soit peu précise, la pensée de ces hommes d'État qui sont décidément entrés dans notre patrimoine culturel et politique. Au-delà des insuffisances et des faiblesses d'une action concrète marquée par leur contexte de vie politique particulièrement complexe, tous se sont engagés, de manière sincère, à vouloir *construire une république authentique, c'est-à-dire, un État de droit démocratique solidaire, juste, réellement indépendant, prospère, puissant, respectable et faisant le bonheur de tous ses enfants par une constante culture des vertus morales d'intégrité, d'honnêteté, et d'amour sincère pour la patrie.*

Ces idées politiques font partie de notre histoire nationale, de notre patrimoine culturel, intellectuel et politique. Il n'est donc ni mauvais ni inutile que les instances scientifiques appropriées, avec le concours financier et matériel de l'État, prennent en charge la réédition et la publication des œuvres complètes de ces grands hommes politiques congolais. Au-delà de ce qu'ils auront fait de mal ou d'insuffisamment bien, nous avons le devoir intellectuel, civique et patriotique de ne point oublier ou de gommer allègrement ce qu'ils auront pensé et dit. Au contraire et ne fût-ce, éventuellement, pour un besoin de comparaison, nous sommes conviés à prendre pour notre compte les voies pertinentes qu'ils auront ouvertes à nos intelligences et à nos volontés actuelles de bien agir pour assurer la force et la prospérité de la patrie. Ne point le faire serait les trahir, ce serait « trahir le Congo ».

À tort ou à raison, on reproche souvent aux intellectuels de ne point faire assez, ou même de demeurer silencieux ou étrangement indifférents face à la misère que vit le peuple du fait de la très mauvaise gouvernance de nos pays par les dirigeants politiques. Avec le présent ouvrage, et plu-

sieurs autres soulignant la nécessité de l'éthique dans la pratique politique, je crois pour ma part avoir définitivement échappé de figurer parmi les « traîtres intellectuels » à la cause nationale. Je crois avoir assumé l'interpellation ou l'invitation lancée à chacun de nous et à laquelle nous devons répondre avec courage et avec un engagement indéfectible, l'invitation à demeurer patriotes, vigilants, « debout ! », sous toutes les formes, et au service efficace et perpétuel du bien commun de la patrie et de chacun de nos compatriotes.

La tâche de construire notre république est patriotique et commune, à partir d'un leadership politique d'excellence : un leadership intelligent et vertueux, dynamique et visionnaire, fort et authentiquement patriote. Construire notre république c'est rechercher, définir et mettre en application intelligente et rigoureuse les valeurs, ressources et forces matérielles, intellectuelles et morales les meilleures, susceptibles d'assurer efficacement la protection, la prospérité, l'union, la justice, l'ordre, la paix, l'indépendance, la force et le bonheur de chacun des citoyens au sein de notre bien commun qu'est la patrie.

Nos pères ont rêvé de construire notre république de la manière la meilleure avec les outils qui étaient à leur disposition dans leur contexte politique, social et culturel spécifique. Nous avons l'obligation d'assumer ce rêve, de le pousser loin et de le réaliser, en contribuant, de toutes nos énergies physiques, intellectuelles et spirituelles, à l'avènement d'un monde effectivement meilleur, ici et ailleurs, pour la joie d'exister de chacun des êtres humains de notre pays, et pour la vie éternelle de l'*humanité* dans l'homme et dans l'âme de chacune des nations du monde.

Bibliographie

La présente bibliographie répertorie les écrits des quatre personnalités politiques dont nous avons étudié la pensée. Elle inclut quelques textes cités, en particulier les ouvrages importants écrits explicitement sur elles et sur l'histoire politique du Congo.

Sur J. Kasa-Vubu :

- BAKU NZENGITA, Jean Robert et BODY di TSIKU LUFUA, Floribert, *Ce que je sais de Kasa-Vubu. Témoignage*, Bruxelles – Wavre – Kinshasa, Mabiki, 2019.
- GILIS, Charles-André, *Kasa-Vubu au cœur du drame congolais*, Bruxelles, Europe-Afrique, 1964.
- KASA-VUBU, Joseph, *Recueil des discours, allocutions et messages prononcés par le Président de la République, Son Excellence M. Joseph Kasa-Vubu, juin 1960-juin 1965*, Léopoldville, Bureau de Documentation et des Relations Publiques du Ministère de l'Information, 1965.
- KASA-VUBU (Joseph) : *modèle d'homme d'État face aux enjeux actuels en RD Congo*. Actes du 2^e week-end scientifique de Mbanza-Ngungu, organisé du 20 au 23 mars 2009, Mbanza-Ngungu, Presses de l'Université Kongo, 2009.
- LOKA ne KONGO, *La pensée politique de Kasa-Vubu*, Campus de Lubumbashi, Mémoire de Licence, 1974.
- LOKA ne KONGO, « Kasa-Vubu et la crise congolaise », in : Longo Mbenza et alii, 1991, pp. 65-88.
- LONGO MBENZA et alii (dir.), *Kasa-Vubu. Père de l'indépendance du Congo-Zaïre*, Kinshasa, Publications de l'Institut de Formation et d'Études Politiques, 1991.
- MPOYO KASA-VUBU, Justine, *Joseph Kasa-Vubu, mon père. De la naissance d'une conscience nationale à l'indépendance*, Bruxelles, Chabassol, 1985.
- NGOMA-BINDA, Phambu, *La pensée politique de Kasa-Vubu*, Matadi, Ministère Provincial en charge de la Citoyenneté, 2015.
- NTUALA KIMPUNI, Jean-Claude, *Joseph Kasa-Vubu. Pionnier et père de l'indépendance congolaise. Regard d'un enfant de l'indépendance*, (Matadi), Mont de Cristal, s.d. (2019).

Sur P. Lumumba :

- CHOME, Jules, *Monsieur Lumumba et le communisme*, Bruxelles, Remarques congolaises, 1961.
- HALEN, Pierre, et RIESZ, Janos (dir.), *Patrice Lumumba entre Dieu et Diable. Un héros africain dans ses images*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- KANZA, Thomas, *The Rise and Fall of Patrice Lumumba. Conflict in the Congo*, London, Rex Collings, 1978.
- LUMUMBA, Patrice, *Le Congo terre d'avenir est-il menacé ?*, Bruxelles, Office de Publicité, 1961.
- MABIALA MANTUBA-NGOMA, (dir.), *À la redécouverte de Patrice Emery Lumumba*, Kinshasa, Publications de l'Institut de Formation et d'Études Politiques, 1996.
- MBU-MPUTU, Norbert, *Patrice Emery Lumumba : discours, lettres, textes*, Newport, Mediacomx, 2010.
- MUTAMBA MAKOMBO, Jean-Marie, « La destinée de Patrice Lumumba (1925-1961) », in : Mabilia Mantuba-Ngoma (dir.), *À la redécouverte de Patrice Emery Lumumba*, Kinshasa, Publications de l'Institut de Formation et d'Études Politiques, 1996, pp. 11-52.
- MUTAMBA MAKOMBO, Jean-Marie, *Patrice Lumumba correspondant de presse (1948-1956)*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- OMASOMBO TSHONDA, Jean, et VERHAEGEN, Benoît, *Patrice Lumumba. Jeunesse et apprentissage politique 1925-1956*, Tervuren-Paris, Institut Africain-CEDAF et L'Harmattan, 1998.
- OMASOMBO TSHONDA, Jean et VERHAEGEN, Benoît, *Patrice Lumumba : Acteur politique. De la prison aux portes du pouvoir : juillet 1956-février 1960*, Tervuren/Paris, Cahiers Africains / L'Harmattan, 2005.
- VAN LIERDE, Jean, *La pensée politique de Patrice Lumumba. Textes et documents*, (Préface de Jean Paul Sartre), Paris, Présence Africaine, 1963.
- WILLAME, Jean-Claude, *Patrice Lumumba, la crise congolaise revisitée*, Paris, Karthala, 1990.

Sur Mobutu Sese Seko :

- MOBUTU, *Discours, allocutions et messages 1965-1975* (Tome 1 : 1965-1969 ; Tome 2 : 1970-1975), Paris, Jeune Afrique, 1975.
- MOBUTU SESE SEKO, *Discours, allocutions, messages 1976-1981* (Tome 1 : 1976-1978 ; Tome 2 : 1979-1981), Kinshasa, 1981.
- MOBUTU SESE SEKO, *Discours, allocutions, messages 1982. Une grande année politique*, Kinshasa, Bureau du Président, 1982.

- MOBUTU SESE SEKO, *Bilan et Perspectives. Discours prononcé à l'occasion de la prestation du serment constitutionnel*, Kinshasa, Bureau du Président-Fondateur, le 5 décembre 1984.
- MOBUTU, *Discours, allocutions et messages* (Tome 3 : 1976-1982 ; Tome 4 : 1983-1988), Paris, Jaguar, 1988.
- MOBUTU, *Dignité pour l'Afrique. Entretiens avec Jean-Louis Remilleux*, Paris, Albin Michel, 1989.
- MOBUTU SESE SEKO, *Pouvoir et démocratie en Afrique*, Bruxelles, 2000.
- N'GBANDA NZAMBBO KO ATUMBA, Honoré, *Ainsi sonne le glas ! Les derniers jours du Maréchal Mobutu*, Paris, Gideppe, 1998.
- VUNDUAWE Te PEMAKO, Félix, *À l'ombre du léopard : vérités sur le régime de Mobutu Sese Seko*, Bruxelles, Zaïre libre, 2000.

Sur Laurent-Désiré Kabila :

- BOSHAB, Évariste, « Postface. L'auto-prise en charge, épiscentre de la pensée politique de Laurent-Désiré Kabila », in : Tambwe, Eddie, et Dikanga Kazadi, Jean-Marie, *Laurent-Désiré Kabila. L'actualité d'un combat sept ans après*, Paris, CLD Éditions et L'Harmattan, 2008, pp. 257-267.
- DE VILLERS, Gauthier, *République Démocratique du Congo : Guerre et Politique. Les trente derniers mois de Laurent-Désiré Kabila, août 1998-janvier 2001*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- KABILA, Laurent-Désiré, *De l'édification du pouvoir populaire en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Secrétariat Général des CPP, Janvier 2000.
- KAUMBA LUFUNDA, Prince, « La révolution-pardon », in : Tambwe, Eddie, et Dikanga Kazadi, Jean-Marie, *Laurent-Désiré Kabila. L'actualité d'un combat sept ans après*, Paris, CLD Éditions/L'Harmattan, 2008, pp. 161-172.
- KENNES, Erik, et MUNKANA NGE, *Essai biographique sur L. D. Kabila*, Bruxelles/Paris, Institut Africain CEDAF / L'Harmattan, 2003.
- MARTENS, Ludo, *Kabila et la révolution congolaise. Panafricanisme ou néocolonialisme ?*, Anvers, Éditions EPO, 2002.
- MOVA SAKANYI, Henri, « Esquisse de la philosophie politique de L.-D. Kabila », in : Tambwe, Eddie, et Dikanga Kazadi, Jean-Marie, *Laurent-Désiré Kabila. L'actualité d'un combat sept ans après*, Paris, CLD Éditions/L'Harmattan, 2008, pp. 129-145.
- MUKENDI, Germain et KASONGA, Bruno, *Kabila. Le retour du Congo*, Ottignies, Quorum, 1997.
- NGOMA-BINDA, Phambu, *La philosophie politique de M'Zee Laurent-Désiré Kabila*, Kinshasa, Pifep, 2017.
- TAMBWE, Eddie et DIKANGA KAZADI, Jean-Marie, *Laurent-Désiré Kabila. L'actualité d'un combat sept ans après*, Paris, CLD Éditions/L'Harmattan, 2008.

TSHIMBOJ KALENG, *La mort de Kabila. Chronique de 30 jours de deuil national et d'un nationalisme confirmé. Histoire immédiate*, Lubumbashi, Neema, 2001.

Quelques écrits d'appui :

BONGELI YEIKELO YA ATO, Emile, *L'émergence par la science. Pour une recherche scientifique citoyenne au Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2017.

BONGELI YEIKELO YA ATO, Emile, *D'un État-bébé à un État congolais responsable*, Paris, L'Harmattan, 2008.

DE VILLERS, Gauthier, et WILLAME, Jean-Claude, *République Démocratique du Congo : Chronique politique d'un entre-deux-guerres. octobre 1996-juillet 1998*, Paris, L'Harmattan, 1998.

ELIKIA M'BOKOLO et SABAKINU KIVILU (dir.), *Simon Kimbangu. Le Prophète libérateur de l'homme noir*, Paris, L'Harmattan/RDC, 2015.

GUEVARA, Che Ernesto, *The African Dream. The diaries of revolutionary war in the Congo* (Translated from the Spanish by Patrick Camiller. Introduction by Richard Gott. Foreword by Aleida Guevara March), New York, Grove Press, 2001.

KABUYA-LUMUNA SANDO, Célestin, *Histoire du Congo. Les quatre premiers Présidents*, Kinshasa, Secco et Cedi, 2002.

KALUBI N'KOLA, *De Panda Farnana à Simon Kimbangu, 1919-1945. Source oubliée du nationalisme zaïrois*, Kinshasa, Betras, 1982.

KA MANA, « Prophétesses du continent africain. Un héritage spirituel et sociopolitique pour notre temps », *Congo-Afrique*, n° 513, mars 2017, pp. 220-230.

KAUMBA LUFUNDA SAMAJIKU, *Unis par le sort. Propos sur la cohésion nationale*, Kinshasa, Noraf, 2013.

MABIKA KALANDA, *La remise en question. Base de la décolonisation mentale*, Bruxelles, Remarques Congolaises, 1967.

MOVA SAKANYI, Henri, *Le manifeste des Jeunes Ubuntu. Pour une transformation positive de la société congolaise*, Paris, L'Harmattan, 2017.

MUMENGI, Didier, *Panda Farnana. Premier universitaire congolais, 1888-1930*, Paris/Kinshasa, L'Harmattan, 2005.

MUTAMBA MAKOMBO KITATSHIMA, Jean-Marie, *Du Congo belge au Congo indépendant 1940-1960. Émergence des « évolués » et genèse du nationalisme*, Kinshasa, Publications de l'Institut de Formation et d'Études Politiques, 1998.

MUTAMBA MAKOMBO, Jean-Marie, *L'histoire du Congo par les textes. Tome III : 1956-2003*, Kinshasa, Éditions universitaires africaines, 2008.

NDAYWEL è NZIEM, Isidore, *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Kinshasa/Tervuren/Paris, Afrique/Africa/Le Cri, 2009.

MWABILA MALELA, *De la déraison à la raison. Appel aux intellectuels zaïrois pour un nouveau débat sur la société*, Kinshasa, Sois Prêt, 1995.

- NGOMA-BINDA, Phambu, *Introduction à la pensée politique congolaise* (1^{re} éd.), Kinshasa, Ifep, 2009.
- NGOMA-BINDA, Phambu, *Principes de gouvernance politique éthique... et le Congo sera sauvé*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2009.
- NGOMA-BINDA, Phambu, « À la source de la pensée politique congolaise contemporaine. Des mouvements associatifs culturels », *Congo-Afrique*, n° 521, janvier 2018, pp. 45-59.
- NSONSA VINDA, Jean, *La confédération de l'Afrique centrale. Une alternative féconde pour la paix et le développement*, Kinshasa, Presses de l'Université Kongo, 2006.
- VAN BILSEN, Josef, *Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi*, Kinshasa, Presses universitaires du Zaïre – CEDAF, 2^e édition, 1977.
- VERHAEGEN, Benoît, et TSHIMANGA, Charles, *L'ABAKO et l'indépendance du Congo belge. Dix ans de nationalisme kongo (1950-1960)*, Tervuren /Paris, Institut Africain-Cedaf / L'Harmattan, 2003.
- YOUNG, Crawford, *Introduction à la politique congolaise*, Léopoldville, Éditions universitaires du Congo, 1968 (2^e éd. Presses Universitaires du Zaïre, 1979).

Table des matières

Quelques ouvrages du même auteur	5
Sigles	9
Avant-propos	11
Introduction	19
Chapitre I	
La pensée politique de J. Kasa-Vubu.....	37
1. Introduction : quelques éléments d'une vie à la source de l'indépendance	37
2. Une pensée politique nationaliste.....	42
3. Défendre à tout prix l'indépendance politique et culturelle du peuple.....	45
3.1. <i>L'Indépendance : voie de dignité et d'amitié véritable</i>	45
3.2. <i>Une coopération adulte, mûre et égalitaire avec la Belgique</i>	51
3.3. <i>Forger la conscience nationaliste</i>	53
3.4. <i>Construire l'unité et la conscience nationale</i>	53
3.4.1. Des moyens matériels et culturels pour renforcer l'unité	54
3.4.2. L'unité nationale : une union des cœurs et des pensées	56
3.5. <i>Les objectifs de l'unité nationale</i>	58
3.5.1. La paix et le travail : une nécessité impérieuse.....	58
3.5.2. Faire du Congo une grande puissance	59
4. Le combat pour une démocratie fédéraliste	61
4.1. <i>Construire une république fédérale du Congo</i>	61
4.2. <i>Faire du Congo un pays véritablement démocratique</i>	67
4.2.1. Se conformer aux vertus de la démocratie	67
4.2.2. Respecter les règles de gouvernance démocratique.....	70
Conclusion	74

Chapitre II

La pensée politique de P. Lumumba..... 79

1. Introduction : éléments biographiques 79
2. La question de l'indépendance : une plaidoirie
pour la soumission du Congo ?..... 84
3. Réserver les droits politiques à la seule élite..... 90
4. Le centralisme politique comme voie de l'unité nationale..... 94
5. Un farouche assimilé, défenseur de la culture africaine
et de la personnalité noire..... 96
6. Nationalisme, violence et communisme ? 98
7. La nature des relations avec l'étranger 101
- Conclusion 102

Chapitre III

La pensée politique de Mobutu Sese Seko..... 105

1. Introduction 105
2. Le Zaïre, un « grand malade » : diagnostic
et sources du mal..... 111
 - 2.1. *La nature de nos difficultés économiques* 112
 - 2.2. *Les principales sources sont exogènes* 113
 - 2.3. *Le « mal zaïrois » : un mal politique, moral et spirituel*..... 116
 - 2.3.1. Des habitudes mentales et sociales inadéquates 116
 - 2.3.2. La course à l'enrichissement illicite, maladie
des cadres 117
 - 2.4. *La centralisation de l'économie et du pouvoir* 119
3. Quel développement pour le Zaïre ?..... 120
 - 3.1. *La repensée des concepts : une nécessité*..... 121
 - 3.2. *Le genre de développement désiré*..... 123
 - 3.3. *Les objectifs spécifiques du développement* 126
 - 3.3.1. L'indispensable indépendance économique 126
 - 3.3.2. La promotion de l'homme 127
 - 3.3.3. Procurer le vrai bonheur à l'homme 127
4. Stratégies de développement du Congo/Zaïre 129
 - 4.1. *Le travail : secret de la prospérité* 129
 - 4.2. *Planifier : une exigence de rationalité* 131

4.3. <i>Pour se développer : compter avant tout sur soi-même</i>	133
4.4. <i>Une bonne gestion des finances publiques</i>	134
4.5. <i>De la coopération internationale utile et éthique</i>	135
4.5.1. L'aide internationale est bénéfique	136
4.5.2. Du sens éthique pour de bonnes relations économiques mondiales	138
4.6. <i>L'intégration interafricaine : vocation africaine du grand Zaïre</i>	141
4.6.1. La coopération interafricaine, une nécessité vitale.....	141
4.6.2. Les voies de l'intégration africaine.....	143
4.7. <i>Les secteurs inducteurs : tâches prioritaires</i>	145
4.7.1. Industrialiser le Zaïre	146
4.7.2. Réorganiser les pôles de développement et réaliser l'intégration industrielle	147
4.7.3. L'agriculture : « priorité des priorités »	150
4.7.4. Des moyens de communication performants	153
4.7.5. Promouvoir les ressources humaines physiques et intellectuelles	154
4.7.6. Une administration publique réorganisée.....	157
5. Les fondements idéologiques du développement du Zaïre	159
5.1. <i>Un fondement politique : la démocratie dans l'unicité</i>	160
5.1.1. Le nationalisme communautaire	160
5.1.2. Un parti unique pour l'unité nationale.....	161
5.1.3. Une démocratie de juxtaposition unitariste	163
5.2. <i>Le libéralisme concerté : philosophie économique du Zaïre</i>	168
5.2.1. Ne jamais nationaliser les biens des privés.....	168
5.2.2. Libéraliser et privatiser	169
6. Le Recours à l'Authenticité : fondement culturel du développement	172
Conclusion	177

Chapitre IV

La pensée politique de L. D. Kabila	181
1. Introduction	181
2. Détruire l'impérialisme et la dictature jusqu'à la racine.....	193
3. Engendrer l'autosuffisance et le développement du monde rural.....	196

4. De la vraie démocratie : restituer le pouvoir au peuple	202
5. Laurent Kabila et Patrice Lumumba : une esquisse de comparaison	208
Conclusion	214

Conclusion

**À la base du développement : le principe
de l’agir politique en tout et partout civique et éthique 217**

1. L’ordre des dissemblances d’être.....	219
2. Six questions fondamentales : une identité de vues.....	221
3. Pour nous développer : il faut ancrer l’action dans la moralité	223
4. Punir et placer l’homme qu’il faut à la place qu’il faut.....	226
5. Penser par nous-mêmes sur nous-mêmes : nous libérer du déficit intellectuel et mental.....	229

Bibliographie 237

Sur J. Kasa-Vubu :	237
Sur P. Lumumba :	238
Sur Mobutu Sese Seko :	238
Sur Laurent-Désiré Kabila :	239
Quelques écrits d’appui :	240

Les premiers grands dirigeants politiques de la RDC – Joseph Kasavubu, Patrice Lumumba, Joseph Mobutu et Laurent Kabila – ont imaginé, chacun, une manière spécifique de libérer leur pays de la domination coloniale, de la pauvreté, et de construire la nation de la meilleure des manières. Quelles sont ces idées majeures avancées par chacun d’eux concernant la forme de l’État à donner à ce pays immense ? Quel type d’institutions ont-ils jugé utile de mettre en place ? Quelles voies ont-ils estimé être les meilleures pour faire du Congo une nation unie, prospère et respectée ? Quelles valeurs ont-ils préconisées pour garantir la stabilité des institutions, la dignité des citoyens, la grandeur de la patrie ? La construction de la république requiert, des dirigeants actuels, de s’inspirer des idées des anciens pour, éventuellement, forger des outils intellectuels de plus grande performance.

Phambu NGOMA-BINDA est professeur à l’Université de Kinshasa et dans plusieurs autres, au Congo et au Maroc. Doyen honoraire de la Faculté des lettres et sciences humaines. Il a publié de nombreux ouvrages de littérature, de science politique et de philosophie, parmi lesquels, *Principes de gouvernance politique éthique* (Academia-Bruylant, 2009).

www.editions-academia.be

ISBN : 978-2-8061-0485-4

26 €

